

paysages du parc naturel régional corbières fenouillèdes

DU TERRITOIRE FRONTIÈRE À L'UNITÉ
TERRITORIALE, FAIRE ŒUVRER LES
MÉMOIRES AU SERVICE DES DYNAMIQUES
TERRITORIALES ET DE LEURS ÉVOLUTIONS



CARNET 1

DIAGNOSTIC DES PAYSAGES

PLAN DE PAYSAGE

FÉVRIER 2024

pourquoi un plan de paysage pour le territoire du pnr-cf ?



Créé en septembre 2021, le Parc naturel régional Corbières-Fenouillèdes (PNR-CF) se situe au croisement de deux départements, l'Aude et les Pyrénées-Orientales, et incarne un territoire à la fois riche de sa diversité géographique, culturelle et historique, et marqué par son héritage frontalier.

Ce territoire porte en lui les traces vivantes de deux grandes entités historiques, le Royaume d'Aragon et le Royaume de France, dont l'interaction a façonné des paysages uniques, une mémoire collective précieuse, et des patrimoines d'une exceptionnelle richesse.

Dans ce contexte, la mise en place d'un Plan de paysage constitue une démarche structurante et visionnaire. Elle s'inscrit au cœur des missions fondamentales du PNR-CF : préserver et valoriser ses patrimoines tout en accompagnant les mutations économiques, sociétales et climatiques qui impactent ses paysages.

Le Plan de paysage ne se limite pas à la simple observation des évolutions en cours. Il vise à construire une compréhension partagée des dynamiques territoriales, à anticiper les transformations à venir et à co-construire un futur souhaité et durable pour ce territoire.

À travers cette initiative, le PNR-CF ambitionne de fédérer les acteurs locaux autour d'un projet à la fois patrimonial et prospectif. En prenant comme point de départ l'identité

paysagère du territoire – façonnée par ses villages, ses espaces agricoles et viticoles, ses forteresses emblématiques et ses spécificités naturelles – le Plan de paysage agit comme un levier pour renforcer les liens entre mémoire collective et dynamiques contemporaines. Il apporte un cadre d'action multidisciplinaire et participatif, mobilisant élus, habitants, associations et professionnels autour de la valorisation des paysages et de leurs usages.

Plus qu'un outil de préservation, ce Plan de paysage est une réponse aux défis de demain : il vise à concilier la préservation de l'authenticité des paysages avec les besoins de transformation liés aux enjeux climatiques, agricoles, sociaux et économiques. Par le biais d'un diagnostic approfondi, la définition d'objectifs de qualité paysagère (OQP) et l'élaboration d'un programme d'actions concret, il se veut un outil opérationnel et adaptable, ancré dans les spécificités locales mais tourné vers l'avenir.

En choisissant de mettre en lumière les frontières comme points de convergence et les mémoires comme moteur de l'innovation territoriale, le Plan de paysage du PNR-CF "du territoire frontière à l'unité territoriale, faire oeuvrer les mémoires au service des dynamiques territoriales et de leurs évolutions", ambitionne de devenir un modèle de gouvernance partagée et de valorisation des patrimoines, dans une perspective locale et universelle.

introduction

UN DIAGNOSTIC EN DEUX TEMPS

Proposer un diagnostic des paysages en deux temps, permet d'aborder le territoire sous deux angles différents et complémentaires.

En effet, le diagnostic des paysages, qui constitue le premier des trois carnet du Plan Paysage, s'articule autour des deux chapitres suivants :

- 01. Recueil des Perceptions
- 02. Analyse des Paysages

Le premier chapitre "Recueil des Perceptions" permet un temps d'immersion dans le territoire, d'arpentage et de rencontre avec les habitants du PNR-CF et de ses paysages. Dans ce premier chapitre, il s'agit de rendre compte d'une approche sensible du territoire, révélant les perceptions des paysages, à travers le regard des personnes concertées d'une part, et des professionnels du paysage d'autre part.

Le second chapitre, intitulé "Analyse des Paysages", offre une approche plus directe, concrète, analytique et technique du territoire. Il se focalise sur une analyse de l'évolution des paysages et de leur fonctionnement actuel, en explorant divers prismes de lecture tels que l'hydrogéomorphologie, l'histoire, le patrimoine, l'agriculture...

CHAPITRE 01. RECUEIL DES PERCEPTIONS : UN TERRITOIRE DE CONTRASTES

Le recueil des perceptions permet de mettre en lumière les ressentis et les expériences liés au paysage, en retranscrivant les échanges tenus dans le cadre de la concertation citoyenne, menée au début de l'étude.

Il facilite également la compréhension et l'identification des éléments majeurs du paysage du PNR-CF grâce à un lexique illustré des principaux motifs paysagers du territoire.

La consultation initiée lors du lancement du Plan Paysage a été menée auprès d'une partie seulement de la population du PNR-CF. Elle constitue ainsi un échantillon qui aborde de manière non exhaustive les sentiments et les expériences des habitants du territoire.

La synthèse présentée dans ce recueil des perceptions constitue une analyse de ces points de vue, offrant de manière concise une retranscription des données brutes. Son objectif est de fournir un premier aperçu sensible du territoire, et non une analyse des paysages ou de leur fonctionnement.

Le travail de consultation mené dans le cadre de la mission Plan Paysage est complémentaire de collectes de perceptions citoyennes menées précédemment :

- *La Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne, Co-élaboration du plan de gestion, Diagnostics paysagers et patrimoniaux*, Département de l'Aude + Association Mission Patrimoine Mondial + Atelier Lavigne, mandataire + G. Duhamel + C. Desmoulières + ARCUS + HADES, Mars 2021

- *La Stratégie départementale touristique, Département de l'Aude, 2023-2028*, Agence de développement touristique de l'Aude + Département de l'Aude + Aude Pays Cathare-Le sud a son histoire, Décembre 2023.

Au sein du Recueil des Perceptions, la traduction de la concertation citoyenne et des perceptions des paysages est complétée par un lexique illustré des paysages.

Le lexique paysager succinct met en lumière les motifs paysagers les plus évidents et identitaires du territoire avec une base commune d'appellation et de définition. Il permet de faciliter la compréhension de l'outil de planification paysagère (Plan Paysage) du PNR-CF.

L'objectif est de fournir des clés de lecture et de compréhension des paysages pour assurer le bon déroulement des étapes suivantes. Il est essentiel de débiter l'analyse et le travail du Plan Paysage du PNR-CF sur une base partagée de termes et de définitions communes pour les motifs principaux des paysages de la région.

Ce lexique illustré, à la manière d'un catalogue d'images ou d'un roman illustré, offre une approche plaisante et accessible. Il permet à chacun et chacune d'identifier facilement les motifs paysagers grâce à des illustrations représentant les motifs, offrant ainsi une immersion initiale agréable dans le Plan Paysage. Cette présentation visuelle vise à susciter l'intérêt et à faciliter l'engagement de tous dans le processus de lecture du Plan Paysage, rendant le début du document aussi instructif que stimulant.

Le chapitre 01. Recueil des Perceptions, est complémentaire du chapitre 02. Analyse des Paysages.



CHAPITRE 02. ANALYSE DES PAYSAGES : ÉVOLUTION HISTORIQUE ET PAYSAGES D'AUJOURD'HUI

Comprendre les paysages du PNR-CF : des strates du passé aux dynamiques actuelles.

Le second chapitre du diagnostic paysager propose une approche analytique et approfondie des paysages du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes (PNR-CF). Après avoir recueilli les perceptions sensibles et subjectives des habitants et acteurs locaux, ce chapitre s'attache à décrypter la complexité des paysages en s'appuyant sur une analyse plus objective et complète. Cette analyse offre une lecture multiple des paysages, depuis leur formation géologique jusqu'aux processus récents de transformation, en mettant en lumière les interactions entre l'histoire naturelle, les activités humaines et les dynamiques territoriales contemporaines.

Structuré en deux sous-chapitres complémentaires, ce volet du diagnostic explore d'abord les fondements historiques et géographiques des paysages (02.1 "Évolution des paysages, territoire de mémoire et de frontières") avant de s'attarder sur leur portrait actuel et leurs dynamiques contemporaines (02.2 "Portraits de paysages").

Le sous-chapitre 02.1, intitulé "Évolution des paysages, territoire de mémoire et de frontières", revient sur les grandes étapes de la formation des paysages du PNR-CF. En examinant successivement les bases géologiques et les transformations humaines, il illustre comment les strates géologiques et les pratiques culturelles ont contribué à forger l'identité unique de ce territoire. De la structuration médiévale des frontières à l'héritage agricole, chaque période de l'histoire a laissé une empreinte visible, contribuant à la richesse et à la diversité actuelles des paysages.

Le sous-chapitre 02.2, intitulé "Portraits de paysages", s'intéresse à l'état actuel des paysages du PNR-CF. À travers une cartographie détaillée (carte des paysages) et l'identification d'unités de paysages, il propose une lecture thématique des caractéristiques majeures du territoire. Cette analyse aboutit à une focalisation sur trois secteurs témoins, choisis pour leur représentativité des enjeux locaux et des dynamiques en cours. Ces secteurs servent de base pour identifier les forces, les faiblesses et les opportunités du territoire afin de faire ressortir les enjeux, tout en amorçant une réflexion sur les sites pilotes qui guideront les futures étapes du Plan de Paysage.

À travers ce chapitre, l'objectif est de poser les bases d'une connaissance commune et partagée, essentielle pour élaborer des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) et des actions concrètes dans les étapes ultérieures. Cette analyse, à la croisée de la géographie, de l'histoire et des enjeux contemporains, ouvre la voie à une planification paysagère qui s'ancre dans le passé tout en se tournant résolument vers l'avenir.



Le parc comprend 99 communes.
69 se situent dans le
département de l'Aude :

1Albas,
2Albières,
3Arques,
4Auriac,
5Axat,
6Belvianes-et-Cavirac,
7Bouisse,
8Bugarach,
9Campagne-sur-Aude,
10Camps-sur-l'Agly,
11Cassaignes,

12Couiza,
13Coustaussa,
14Cubières-sur-Cinoble,
15Cucugnan,
16Dernacueillette,
17Duilhac-sous-Peyrepertuse,
18Durban-Corbières,
19Embres-et-Castelmaure,
20Espérasa,
21Félines-Termenès,
22Fontjoncouse,
23Fraissé-des-Corbières,
24Ginols,
25Granès,
26Lagrasse,

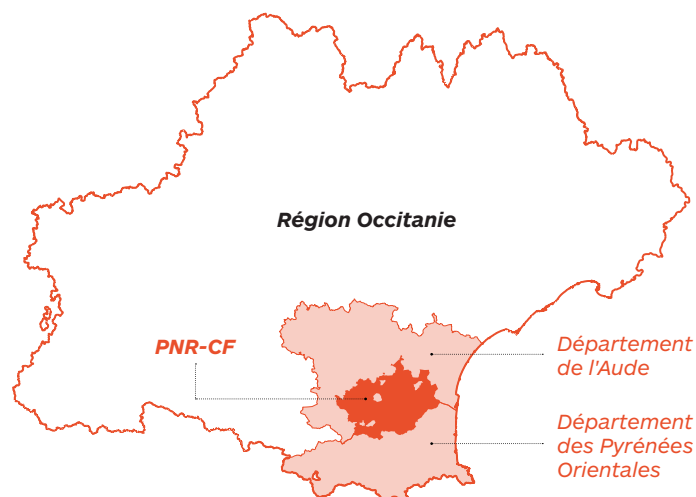
27Lairière,
28Lanet,
29Laroque-de-Fa,
30Luc-sur-Aude,
31Maisons,
32Massac,
33Missègre,
34Montazels,
35Montfort-sur-Boulzane,
36Montgaillard,
37Mouthoumet,
38Padern,
39Palairac,
40Paziols,
41Peyrolles,

42Puilaurens,
43Quillan,
44Quintillan,
45Rennes-le-Château,
46Rennes-les-Bains,
47Rouffiac-des-Corbières,
48Saint-Ferriol,
49Saint-Julia-de-Bec,
50Saint-Jean-de-Barrou,
51Saint-Just-et-le-Bézu,
52Saint-Louis-et-Parahou,
53Saint-Martin-Lys,
54Saint-Martin-des-Puits,
55Saint-Pierre-des-Champs,
56Salvezines,

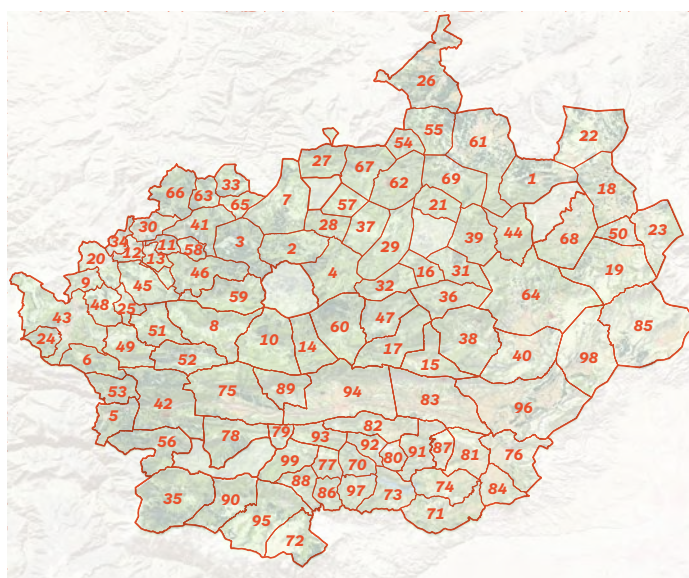


contexte & situation

SITUATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL CORBIÈRES-FENOUILLEDES (PNR-CF)



LES 99 COMMUNES DU PNR-CF



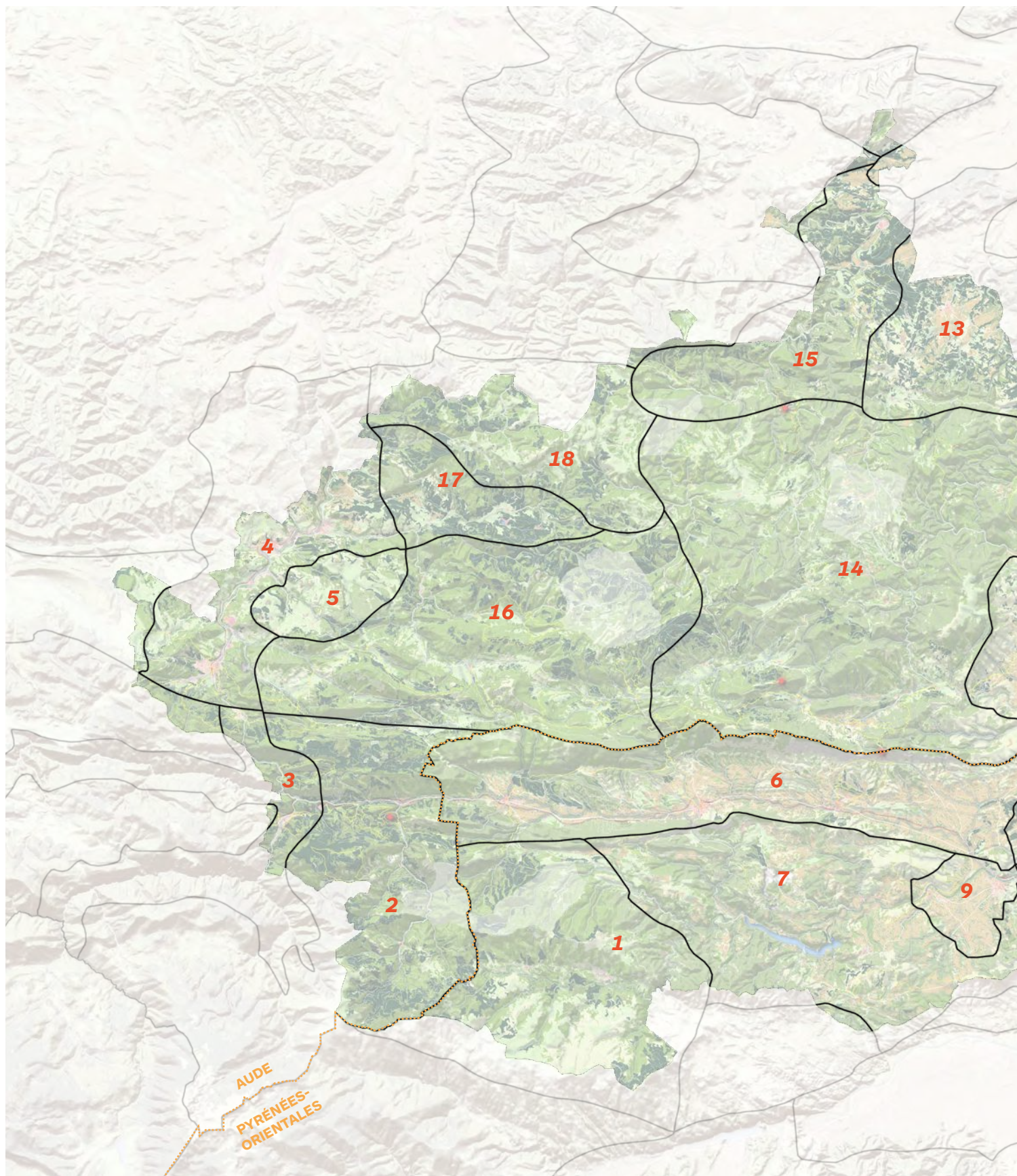
57Salza,
58Serres,
59Sougraigne,
60Soulatgé,
61Talaïran,
62Termes,
63Terroles,
64Tuchan,
65Valmigère,
66Véraza,
67Vignevieille,
68Villeneuve-les-Corbières,
69Villeneuve-Termenès.

30 se situent dans le
département des Pyrénées-
Orientales :

70Ansignan,
71Bélesta,
72Campoussy,
73Caramany,
74Cassagnes,
75Caudiès-de-Fenouillèdes,
76Estagel,
77Feilluns,
78Fenouillet,
79Fosse,
80Lansac,

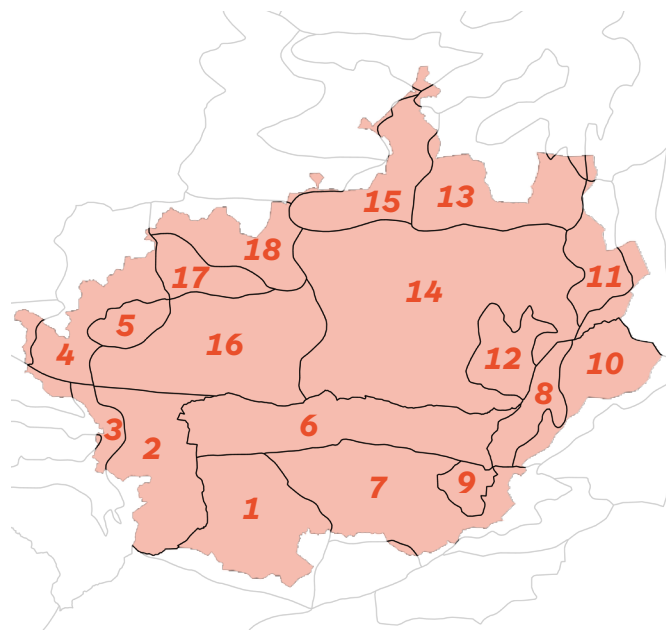
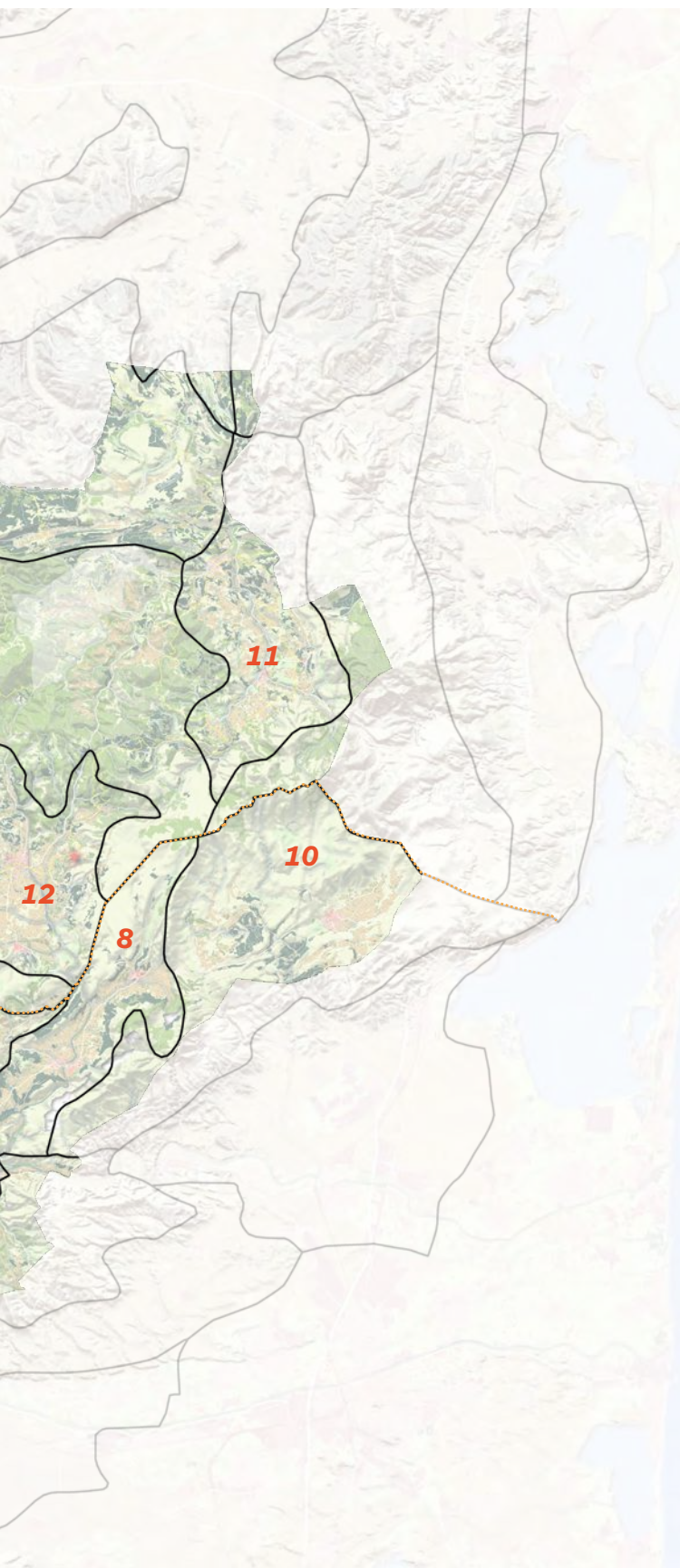
81Latour-de-France,
82Lesquerde,
83Maury,
84Montner,
85Opoul-Périllos,
86Pézilla-de-Conflent,
87Planèzes,
88Prats-de-Sournia,
89Prugnanes,
90Rabouillet,
91Rasiguères,
92Saint-Arnac,
93Saint-Martin-de-Fenouillet,
94Saint-Paul-de-Fenouillet,
95Sournia,

96Tautavel,
97Trilla,
98Vingrau,
99Le Vivier.



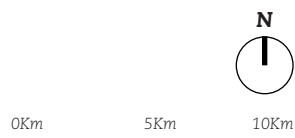
unités paysagères du territoire

SPATIALISATION DES UNITÉS DE PAYSAGE AU SEIN DU PNR-CF



LISTE DES UNITÉS DE PAYSAGE

- 1 Le Haut-Fenouillèdes
- 2 Le Fenouillèdes audois
- 3 Les Gorges du Rebenty et de l'Aude
- 4 La vallée de l'Aude de Quillan à Alet-les-Bains
- 5 Le plateau de Rennes-le-Château
- 6 Le Synclinal du Fenouillèdes
- 7 Les coteaux viticoles de l'Agly et du Fenouillèdes
- 8 La vallée viticole du Verdoube
- 9 La plaine d'Estagel
- 10 Les garrigues d'Opoul-Périllos
- 11 La plaine viticole de Durban-Corbières
- 12 Le bassin viticole de Tuchan
- 13 Les plateaux et plaines de Villerouge-Termenès à Fontjoncouse
- 14 Les Hautes Corbières méditerranéennes
- 15 La vallée de l'Orbieu autour de Lagrasse
- 16 Les Hautes Corbières montagnardes
- 17 Les terres rouges de la vallée du Rialsesse
- 18 Les pâturages autour de Bouisse



SOMMAIRE *

01 recueil des perceptions: un territoire de contrastes

01.1

LA MÉMOIRE, LE VÉCU LE RÊVÉ, PERCEPTIONS DU TERRITOIRE PAR CEUX QUI L'HABITENT ET LE PRATIQUENT

14

UNE DÉMARCHÉ COLLECTIVE: CONCERTATION ET MÉTHODOLOGIE DE TRAVAIL	15
LES BASSINS DE RÉCOLTE	16
BASSIN DE RÉCOLTE 1	19
BASSIN DE RÉCOLTE 2	24
BASSIN DE RÉCOLTE 3	30
BASSIN DE RÉCOLTE 4	36
BASSIN DE RÉCOLTE 5	42
SYNTHÈSE DE LA CONCERTATION	50
LES ESPACES FRÉQUENTÉS	50
LES ESPACES ISOLÉS	52
UN PAYSAGE MULTIPLE	54

01. 2

PERCEPTION DES MOTIFS DE PAYSAGE, UN LEXIQUE ILLUSTRÉ

56

UN LEXIQUE DES PAYSAGES AU SERVICE DE LA COMPRÉHENSION DU TERRITOIRE	57
LE RELIEF	58
ÉDIFICES ROCHEUX	62
MOBILITÉS	64
EAU	66
GESTION DE L'EAU	68
URBANISATION	72
PATRIMOINE VERNACULAIRE	74
COUVERT BOISÉ & PAYSAGES DE NATURE	78
AGRICULTURE	84
ÉNERGIE ET EXPLOITATION	88
SYNTHÈSE DU RECUEIL DES PERCEPTIONS	90

02 analyse des paysages: évolution historique et paysages d'aujourd'hui

02.1

ÉVOLUTION DES PAYSAGES, TERRITOIRE DE MÉMOIRE ET DE FRONTIÈRES

94

INTRODUCTION - À TRAVERS L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES ET DU PATRIMOINE DU PNR-CF	94
FORMATION DU SOCLE DU PNR-CF	92
FORMATION GÉOLOGIQUE	106
LES GRANDS TEMPS DE L'ANTHROPISATION DU TERRITOIRE	108
TERRITOIRE FRONTIÈRE ET UNITÉ TERRITORIALE	116
SCHEMA MÉTHODOLOGIQUE DE LA SUITE DU PLAN DE PAYSAGE	122

02.2

PORTRAITS DE PAYSAGES

124

INTRODUCTION - QUELLES-SONT LES DYNAMIQUES PAYSAGÈRES ACTUELLES QUI SE JOUENT AU SEIN DU PNR-CF ?	124
1 ^{ER} ÉLÉMENT D'ANALYSE : LA CARTE DES PAYSAGES DU PARC NATUREL RÉGIONAL CORBIÈRES-FENOUILLEDES	126
2 ND ÉLÉMENT D'ANALYSE : LES UNITÉS DE PAYSAGE DU PARC NATUREL RÉGIONAL CORBIÈRE-FENOUILLEDES	130
3 ^{ÈME} ÉLÉMENT D'ANALYSE : LES GRANDS ENJEUX PAYSAGERS IDENTIFIÉS DANS LA CHARTE DU PARC	138
CONCERTATION - "TROIS SECTEURS TÉMOINS REPRÉSENTATIFS DU TERRITOIRE"	144
TROIS SECTEURS TÉMOINS REPRÉSENTATIFS DU TERRITOIRE	146
SECTEUR TÉMOIN N°1	148
SECTEUR TÉMOIN N°2	168
SECTEUR TÉMOIN N°3	188
CONCERTATION - ATELIER DE CONCERTATION "FORUM DES ENJEUX"	208
SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES ENJEUX PRIORITAIRES SUR LES TROIS SECTEURS TÉMOINS	218
SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES ENJEUX PRIORITAIRES - SECTEUR TÉMOIN N°1	220
SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES ENJEUX PRIORITAIRES - SECTEUR TÉMOIN N°2	222
SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES ENJEUX PRIORITAIRES - SECTEUR TÉMOIN N°3	224
UN SITE PILOTE PAR SECTEUR TÉMOIN POUR LA SUITE DU PLAN DE PAYSAGE	226

01 recueil des perceptions: un territoire de contrastes *





concertation

01. 1

la mémoire, le vécu, le rêvé, perceptions du territoire par ceux qui l'habitent et le pratiquent

INTRODUCTION



une démarche collective: concertation et méthodologie de travail



UNE CONCERTATION POUR UNE LECTURE SENSIBLE DU PAYSAGE

Afin de construire une lecture des paysages la plus ancrée possible, il était important d'aller à la rencontre de celles et ceux qui habitent et pratiquent le territoire du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes (PNR-CF) au quotidien. Imaginée comme une résidence itinérante sur site, la concertation visait à mettre en exergue la mémoire, le récit et les envies des habitants et usagers du PNR-CF.

LES OUTILS

La concertation a été menée grâce à la mise en place d'un questionnaire comme base à la discussion permettant d'interroger les habitants et les usagers sur leur réalité du PNR-CF. Aidées d'une carte du territoire, les personnes interrogées ont ainsi pu spatialiser leurs réponses tout en précisant qualitativement leurs propos. Une petite carte annotée d'une question leur était également remise afin de récolter leurs photos des paysages emblématiques du PNR-CF.

UNE ITINÉRANCE AU COEUR DU PNR-CF

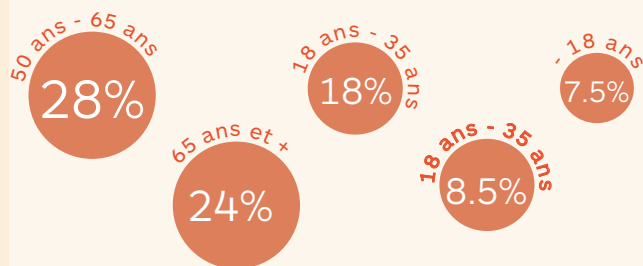
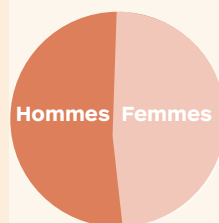
La concertation a été menée sur 4 jours afin d'aller à la rencontre des habitants et des usagers présents sur le territoire. Ces 4 jours ont été l'occasion de parcourir le PNR-CF et différentes communes qui le composent. Ce sont ainsi 12 communes qui ont été explorées, ce qui a permis la rencontre de 80 personnes en tout. La présence sur des temps formels et informels a permis de récolter des récits riches et diversifiés.

LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES RENCONTRÉS

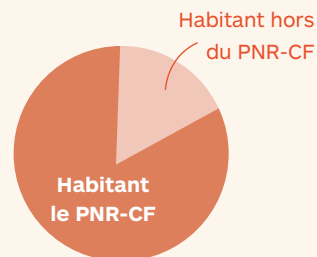
Plusieurs acteurs socio-économiques du PNR-CF ont également été rencontrés afin d'apporter un point de vue complémentaire à celui des personnes interrogées :

- Acteurs socio-culturels
- Viticulteurs
- Acteurs du tourisme

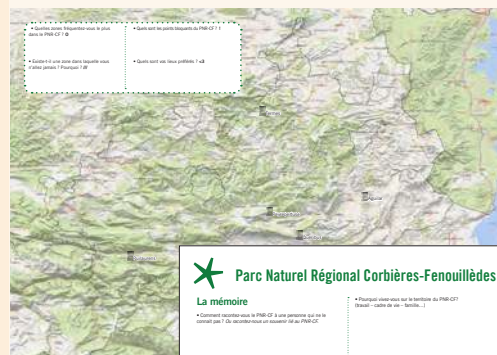
ÂGE DES PERSONNES RENCONTRÉES

**SEXE**

LIEU D'HABITATION

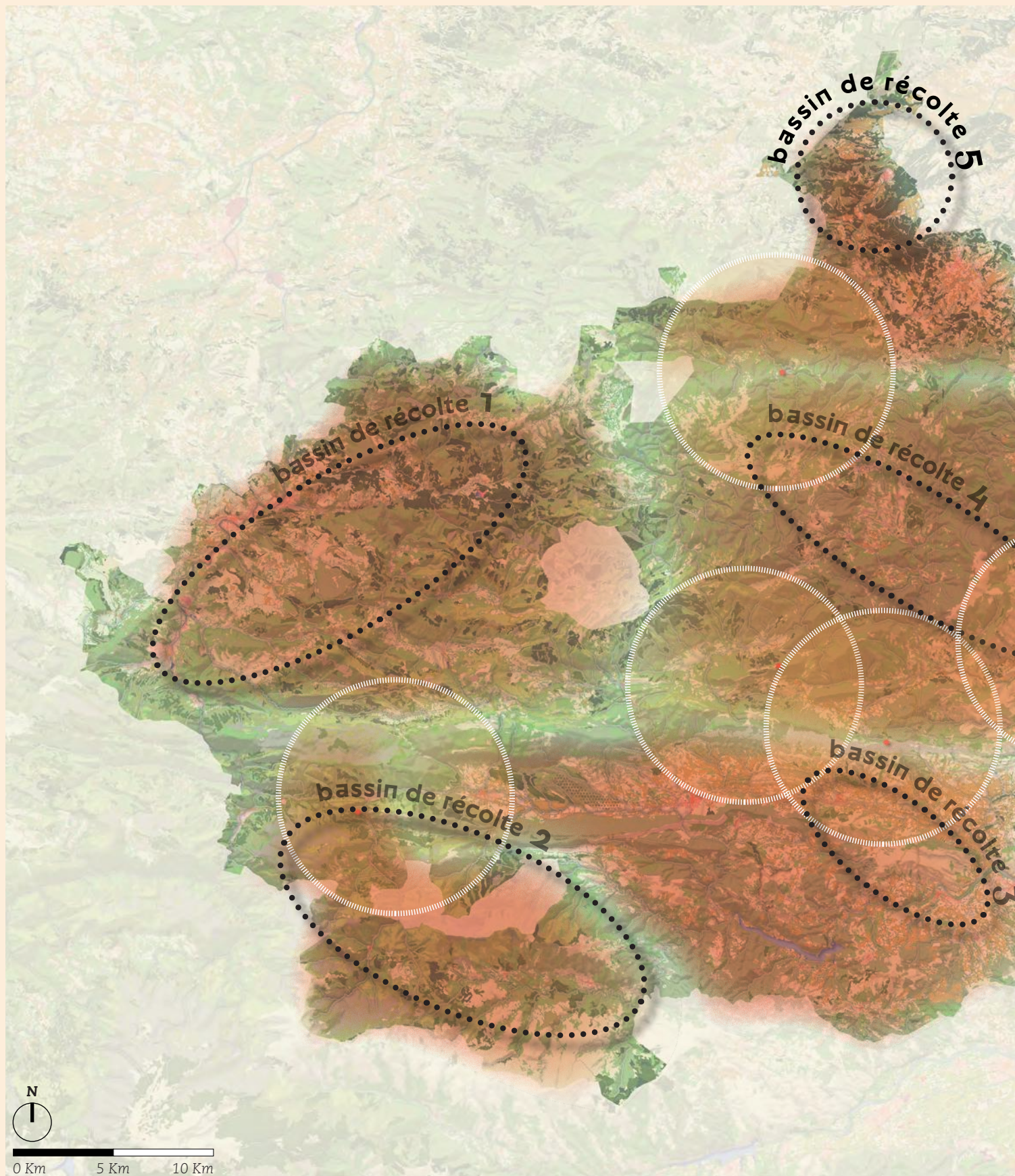


APERÇU DU QUESTIONNAIRE UTILISÉ PENDANT L'IMMERSION

[illegible]

concertation

les bassins de récolte





UNE ANALYSE PAR BASSINS DE RÉCOLTE

La présente retranscription des ressentis des habitants est le résultat d'un travail d'analyse des données récoltées.

Afin de faciliter la lecture ainsi que la compréhension du territoire, le recueil des perceptions relate les propos recueillis et regroupés dans cinq bassins de récolte différents. Le regroupement des bassins s'est fait par proximité des villes visitées ainsi que par l'analyse des différents retours.

Ainsi, l'itinéraire et le planning de l'immersion pour la concertation ont été faits en collaboration avec le PNR-CF, au regard des animations qui ont eu lieu dans le territoire (marchés, événements culturels...), afin de toucher un large public et également dans l'objectif de se rendre dans des zones moins sollicitées et moins denses.

La synthèse du document est également complémentaire des concertations menées dans les documents existants :

- *La Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne Co-élaboration du plan de gestion - Diagnostics paysagers et patrimoniaux* - produit en 2021 par le département de l'Aude et l'Atelier Lavigne
- La collecte des mémoires menée par l'équipe de PNR-CF depuis 2019 et qui a, notamment, donné lieu à la publication en 2021 d'un *Carnet de collecte de la mémoire culinaire en Corbières-Fenouillèdes*.



Territoires des Bassins de récoltes



Territoires de la concertation menée dans le cadre du Plan de Gestion de l'Aude

Bassin de récolte 1

La vallée de l'Aude de Quillan à Alet-les-Bains, le plateau de Rennes-le-Château, les Hautes Corbières montagnardes, les terres rouges de la vallée du Rialsesse et les pâturages autour de Bouisse

Bassin de récolte 2

Le Haut-Fenouillèdes, le Fenouillède audois et le Synclinal du Fenouillèdes

Bassin de récolte 3

Le Synclinal du Fenouillèdes, les coteaux viticoles de l'Agly et du Fenouillèdes, et la plaine d'Estagel

Bassin de récolte 4

Les Hautes Corbières méditerranéennes et le bassin viticole de Tuchan

Bassin de récolte 5

Les plateaux et plaines de Villeroze-Termenès à Fontjoncouse et la vallée de l'Orbieu autour de Lagrasse

concertation

bassin de récolte 1

- la mémoire



la vallée de l'aude de quillan à alet-les-bains,
le plateau de rennes-le-château, les hautes corbières
montagnardes, les terres rouges de la vallée du
rialsesse et les pâturages autour de bouisse

COMMENT RACONTERIEZ-VOUS LE PNR-CF À UNE PERSONNE QUI NE LE CONNAIT PAS ?

DE LA VERDURE À L'AMBIANCE VILLAGEOISE

Un paysage marqué par une verdure prépondérante grâce à une végétation diversifiée, elle reste protégée et offre un cadre idéal pour les activités de pleine nature. Le territoire du PNR-CF est également décrit par les répondants comme un territoire où les villages ainsi que la population font émerger une atmosphère propre à la région.

QU'EST CE QUI A ÉVOLUÉ AU SEIN DU PNR-CF DEPUIS QUE VOUS LE CONNAISSEZ ?

UNE RECRUESCENCE DES FORÊTS

Peu d'évolution constatée mis à part une accentuation des forêts liée au déclin de l'agriculture maraîchère et vigneronne, participant à un enfermement du paysage. À cela se rajoute la problématique de la sécheresse jouant sur la végétation.

« La beauté des paysages, les montagnes à 360°, et
beaucoup de verdure. »

(Parole d'un habitant de Quillan)

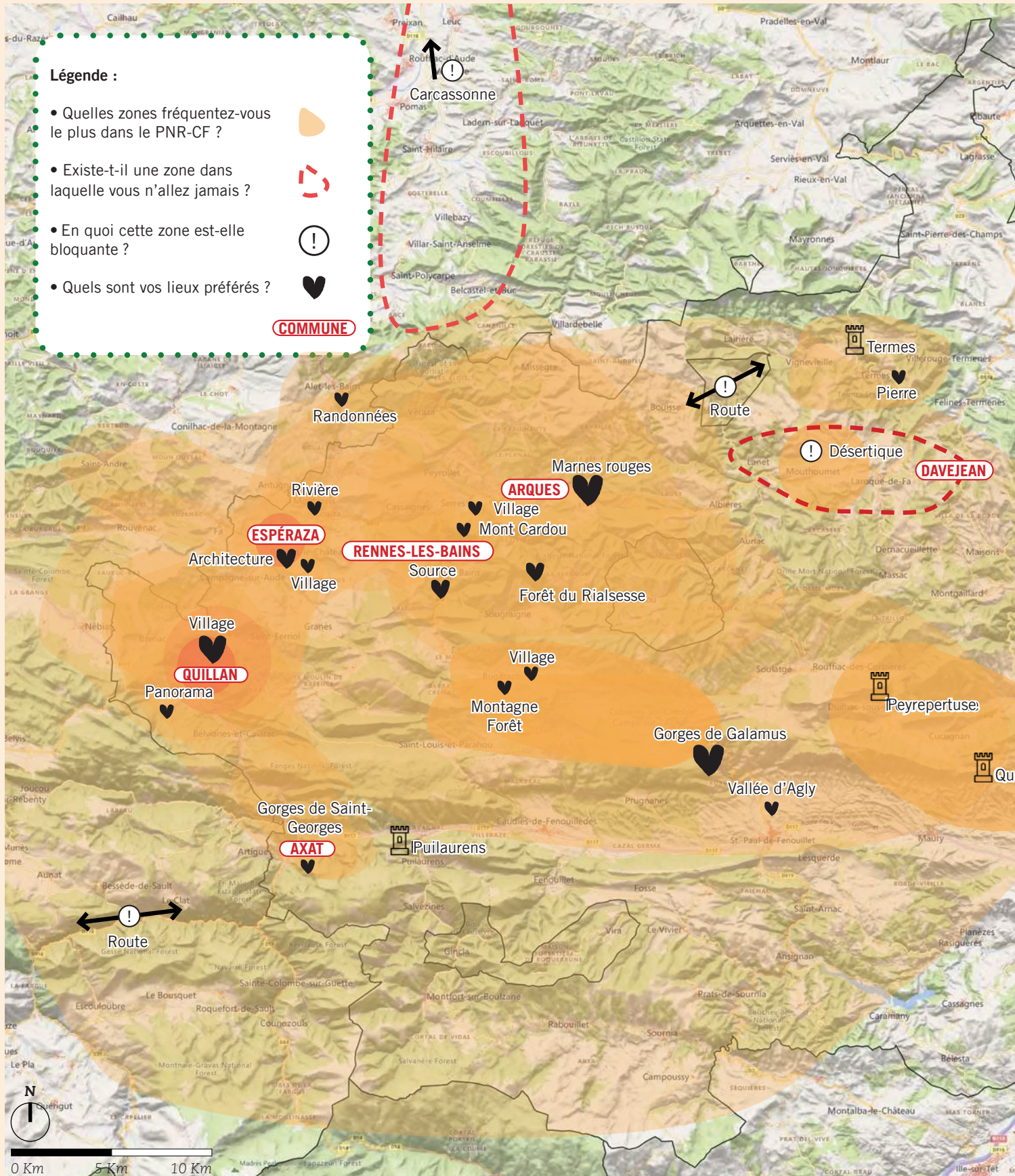


Déclin des cultures au profit d'un enfermement du paysage

concertation

bassin de récolte 1

- le vécu



la vallée de l'aude de quillan à alet-les-bains,
le plateau de rennes-le-château, les hautes corbières
montagnardes, les terres rouges de la vallée du
rialsesse et les pâturages autour de bouisse



QUELLES SONT LES ZONES QUE VOUS FRÉQUENTEZ LE PLUS ET QUELS SONT VOS LIEUX PRÉFÉRÉS AU SEIN DU PNR-CF ?

ENTRE VIE QUOTIDIENNE ET ESCAPADE

Les zones principales de fréquentation s'étendent entre les plus grandes communes, que sont Quillan, Espérasa et Rennes-les-Bains. À titre plus ponctuel, le périmètre s'agrandit jusqu'à atteindre la commune de Tuchan.

En ce qui concerne les lieux préférés, il s'agit des villages, pour leur architecture. Il y a également une appréciation des caractéristiques géographiques du bassin puisque différentes gorges et vallées ont été citées (Gorges de Saint-Georges et de Galamus). Des zones appréciées dispersées mais relativement concentrées dans la zone ouest du PNR-CF.

Notons également que la solidarité est relativement présente sur cette partie du territoire permettant une pratique régulière du stop.

« Je peux me déplacer en stop, les gens sont gentils ici »
(Parole d'un habitant d'Espérasa)

QUELLES SONT LES ZONES QUE VOUS NE FRÉQUENTEZ PAS ET QUELS SONT LES POINTS BLOQUANTS DU PNR-CF ?

DES ACCESSIBILITÉS COMPLIQUÉES

Les personnes rencontrées fréquentent peu le secteur autour de Davejean, jugé comme désertique, et celui au nord du PNR-CF proche de Carcassonne.

Enfin, les points bloquants se révèlent être des routes difficilement praticables, qui sont problématiques pour le lien entre les différents territoires (à l'ouest d'Axat, et en direction de Termes).

concertation

bassin de récolte 1

• le vécu

VIVEZ-VOUS DANS UNE DES COMMUNES DU PNR-CF ? SI OUI, DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ET POUR QUELLES RAISONS ?

DES PAYSAGES ATTRACTIFS

Dans le bassin de récolte de la vallée moyenne de l'Aude, les anciens et nouveaux habitants se côtoient et la majorité d'entre eux gravite autour de la commune où ils vivent. Les personnes interrogées se sont installées pour des raisons professionnelles ou familiales, et ont également été séduites par le cadre de vie et la proximité avec la nature et les montagnes environnantes. Le diagnostic paysager et patrimonial produit par le département de l'Aude dans le cadre de l'élaboration du plan de gestion, développe cette logique du "coup de cœur" pour venir s'installer dans la région.

« Je suis originaire ici, la vie dans la nature, le jardin, la campagne. »

(Paroles d'un habitant d'Arques)

QUELS SONT LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DU PNR-CF ?

LA DIVERSITÉ, UNE CARACTÉRISTIQUE EMBLÉMATIQUE

L'emblème des paysages se joue entre montagne et forêt d'après le public rencontré. Le Pech de Bugarach, les Gorges de Galamus, ou encore les Gorges de Pierre-Lys démontrent la diversité géographique du territoire. De plus, cette diversité se lit d'ouest en est passant de la forêt aux vignes.

QUEL EST VOTRE RAPPORT AUX FORTERESSES DU PNR-CF ?

DES FORTERESSES UN PEU TROP ÉLOIGNÉES

Les personnes rencontrées de ce bassin sont peu à avoir visité la totalité des forteresses. En effet, malgré une connaissance de leur existence, certaines personnes n'ont pas eu l'occasion d'en visiter et d'autres ont seulement visité celles qui sont le plus proche de leur commune d'habitation (Quéribus, Peypertuse, Puilaurens). Cet éloignement aux forteresses confère aux monuments un statut de "figure distante" (La Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne - Co-élaboration du plan de gestion).

Enfin, certaines personnes reconnaissent un désintérêt vis-à-vis de ce patrimoine historique.

« J'ai juste visité Quéribus et Peypertusse car ils sont proches, mais je ne connais pas les autres. »

(Paroles d'une habitante d'Espezel)



Gorges de Galamus

bassin de récolte 1

• le rêvé

la vallée de l'aude de quillan à alet-les-bains,
le plateau de rennes-le-château, les hautes corbières
montagnardes, les terres rouges de la vallée du
rialsesse et les pâturages autour de bouisse

QU'AIMERIEZ-VOUS CONSERVER, AMÉLIORER OU SUPPRIMER DANS LES PAYSAGES DU PNR-CF ?

LE MAINTIEN D'UN ENVIRONNEMENT

Une réelle volonté est donnée à la conservation de la nature existante, plus particulièrement les forêts et les cours d'eau qui traversent les communes. Néanmoins une meilleure gestion de ces espaces devrait être pensée afin d'endiguer les incendies et les sécheresses.

De plus, une mise en avant de la culture et des traditions locales est également souhaitée afin d'envisager un tourisme plus respectueux et mieux intégré à l'identité locale et aux savoir-faire spécifiques du territoire.

Pour une meilleure connexion entre les communes, les personnes rencontrées souhaitent voir émerger un réseau de bus plus conséquent couplé à un déploiement des voies vertes.

Enfin, une alerte est donnée sur la multiplication des éoliennes dans le territoire qui peuvent venir dégrader l'image sauvage des paysages.

« Conserver la nature et le calme et pouvoir continuer à discuter avec les gens du terroir tout en privilégiant le tourisme à petite échelle. »

(Paroles d'habitant de Quillan)



Les transports en commun pour permettre la connexion

concertation

bassin de récolte 2

- la mémoire



**le haut-fenouillèdes,
le fenouillède audois et
le synclinal du fenouillèdes**

COMMENT RACONTERIEZ-VOUS LE PNR-CF À UNE PERSONNE QUI NE LE CONNAIT PAS ?

UN TERRITOIRE CALME AU CŒUR DES FORÊTS

Le PNR-CF, d'après le public rencontré, se caractérise par sa nature diversifiée et son histoire riche ainsi que sa tranquillité. L'esprit de montagne s'entremêle à la forêt offrant des activités propices à la découverte du territoire (randonnée, cueillette de champignons, etc.). C'est un endroit « privilégié » et préservé où la nature est accompagnée d'une histoire riche et patrimoniale.

QU'EST CE QUI A ÉVOLUÉ AU SEIN DU PNR-CF DEPUIS QUE VOUS LE CONNAISSEZ ?

UN RECU DES CULTURES ET UNE AVANCÉE DES FORÊTS

Les habitants ont remarqué une modification du paysage au cours des années due notamment à la tempête Gloria. La sécheresse graduelle participe au manque d'eau et vient modifier l'équilibre des paysages. Les forêts, quant à elles, ont peu à peu avancé sur les villages. Cette dynamique est due à une déprise agricole, des vignes et des pâturages.

« La forêt avance sur le village. »

(Paroles d'un habitant de Montfort-sur-Boulzane)

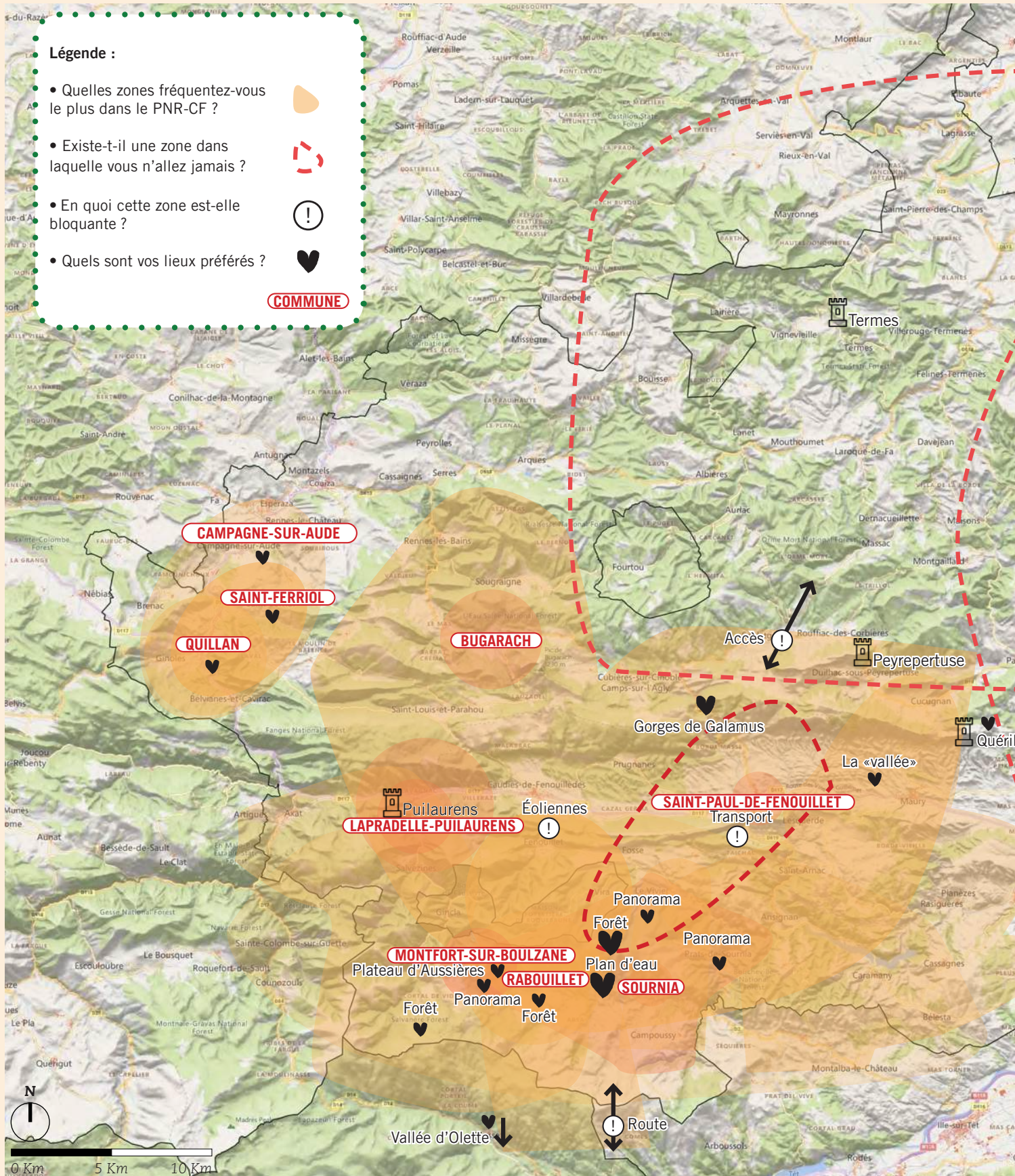


La randonnée, un moyen de découvrir le PNR-CF

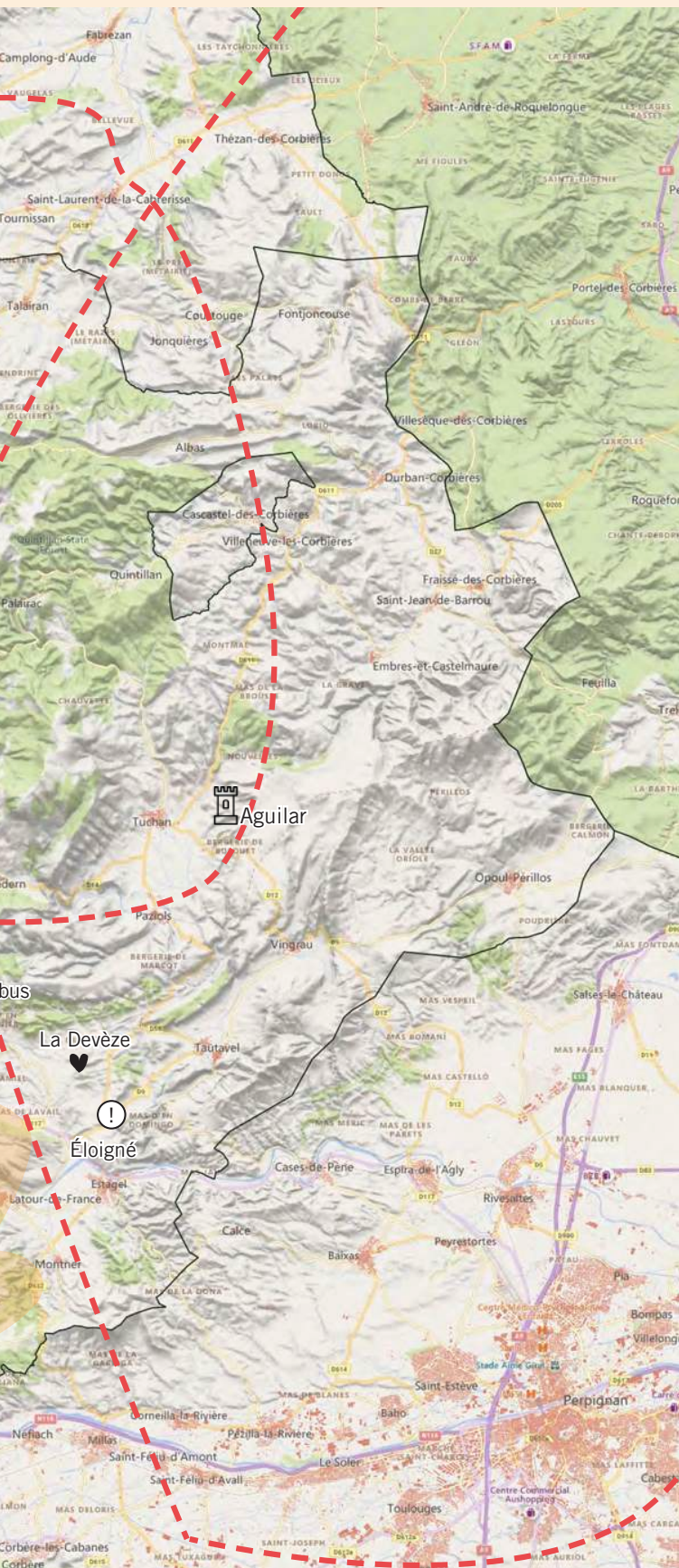
concertation

bassin de récolte 2

- le vécu



le haut-fenouillèdes,
le fenouillède audois et
le synclinal du fenouillèdes



QUELLES SONT LES ZONES QUE VOUS FRÉQUENTEZ LE PLUS ET QUELS SONT VOS LIEUX PRÉFÉRÉS AU SEIN DU PNR-CF ?

DES LIEUX FAVORIS CONCENTRÉS

Les zones les plus fréquentées et favorites sont les villages situés au sud-ouest du PNR-CF tels que Sournia, Rabouillet, Saint-Paul-de-Fenouillet ou encore Lapradelle-Puilaurens. Les lieux favoris des habitants sont les espaces naturels comme les forêts, les gorges et autres endroits qui offrent des vues panoramiques. Le public rencontré a évoqué la voiture comme le moyen le plus idéal pour se rendre dans les environs.

QUELLES SONT LES ZONES QUE VOUS NE FRÉQUENTEZ PAS ET QUELS SONT LES POINTS BLOQUANTS DU PNR-CF ?

DES ESPACES DIFFICILES D'ACCÈS SANS VOITURE

Les zones non fréquentées du PNR-CF sont les zones au nord et à l'est qui se situent assez loin des zones de la vie quotidienne. Ce sont des espaces peu fréquentés notamment à cause des accès difficiles se situant au nord des Gorges de Galamus, assez bloquants car ils sont en général difficiles d'accès sans voiture, ou se situent trop loin de la résidence principale des habitants.

« Je me déplace en voiture, sinon c'est trop compliqué autrement »

(Paroles d'un habitant de Sournia)

concertation

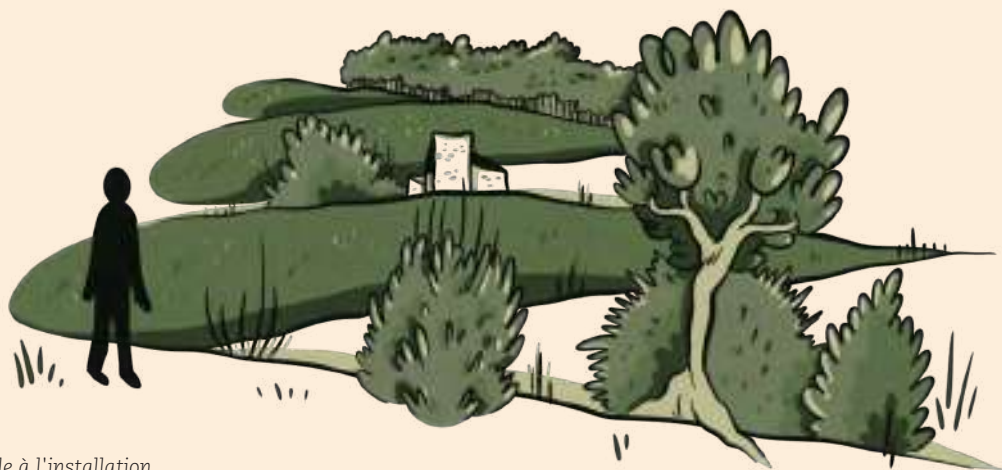
bassin de récolte 2

• le vécu

VIVEZ-VOUS DANS UNE DES COMMUNES DU PNR-CF ? SI OUI, DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ET POUR QUELLES RAISONS ?

UN TERRITOIRE PRIVILÉGIÉ POUR LES VACANCES

La moitié des personnes questionnées explique se rendre dans les communes du PNR-CF pour les vacances depuis plusieurs années ou possède une maison secondaire sur le territoire. L'autre moitié réside à l'année dans des communes du PNR-CF (Rabouillet, Sournia, Lapradelle...) pour la qualité du cadre de vie afin de fuir la vie dans les grandes villes. Ce sont des habitants amateurs de nature et de tranquillité.



Un cadre de vie profitable à l'installation

QUELS SONT LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DU PNR-CF ?

LA FORÊT À L'OUEST, LA GARRIGUE À L'EST

Les paysages emblématiques sont multiples. Tout d'abord, il y a les montagnes et les magnifiques points de vue qu'elles peuvent offrir. Ensuite, il y a les forêts de hêtres et autres espaces de végétation. Deux entités semblent par ailleurs se détacher, partagées entre, d'un côté, la garrigue sèche (au-delà de Tuchan) et, de l'autre, la végétation vivifiante (côté Montfort-sur-Boulzane). Enfin, le patrimoine bâti est également emblématique grâce à ses différents petits villages, les châteaux et autres forteresses.

« Côté Montfort, (soit le tiers ouest du PNR-CF), c'est la forêt, les sapins, les hêtres, alors que du côté de Tuchan c'est les vignes et le paysage méditerranéen. »

(Paroles d'une habitante de Montfort-sur-Boulzane)

QUEL EST VOTRE RAPPORT AUX FORTERESSES DU PNR-CF ?

DES MONUMENTS PAS TOUS ACCESSIBLES

La majorité des habitants interrogés a visité les forteresses les plus importantes du PNR-CF afin de connaître l'histoire de l'endroit où ils vivent mais aussi pour la beauté des différentes constructions. Cependant, certains ont pu visiter seulement ceux qui sont à proximité car il n'y a pas de transports permettant de les desservir, rendant ainsi les endroits inaccessibles.

bassin de récolte 2

• le rêvé

le haut-fenouillèdes,
le fenouillède audois et
le synclinal du fenouillèdes

QU'AIMERIEZ-VOUS CONSERVER, AMÉLIORER OU SUPPRIMER DANS LES PAYSAGES DU PNR-CF ?

ENTRE PRÉSERVATION ET DÉVELOPPEMENT

La conservation des forêts ainsi que la conservation de la faune et de la flore du territoire sont au cœur des préoccupations communes des habitants de cet espace de récolte. L'aspect sauvage doit être conservé au maximum.

Le sujet des éoliennes divise, entre ceux percevant leur nécessité et ceux les décrivant comme parasites dans le paysage notamment sur la Vallée du Synclinal. Certains participants préconisent au mieux l'installation de photovoltaïque sur les bâtiments afin de limiter l'impact sur les paysages.

Certaines personnes interrogées souhaitent également dynamiser les villages en valorisant les commerces locaux, l'artisanat et les animations culturelles. Cela permettrait de lutter contre l'isolement de certains habitants.

Enfin les habitants souhaiteraient bénéficier de réseaux de bus plus accessibles en termes d'horaires et de destinations. Certains aimeraient également voir apparaître plus de pistes cyclables, afin d'être en sécurité pour se balader dans les environs.

« Ici on est au bout du bout, les oubliés pour le bus. »

(Paroles d'un habitant de Montfort-sur-Boulzane)



concertation

bassin de récolte 3

- la mémoire



**le synclinal du fenouillèdes,
les coteaux viticoles de l'agly et du
fenouillèdes, et la plaine d'estagel**

**COMMENT RACONTERIEZ-VOUS LE PNR-CF À UNE PERSONNE
QUI NE LE CONNAIT PAS ?**

UN PAYSAGE AUX MILLE VISAGES

Les Corbières-Fenouillèdes se définissent par un paysage sauvage et préservé. Mais parler d'un seul paysage serait erroné au regard des habitants qui attestent d'une diversité paysagère. En effet, les paysages sont largement variés, entre Pyrénées et Méditerranée, garrigue et forêt, tout en proposant une richesse géologique.

Tous ces aspects participent, selon les participants, à une qualité de vie agréable éloignée des grandes masses urbaines où l'accès à la nature est privilégié. À cela se rajoute une histoire qui a laissé un patrimoine bâti facilement identifié par le public rencontré.

*« C'est au pied des Pyrénées avec des climats très différents,
il y a de la basse montagne, de la garrigue, de la végétation
méditerranéenne. »*

(Paroles d'un habitant de Latour-de-France)

**QU'EST CE QUI A ÉVOLUÉ AU SEIN DU PNR-CF DEPUIS QUE
VOUS LE CONNAISSEZ ?**

UN ASSÈCHEMENT DU PAYSAGE

Les personnes rencontrées constatent une diminution du niveau de l'eau et un développement accru de la sécheresse. Cette évolution joue intrinsèquement sur les cours d'eau mais également sur la végétation qui devient de plus en plus aride.

À cela se rajoute, d'après certains participants, une évolution de la culture viticole. Celle-ci, traditionnellement très présente dans le secteur connaîtrait une régression.

Enfin, une évolution urbaine est également remarquée, avec une densification de certaines communes. Cette modification du paysage urbain est perçue négativement par les participants qui ont fait mention de cette évolution.

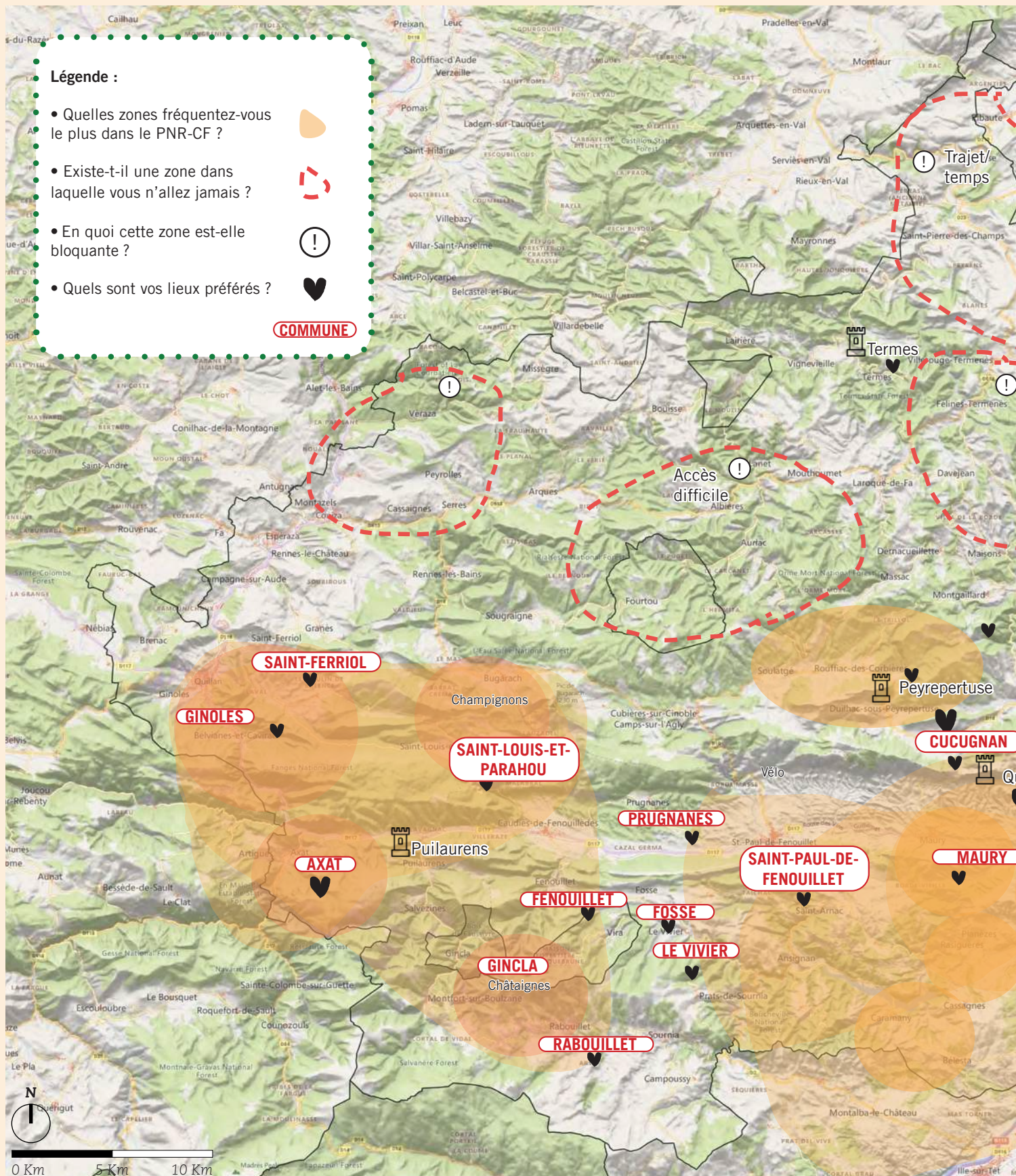


L'assèchement du paysage, une problématique concrète

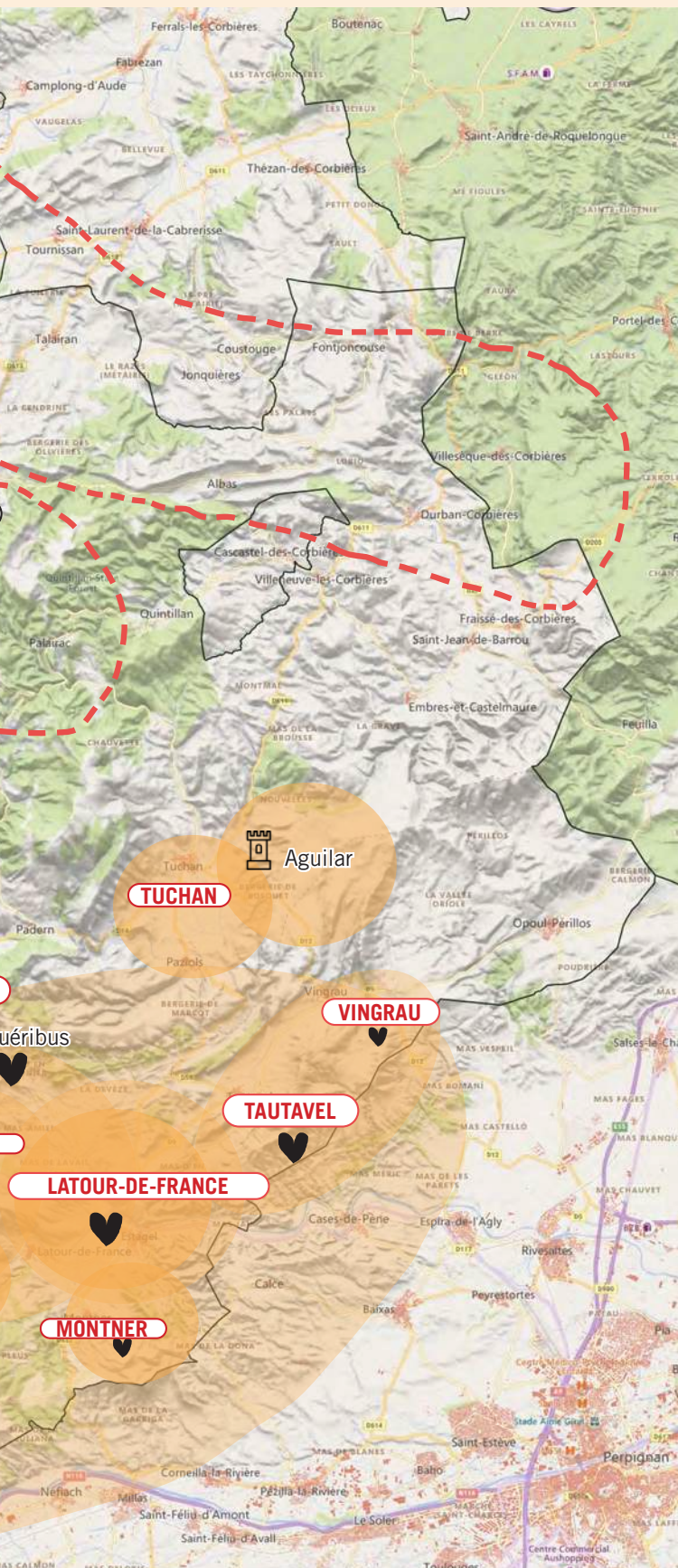
concertation

bassin de récolte 3

• le vécu



le synclinal du fenouillèdes,
les coteaux viticoles de l'agly et du
fenouillèdes, et la plaine d'estagel



QUELLES SONT LES ZONES QUE VOUS FRÉQUENTEZ LE PLUS ET QUELS SONT VOS LIEUX PRÉFÉRÉS AU SEIN DU PNR-CF ?

LA PROXIMITÉ, UN ÉLÉMENT IMPORTANT

Les zones favorites, les plus fréquentées, sont les villes aux alentours de Maury et de Latour-de-France comme Cucugnan, Vingrau et Tautavel mais aussi celles qui se situent au sud-ouest comme Axat, Saint-Ferriol et Ginoules. Les espaces les plus appréciés des habitants allient les petits villages, les espaces naturels ainsi que les châteaux historiques du PNR-CF.

QUELLES SONT LES ZONES QUE VOUS NE FRÉQUENTEZ PAS ET QUELS SONT LES POINTS BLOQUANTS DU PNR-CF ?

UN ÉLOIGNEMENT QUI PEUT ÊTRE BLOQUANT

Les zones non fréquentées du PNR-CF correspondent aux endroits qui sont les plus éloignés et les plus difficiles d'accès. Les points bloquants se situent autour du château de Termes au nord de la région car ces espaces ne sont pas accessibles autrement que par la voiture puisque le réseau de bus est peu développé dans le secteur.

concertation

bassin de récolte 3

• le vécu

VIVEZ-VOUS DANS UNE DES COMMUNES DU PNR-CF ? SI OUI, DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ET POUR QUELLES RAISONS ?

DES HABITANTS ANCRÉS À LEUR COMMUNE

Maury et Latour-de-France sont les territoires d'où proviennent essentiellement les personnes rencontrées. La majorité de ces habitants s'y sont installés depuis de nombreuses années et y résident pour des raisons professionnelles ou pour bénéficier d'une meilleure qualité de vie. La proximité avec la nature et la diversité des paysages environnants (mer, montagne) sont les motivations principales de l'installation de nombreuses personnes dans cette région. D'autres y ont toujours vécu car ils en sont originaires.

QUELS SONT LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DU PNR-CF ?

ENTRE PAYSAGE BÂTI ET PAYSAGE NATUREL

Les paysages emblématiques du PNR-CF se croisent entre éléments historiques et paysages naturels. Les châteaux de Peyrepertuse, Quéribus, Puilaurens, Termes et Aguilar sont les ancrs de ce territoire et font partie du patrimoine culturel et historique du lieu. Les paysages naturels comme les chaînes de montagnes, la garrigue, les vignobles et les forêts constituent le patrimoine naturel du PNR-CF. Ils sont le visage de toute la région.



Des habitants ancrés dans leur commune

« Il y a une valeur, une histoire de ces lieux. Ces châteaux sont des témoins de l'histoire. »

(Paroles d'une habitante de Latour-de-France)

QUEL EST VOTRE RAPPORT AUX FORTERESSES DU PNR-CF ?

UN PATRIMOINE APPRÉCIÉ

La plupart des habitants ont visité les châteaux les plus connus du PNR-CF comme ceux de Peyrepertuse, Quéribus et Puilaurens ou encore les ruines et les chapelles des petits villages qui sont assez proches de chez eux. Les châteaux d'Aguilar et de Termes sont moins visités en raison de leur éloignement. Les forteresses sont importantes car elles font partie du patrimoine et racontent l'histoire du territoire. Ce sont des espaces qui sont peu à peu devenus touristiques et qui sont importants à valoriser. Ainsi, elles sont à la fois des "figures fédératrices" et des "figures émancipatrices" du fait de leur adhésion par le public et leur influence dans le développement des territoires (La Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne - Co-élaboration du plan de gestion).

bassin de récolte 3

• le rêvé

le synclinal du fenouillèdes,
les coteaux viticoles de l'agly et du
fenouillèdes, et la plaine d'estagel

QU'AIMERIEZ-VOUS CONSERVER, AMÉLIORER OU SUPPRIMER DANS LES PAYSAGES DU PNR-CF ?

TROUVER UN ÉQUILIBRE ENTRE DÉVELOPPEMENT VERT ET CONSERVATION DU PAYSAGE

Les personnes interrogées souhaitent conserver la beauté des paysages par une limitation des éoliennes et des lignes électriques, jugées comme parasites dans l'environnement du territoire. La présence humaine doit rester minime avec un souhait également de limiter les nouvelles constructions ainsi que le tourisme dit de masse. Enfin, une volonté est exprimée pour valoriser le patrimoine bâti (cabanes de vignerons, châteaux) et la découverte paysagère (points de vue, parcours de randonnée...).

Le vélo apparaît également comme un volet à développer pour faciliter les connexions entre les communes et inciter à la découverte des territoires avec la mise en place de parcours. Un constat est fait sur une carence en pistes cyclables notamment sur les grands axes.

*« Il faut conserver la beauté des paysages tout en maintenant
les randonnées et les différents sports de nature. »*

(Paroles d'un habitant de Maury)

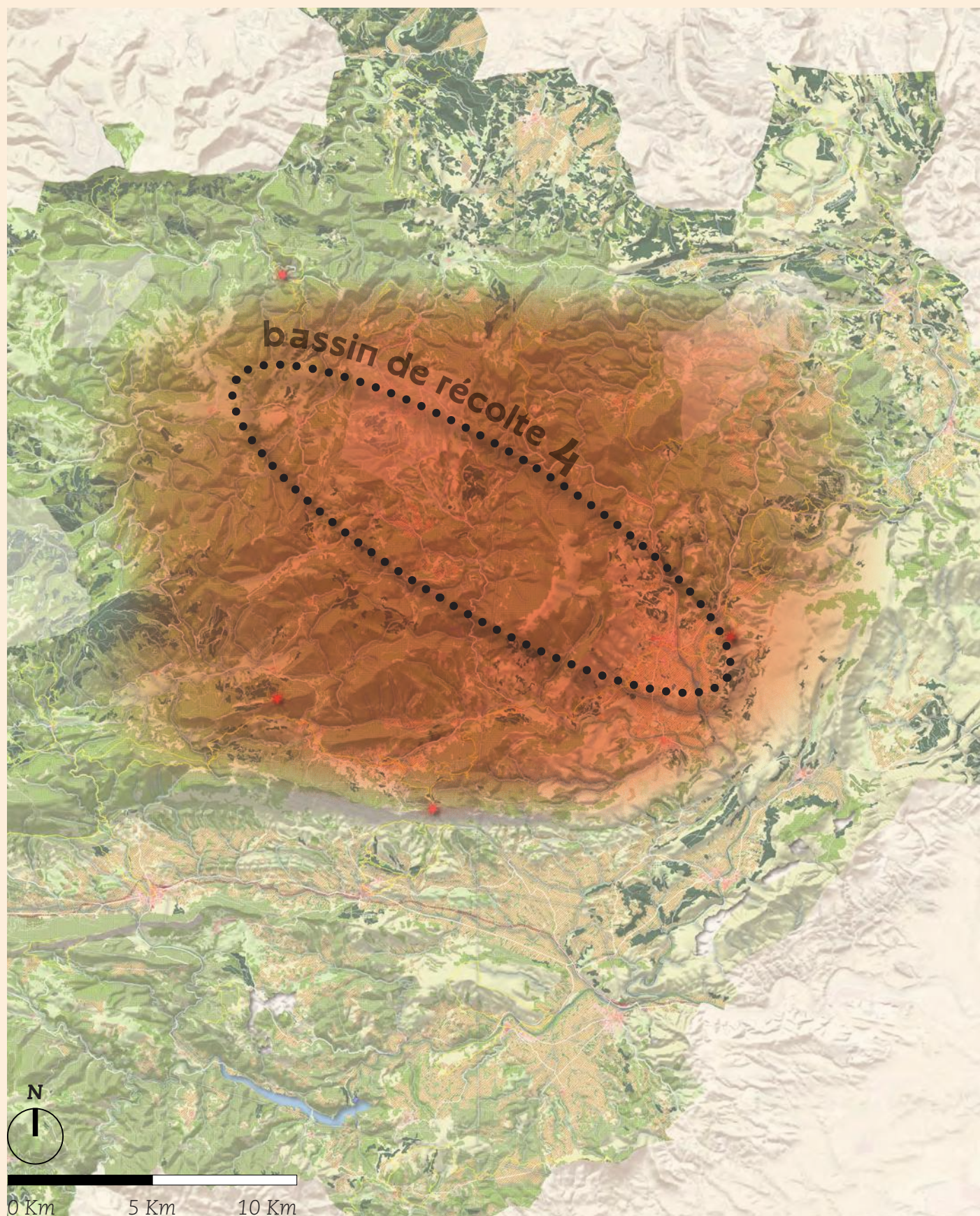


Le vélo comme moyen de connexion

concertation

bassin de récolte 4

- la mémoire



**les hautes corbières
méditerranéennes et
le bassin viticole de tuchan**

**COMMENT RACONTERIEZ-VOUS LE PNR-CF À UNE PERSONNE
QUI NE LE CONNAIT PAS ?**

L'IMMENSITÉ DES PAYSAGES

L'aspect sauvage et préservé des paysages est la première description donnée par les personnes rencontrées. Cette préservation est permise par une concentration des zones habitées, laissant ainsi la nature en toute liberté. De plus, pour les répondants, les différents points de vue permettent de profiter de la grandeur du paysage et de ses variétés (garrigue, moyenne montagne, forêts...).

*« C'est sauvage, très changeant, de la garrigue et de la forêt,
c'est très tranquille également. »*

(Paroles d'un habitant de Laroque-de-Fa)

**QU'EST CE QUI A ÉVOLUÉ AU SEIN DU PNR-CF DEPUIS QUE
VOUS LE CONNAISSEZ ?**

L'AGRICULTURE COMME ÉVOLUTION

Les répondants ont souligné une évolution du paysage avec une diminution de la culture de la vigne favorisant la création de friches et le développement des forêts participant à l'enfermement du paysage. À cette évolution se rajoute la problématique de la sécheresse modifiant les zones où se trouvent les cours d'eau. Enfin, certains répondants soulignent une augmentation des éoliennes dans le paysage des Corbières.

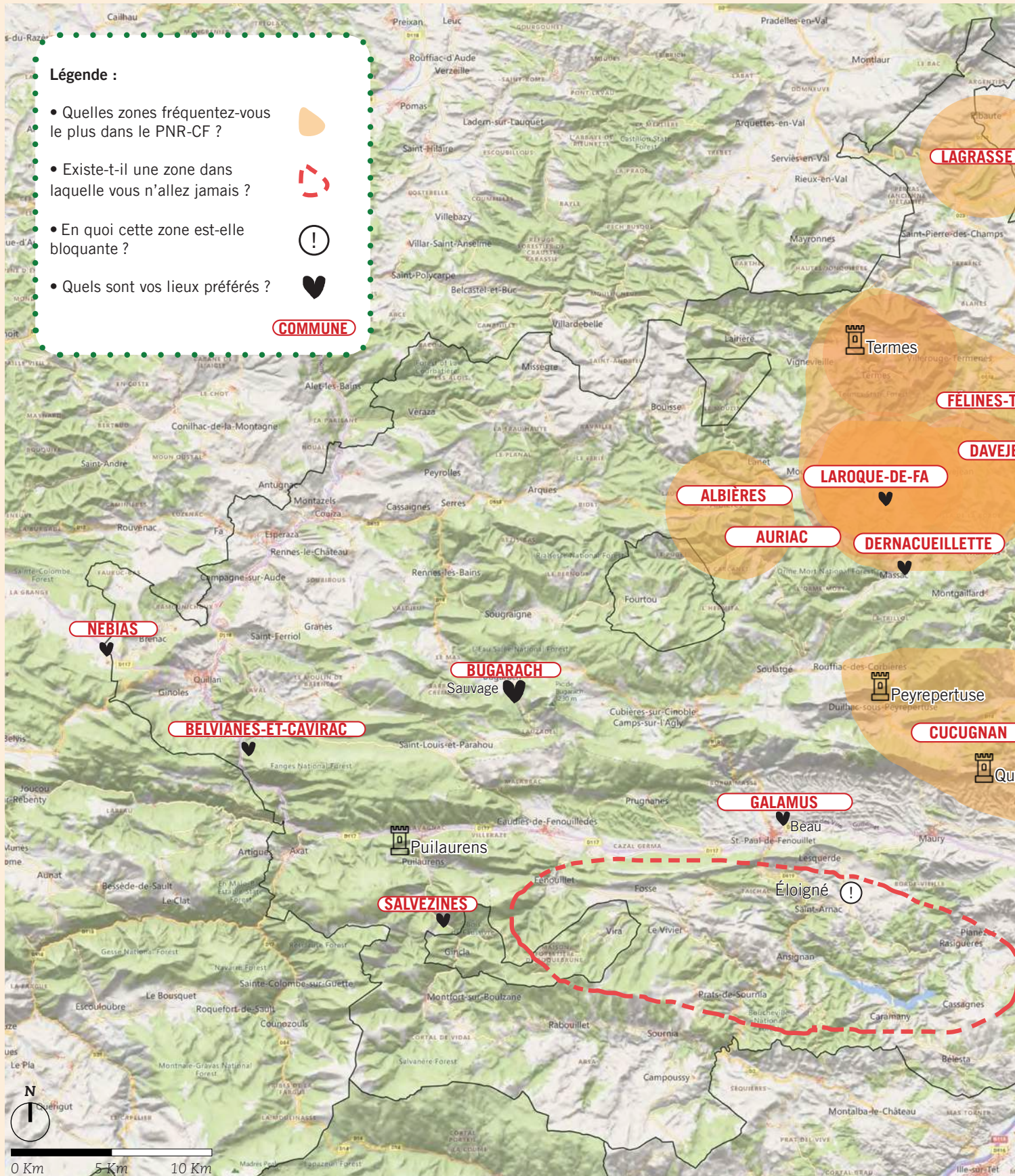


Un enfermement du paysage par les forêts

concertation

bassin de récolte 4

- le vécu



les hautes corbières méditerranéennes et le bassin viticole de tuchan

QUELLES SONT LES ZONES QUE VOUS FRÉQUENTEZ LE PLUS ET QUELS SONT VOS LIEUX PRÉFÉRÉS AU SEIN DU PNR-CF ?

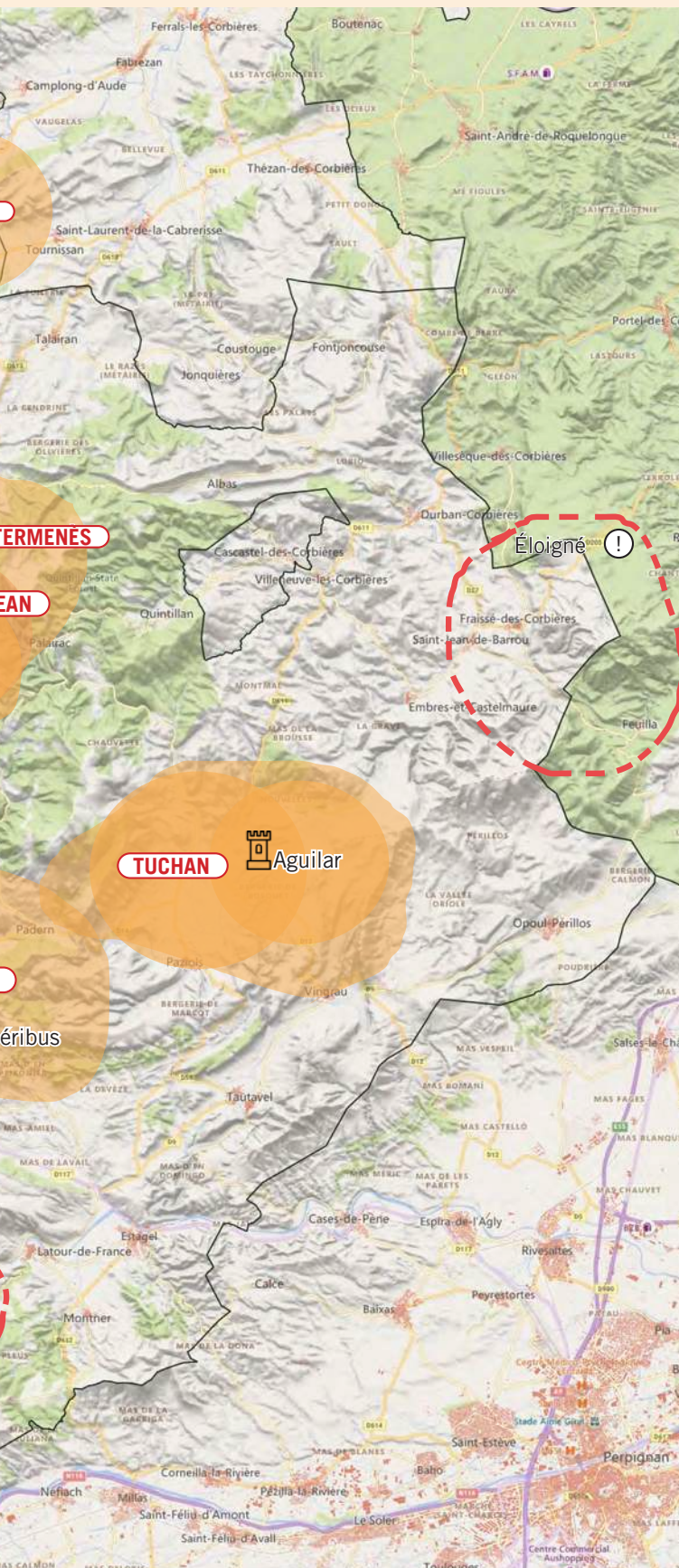
ENTRE VIE QUOTIDIENNE ET ESCAPADE

Les zones de fréquentation se situent autour des communes d'habitation (Laroque-de-Fa, Félines-Termenès, Cucugnan, Tuchan) marquant la proximité entre les différentes communes. À l'intérieur même de ces communes, la proximité est elle aussi gagnante puisque les habitants se déplacent essentiellement à pied. Les lieux préférés profitent quant à eux de leur qualité puisque la distance n'est pas un frein à leur identification. En effet sont comptés parmi les lieux favoris le Pech du Bugarach ou les Gorges de Galamus, pour leur côté sauvage et esthétique et les zones de baignades en saison estivale; ainsi que les villages de Belvianes-et-Cavirac et de Nébias.

QUELLES SONT LES ZONES QUE VOUS NE FRÉQUENTEZ PAS ET QUELS SONT LES POINTS BLOQUANTS DU PNR-CF ?

L'ÉLOIGNEMENT COMME LIMITE AU TERRITOIRE

Des zones peu appréciées et peu fréquentées se dessinent du fait de leur éloignement avec les communes d'habitation. Les distances au sein du PNR-CF sont importantes, rendant difficile la fréquentation d'autres communes pour la vie quotidienne.



concertation

bassin de récolte 4

• le vécu

VIVEZ-VOUS DANS UNE DES COMMUNES DU PNR-CF ? SI OUI, DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ET POUR QUELLES RAISONS ?

UN CADRE DE VIE ATTRACTIF

Les personnes rencontrées dans ce bassin de récolte sont installées dans le territoire depuis de nombreuses années puisqu'en moyenne elles y vivent depuis 32 ans. Elles oscillent autour des communes de Laroque-de-Fa, Tuchan, Quintillan, et Félines-Termenès.

Leur installation est justifiée par le cadre de vie ainsi que l'accessibilité des prix de l'immobilier, moins chers que dans d'autres régions. Ce dernier élément fait écho au diagnostic paysager et patrimonial puisque le document évoque *"la recherche d'un foncier disponible et accessible"* comme critères d'emménagement dans le territoire (La Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne - Co-élaboration du plan de gestion).

QUEL EST VOTRE RAPPORT AUX FORTERESSES DU PNR-CF ?

DES HABITANTS SENSIBLES À L'HISTOIRE LOCALE

L'ensemble des répondants a visité les châteaux. Ils les considèrent comme partie prenante de l'histoire et du paysage du PNR-CF en participant à la renommée touristique des lieux. Néanmoins certains regrettent que le Château de Termes soit peu visible depuis la route contrairement à d'autres comme celui de Quéribus, jugé par ailleurs comme le plus beau.

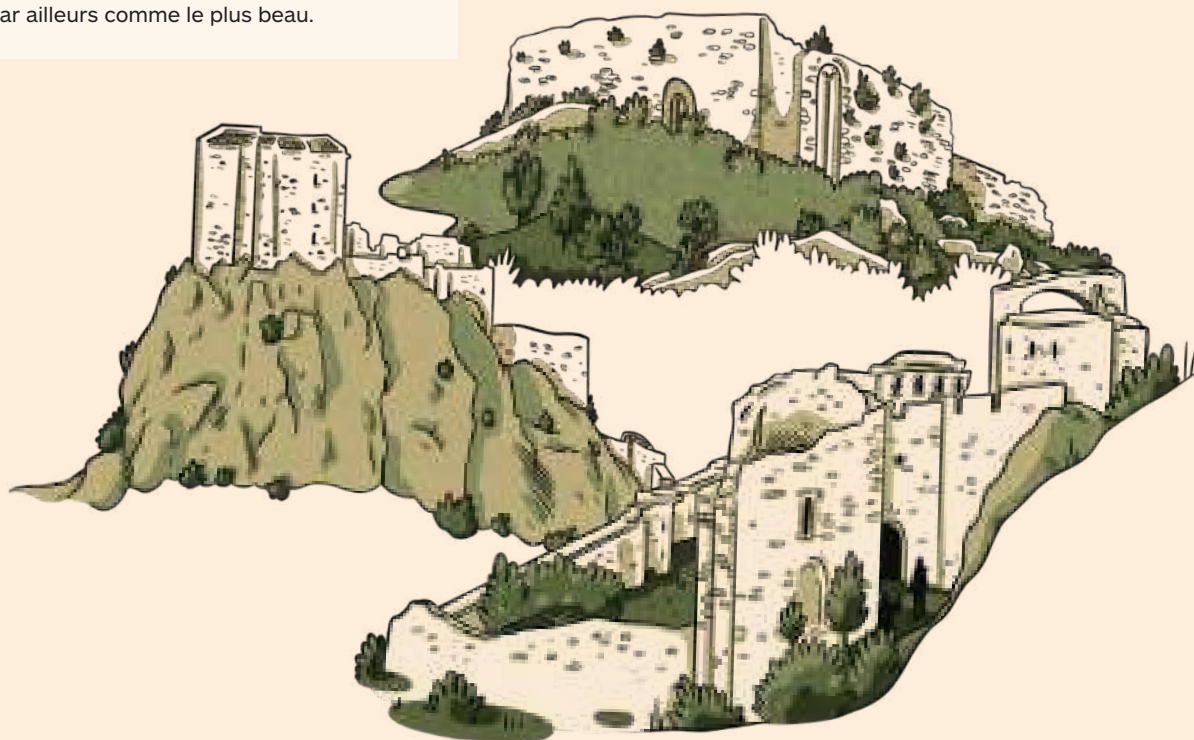
QUELS SONT LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DU PNR-CF ?

LA DIVERSITÉ, UNE CARACTÉRISTIQUE EMBLÉMATIQUE

C'est la diversité des paysages qui est emblématique. Passant de la garrigue, au minéral, à la forêt et à la végétation, les paysages s'inscrivent dans une complémentarité caractéristique appréciée par les habitants. Les châteaux sont également cités, leur inscription dans l'histoire du territoire leur permet d'être considérés et appréciés.

« C'est le mélange de la roche, du minéral à la végétation. »

(Paroles d'une habitante de Féline-Termenès)



Des forteresses porteuses d'histoire

bassin de récolte 4

• le rêvé

les hautes corbières
méditerranéennes et
le bassin viticole de tuchan

**QU'AIMERIEZ-VOUS CONSERVER, AMÉLIORER OU SUPPRIMER
DANS LES PAYSAGES DU PNR-CF ?**

UNE MISE EN AVANT DE LA CULTURE LOCALE

La volonté de préserver le patrimoine bâti tout en cherchant à le valoriser. L'importance est également donnée au patrimoine immatériel avec la mise en avant des marchés locaux, des pratiques traditionnelles (fabrication du charbon de bois, bergeries...) et le développement de la culture pastorale.

Les répondants sont désireux de maintenir les paysages en état en favorisant l'éco-tourisme à travers le vélo qui peut être un levier d'opportunité touristique si les infrastructures étaient appropriées.

**« Favoriser l'élevage, l'agriculture avec notamment
l'agriculture biologique. »**

(Paroles d'une habitante de Féline-Termenès)



concertation

bassin de récolte 5

• la mémoire



les plateaux et plaines de villerouge-
termenès à fontjoncouse et la vallée de
l'orbieu autour de lagrasse

COMMENT RACONTERIEZ-VOUS LE PNR-CF À UNE PERSONNE QUI NE LE CONNAIT PAS ?

UN PAYSAGE RICHE ET PRÉSERVÉ

Les paysages qui composent le PNR-CF sont caractérisés par leur variété et leur aspect sauvage par les habitants. Entre montagne, mer et forêt, les points de vue sont multiples et les paysages sont uniques. Sa biodiversité est riche et constitue un des intérêts majeurs pour les habitants. Le PNR-CF, se raconte également à travers ses monuments et l'histoire qui les caractérise. Son patrimoine historique et culturel enrichit la beauté des paysages et représente le visage des communes.

*« Il y a une grande diversité de paysages sauvages et
préservés. »*

(Paroles d'un habitant de Lagrasse)

QU'EST CE QUI A ÉVOLUÉ AU SEIN DU PNR-CF DEPUIS QUE VOUS LE CONNAISSEZ ?

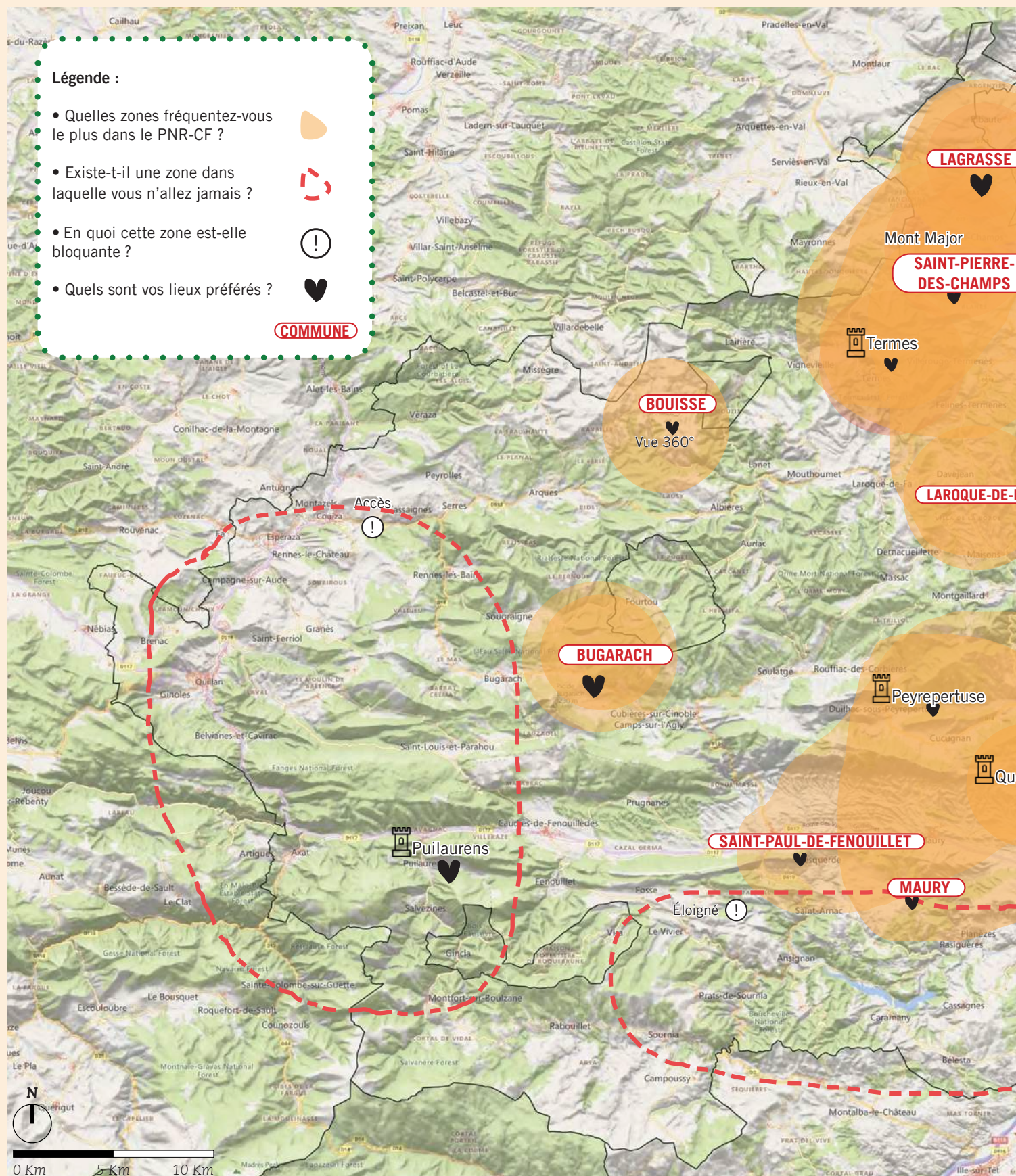
DES BOULEVERSEMENTS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX

Les habitants ont remarqué une évolution du PNR-CF en lien avec le développement du tourisme à travers les forteresses historiques du territoire amenant de nouveaux touristes. Les paysages ont aussi subi un bouleversement au cours des années par l'assèchement de la végétation du PNR-CF et des cours d'eau. La culture viticole connaît une régression et, de ce fait, les espaces destinés aux vignes. Par ailleurs, les habitants ont relevé une augmentation de la pose de panneaux solaires. Leur présence a un impact visuel négatif sur les bâtis et les paysages malgré leurs avantages environnementaux.

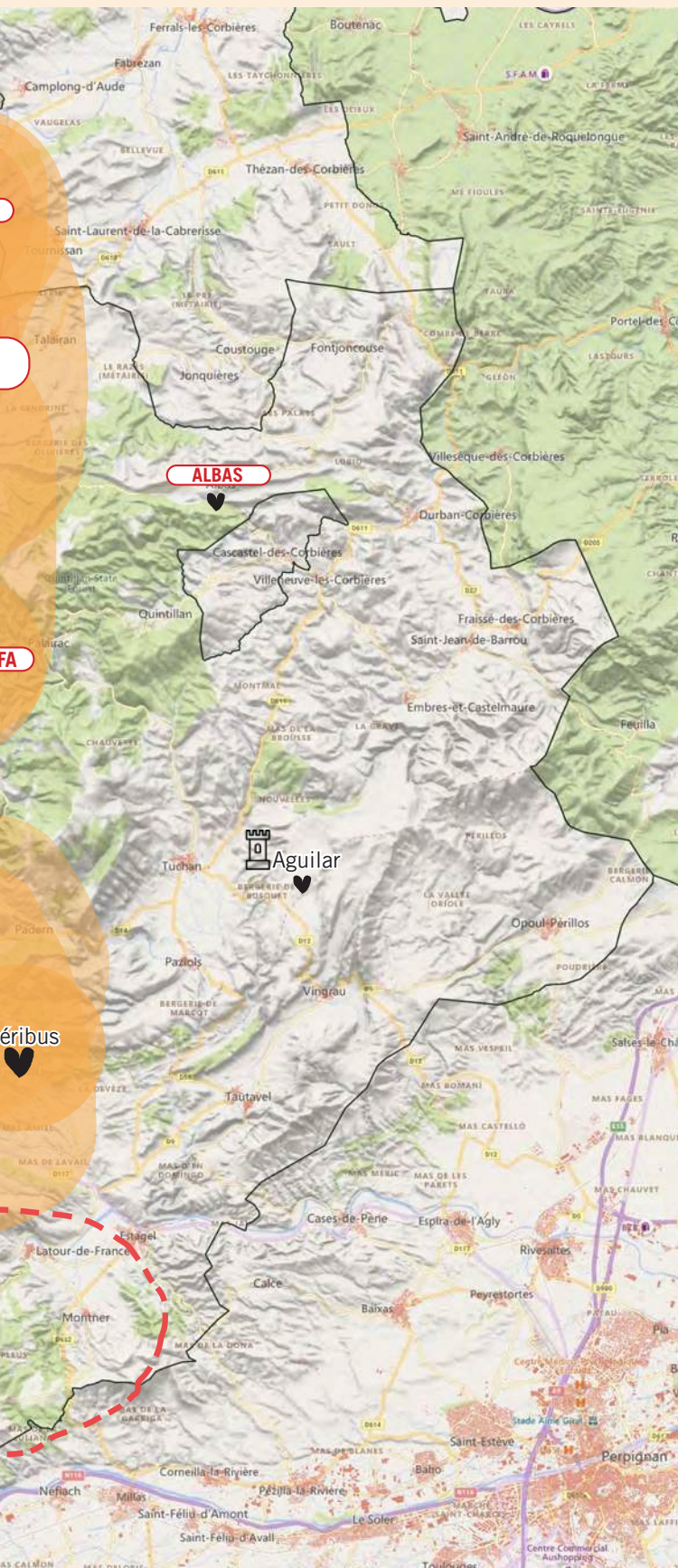
concertation

bassin de récolte 5

• le vécu



les plateaux et plaines de villerouge-
termenès à fontjoncouse et la vallée de
l'orbieu autour de lagrasse



**QUELLES SONT LES ZONES QUE VOUS FRÉQUENTEZ LE PLUS
ET QUELS SONT VOS LIEUX PRÉFÉRÉS AU SEIN DU PNR-CF ?**

ENTRE ESPACE NATUREL, ESPACE HISTORIQUE ET ESPACE URBAIN

Lagrasse et Saint-Pierre-des-Champs se situent au nord du PNR-CF et font partie d'une des zones les plus fréquentées du bassin avec la zone des châteaux de Peyrepertuse et Quéribus. Elles sont les lieux favoris des habitants car elles alternent entre espaces naturels, sites historiques et villes. Aussi, pour profiter de cet environnement, de nombreux participants rencontrés utilisent le vélo afin d'admirer plus en profondeur les paysages.

**QUELLES SONT LES ZONES QUE VOUS NE FRÉQUENTEZ PAS
ET QUELS SONT LES POINTS BLOQUANTS DU PNR-CF ?**

DES ESPACES AUX ACCÈS DIFFICILES

L'éloignement est la raison principale pour laquelle les territoires au sud-ouest du PNR-CF sont moins fréquentés malgré le fait qu'il y ait des endroits favorisés comme par exemple le château de Puilaurens. L'accessibilité à cette zone du territoire se révèle difficile et donc bloquante pour la découverte de l'ensemble du territoire.



La distance au sein du territoire

concertation

bassin de récolte 5

• le vécu

VIVEZ-VOUS DANS UNE DES COMMUNES DU PNR-CF ? SI OUI, DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ET POUR QUELLES RAISONS ?

UN ACCÈS À LA NATURE PRIVILÉGIÉ

Une partie des habitants réside dans la commune de Lagrasse pour le cadre de vie idéal permettant une proximité avec la nature. D'autres préfèrent la ville de Saint-Pierre-des-Champs car elle offre une plus grande tranquillité qu'à Lagrasse du fait d'une densité de population moins importante. Celle-ci procure aussi un mode de vie où la nature occupe une grande place.

QUELS SONT LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DU PNR-CF ?

ENTRE PAYSAGES NATURELS ET HISTORIQUES

Les paysages emblématiques pour les habitants du PNR-CF sont d'abord liés à la morphologie du territoire. Celle-ci est caractérisée par des massifs rocheux, des bords de rivières, de la garrigue et des forêts. À ces paysages naturels s'ajoutent les paysages historiques qui définissent l'histoire du territoire. Cette histoire est marquée par les différents châteaux et forteresses du PNR-CF comme Peyrepertuse, Quéribus, Termes et Aguilar.

« Sauvage : on peut faire la route sans voir personne, il y a peu d'impact de l'Homme à part l'éolien. »

(Paroles d'un habitant de Lagrasse)

QUEL EST VOTRE RAPPORT AUX FORTERESSES DU PNR-CF ?

VISITER LES FORTERESSES : UN INDISPENSABLE POUR COMPRENDRE LES PAYSAGES

La plupart des usagers interrogés a visité toutes les forteresses qui sont présentes au sein du PNR-CF car elles façonnent l'identité du territoire où ils vivent. Pour comprendre le paysage, il est essentiel de s'intéresser à son histoire. Malgré tout, l'aspect touristique est devenu prépondérant au fil des années et attire beaucoup de monde, faisant des forteresses des "figures étouffantes", ce qui déplaît aux habitants (La Cité de Carcassonne et ses châteaux sentinelles de montagne - Co-élaboration du plan de gestion).



Un rapport direct à la nature

bassin de récolte 5

• le rêvé

les plateaux et plaines de villerouge-
termenès à fontjoncouse et la vallée de
l'orbieu autour de lagrasse

QU'AIMERIEZ-VOUS CONSERVER, AMÉLIORER OU SUPPRIMER DANS LES PAYSAGES DU PNR-CF ?

ENTRE CONSERVATION DU PAYSAGE ET RÉAPPROPRIATION DU TERRITOIRE

Les usagers interrogés aimeraient conserver, dans un premier temps, la nature du PNR-CF qui est prédominante ainsi que sa biodiversité. Conserver l'aspect sauvage du territoire est aussi important en limitant la construction afin de ne plus abattre les arbres et en limitant les éoliennes sur les paysages emblématiques. Une meilleure gestion du tourisme de masse permettrait de fixer une limite à ne pas franchir pour conserver la tranquillité du territoire.

Enfin certains participants souhaitent avoir accès à des solutions alternatives à la voiture, tels que les bus et le vélo. Il a été également mentionné l'auto-partage en citant comme exemple la commune de Villerouge-Termenès. La mairie a acquis deux voitures qui sont à la disposition des habitants.

« Il faut conserver le côté sauvage / existant pour ne pas perdre l'authenticité et garder le caractère du PNR-CF. Il faut limiter le tourisme de masse afin de protéger la nature. »

(Paroles d'un habitant de Saint-Pierre-des-Champs)

concertation

synthèse de la concertation les paysages emblématiques





LES PAYSAGES EMBLÉMATIQUES DU PNR-CF SELON LES HABITANTS

Il a été demandé aux personnes interrogées de nous partager des images représentant, pour eux, les paysages emblématiques du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes. Ces quelques exemples permettent ainsi d'illustrer les récits récoltés lors de l'immersion.

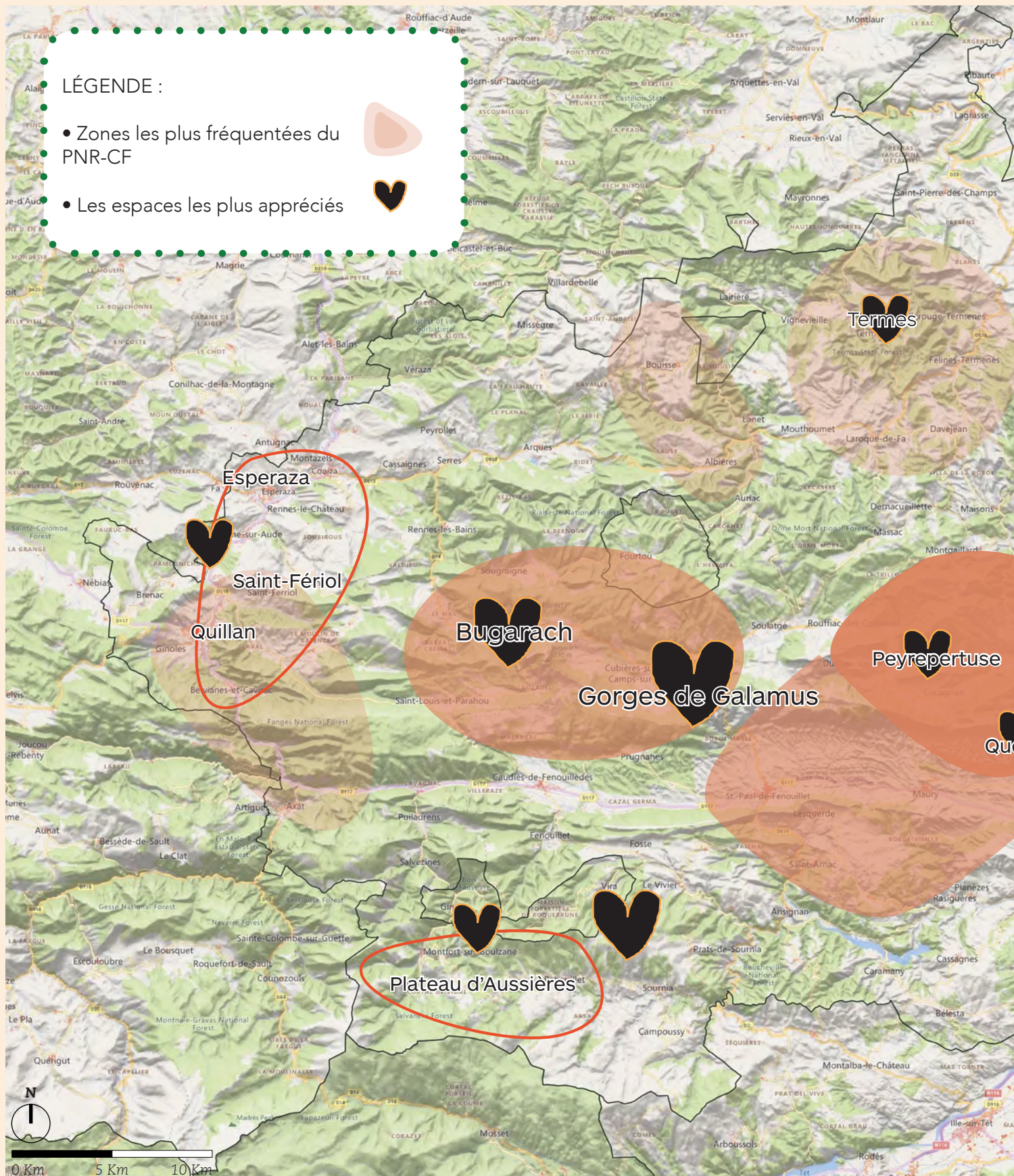
1. Plan d'eau de Rabouillet
2. Rabouillet
3. Rabouillet et Canigou
4. Forêt de Rabouillet
5. Plateau d'Aussières

6. Col d'Espinas
7. Montjoi
8. Forteresse de Termes
9. Hautes-Corbières
10. Vignevieille



concertation

synthèse de la concertation les espaces fréquentés





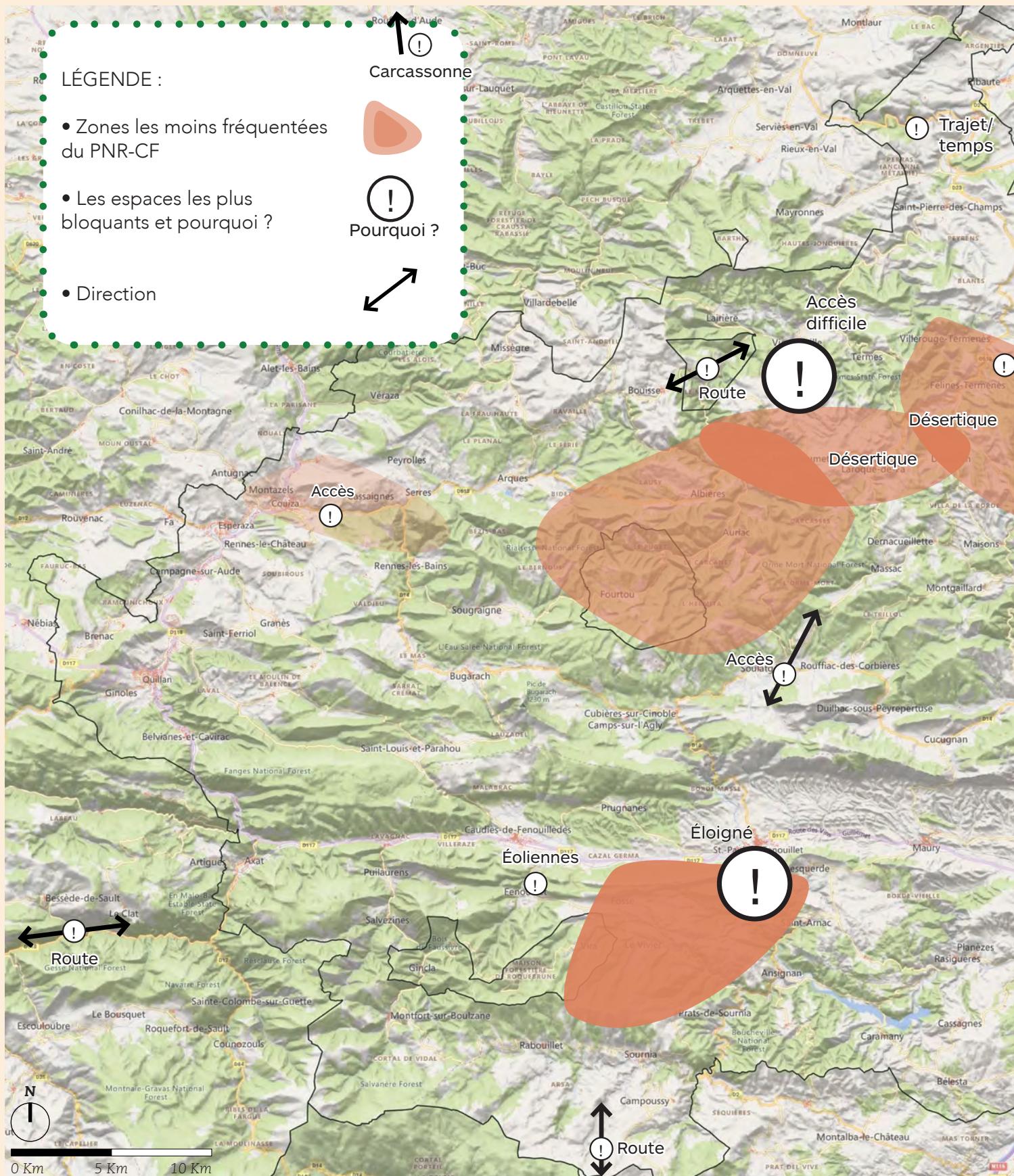
LES ESPACES ET LIEUX FÉDÉRATEURS DU PARC NATUREL RÉGIONAL DES CORBIÈRES - FENOUILLEDÈS

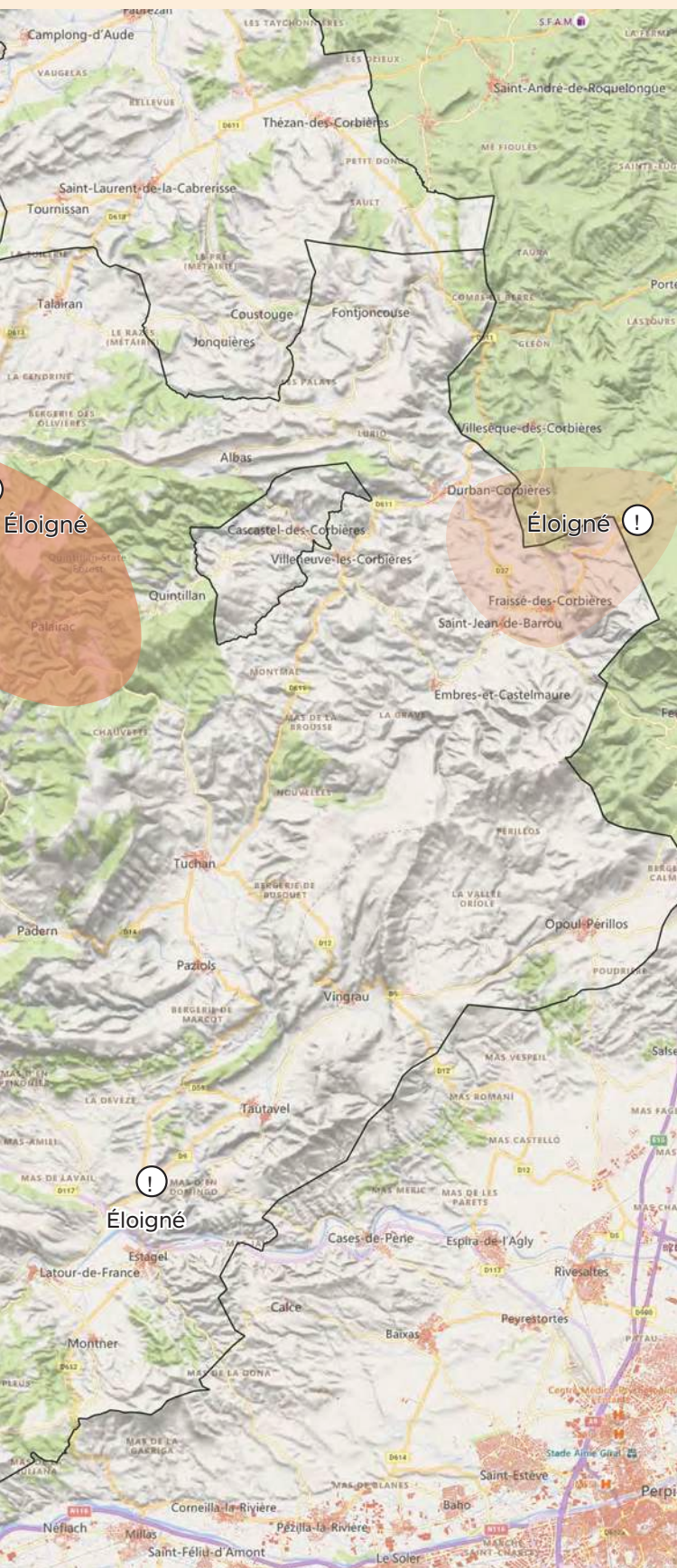
À l'échelle de l'ensemble du PNR-CF, les zones de fréquentation laissent apparaître des espaces qui se fédèrent, notamment, autour de lieux patrimoniaux emblématiques représentant des pôles touristiques. Ainsi, les zones les plus fréquentées du PNR-CF se dessinent autour de trois des forteresses (Peyreperthusse, Quéribus et Termes) et également en écho aux espaces naturels majeurs cités par les personnes interrogées (Bugarach et les Gorges de Galamus).

Ces aspects confirment la connaissance et la relation intime que les habitants et usagers du PNR-CF entretiennent avec leur territoire. En effet, au-delà de leur espace vécu du quotidien, les habitants présentent un intérêt important pour les lieux qui font l'identité du PNR-CF et qui sont intimement tournés vers les attraits touristiques de ce territoire.

concertation

synthèse de la concertation les espaces isolés





DES ESPACES MOINS APPROPRIÉS PAR LES HABITANTS

À l'échelle du PNR-CF, seuls quelques espaces restent méconnus des personnes interrogées. Des points en périphérie du PNR-CF sont moins fréquentés de par leur éloignement et, par conséquent, leur accès est moins évident.

Par ailleurs une zone centrale est également moins appropriée par les habitants, qui le justifient par son éloignement et son accès difficile mais aussi par le fait qu'il y ait moins d'usages et d'intérêts dans ce périmètre. Les participants ont d'ailleurs souvent utilisé le terme « désertique » pour qualifier cette zone.

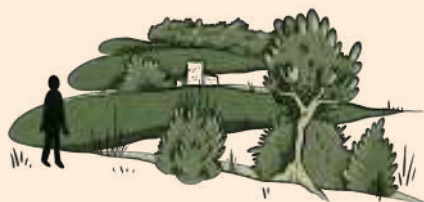
Ces quelques points au sein du territoire confirment le caractère sauvage régulièrement soulevé par les personnes rencontrées et qui est symbolisé par une nature riche rendant parfois inaccessibles certaines zones de ce territoire.

De plus, mis à part la départementale qui traverse d'est en ouest le PNR-CF, les routes deviennent aussi un frein au parcours des habitants et réduisent, de ce fait, leur zone de déplacement.

Ainsi, une zone de déplacement principale se dessine autour de leur lieu d'habitation et une secondaire, plus importante, englobe les espaces et lieux d'intérêt patrimoniaux (forteresses, gorges, lieux de baignade...). Le croisement de ces deux aspects peut ainsi laisser apparaître des espaces moins appropriés au sein du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes.

concertation

synthèse de la concertation un paysage multiple



UNE LECTURE TRANSVERSALE DU PAYSAGE

L'ensemble des bassins de récolte reconnaît que le PNR-CF recouvre des paysages diversifiés et riches en biodiversité et en géologie. Cette diversité peut se lire d'ouest en est avec deux grands ensembles qui semblent se dessiner. Ainsi, les bassins de récolte 1 et 2 sont caractérisés par des reliefs montagneux, avec une végétation fertile dominée par les forêts. À contrario des bassins de récolte 3, 4 et 5 où les paysages sont perçus comme plus secs, arides, et caractérisés par la garrigue tournée vers la mer. La grandeur de ce territoire, les reliefs et les mobilités difficiles (absence de transports en commun, routes de montagne...) vont orienter le territoire vécu par les habitants et, par conséquent, leur rapport aux paysages du PNR-CF. Cet aspect est notamment visible par une fréquentation des forteresses déséquilibrée sur l'ensemble du territoire. En effet, de par l'éloignement, les habitants du bassin de récolte 1 ont une relation moins étroite avec les forteresses d'Aguilar et de Termes, à l'inverse des habitants du bassin de récolte 4.

UN ANCRAGE AU TERRITOIRE FORT

Grâce aux différentes rencontres permises par la concertation, il a été révélé la relation étroite qu'entretiennent les habitants avec leur territoire. Cet attachement au PNR-CF est le plus souvent justifié par le cadre de vie, les paysages et l'ambiance qui y règne. Celui-ci est démontré par la durée d'habitation sur le territoire de certains habitants, une sédentarisation suite à des vacances répétées ou un retour aux terres d'origine. Ces différents critères sont développés dans le diagnostic paysager du plan de gestion de La Cité de Carcassonne et de ses châteaux sentinelles de montagne. Le rapport se révèle être à la fois concret et sentimental, et montre que le PNR-CF n'est pas seulement défini par ses paysages et sa biodiversité mais également par l'affection que lui porte sa population.

UN BESOIN DE PROTECTION ET D'OUVERTURE

Au regard d'une lecture transversale du paysage, les personnes rencontrées ont mis en avant plusieurs interrogations. En premier lieu, la sécheresse apparaît comme une problématique intrinsèque au territoire. En effet, l'amenuisement des cours d'eau ainsi que la prolifération des incendies modifient les paysages et font courir un risque pour la faune et la flore du territoire. Pour les personnes qui ont relevé la problématique, il est important d'agir et de penser à une gestion raisonnée de l'eau.

La deuxième interrogation mise en avant se lit à travers le constat de la diminution des cultures (vigneronne, maraîchage, pâturage) entraînant la création de nouvelles forêts. Cet essor a pour conséquence un renfermement des perspectives paysagères. Ainsi, pour certaines personnes interrogées, il est important de

rester vigilant sur une trop forte fermeture du paysage. Enfin, le sujet des énergies renouvelables a été abordé dans les échanges. Du fait d'une implantation accrue des éoliennes dans le périmètre du PNR-CF, les participants sont en recherche d'un équilibre entre paysage et énergie verte. Certaines personnes rencontrées préconisent ainsi l'installation du photovoltaïque sur toitures, au détriment de l'éolien, pour limiter l'impact visuel sur les paysages.

UNE VOLONTÉ DE LIMITER LE TOURISME DE MASSE POUR UN MEILLEUR RESPECT

Les participants ont évoqué le tourisme comme un levier d'action bénéfique ou au contraire comme un élément préjudiciable pour le territoire. En effet, le tourisme de masse est regretté par le public notamment sur certains secteurs de baignade. La crainte d'une trop forte attractivité fait écho à la nécessité de maintenir l'environnement sauvage et préservé. Au regard de cette alerte, certains participants ont le souhait de voir se développer le tourisme vert. Plus adaptée et respectueuse du territoire, cette forme de tourisme permettrait de mettre en avant la pratique de la randonnée ou celle du vélo. Le tourisme doux devra alors répondre aux problématiques de surfréquentations et de cohabitation entre les habitants et les visiteurs éphémères.

UN TERRITOIRE CRITIQUE POUR DE NOUVELLES MOBILITÉS

La morphologie du territoire, les distances, les reliefs, et la faible densité, font de la voiture le moyen de transport le plus utilisé pour se déplacer dans le territoire. La flexibilité de la voiture permet ainsi d'autonomiser les habitants des territoires les plus excentrés. Néanmoins, la mobilité se jouant à deux échelles (proximité et éloignement), les déplacements au sein des villages se réalisent plus volontiers à pied ou à vélo. Pour autant, les participants sont curieux de voir se développer des moyens alternatifs. Ils ont tout d'abord abordé la question des transports en commun, le bus en priorité, pour mieux desservir certaines zones et adapter les horaires en conséquence. Le public a également mis en avant le vélo. Malgré déjà des pratiques actuelles, les déplacements cyclables restent minimes en raison d'un déficit de pistes cyclables, et par endroits, à des reliefs très marqués. Afin d'y remédier, d'autres moyens ont été cités comme l'auto-partage ou bien encore le TAD.

01. 2

perception des motifs de paysage, un lexique illustré

INTRODUCTION



un lexique des paysages au service de la compréhension du territoire



LE LEXIQUE DES PAYSAGES

Afin de fournir les clés de lecture de l'outil de planification paysagère, un lexique paysager a été établi dans ce chapitre. Non exhaustif, ce répertoire paysager met en exergue les motifs de paysage* prédominants du territoire du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes (PNR-CF).

Entre toponymes vernaculaires et termes techniques, ce lexique a pour but de proposer une base commune quant à l'appellation et la définition des structures paysagères qui composent le territoire.

Ce lexique est décomposé en thématiques permettant de regrouper les termes par catégorie :

- Relief
- Édifices rocheux
- Mobilités
- Eaux
- Gestion des eaux
- Urbanisation
- Patrimoine vernaculaire
- Couvert boisé et paysage de nature
- Agriculture
- Énergie et exploitation

Les dénominations établies dans chacune de ces thématiques ont été listées et sélectionnées à la suite d'échanges avec des personnes ressources (archéologues, géologues, historiens...), et le PNR-CF.

Elles sont également le résultat d'un arpentage de terrain mené sur plusieurs jours au cœur du territoire du PNR-CF.

ARPENTAGE DE TERRAIN

Afin de lister l'ensemble des motifs développés ci-après, un travail de terrain a été réalisé pour relever les éléments du paysage pouvant renseigner sur des usages anciens ou contemporains, des caractéristiques topographiques ou géologiques structurantes ou spécifiques à un lieu.

L'arpentage a permis d'aller à la rencontre des paysages de chaque unité de paysage définie dans les Atlas paysagers de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, afin de récolter la diversité des motifs du territoire du PNR-CF.

L'objectif de ce lexique est de permettre aux non-initiés d'être autonomes dans l'analyse des paysages qui les entourent, en s'appuyant sur les clés de lecture et de compréhension qui y sont présentées.

L'objectif englobe également des aspects plus larges tels que l'information, la communication et la sensibilisation aux différents motifs paysagers qui caractérisent le territoire du PNR-CF.

Ce lexique se veut à la portée de tous et toutes, pour que chacun puisse comprendre et parler de ses paysages.

ON A DIT ILLUSTRÉ!

Un dessin vaut mille mots. C'est pourquoi la base de ce lexique se compose de dessins ayant pour but d'immerger le lecteur dans les lieux et motifs significatifs et observables sur le territoire du PNR-CF.

*Motif de paysage

Un motif de paysage est un élément ou un ensemble distinctif d'éléments présents dans un paysage.

Ces motifs peuvent être des caractéristiques naturelles, culturelles ou humaines qui se répètent ou se manifestent de manière identifiable dans un environnement donné.

L'identification des motifs d'un paysage permet de le caractériser, de le nommer afin de mieux l'appréhender.

le relief



1

1 LES GORGES Une gorge ou **CANYON** est un passage encaissé entre deux reliefs.

À la Pierre-Lys les gorges creusées par l'Aude sont très étroites et peuvent même être qualifiées de **DÉFILÉ**, terme géographique qui définit un passage très étroit que l'on ne peut traverser qu'en file.

Illustration : Gorges de la Pierre-Lys

2 ROC CORNUT

Le Roc Cornut, ou "cornu", mot catalan qui désigne quelque chose de tordu ou courbé, est une curiosité géologique. Il est aussi appelé "Chaos granitique ou calcaire" (le Roc Cornut étant calcaire).

Il s'agit d'un amas de pierres calcaires que la nature a disposé d'une façon un peu originale, en équilibre les unes sur les autres. Les pierres superposées dénotent par leur forme arrondie liée à une érosion par le vent, l'eau ou la glace. Le Roc Cornut mesure entre 4 à 5 mètres de haut, ce qui n'est pas très spectaculaire en soi, mais sa situation localisée sur le plateau de Campoussy dans une **GARRIGUE** à la végétation rase rend l'édifice repérable dans le paysage, ce qui en fait un point de repère depuis toujours.

Illustration : Roc Cornut (Campoussy)



2

3 LE SYNCLINAL

Un synclinal se caractérise par un pli concave lié à la rencontre de deux plaques tectoniques. Ici, le synclinal du Fenouillèdes est issu de la rencontre des plaques ibérique et européenne, dont la mise en place s'est principalement faite il y a 40 Ma.

Les roches présentes, composées par la superposition de couches géologiques, ont alors été plissées par compression, formant deux crêtes calcaires, laissant apparaître la couche inférieure du synclinal, plus âgée.

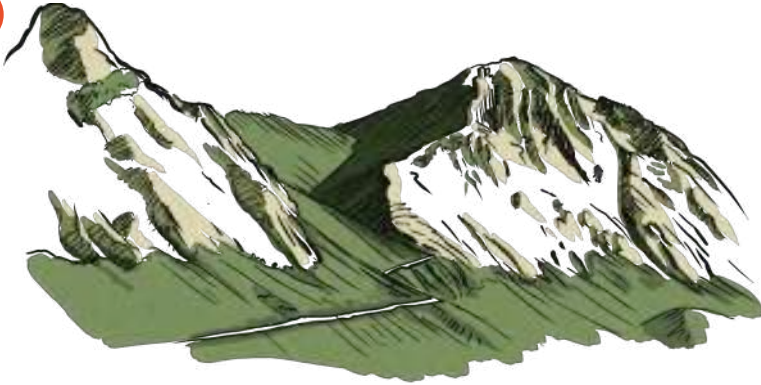
La partie centrale du synclinal, pouvant être apparentée à une **VALLÉE**, est la résultante de l'érosion des couches supérieures (plus jeunes) et d'un dépôt d'alluvions.

Illustration : Synclinal du Fenouillèdes



3

4



4 LE COL OU GRAU

Le grau est un col de montagne. Le terme catalan «grau», au pluriel «graus», issu du latin «gradus», désigne dans la région un passage en «escalier» le long d'une pente abrupte. Les graus de Maury indiquent donc une succession d'« escaliers » en provenance de Maury menant jusqu'au col.

Illustration : Grau de Maury

5 SERRE OU SERRAT

Une serre est une crête formée par une ligne de points hauts, aussi appelée ligne de séparation des eaux de pluie en opposition à la ligne de talweg (ligne de rassemblement des eaux, telles que les **VALLÉES, GORGES** ou **RAVINS**).

La ligne de crête marque la rupture de pente entre deux terrains inversés.

Sur le territoire du PNR-CF, le toponyme **SERRES** est très largement répandu.

Pour les locaux, le mot "serrat" ou "serre" est un terme bien ancré et connu, rarement remplacé par "crête". La serre est caractérisée par un relief généralement allongé (mais pas toujours), très souvent surmonté d'un affleurement rocheux. Et qui dit serre dit souvent caillasse, et mille et une galères pour avancer.

Illustration : Serre de la Narède ou Serra Nereda



5

6 LA CLUSE OU CLUE

Une cluse ou clue résulte des phénomènes géologiques suivants : Un cours d'eau creuse son lit avant l'apparition de reliefs. Puis les plaques tectoniques, par leur mouvement, font émerger des résurgences rocheuses.

Si, malgré l'apparition des nouveaux reliefs, le

cours d'eau a conservé son tracé, il forme alors une cluse. Il crée ainsi un passage "improbable" à travers la roche.

La Clue de la Fou est creusée dans le relief par l'Agly, perpendiculairement à un plissement des couches géologiques dures, mettant ainsi au jour la structure **SYNCLINALE** du site, en créant un passage étroit pouvant être caractérisé de **GORGES** car encadré par des escarpements.

Illustration : Clue de la Fou



6

le relief

7



7 LE ROC

Un roc est une importante masse de pierre dure formant une proéminence abrupte.

Le Roc de Caglière est visible à Lagrasse sur le relief bordant le village, issu du pli géologique résultant de la déformation subie par les Corbières lors de l'édification des Pyrénées. Ce roc, aussi nommé **DUPLEX** de la Caglière, émerge des pentes boisées de ce pli. Ces affleurements créent des tâches de couleur au milieu du vert des chênes des Hautes Corbières. Blanc ou gris pour les calcaires, brun pour les schistes, brun foncé ou ocre pour les affleurements des gisements de fer. Cette juxtaposition de tâches rocheuses ponctue les paysages largement forestiers.

Au sommet de ces rocs, **PEYRES** ou **QUIÈS**, on peut parfois observer des rapaces, qui apprécient ces postes d'observation.

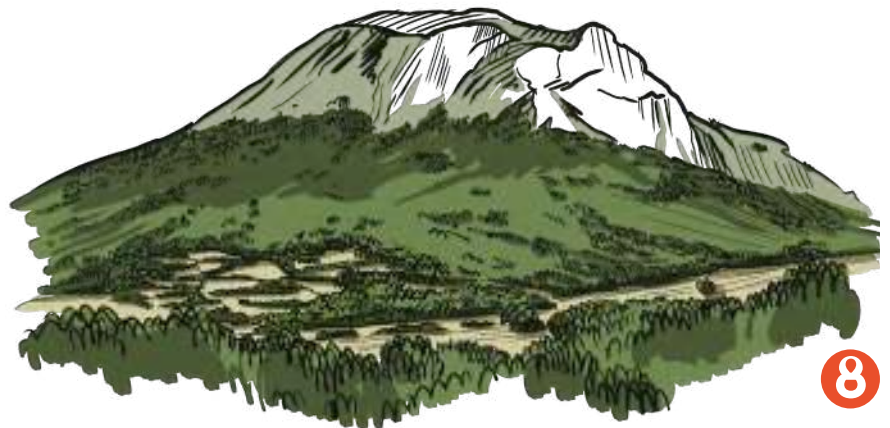
Illustration : Roc de Caglière

8 LE PECH OU PIC

Le Pech est la retranscription française de l'occitan puèg qui dérive du latin Podium et désigne un endroit plat et surélevé. Un **PIC** est un point sur une surface dont l'élévation est supérieure à tous les points qui lui sont immédiatement adjacents.

Les termes topographiques **ACMÉ**, **APEX** et **ZÉNITH** sont synonymes.

Illustration : Pech du Bugarach



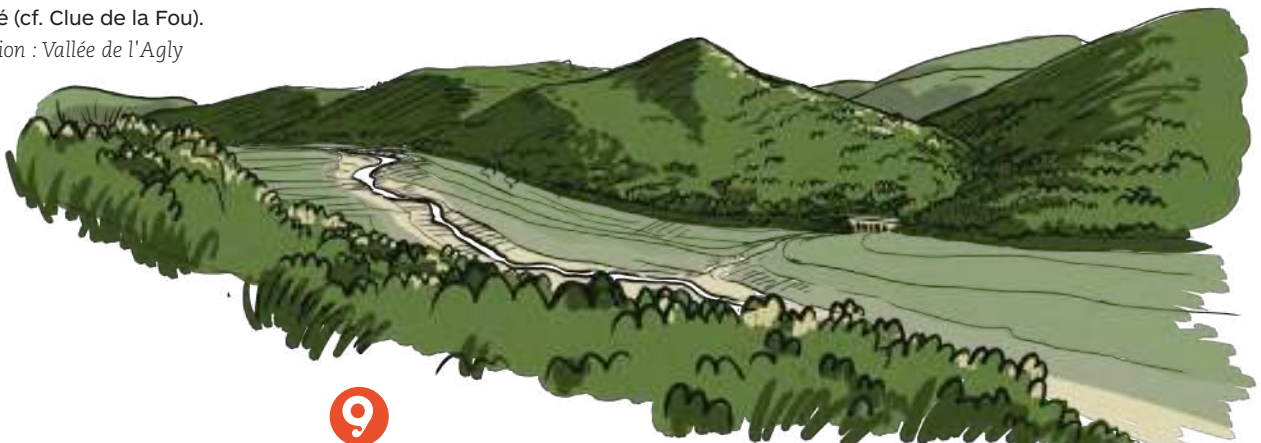
8

9 LA VALLÉE

La vallée désigne un point bas (ligne de talweg) creusé par un cours d'eau ou un glacier dans le relief existant. Une vallée peut prendre plusieurs formes en fonction du relief à travers lequel passe le cours d'eau : elle peut être large, créant ainsi une **PLAINE** ou étroite formant alors des **GORGES**.

Le fleuve de l'Agly est le parfait exemple de la transformation d'une vallée en fonction du relief traversé (cf. Clue de la Fou).

Illustration : Vallée de l'Agly



9

10 LA CAUNE OU CAUNA

La Caune, de l'occitan cauna, « caverne », est une cavité aussi communément appelée grotte. On retrouve des caunes un peu partout sur le territoire du PNR-CF, associées aux terrains calcaires et témoins d'une érosion karstique. Petite caune ou grande caune, elles ont très souvent accueilli les êtres humains, qui les ont utilisées comme abris provisoires ou lieux de sépultures.

La Caune de l'Arago à Tautavel est située sur les marges septentrionales de la plaine du Roussillon, qui devait avoir à l'origine plus de 120 mètres de longueur. Surplombant le cours d'eau du Verdoube, elle a livré des restes humains attribués à "l'Homme de Tautavel".

Illustration : Caune de l'Arago



10

11 LE RAVIN

Un ravin est une entaille assez profonde du sol, le plus souvent en V, produite par la dynamique de ravinement des eaux de ruissellement ou par un torrent. Il peut être défini comme une petite vallée constituée d'une dépression allongée, profonde et étroite.

Un ravin est une forme de relief en pente, avec des versants relativement raides (de l'ordre de 20 à 70%). Ainsi, il est plus encaissé qu'une simple **VALLÉE** mais moins qu'une **GORGE**.

Illustration : Ravin du Témèzou



11

12 FOSSÉ D'EFFONDREMENT

Un fossé d'effondrement, ou **RIFT**, est une fracture qui se produit lors de processus d'extension tectonique.

Un fossé d'effondrement peut être assimilé à un cirque car le relief qui en découle peut prendre la forme d'une enceinte aux parois abruptes, de forme circulaire ou semi-circulaire, formée par une dépression liée à une érosion. Néanmoins, le terme "cirque" est associé à une érosion glaciaire, et non à une érosion karstique. L'utilisation du terme "cirque" pour définir le relief de Vingrau est donc un abus de langage.

Illustration : Fossé d'effondrement de Vingrau



12

édifices rocheux

13 FORTERESSE

Au nombre de huit, dont cinq situées sur le territoire du parc, les forteresses se différencient des **CHATEAUX**, par leur spécificité architecturale basée sur le modèle capétien, adapté ici à un site marqué par un fort relief.

Ces forteresses ont toutes été construites durant la deuxième moitié du XIII^e siècle sur ordre du Roi de France.

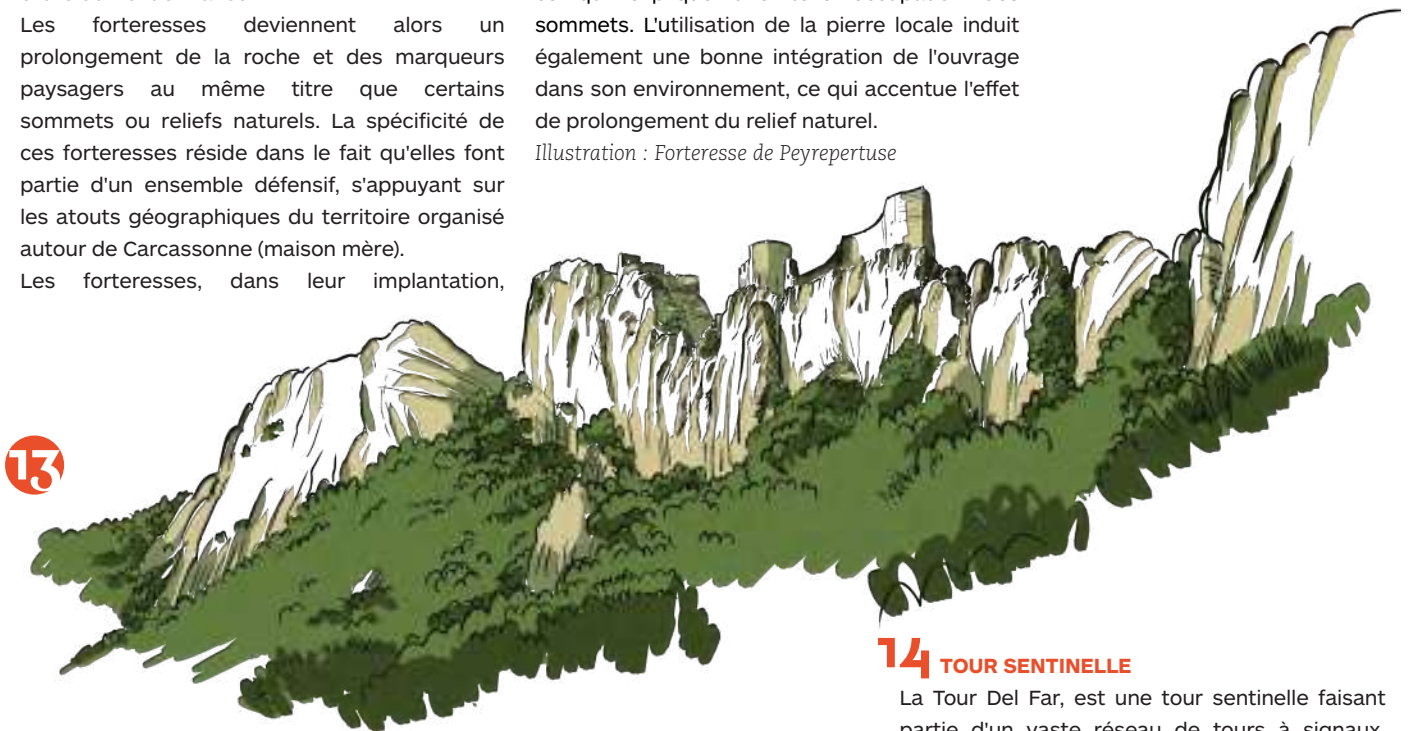
Les forteresses deviennent alors un prolongement de la roche et des marqueurs paysagers au même titre que certains sommets ou reliefs naturels. La spécificité de ces forteresses réside dans le fait qu'elles font partie d'un ensemble défensif, s'appuyant sur les atouts géographiques du territoire organisé autour de Carcassonne (maison mère).

Les forteresses, dans leur implantation,

s'organisent en ligne défensive et protectrice de Carcassonne et de sa sénéchaussée. Ces sites fortifiés sont généralement bien visibles dans le paysage et permettent ainsi de devenir des points de repères.

Les Corbières sont depuis l'Antiquité une zone de frontière entre entités politiques ou proches de frontière géographiques et administratives, ce qui explique une telle occupation des sommets. L'utilisation de la pierre locale induit également une bonne intégration de l'ouvrage dans son environnement, ce qui accentue l'effet de prolongement du relief naturel.

Illustration : Forteresse de Peyrepertuse



14 TOUR SENTINELLE

La Tour Del Far, est une tour sentinelle faisant partie d'un vaste réseau de tours à signaux, mis en place dès la fin du XIII^e siècle par les rois catalans de Majorque. Au Moyen Âge, elle permettait de surveiller le Roussillon, la vallée du Verdoube et de communiquer avec d'autres tours à signaux de la région. Lorsqu'une armée était en vue, les guetteurs affectés à la tour de Far prévenaient la population salanquaise du danger en allumant de grands feux.

Illustration : Tour del Far (Tautavel)

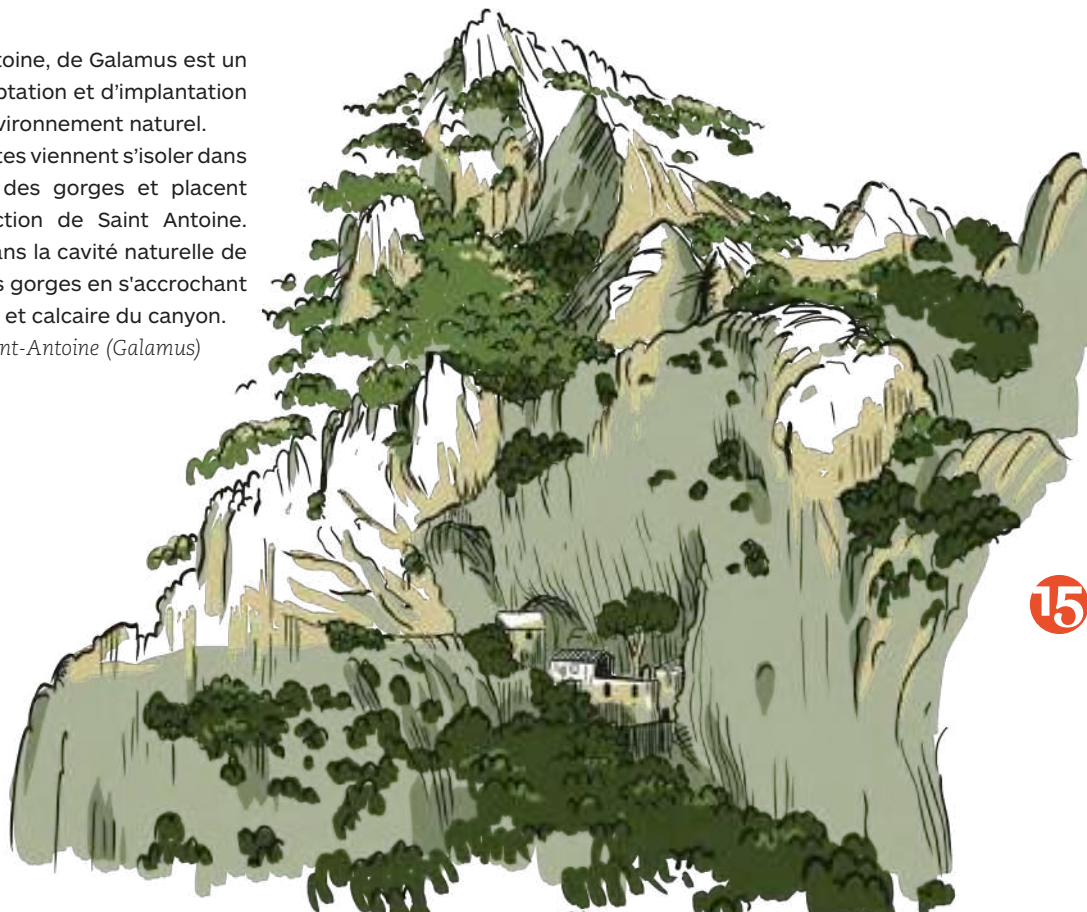


15 ERMITAGE

L'Ermitage de Saint-Antoine, de Galamus est un très bel exemple d'adaptation et d'implantation de l'humain dans un environnement naturel.

Au XIV^e siècle, des ermites viennent s'isoler dans les grottes naturelles des gorges et placent le site sous la protection de Saint Antoine. L'ermitage, construit dans la cavité naturelle de la falaise, surplombe les gorges en s'accrochant à la falaise vertigineuse et calcaire du canyon.

Illustration : Ermitage Saint-Antoine (Galamus)



15

16 CHÂTEAU SEIGNEURIAL

Les premiers châteaux médiévaux construits par les seigneurs locaux furent d'abord utilisés comme positions de guet, logeant de petites garnisons et assurant le contrôle des vallées agricoles et des voies de commerce, sur lesquelles les seigneurs prélevaient des droits de passage.

Durfort est érigé sur une masse rocheuse surplombant les gorges de l'Orbieu, offrant ainsi un vaste point de vue sur la vallée.

Le terme de « châteaux cathares » est une dénomination récente issue du tourisme contemporain induisant que ces châteaux auraient pu être édifiés par les Cathares. Or, ces châteaux n'ont jamais été construits par les Cathares mais bien par des seigneurs et comtes locaux, qui régnaient sur les terres du sud de la France. Dans le cas de Durfort, le château seigneurial aurait servi d'habitat fortifié et donc défensif, pour les "bons chrétiens" (nommés plus tard Cathares) venus se réfugier dans ces châteaux forts afin d'échapper à la croisade contre les Albigeois lancée par le Roi de France.

Illustration : Château Seigneurial de Durfort



16

mobilités



17 SENTIER

De nombreux sentiers de randonnée jalonnent le territoire du Parc.

Plusieurs GR, circuits et boucles balisés, amènent les visiteurs à la découverte de singularités géologiques et archéologiques ainsi que de paysages pittoresques du parc.

Certains tronçons d'itinéraire utilisent les voies de déplacement routières, faisant cohabiter randonneurs et voitures.

Illustration : Sentier de randonnée à Galamus



18 ROUTE SINUEUSE

Le terme de route sous-entend la notion de ruban de goudron ou plutôt d'asphalte destiné à connecter, désenclaver ou desservir des lieux de plus ou moins grande taille (ville, village, maison). La question des routes dans un territoire où le relief prédomine amène les usagers à construire des accès s'adaptant au mieux aux contraintes topographiques; en creusant dans la roche, privilégiant et suivant les ouvertures déjà créées par la nature et l'eau.

La route qui longe les Gorges de Galmaus est le témoin parfait des contraintes que l'être humain a dû surmonter avec des moyens mécaniques relativement sommaires afin de permettre l'accès à des lieux, ou la connexion entre deux territoires.

Illustration : Route des gorges (Galamus)

19

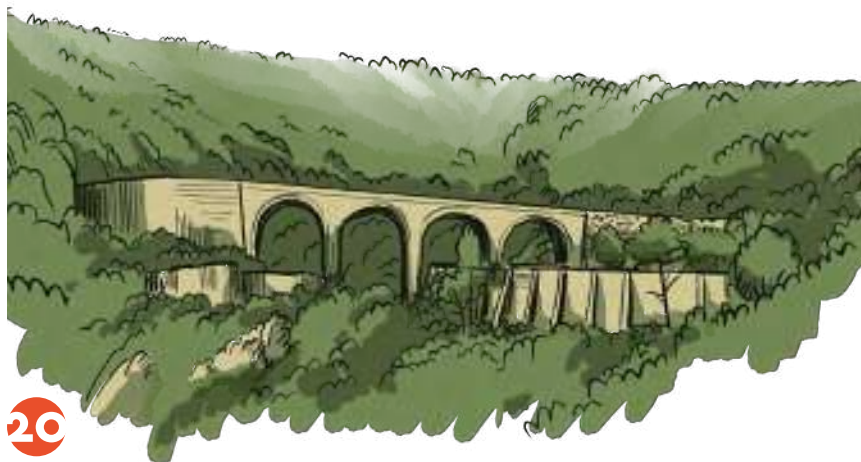


19 TRAIN ROUGE

Le train rouge constitue aujourd'hui une offre touristique permettant la découverte du territoire des Corbières-Fenouillèdes. Le projet du train rouge est porté par l'association Tpcf, qui propose des périodes de circulation durant la période estivale. Les gares desservies par le train sont Axat, Lapradelle, Caudiès, Saint-Paul, Maury, Estagel, Cases de Pène, Espira et Rivesaltes.

Auparavant, la ligne de chemin de fer était à usage industriel. Elle permettait de rapatrier le bois des scieries vers le littoral. Elle fut ensuite utilisée pour le transport de personnes, puis pour le tourisme.

Illustration : Train rouge



20

20 PONT

Le relief parfois accidenté lié au fort dénivelé a amené à construire des édifices facilitant le passage. Les ponts sont des ouvrages observables sur le territoire du parc, permettant de lier deux points séparés par une dépression ou un obstacle, et ainsi permettre le passage et la continuité de routes. Dans le cas du Col de saint Louis, la route départementale 9 qui mène au col depuis Caudiès-de-Fenouillèdes, effectue une boucle passant au-dessus d'elle-même grâce à un pont droit dénommé le pont de l'Escargot et ainsi répondre au fort dénivelé sur ce passage. Ce pont est particulièrement remarquable dans le paysage.

Illustration : Pont du Col de Saint Louis



21

21 ROUTE DÉPARTEMENTALE RECTILIGNE

La route départementale longue et rectiligne est rare sur le territoire du PNR-CF. Elle est généralement sinueuse, étroite et très souvent bordée par un alignement de platanes, notamment à l'entrée des villes et villages.

Le synclinal du Fenouillèdes forme un vaste corridor permettant une circulation aisée grâce à la route départementale D117 qui dessert d'ouest en est le territoire.

Cette large ouverture plate due à l'apport de sédiments liés à l'érosion des reliefs alentour, que forme le synclinal, a permis l'implantation d'autres moyens de déplacement, tels que le train.

Illustration : D11 dans le Synclinal du Fenouillède

eau

22 FLEUVE

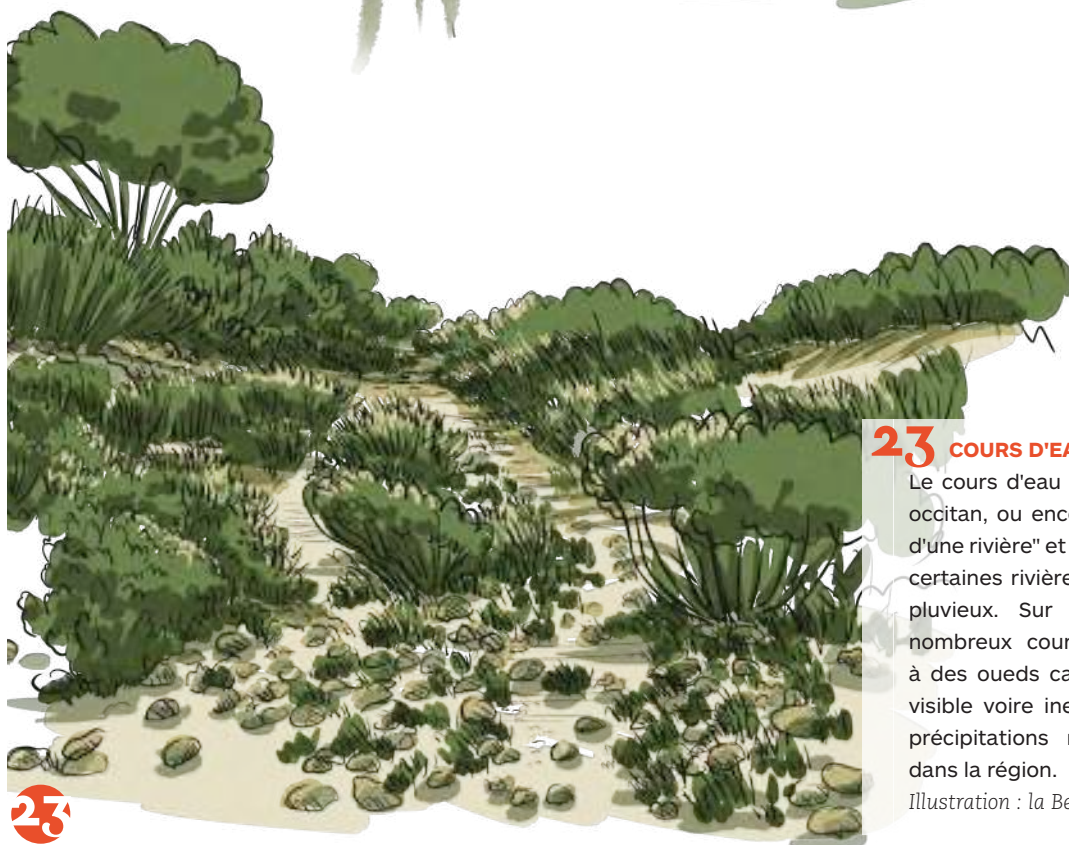
Un fleuve dans sa définition littérale désigne un cours d'eau important se jetant dans une mer ou un océan.

Un fleuve permet la récolte de l'eau des bassins versants qu'il traverse. Il est alimenté par les rivières et cours d'eau secondaires.

Dans les Corbières-Fenouillèdes les fleuves

présents au nombre de deux (Agly et Aude) sont des fleuves à la morphologie variable passant dans les lieux escarpés et s'élargissant dans les vallées et subissant le réseau karstique des localités. Parfois invisible car sous-jacente, l'eau des fleuves au débit capricieux est trop faible à certaines périodes de l'année, ou trop importante à d'autres.

Illustration : Aude



23 COURS D'EAU ASSÉCHÉ

Le cours d'eau asséché en surface, ou **REC** en occitan, ou encore **OUED** en arabe, signifie "lit d'une rivière" et désigne le caractère asséché de certaines rivières qui s'animent lors d'épisodes pluvieux. Sur le territoire du PNR-CF, de nombreux cours d'eau peuvent s'apparenter à des oueds car la présence de l'eau est peu visible voire inexistante et fortement liée aux précipitations rares mais souvent violentes dans la région.

Illustration : la Berre

24 RIVIÈRE

En hydrographie, une rivière est un cours d'eau au débit moyen à modéré, recevant des affluents et se jetant dans une autre rivière ou dans un fleuve. Le réseau de rivières au sein du PNR-CF reste discret car très souvent enfoui dans la végétation. Le passage de routes sur ces cours d'eau permet de prendre la mesure de leur présence. La rivière de la Boulzane est un affluent du fleuve de l'Agly.

Illustration : Rivière de la Boulzane



gestion de l'eau

25 AQUEDUC

Un aqueduc est un ouvrage destiné à l'acheminement de l'eau, au même titre qu'une conduite ou une canalisation. Le terme d'aqueduc est utilisé pour des ouvrages anciens. Le pont-

aqueduc romain d'Ansignan enjambe la vallée de l'Agly sur une longueur de près de 170 mètres.

L'ouvrage est classé aux monuments historiques.

Illustration : Pont-Aqueduc romain d'Ansignan

25

26

26 BARRAGE

Un barrage est un ouvrage d'art hydraulique construit en travers d'un cours d'eau et destiné à en réguler le débit et/ou à stocker de l'eau, notamment pour le contrôle des crues, l'irrigation, l'industrie, l'hydroélectricité, la pisciculture et la retenue d'eau potable.

Le barrage sur l'Agly a été construit en 1994. Il répond à la problématique de la gestion de l'eau : il sécurise l'alimentation en eau et veille au partage de la ressource en saison sèche entre les besoins agricoles et les besoins environnementaux afin d'éviter que l'Agly ne soit un **Oued** en été tout en régulant les crues en saison des pluies.

Illustration : Barrage de l'Agly

27 CANAL

Un canal ou **Béal** par l'humain pour diriger l'eau en vue d'une urbanisation ou pour un usage hydraulique, agricole ou de déplacement.

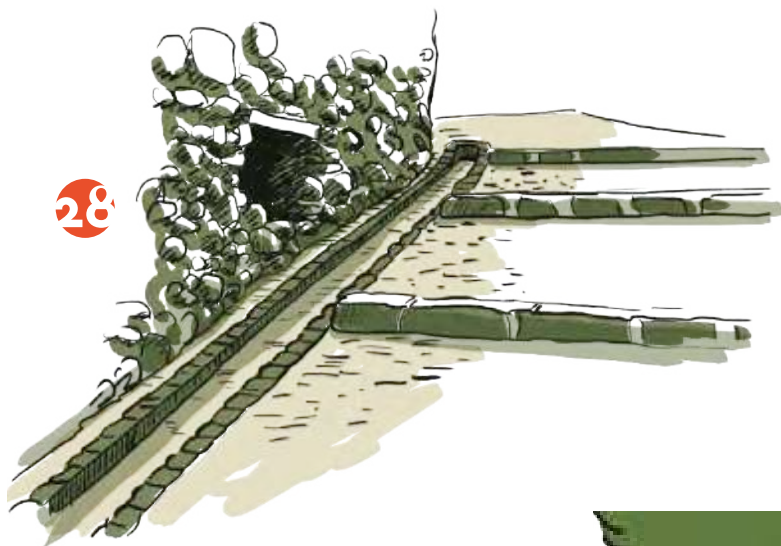
Sur le territoire du Parc, de nombreux ruisseaux et cours d'eau traversant les villages sont canalisés. Ces cours d'eau, pour certains à sec, laissent apparaître la structure bétonnée créant un cheminement vide dans l'espace urbanisé, comme c'est le cas du ruisseau de Trémoine qui traverse la commune de Rassignières avant de se jeter dans l'Agly.

La présence de ces structures montre l'irrégularité de l'écoulement de l'eau sur ce territoire, tantôt inexistante, tantôt débordante. Nombreux de ces canaux présents dans la **VALLÉE** du **SYNCLINAL**, sont des reliquats de systèmes d'irrigation agricoles ou de jardins potagers, dont certains datent de l'antiquité. Un canal ou **Béal** étaient notamment équipés de herses afin de gérer le flux d'eau.

Illustration : Canal du ruisseau de Trémoine



27



28 CANIVEAU

Caniveau ou **RIGOLE** servant à l'écoulement des eaux. L'eau étant une ressource rare sur le territoire des Corbières-Fenouilièdes, de nombreux aménagements de plus ou moins grande envergure, appelés également **CANAUX**, sont utilisés pour diriger ou recueillir l'eau, pouvant être mobilisée pour l'irrigation de parcelles agricoles.

Illustration : Caniveau dans ruelle piétonne (Termes)

29 SEUIL DE PORTE

Les seuils de porte dans l'aménagement urbain peuvent revêtir de multiples formes lorsque les habitations sont en bordure de rue.

Ils peuvent être au niveau du trottoir ou de la route, comporter une ou plusieurs marches pour les bâtiments surélevés par rapport au niveau de la route, ou bien bénéficier d'aménagements spécifiques tels que de petites passerelles permettant la traversée d'un caniveau pour accéder au seuil.

De nombreux villages comme la commune de Tautavel témoignent d'une gestion des eaux de pluie au pied des bâtiments en réalisant des **CANIVEAUX** permettant la récolte de l'eau.

Illustration : Seuils de portes (Tautavel)



30 ABREUVOIR

Un abreuvoir constitue un point d'eau naturel ou aménagé, généralement d'eau courante, permettant aux animaux de venir boire.

La fontaine de Pézilla comporte plusieurs abreuvoirs permettant l'écoulement de l'eau en trois réservoirs.

Illustration : Fontaine/abreuvoir (Pézilla-de-Confient)



gestion de l'eau

31



31 GÉOTHERMIE

La géothermie, du grec géo "la Terre" et thermos "la chaleur", est à la fois la science qui étudie les phénomènes thermiques et la technique qui vise à les exploiter. L'énergie géothermique est localement exploitée pour chauffer ou disposer d'eau chaude depuis des millénaires. Les sources d'eau chaude sont utilisées pour le bain au moins depuis le Paléolithique.

De nombreuses sources d'eau chaude se trouvent dans la région formant des bains "naturels" ou étant exploitées comme à Reine-les-Bains dans des établissements thermaux.

Illustration : Source de Rennes-les-Bains

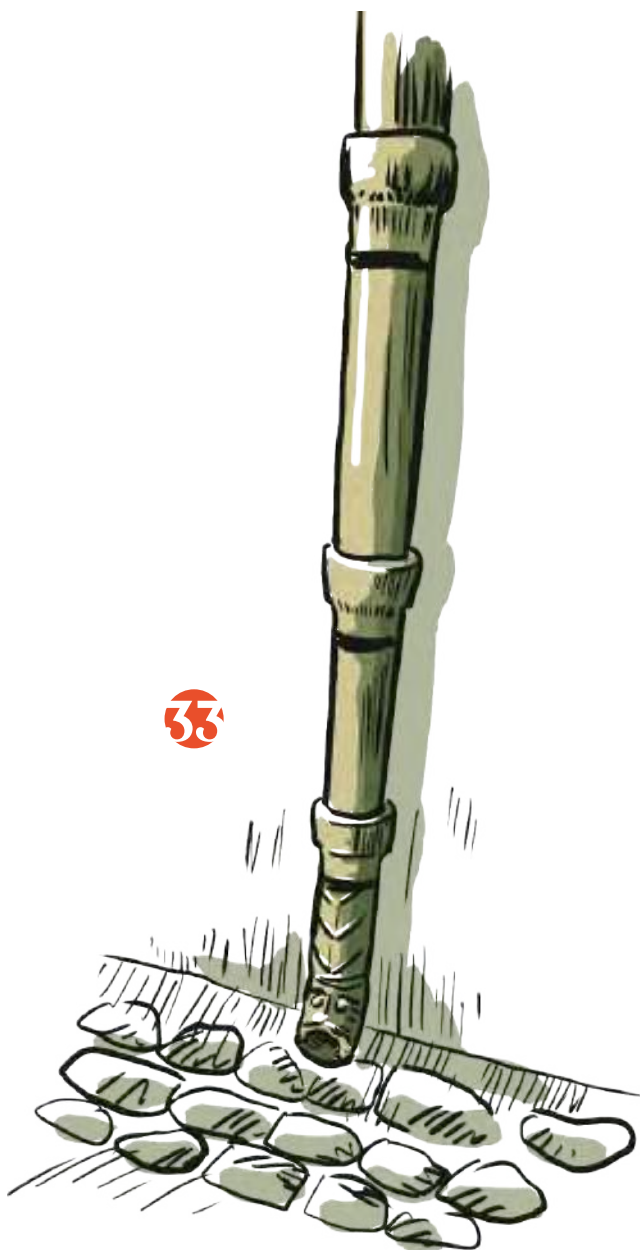
32



32 LAVOIR

Les lavoirs sont des éléments architecturaux faisant partie du patrimoine vernaculaire du PNR-CF, témoins d'usages anciens aujourd'hui disparus. Les lavoirs étaient des lieux publics où les femmes se retrouvaient pour laver le linge à la main. Certains lavoirs conservés sont encore alimentés en eau.

Illustration : Lavoir de Trilla



33 GOUTTIÈRE CÉRAMIQUE / TORTUGADA

Une gouttière est un ouvrage de collecte des eaux de pluie des toitures permettant l'acheminement de l'eau dans les **CANIVEAUX**. Dans les communes situées à l'est du parc, de nombreuses habitations comportent des gouttières en terre cuite émaillée, généralement de couleur verte, et dont le pied de descente représente une tête de poisson. Elles sont nommées **TORTUGADAS**.

Ces gouttières témoignent d'un savoir-faire artisanal repérable dans le paysage urbain.

Illustration : Tortugada à Tautavel

34 CAPTAGE D'EAU

Un captage d'eau potable est un dispositif de prélèvement utilisé grâce à une collecte passive ou par pompage de l'eau potable : soit à partir d'une source qui sort naturellement de terre, soit à partir d'une nappe d'eau souterraine, ou encore à partir d'un cours d'eau, d'un lac naturel ou du réservoir d'un barrage.

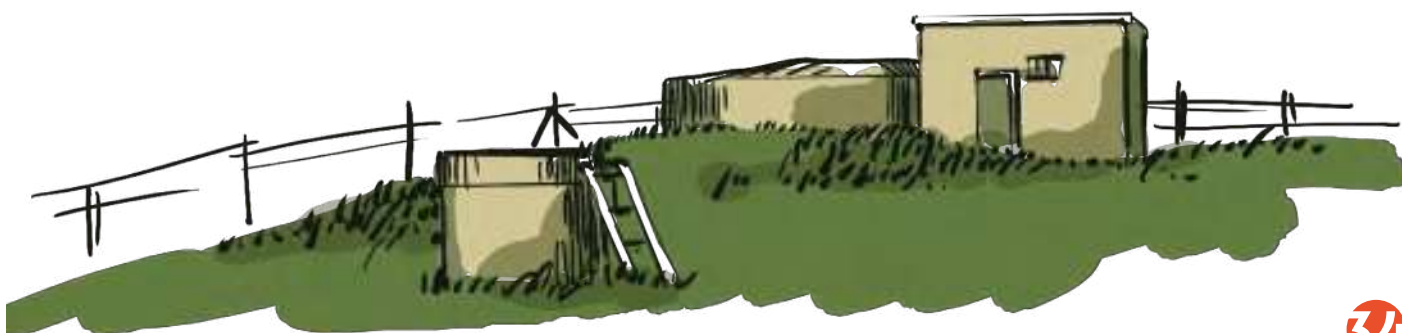
Dans le territoire du Parc, du fait de la géologie karstique, les eaux sont majoritairement souterraines et donc invisibles.

De nombreux édifices de captages d'eau parsèment la région. Ils sont alors les marqueurs visibles de l'exploitation d'une ressource bien souvent invisible.

Les **MINES** abandonnées peuvent également être utilisées comme captage de l'eau.

Ces zones de captage font bien souvent l'objet de protection réglementaire afin de préserver l'eau d'éventuelles pollutions liées aux usages agricoles ou individuels.

Illustration : Zone de captage de l'eau (Galamus)



urbanisation

35



35 VILLAGE DE PLAINE

Un village de **PLAINE**, sur le plan géographique, est un établissement humain situé dans une région de terrain relativement plat, sans **RELIEF** significatif tel que des montagnes ou des collines abruptes. Les villages de plaine se trouvent généralement dans des zones où le relief est doux, facilitant l'implantation de communautés agricoles et d'activités liées à l'agriculture, grâce à un réseau hydrique naturel (rivières et fleuves). L'accessibilité, l'extension urbaine, ainsi que l'établissement et le développement des infrastructures (approvisionnement en eau, circulation et réseaux de communication) sont facilités par la position géographique en plaine. Plus généralement, la majorité des villages de plaine dans les Corbières-Fenouillèdes se trouvent dans des "bassins" : petits élargissements des vallées. Ils renvoient l'image de petits bassins de vie séparés les uns des autres par des espaces plus ensauvagés formés par les gorges ou tronçons de vallées plus resserrées.

Illustration : Saint-Paul-de-Fenouillet

36

VILLAGE PERCHÉ

Un village perché, est un établissement humain construit en hauteur, souvent sur des collines, des promontoires rocheux ou d'autres emplacements élevés. Ces villages sont caractérisés par leur position en surplomb par rapport aux plaines environnantes. Les villages perchés ont historiquement été érigés pour des raisons défensives, offrant une vue stratégique sur les environs et fournissant un avantage tactique en cas d'attaque. Un village perché bénéficie d'une position de défense naturelle par sa vue panoramique.

Par sa position en hauteur, le village perché bénéficie également d'une meilleure ventilation, pouvant être exploitée à l'aide de moulins à vent.

Illustration : Cucugnan



36

37



37 VILLAGE DE PIÉMONT

Un village de piémont, du point de vue géographique, est situé à la base des montagnes ou des collines, là où le relief commence à s'incliner vers le bas en direction d'une plaine.

Les zones de piémont se trouvent généralement à la transition entre les régions montagneuses et les plaines. Ces villages peuvent être caractérisés par un terrain vallonné ou légèrement incliné, offrant souvent un mélange des caractéristiques des montagnes et des plaines.

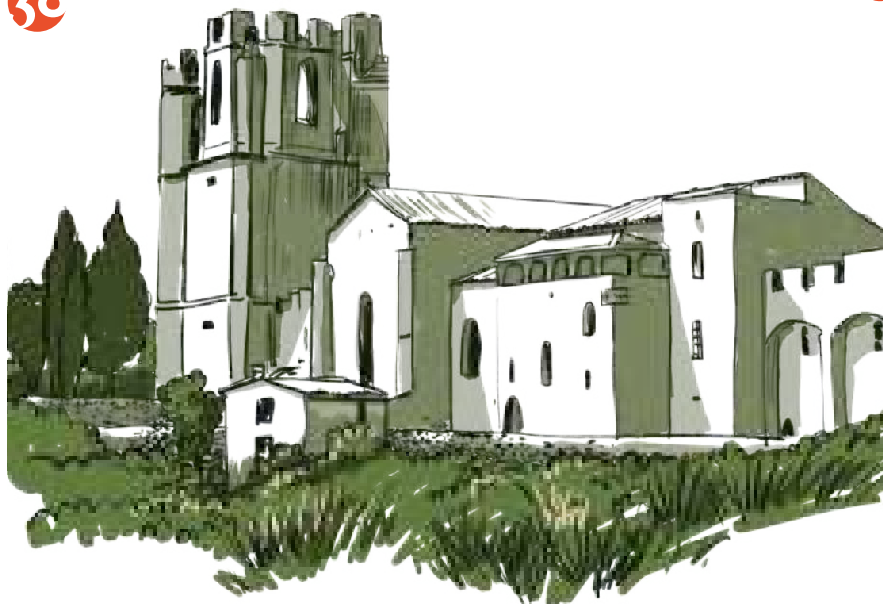
Par sa localisation, un village de piémont, jouit des avantages des points hauts et peut construire une **TOUR SENTINELLE**; mais également du relief incliné permettant la vue au loin et l'agriculture. Le village bénéficie également des atouts des points bas avec la présence de **RIVIÈRES** ou cours d'eau, irriguant la plaine agricole en contre-bas.

Illustration : Tautavel



patrimoine vernaculaire

38



38

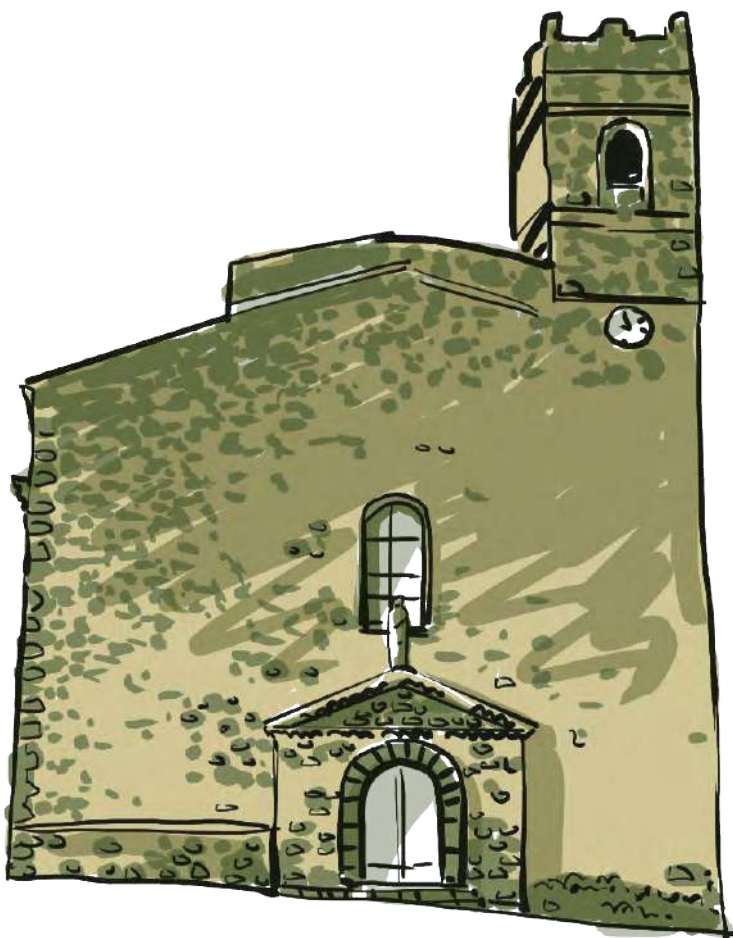
ABBAYE

Une abbaye est un établissement chrétien dirigé par un abbé ou une abbesse. Elle constitue un lieu de vie communautaire où des moines ou des moniales vivent en communauté.

Historiquement, de nombreuses abbayes ont joué un rôle important dans le développement des arts, de la science, de la littérature et de l'éducation au sein de la société.

Depuis le 1923, l'abbaye de Lagrasse, datant du VIII^{ème} siècle, est classée au titre des monuments historiques. Ouverte au public, l'Abbaye constitue aujourd'hui un des édifices patrimoniaux majeurs du territoire, générant un fort attrait touristique.

Illustration : Abbaye canoniale Sainte-Marie de Lagrasse



39

ÉGLISE

L'architecture des églises dans le PNRCF est bien souvent défensive en raison de la position géographique de la région, historiquement marquée par les conflits.

L'église de la nativité de notre Dame à Sournia, fut par exemple érigée en s'articulant autour d'un clocher qui semble avoir été autrefois une tour de guet.

Les matériaux de construction sont locaux, tels que la pierre calcaire et l'influence du style roman est très présent, reflétant l'époque médiévale de la construction de nombreuses églises dans la région.

Les églises de village ont souvent joué un rôle central dans la vie communautaire servant de point de rencontre social. Elles peuvent avoir été des centres d'activités culturelles et sociales pour les habitants de la région.

Illustration : Église de la nativité de Notre Dame (Sournia)

39



40 CHAPELLE

Les chapelles du PNR-CF sont bien souvent de petite taille et d'une simplicité architecturale, utilisant des matériaux locaux tels que la pierre calcaire ou les galets de rivières, comme pour la Chapelle des Saintes Puelles à Tautavel.

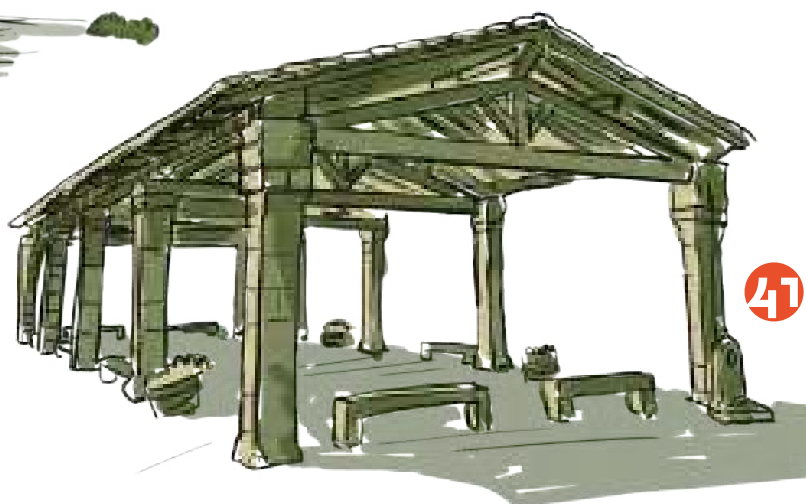
Certains sites de chapelles, à l'image de celle-ci, offrent des points de vue panoramiques sur les paysages environnants, ajoutant une dimension esthétique et contemplative à leur emplacement.

Illustration : Chapelle des Saintes Puelles (Tautavel)

41 HALLE

Comme pour la plupart du patrimoine bâti de la région, les halles sont bien souvent construites avec des matériaux locaux, à l'image de la Halle du marché de Lagrasse. Véritable joyau de l'architecture médiévale, elle est faite de bois (charpente), pierre calcaire (pilliers) et tuiles (toit). Les halles étaient construites en occupant une place centrale dans les villages, comme dans cet exemple, où la halle a été aménagée en 1315 lors du déplacement du marché de Lagrasse, qui était initialement situé en dehors des murs de la ville. En association avec les rues avoisinantes, cette place formait un centre commercial et social significatif jusqu'à la Première Guerre mondiale.

Illustration : Halle du marché de Lagrasse



42 CHAI

Les chais peuvent varier en taille, de petites caves artisanales à de vastes installations industrielles, mais tous ont pour fonction principale la vinification et la conservation du vin.

Certains chais s'intègrent harmonieusement au paysage du PNR-CF, utilisant des matériaux locaux et adoptant une esthétique qui reflète le caractère de la région. Quelques chais incluent des caves de dégustation où les visiteurs peuvent découvrir et déguster les vins locaux.

Il est indéniable que l'activité des chais a occupé une part considérable de l'identité du territoire. Néanmoins, l'Âge d'or de la viticulture étant révolu, et de nombreuses caves se trouvent aujourd'hui à l'abandon. Les repères spatiaux de cette activité deviennent également les témoins des impacts du changement climatique.

Illustration : Estagel

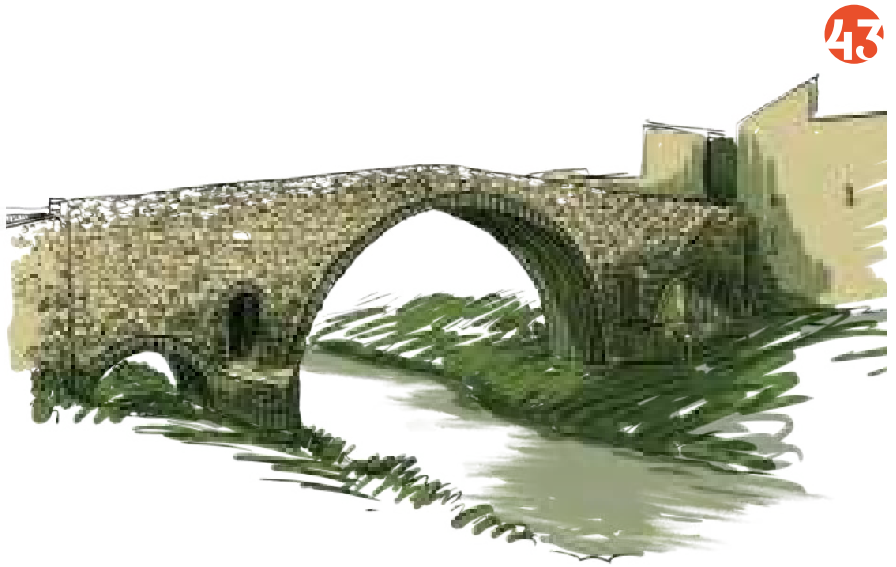


patrimoine vernaculaire

43 PONT

En raison de la topographie vallonnée voire montagneuse de la région, de nombreux pont ont été conçus pour franchir des vallées, des rivières ou des ravins. Certains ont été construits à des fins défensives ou pour faciliter le passage des marchands et des voyageurs. Quelques ponts du PNR-CF remontent à des périodes médiévales, comme le pont de l'**ABBAYE** de Lagrasse, datant du XII^{ème} siècle, révélant une architecture caractéristique de cette époque. Le pont de l'**ABBAYE** fut classé monument historique en 1907.

Illustration : Pont de l'Abbaye (Lagrasse)



44 CABANE DE VIGNE / CASOT

Une cabane de vigne, également connue sous le nom de **CASOT** dans la région, est une petite construction traditionnelle en pierre sèche et/ou en briques, souvent utilisée par les vignerons pour abriter des outils, des équipements viticoles ou simplement pour servir de refuge temporaire lors des travaux dans les vignobles. Ces structures sont fréquemment présentes dans les régions viticoles et jalonnent donc le paysage du PNR-CF, plus particulièrement dans la partie est, fortement viticole.

Illustration : Casot



45 MOULIN

Les moulins à vent du PNR-CF sont implantés sur les collines ou les hauteurs, profitant ainsi des vents qui caractérisent la région. Ils sont conçus avec une architecture adaptée au climat méditerranéen, présentant des structures robustes pour résister aux vents forts tout en maximisant la capture de l'énergie éolienne. Traditionnellement, la plupart des moulins à vent dans la région étaient utilisés pour moudre le grain et produire de la farine, à l'image du Moulin d'Omer à Cucugnan. Il fut réhabilité en 2003, pour moudre à nouveau les blés locaux. Certains édifices ont été restaurés à des fins touristiques, devenant musées, sites d'exposition ou hébergements, offrant ainsi aux visiteurs une expérience immersive dans l'histoire agricole locale.

Illustration : Moulin d'Omer (Cucugnan)





46 CALVAIRE

Les calvaires sont des croix-édifices monumentaux. Ces monuments servent souvent de points de repère géographiques, culturels et spirituels, marquant des lieux significatifs dans le paysage des Corbières-Fenouillèdes.

Certains calvaires sont préservés en tant que patrimoine culturel et historique, soulignant leur importance en tant que témoins d'une époque révolue. Le calvaire ci-contre est situé à 500 de l'**ERMITAGE** des **GORGES** de Galamus.

Illustration : Calvaire (route D7, gorges de Galamus)



47 CABANE DE BERGER / CORTAL / BORDE / CAPITELLE

Le terme **CORTAL** est une expression locale désignant une cabane en pierre, souvent construite à flanc de montagne ou dans un environnement montagneux. Ces cabanes servent traditionnellement de lieu d'abri ou de stockage pour les agriculteurs, éleveurs ou bergers travaillant dans les collines et les montagnes de la région.

La construction en pierre des **BORDES** reflète l'utilisation des ressources naturelles disponibles dans les zones montagneuses.

Illustration : Cortal (Campoussey)



48 DOLMEN

Un dolmen est une structure mégalithique préhistorique, souvent associée à des sépultures collectives, remontant généralement à l'Âge néolithique. Composé de grandes pierres formant une chambre funéraire, il est disséminé dans diverses régions du monde, y compris les Corbières-Fenouillèdes. Ces monuments témoignent de rites sépulcraux anciens et constituent des vestiges importants de l'histoire mégalithique de la région.

Illustration : Dolmen de Campoussey

couvert boisé & paysages de nature



49 CHÊNE VERT

Le chêne vert, *Quercus ilex*, est un arbre feuillu à feuillage persistant de la famille des Fagacées. Il est largement représentatif du boisement de feuillus du Fenouillède puisqu'il représente 55% des 86% de feuillus présents sur le territoire. Il peut atteindre une hauteur entre 10 et 15 mètres de haut, mais dans les paysages de garrigue, il prend la forme d'un arbuste parfois courbé par le vent.

Le chêne vert prédomine sur l'étage* mésoméditerranéen qui couvre la partie sud du PNR,-CF allant de Caudiès-de-Fenouillèdes à Caramany, et qui s'étend de 300 jusqu'à 500 voire 600 mètres d'altitude.

Illustration : Chêne vert



50 CHÊNE PUBESCENT

Le chêne pubescent, *Quercus pubescens*, est un arbre feuillu à feuillage caduc des régions tempérées de l'hémisphère nord, appartenant à la famille des Fagaceae.

Le **CHÊNE VERT** domine surtout parce qu'il a été favorisé par l'être humain, mais le chêne pubescent envahit à nouveau les zones délaissées par les activités agricoles.

L'étage* supraméditerranéen, où le chêne pubescent est prépondérant, s'étend de 500 jusqu'à 750-800 mètres d'altitude, il représente 26% du patrimoine boisé du Fenouillède.

Illustration : Chêne pubescent

51 HÊTRE COMMUN

Le hêtre commun, *Fagus sylvatica*, couramment désigné simplement comme **LE HÊTRE**, est un arbre feuillu à feuilles caduques, appartenant à la famille des Fagaceae, tout comme le **CHÊNE** et le **CHÂTAIGNIER**.

Dans le massif des Corbières, le hêtre est implanté sur les versants frais au nord et à l'est sous l'influence du climat atlantique.

L'étage* montagnard de la hêtraie est présent sur tous les versants nord à partir de 650 à 700 mètres d'altitude. Dans la commune du Vivier, il est possible d'observer un hêtre remarquable de 500 ans.

Illustration : Hêtre commun



*Étage

Le concept d'étage bioclimatique est une notion botanique qui a été créée pour associer la répartition des êtres vivants à des schémas climatiques mondiaux liés à la géographie et l'altitude.

couvert boisé & paysage de nature



52

52 CHÂTAIGNER

Le châtaignier commun, *Castanea sativa*, est un arbre feuillu à feuillage caduc, de la famille des Fagacées, qui produit des fruits largement consommés par l'humain: les châtaignes.

Le châtaignier est un arbre majestueux à cime large bien branchue et à croissance rapide. Il peut mesurer 25 à 35 mètres de haut. Il a une grande longévité et peut dépasser le millénaire. Le châtaignier est présent dans l'étage supraméditerranéen du massif.

Les châtaignes étant largement cultivés comme alternative à la farine de blé, les châtaigneraies furent très présentes dans le territoire, et plus particulièrement dans la partie ouest du PNR-CF.

Illustration : Châtaigner



53

53 PLATANE COMMUN

Le platane, *Platanus*, est un arbre feuillu à feuilles caduques, de la famille des Platanaceae. Les platanes sont de grands arbres, pouvant atteindre entre 25 et 55 mètres de haut, dont les caractéristiques générales diffèrent peu d'une espèce à l'autre.

Ils ont une grande longévité allant de plusieurs centaines d'années, voire plusieurs siècles.

Le platane commun est largement utilisé comme arbre d'alignement pour orner les places, les rues et certaines routes.

Dans le territoire du parc, le platane joue un rôle important dans la qualité de la structure urbaine.

Planté au 19^e siècle avec une réelle volonté urbanistique et paysagère, le platane est observable en alignement unilatéral ou bilatéral, en maille élargie ou en bouquet au cœur du tissu urbain.

Les routes départementales bordées par les platanes ne sont plus de simples routes, mais bien de grandes artères qui confèrent une hiérarchie par rapport aux autres voies de déplacement.

Illustration : Platane commun

54 CANNE DE PROVENCE

La canne de Provence, en latin *Arundo*, signifie "roseau" et *Donax* désigne aussi une sorte de roseau.

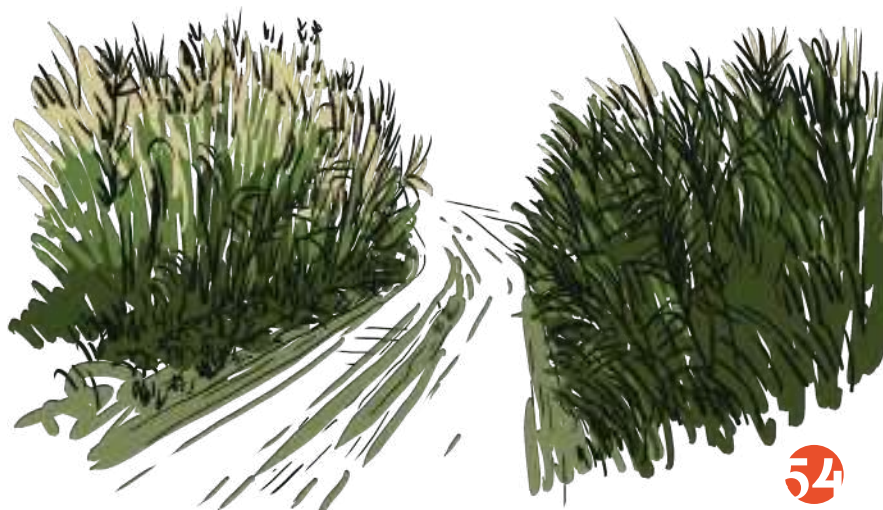
Grande graminée à rhizome est caractéristique du bassin Méditerranéen où elle se développe rapidement et peut y devenir envahissante. Elle se développe en zone humide et supporte de courts épisodes de sécheresse.

Elle a de grandes feuilles effilées, retombantes, glauques, et des panicules terminales d'épillets de couleur vert pâle à violacé qui peuvent être apparentées à ceux d'un roseau ou à un bambou.

Sa hauteur varie de 1 m à 8 m selon les variétés.

Sur le territoire du parc, cette plante est considérée comme invasive, bien que cette espèce soit parfois considérée comme appartenant à la flore indigène méditerranéenne, car largement répandue sur le territoire.

Illustration : Canne de Provence



54

55 GARRIGUE

En botanique, la garrigue, du provençal "garriga", est une formation végétale basse, plus ou moins ouverte, composée en grande partie d'arbustes, d'arbrisseaux et de sous-arbrisseaux, résultant de la régression de la forêt méditerranéenne, le plus souvent par incendie ou surpâturage.

Les plantes caractéristiques associées aux garrigues sont le buis, le genévrier, le thym, le romarin, la lavande ou la sauge, entre lesquels les plantes bulbeuses comme divers ails sont fréquentes.

La Garrigue viendrait du mot celtique "Gar" qui signifie rocher.

Pour expliquer cette définition, considérons simplement que cette formation végétale se rencontre essentiellement sur sol calcaire et qu'elle est composée d'espèces clairsemées (milieu ouvert) où la roche affleure en de nombreux endroits. C'est souvent après de fortes pluies que la garrigue exhale abondamment ses odeurs parfumées.

Le **CHÊNE VERT** et le **LENTISQUE PISTACHIER**, ainsi que le chêne kermès (chêne des garrigues) et le buis sont également des essences que l'on retrouve sous forme arbustive dans le paysage de garrigue.

Illustration : Garrigue



55

couvert boisé & paysages de nature

56 SAPIN

Le sapin, *Abies*, est un conifère faisant partie de la famille des Pinaceae.

Le sapin désigne plus communément un résineux de forme conique dont les aiguilles sont fixées sur la tige.

Le sapin est souvent associé aux paysages de montagne voire de moyenne montagne comme c'est le cas dans le massif des Berques avec une altitude allant de 280 à 820 mètres.

La forêt de Rialsesse qui s'étend sur ce massif est à la croisée des climats atlantiques et méditerranéens, caractérisée par deux étages de végétation bien distincts ; le sapin occupe l'étage supérieur à partir de 550 mètres.

Les reboisements des années 80 ont privilégié l'implantation d'essences comme le sapin de Nordmann ou le Douglas.

Illustration : Sapin



56

57 PIN NOIR

Le Pin noir, *Pinus nigra*, est un grand arbre puisque sa taille atteint 20 à 55 mètres de hauteur à sa maturité. La couleur de son écorce est jaune-brun à gris selon les sous-espèces.

Les aiguilles, sont de couleur vert foncé.

Les Hautes-Corbières comportent des reboisements anciens assez étendus, notamment dans le massif du Rialsesse, les résineux sont à l'honneur, en particulier le pin noir d'Autriche, qui domine par son nombre mais aussi de **CÈDRE DE L'ATLAS**.

Illustration : Pin noir



57

58 CÈDRE DE L'ATLAS

Le Cèdre de l'Atlas, *Cedrus atlantica*, est un conifère de la famille des Pinaceae, anciennement considéré comme une sous-espèce du cèdre du Liban. Aussi appelé cèdre bleu ou cèdre argenté, le cèdre de l'Atlas est un arbre d'allure majestueuse et imposante pouvant atteindre une hauteur de 30 à 40 mètres. Sa longévité est importante, de 500 à 600 ans, parfois beaucoup

plus lorsque les conditions sont propices.

Bien implanté dans le sud de la France et a priori adapté au climat méditerranéen, le cèdre de l'Atlas a été identifié comme une essence résistante au changement climatique. Les cédraies de la forêt du Riassesse sont reconnues et classées pour la qualité de leurs bois et de leurs graines.

Illustration : Cèdre de l'Atlas



agriculture



59 PÂTURAGE

Le pâturage désigne une zone où les animaux herbivores peuvent se nourrir. Il s'agit de vastes champs, de prairies ou de terres destinées au pacage du bétail.

Les pâturages dans le PNR-CF sont situés sur les reliefs ou en plaine (ici, plaine du **FLEUVE** de l'Agly). Les pâturages en plaine peuvent être utilisés pour le pacage extensif, où le bétail est autorisé à se déplacer librement et à brouter les herbes naturelles.

Les pâturages contribuent à la diversité du paysage local, offrant des espaces ouverts au milieu des reliefs caractéristiques de la région.

Cette pratique agricole crée également un milieu essentiel pour la petite faune locale. En effet, les pâturages procurent nourriture et protection aux populations de petits passereaux, proies privilégiées des rapaces, dont de nombreuses espèces protégées ont élu domicile dans le PNR-CF.

Illustration : Pâturages dans la vallée de l'Agly



60 BOCAGE

Le bocage est un paysage rural caractérisé par des champs ou des cultures entourés de haies, de talus et de bosquets. Typique des zones agricoles, il crée un réseau de petites parcelles délimitées par des éléments de végétation, favorisant la biodiversité et offrant des avantages pour l'agriculture, tels que la protection contre

l'érosion et le vent, ainsi que l'ombre pour le bétail. Bien que ce paysage ne soit pas très fréquent au sein du PNR-CF, les alentours du Bugarach (région montagneuse des hautes corbières) présentent de nombreux espaces bocagers.

Illustration : Bocages au pied du Bugarach



60

61 TERRASSE AGRICOLE

Le terme de terrasse agricole ou de **CULTURE ACCROCHÉE** désigne un aménagement sur une pente pour créer des plateaux horizontaux ou légèrement inclinés. Des murs de soutènement en pierre sèche, sont érigés pour maintenir le sol en place et éviter l'érosion. Ces terrasses permettent l'agriculture là où la topographie rend difficile la culture conventionnelle. Elles sont utilisées pour maximiser l'utilisation des sols en minimisant l'érosion.

Dans le PNR-CF, les terrasses étaient construites en étant équipées de systèmes d'irrigation. Elles constituent les maillons d'un système de gestion des eaux de pluie en surface plus vaste que les terrasses elles-mêmes. Ce système permettait également de réutiliser les eaux dans des bassins aménagés en contrebas des collines.

Les terrasses agricoles sont le reflet d'un paysage humanisé, joignant production agricole et gestion des ressources. Ce motif de paysage tend à disparaître sous la végétation, due à la déprise agricole, comme dans cet exemple à Tautavel.

Malgré la disparition des cultures, les vestiges des murets en pierres maçonnées ou en pierres sèches sont bien souvent encore visibles. Ces pierres provenaient des terrains cultivés. Elles étaient déblayées au moment de la mise en culture de la terrasse, et utilisées pour le soutènement.

Les vestiges des murets en pierres sèches sont le reflet d'une utilisation massive de ce matériau local sur l'ensemble du territoire, pour de la grande ou petite construction, de l'église au muret de soutènement.

Illustration : Terrasses agricoles (Tautavel)



61

agriculture



62 PLAINE VITICOLE / VITICULTURE

Une **PLAINE** viticole est une zone agricole dédiée principalement à la culture de la vigne. Elle se caractérise par des étendues de terres souvent plates ou légèrement ondulées, où les pratiques agricoles sont centrées sur la production de raisins destinés à la vinification.

Certaines cultures de vigne se font également en **TERRASSES**, selon la géomorphologie du terrain, afin de maximiser la surface de production.

Les **PLAINES** viticoles du PNR-CF donnent à voir un paysage de lignes, formées par les rangées soigneusement ordonnées de ceps. Cette forme de plantation permet de faciliter la gestion des cultures et la récolte.

La viticulture intensive donne un aspect caractéristique au paysage, avec des étendues cultivées à perte de vue. Les rangées ordonnées de vignes contribuent à façonner l'identité agricole de la région.

Le climat méditerranéen, ainsi que la nature du sol, sont originellement propices à la culture de la vigne au sein du PNR-Cf. Cependant, le changement climatique actuel, avec l'augmentation des épisodes de chaleur et de sécheresse, met à mal l'agriculture viticole et ses paysages.

Illustration : Plaine viticole de Vingrau



63 CULTURE DE LA PISTACHE

La culture du pistachier apparaît depuis peu régions méditerranéennes, en raison des caractéristiques climatiques et géologiques (chaleur et sols drainés). Elle est très récente au sein du PNR-CF.

La pistache provient du Pistachier ou Pistachier commun (*Pistacia vera*), à ne pas confondre avec le Pistachier lentisque (*Pistacia lentiscus*). Le Pistachier lentisque est originaire du territoire des Corbières-Fenouillèdes et bien implanté notamment dans les **GARRIGUES**.

Le Pistachier commun quant à lui, n'est pas originaire de la région et a été importé pour sa culture.

La culture de la pistache témoigne d'une volonté de réinventer le paysage et ses pratiques, en s'adaptant aux changements climatiques.

Cultivés sous forme arbustive ou arborée, les pistachiers sont parfois difficiles à différencier des oliviers, bien que les feuilles soient d'un vert plus foncé, et leur culture ne suit pas forcément la même trame linéaire que les **OLIVERAIES**.

Illustration : Culture de pistachiers lentisques en terrasses (Tautavel)



64 OLIVERAIE

Une oliveraie est une zone cultivée dédiée à l'olivier, dont les olives sont récoltées pour leur chair ou leur huile. Les oliveraies sont typiques des régions au climat méditerranéen aux étés chauds et secs, et aux hivers doux et humides. Ces cultures peuvent être installées sur des terrains vallonnés ou en **TERRASSES**, en fonction de la topographie locale.

Auparavant très cultivés, les oliviers ont ensuite été remplacés par la vigne. Ils réapparaissent aujourd'hui comme alternative à la viticulture, moins gourmande en eau et souffrant moins de la chaleur.

La culture de l'olivier crée des motifs linéaires aux reflets argentés dus à la couleur des feuilles, caractéristiques de la partie est du PNR-CF.

Illustration : Oliveraie (Termes)



énergie et exploitation

65



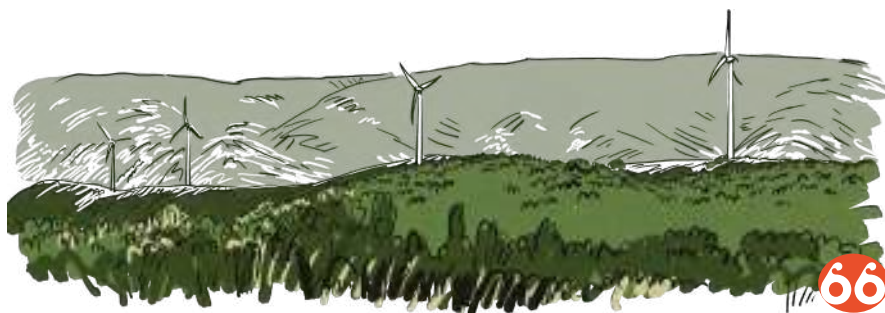
66 PARC ÉOLIEN

Un parc éolien est une installation composée de plusieurs éoliennes, qui sont généralement regroupées sur un site spécifique pour générer de l'électricité à partir de l'énergie éolienne. Les éoliennes captent l'énergie cinétique du vent et la convertissent en électricité, qui peut être injectée dans le réseau électrique.

Les parcs éoliens sont présents dans le PNR-CF, la région bénéficiant d'un climat propice, par ses vents, accentués par la topographie locale.

Ces installations impactent plus ou moins le paysage en fonction de leur superficie, de leur emplacement et des points de vue.

Illustration : Parc éolien (Prugnanes)



66

65

EXPLOITATION MINIÈRE

Une mine est un site d'extraction de minéraux, de métaux, de charbon, ou de pierres précieuses. L'exploitation minière peut être à ciel ouvert ou sous-terrain, en fonction de la nature des matériaux recherchés et de la morphologie du gisement. Les vestiges miniers (et métallurgiques) parsèment le paysage des Hautes Corbières mais aussi le Fenouillèdes et la vallée de la Boulzane. Ils sont parfois conséquents, comme à Saint-Estève et dans certains coins, ils étaient omniprésents.

Ces mines aujourd'hui abandonnées sont désormais des refuges de biodiversité et parfois utilisées comme captage d'eau, ou encore de territoires d'exploration pour collectionneurs de minéraux ou amateurs de spéléologie. Ce patrimoine économique est aujourd'hui remis en valeur par l'association Mines en Corbières.

Illustration : Ancienne mine de Saint Estève

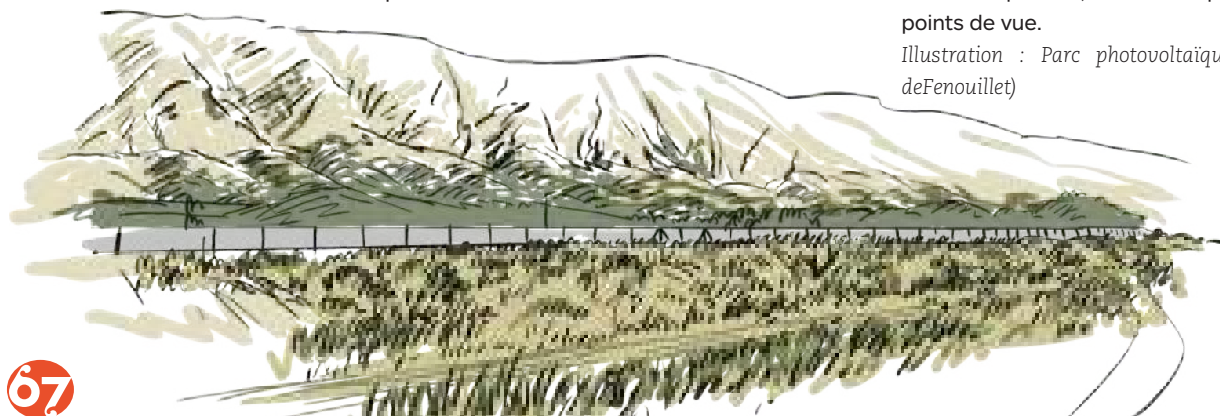
67

PARC PHOTOVOLTAÏQUE

Un parc photovoltaïque est une installation qui utilise des panneaux solaires photovoltaïques pour convertir l'énergie solaire en électricité. Ces parcs sont constitués d'un grand nombre de panneaux solaires, disposés sur une surface étendue pour capter la lumière du soleil et produire de l'électricité.

L'ensoleillement dont bénéficie la région la rend propice à l'installation de panneaux photovoltaïques, plus généralement dans les plaines. En effet, les plaines permettent d'optimiser leur implantation par rapport aux reliefs plus complexes. Les parcs photovoltaïques impactent plus ou moins le paysage en fonction de leur superficie, de leur emplacement et des points de vue.

Illustration : Parc photovoltaïque (Saint-Paul-de-Fenouillet)



67

68 CARRIÈRE

Les carrières sont des sites d'extraction de matériaux tels que la pierre. La région des Corbières-Fenouillèdes est connue pour son paysage karstique, caractérisé par des formations rocheuses calcaires, des grottes et des formations géologiques particulières.

Les carrières dans cette région peuvent donc exploiter ces ressources géologiques spécifiques, pour fournir des matériaux de construction (infrastructures, routes, bâtiments, murets de pierre...). Au sein du PNR-CF, l'accent est principalement mis sur l'exploitation de matériaux et de composants chimiques tels que les feldspaths et les carbonates.

Les carrières, plus nombreuses dans la partie est du PNR-CF, impactent plus ou moins le paysage en fonction de leur taille et de leur emplacement.

Illustration : Carrière à Tautavel

68

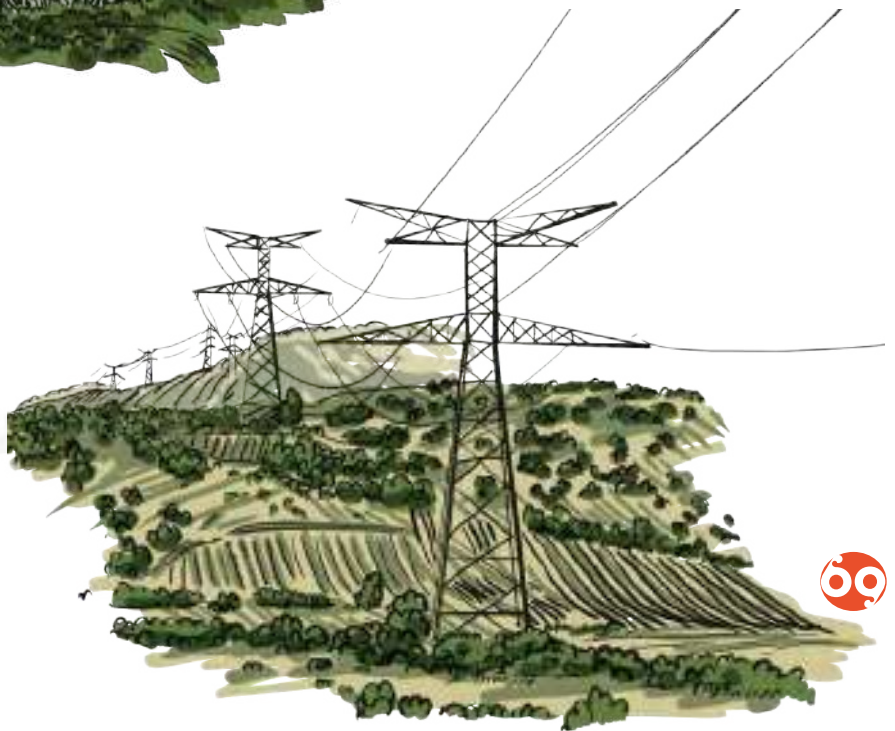


69 LIGNE À TRÈS HAUTE TENSION

Une ligne très haute tension (LTHT) est une infrastructure de transport électrique utilisée pour acheminer de grandes quantités d'électricité sur de longues distances. Ces lignes sont caractérisées par une tension électrique extrêmement élevée par rapport aux lignes de distribution standard. Ces infrastructures sont accompagnées de normes d'un aménagement particulier du territoire qui les longe. Les constructions doivent en être éloignées, et elles doivent rester accessibles tout du long, ne permettant pas le développement d'une végétation haute.

À l'image de la LTHT traversant le PNR-CF du nord au sud, ces infrastructures sont très visibles dans le paysage. Elles en deviennent de véritables points de repère à l'échelle du territoire.

Illustration : LTHT (Maury)



69

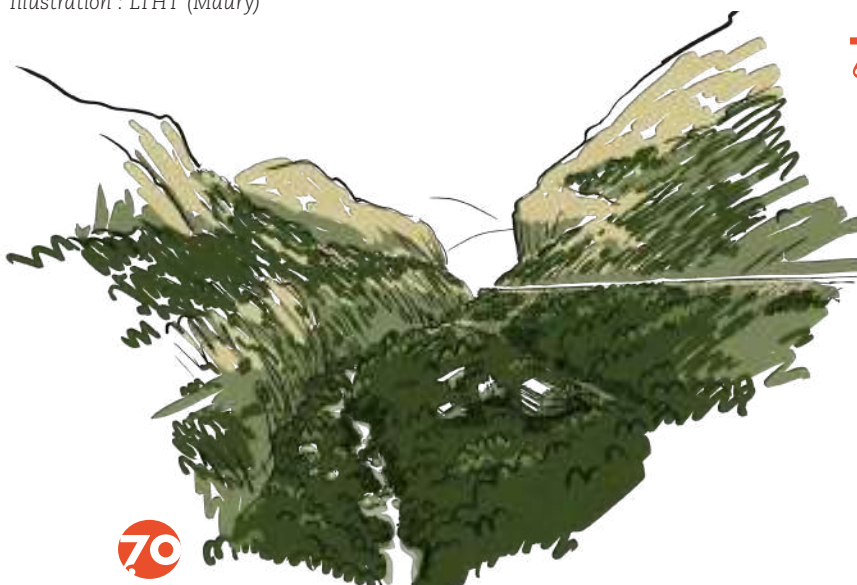
70 FORGE À LA CATALANE

La forge à la catalane, également connue sous le nom de "farga catalana" en occitan et catalan, est une installation métallurgique. Elle était utilisée pour la transformation du minerai de fer en métal, et fonctionnait à l'énergie hydraulique.

À l'image du changement d'usage fréquent de ces installations, la forge de Padern été transformée en usine métallurgique, en centrale électrique. Elle a aussi servi de site de distillation de lavande notamment.

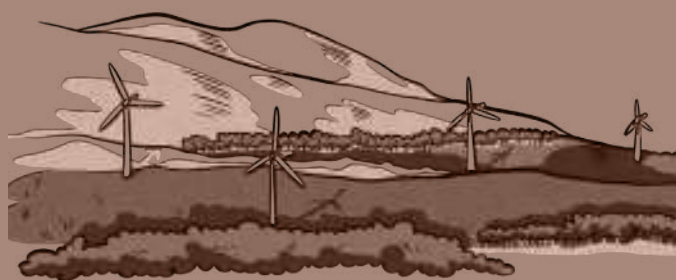
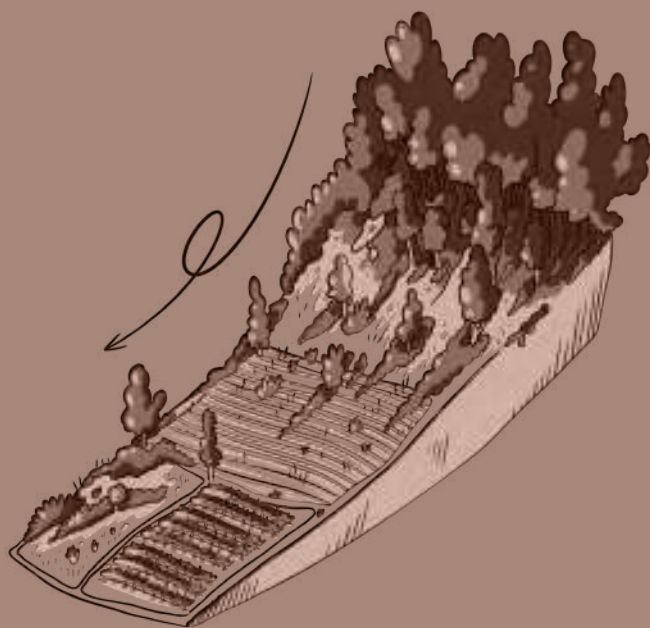
Ces forges sont aujourd'hui principalement présentes sous forme de vestiges dans le PNR-CF, parfois valorisées comme patrimoine historique du territoire.

Illustration : Forge à la Catalane du Grau de Padern



70

synthèse du recueil des perceptions



un paysage au caractère unique et universel



CONCLUSION

La concertation menée sur le territoire du PNR-CF, ainsi que le travail d'arpentage ont permis de révéler, au sein de ce recueil, les perceptions et les motifs du paysage.

Le lexique des paysages, pourtant non exhaustif, révèle la grande diversité des motifs paysagers présents dans le territoire du PNR-CF. Il permet également de prendre conscience du caractère historique, patrimonial et exceptionnel de certains motifs, ainsi que de leurs fragilités.

Ce recueil reflète une grande diversité des paysages composant le territoire du PNR-CF, autant qu'une grande diversité de leurs perceptions. Des tendances générales émergent cependant, comme la volonté de préservation des paysages, l'ancrage fort au territoire et la reconnaissance de sa valeur.

La complexité topographique de la région est quant à elle sujette à interprétation ambivalente.

En effet, elle est d'une part à l'origine de difficultés de déplacement et d'unification du territoire. Et d'autre part, elle constitue le socle unique encore témoin de l'histoire passée.

Ces singularités topographiques ont donné lieu à des paysages d'exception, sur lesquels l'être humain s'est appuyé au cours de siècles, pour en tirer avantage selon les époques.

En effet, le paysage est une affaire de point de vue. Les points hauts sont donc autant de lieux permettant d'embrasser le paysage, parfois même à 360°.

Ces belvédères, parfois naturels (pic, pec, serre) et parfois aménagés (forteresse, château, etc.), amènent à observer le paysage, à se repérer dans l'espace en utilisant d'autres points de repère visibles, et abordent la notion de co-visibilité : que voit-on depuis un point de vue et depuis quels lieux peut-on percevoir le point de vue ?

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne, formé par les édifices de Termes, Puilaurens, Peyrepertuse, Queribus et Aguilar en est un des exemples les plus marquants du territoire; révélant le caractère exceptionnel et universel de certains de ses motifs paysagers.

Le recueil des perceptions met en lumière ces différents motifs du territoire, perçus comme constituant le précieux patrimoine local.

Ce patrimoine se trouve aujourd'hui à la croisée des dynamiques climatiques, écologiques, culturelles, politiques et sociales. Il ressort donc une volonté générale de valorisation et de protection du patrimoine, tout en adaptant le territoire aux évolutions et usages actuels.

02 analyse des paysages : évolution historique et paysages d'aujourd'hui *





02. 1

évolution des paysages, territoire de mémoire et de frontières

INTRODUCTION



à travers l'évolution des paysages et du patrimoine du pnr-cf



CHAPITRE 02.1 EVOLUTION DES PAYSAGES, TERRITOIRE DE MÉMOIRE ET DE FRONTIÈRES

L'étude des paysages et des territoires ne se limite pas à une simple observation de leur état actuel.

Elle implique une exploration approfondie de leur évolution à travers le temps, révélant ainsi les multiples strates de leur formation géologique, les empreintes laissées par l'activité humaine et les frontières culturelles qui s'y sont développées. Le Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes, avec ses paysages diversifiés et sa richesse patrimoniale, offre un exemple parfait de cette complexité historique et naturelle.

Ce chapitre, 02.1 "Évolution des paysages, territoire de mémoire et de frontières", retrace les étapes marquantes de la formation et de l'évolution des paysages du PNR-CF. Structuré en deux grandes parties, il aborde d'abord les fondements géologiques qui ont sculpté le territoire, puis les processus d'anthropisation qui ont façonné les paysages jusqu'au XX^{ème} siècle. Les dynamiques actuelles seront abordées dans le chapitre suivant, 02.2 "Portraits de paysages".

PREMIER TEMPS, LA GÉOLOGIE

Au sein de ce chapitre 02.1, la formation géologique du PNR-CF est explorée dans un premier temps; en commençant par la caractérisation des trois grands temps de la formation du socle géologique, suivi d'un examen du caractère unique de ce territoire. Les marqueurs visibles de son exceptionnel patrimoine géologique, notamment son socle karstique, sont mis en lumière. Cette section analyse également comment le patrimoine contribue à la création d'identités et de frontières au sein du territoire. Une cartographie détaillée des éléments géologiques majeurs qui constituent ce grand patrimoine clôture cette partie.

SECOND TEMPS, L'ANTHROPISATION

La seconde partie aborde l'anthropisation du territoire. Les grandes étapes de l'évolution des paysages sous l'influence humaine y sont détaillées, avec un focus particulier sur une période charnière : le Moyen-Âge. Cette période a été déterminante dans la structuration frontalière du territoire.

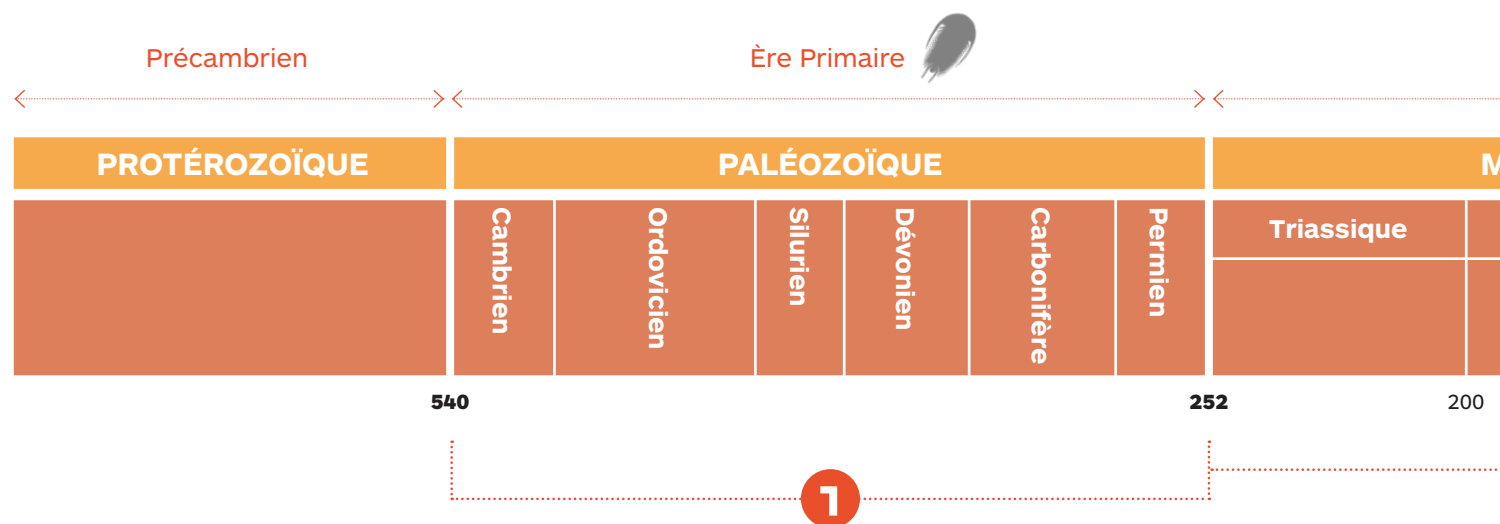
Cette section se conclut par une exploration du patrimoine culturel unique et exceptionnel résultant de cette anthropisation.

SYNTHÈSE

Pour conclure, une cartographie de synthèse est présentée, mettant en évidence les principaux éléments patrimoniaux, tant géologiques que culturels, du Parc Naturel Régional des Corbières-Fenouillèdes. Cette cartographie permet de visualiser la richesse et la diversité de ce territoire, ainsi que les interactions complexes entre la nature et l'être humain qui ont contribué à façonner ses paysages actuels.

formation du socle du pnr-cf

• une frontière géologique en trois grands temps



1 CRÉATION DES PREMIÈRES CHÂÎNES DE MONTAGNE

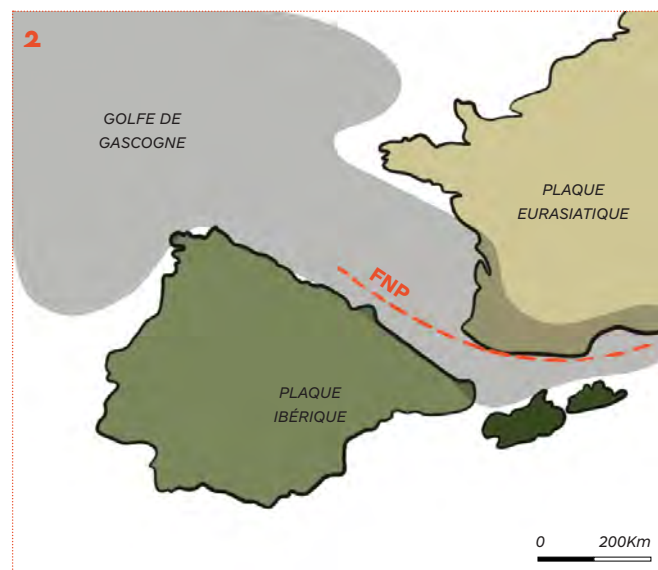
Il y a 540 millions d'années, durant la majeure partie du Paléozoïque (ère Primaire, de -540 à -252 millions d'années), plusieurs événements se sont produits :

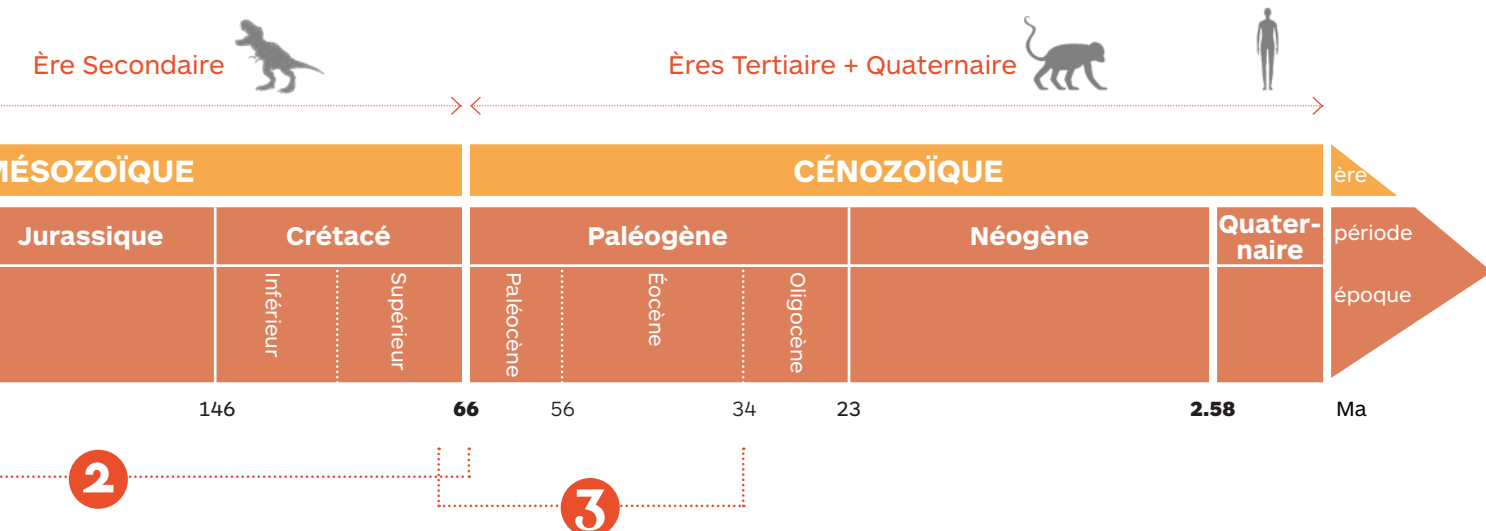
- Les océans sont colonisés par les organismes vivants, puis ces derniers partent à la conquête des terres émergées durant toute la période de l'ère primaire.
- La tectonique des plaques est à l'origine de la formation de plusieurs chaînes de montagnes durant le Paléozoïque, notamment la chaîne calédonienne (au nord de l'Europe) et la chaîne hercynienne (ou varisque).
- La chaîne de montagnes hercynienne se forme vers -300 millions d'années, et elle structure alors l'Europe, une partie de l'Afrique et de l'Amérique du Nord, sur environ 5000 km.
- C'est à cette époque très mouvementée que les formations géologiques ont été transformées et déformées, et de grandes cassures ont découpé ce socle, notamment la faille nord-pyrénéenne (FNP), à l'origine de la formation des Pyrénées.

2 DES BASSINS SÉDIMENTAIRES ENTRE LES PLAQUES TECTONIQUES

Au cours du Mésozoïque (ou ère secondaire), de -252 à -66 millions d'années :

- Au début du Crétacé, l'Ibérie se trouvait à l'ouest par rapport à l'Eurasie, créant ainsi un espace marin entre les deux, qui permettait la communication entre l'Atlantique et la Mésoégée (ancienne Méditerranée).
- Des bassins sédimentaires se forment dans les dépressions topographiques entre le bloc ibérique et le bloc européen. Ces dépressions se remplissent alors essentiellement de sédiments marins déposés par les océans.





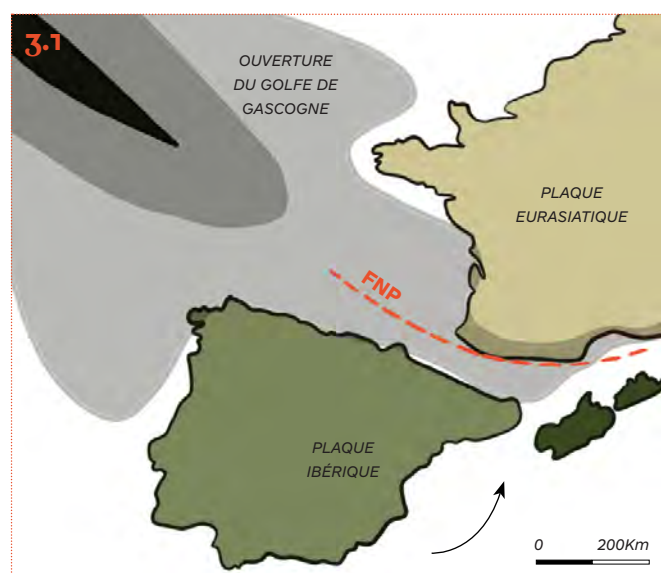
3 OUVERTURE DU GOLFE DE GASCOGNE ET FORMATION DES PYRÉNÉES

Au cours de l'ère Tertiaire (-65 à -23 millions d'années) :

3.1 À la fin de l'ère Mésozoïque (vers -66 millions d'années), puis pendant toute l'ère Tertiaire (de -66 à -2.58), le golfe de Gascogne s'ouvre au sein de l'océan Atlantique, en suivant le tracé de la faille nord pyrénéenne.

Cette ouverture du golfe provoque un mouvement du bloc ibérique, qui commence alors à dériver vers l'est dans un mouvement de rotation suivant la courbe de la FNP.

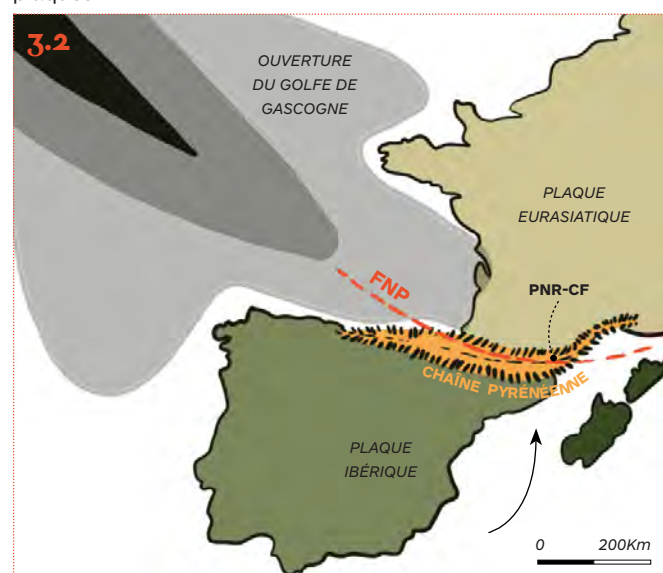
Par ce mouvement, le bloc ibérique se rapproche du bloc européen.



3.2 Au Crétacé supérieur, le bloc ibérique remonte vers le nord et entre en collision avec le bloc européen, entraînant le soulèvement et la déformation des sédiments préalablement déposés au fond des bassins initialement immergés. Alors se forme la chaîne des Pyrénées, par compression entre les deux blocs, de la fin du Crétacé jusqu'au cours du Tertiaire.

Ce mouvement de compression se poursuit jusqu'à l'Éocène (il y a -40 millions d'années), période qui marque le paroxysme du soulèvement. Le déplacement des plaques tectoniques le long de la FNP forme donc les Pyrénées et referme les mers pour donner forme à la Méditerranée.

Cette structure montagneuse imposante d'une mer à l'autre constitue la première forme de frontière visible entre des deux plaques.



formation du socle du pnr-cf

• un territoire au caractère géologique unique

STRUCTURE ET COMPOSITION DE LA CHAÎNE PYRÉNÉENNE

Actuellement, les Pyrénées s'étendent de la Méditerranée à l'océan Atlantique et la faille nord pyrénéenne (FNP) traverse la partie septentrionale de cette chaîne montagneuse.

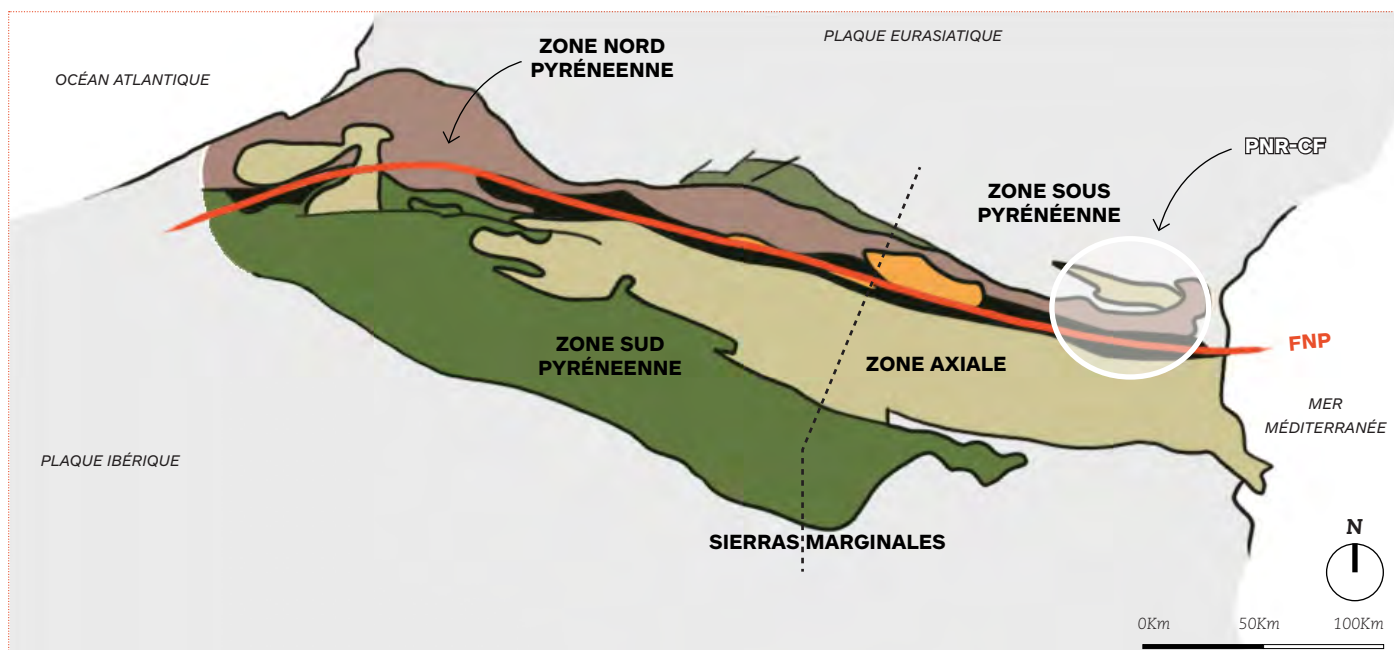
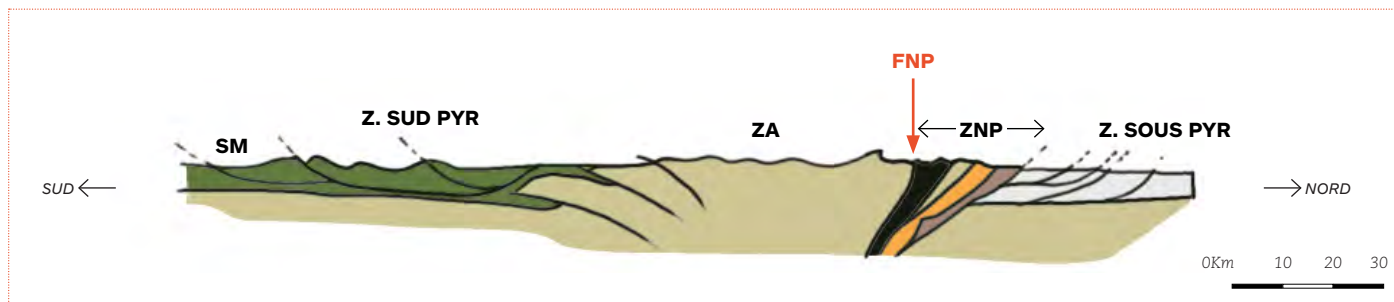
La chaîne des Pyrénées est composée de plusieurs grands ensembles géologiques allongés, suivant le tracé de la FNP d'est en ouest.

La FNP constitue la ligne directrice de la chaîne, de la méditerranée à l'océan Atlantique. Au sud de la FNP, se trouve la zone Axiale, considérée comme le cœur des Pyrénées, la colonne vertébrale de la chaîne. Puis encore au sud sous la zone Axiale, se trouve la zone Sud Pyrénéenne.

La zone Nord Pyrénéenne compose la partie au nord de la FNP, puis encore au nord, se distingue la zone Sous Pyrénéenne.

En termes de profil, les Pyrénées présentent une forme évoquant un éventail, avec une inclinaison tant vers le nord que vers le sud par rapport à leur axe central. Cet éventail est en partie dû au frottements ouest/est qu'ont subi les couches géologiques à la rencontre du bloc ibérique et européen.

À l'est des Pyrénées, au sein du territoire du PNR-CF, les formations géologiques sont affectées par de nombreuses structures et déformations remarquables se répartissant en plusieurs zones et séparées par d'importantes fractures.



ZOOM SUR LE TERRITOIRE DU PNR-CF

Le territoire du PNR-CF se situe à l'est de la chaîne et est structuré par les grandes composantes géologiques des Pyrénées.

En effet, la zone Axiale principalement constituée de terrains paléozoïques déformés et métamorphisés issus du cycle hercynien, véritable noyau des Pyrénées; fait partie du PNR-CF.

Cette "Région-Noyau" largement identitaire de la chaîne Pyrénéenne traverse le PNR-CF d'est en ouest en-dessous de la FNP, et constitue la partie sud du parc.

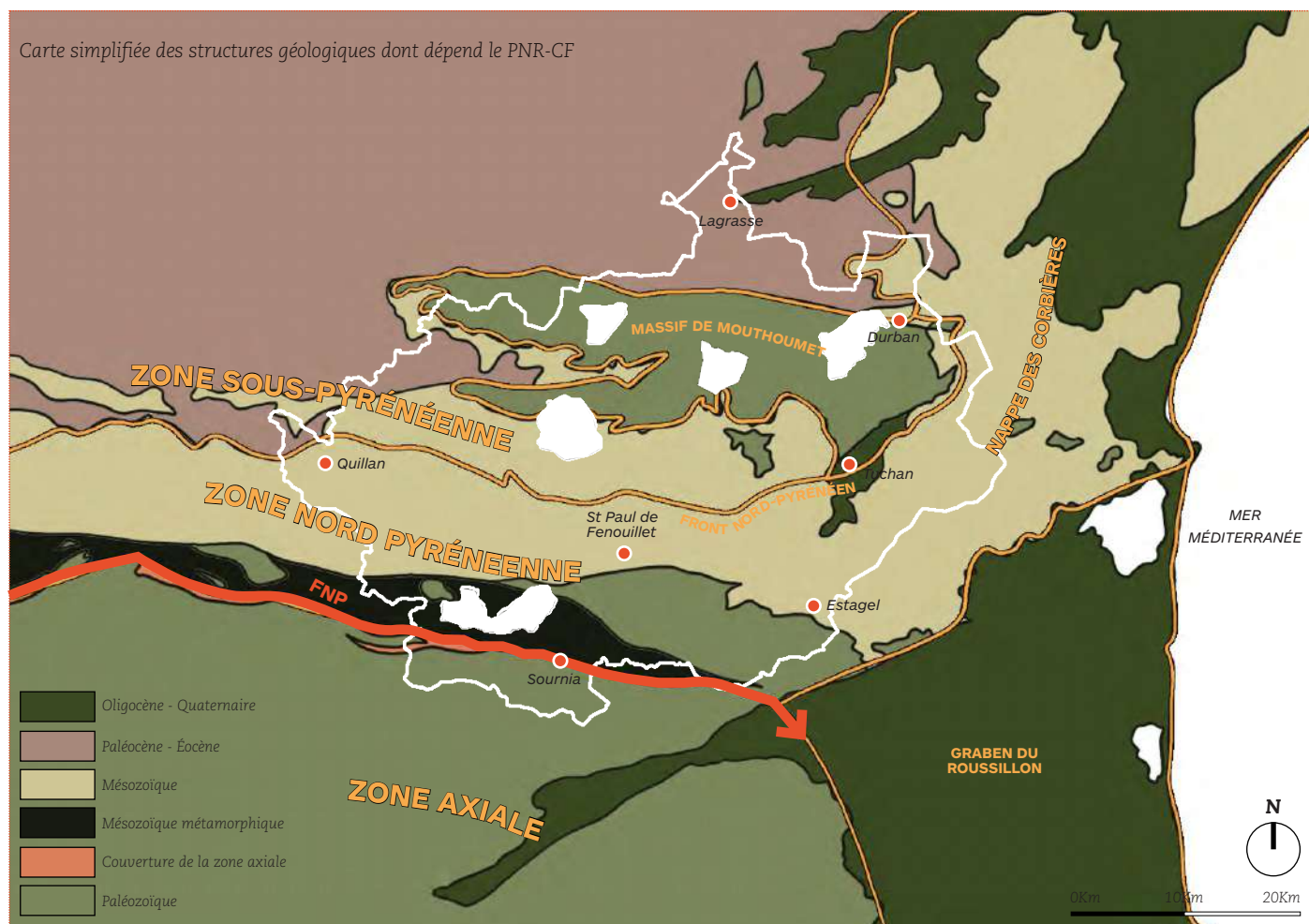
La faille nord pyrénéenne, quant à elle, borde la zone Axiale et traverse donc le sud du PNR-CF d'est en ouest sous la forme d'une ligne discontinue, en passant notamment par Sournia.

Au nord de la FNP, la zone Nord Pyrénéenne comprend des roches sédimentaires mésozoïques plissées et faillées, s'étendant vers le nord-est avec la nappe des Corbières, elle-même suivie de petits chaînons allant jusqu'en Provence.

Ces ensembles uniques sont délimités au nord par le front nord-pyrénéen, qui surplombe la zone sous-pyrénéenne, composée de séries sédimentaires faiblement déformées.

Enfin, à l'est s'étend la vaste plaine du Roussillon, une structure d'effondrement (graben) de formation relativement récente, survenue lors de l'Oligocène (de -34 à -23 Ma).

Carte simplifiée des structures géologiques dont dépend le PNR-CF



formation du socle du pnr-cf

• des marqueurs visibles du caractère exceptionnel

LIRE L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE AU TRAVERS DES MOTIFS DE PAYSAGE UNIQUES, RÉVÉLATEURS DU PASSÉ

Le territoire du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes se situe à l'emplacement d'événements géologiques majeurs et uniques, aux abords directs de la faille nord pyrénéenne (FNP).

La FNP se distingue par son caractère unique, en une zone de contact inhabituel entre différentes compositions géologiques, de différentes ères géologiques.

En effet, le bloc eurasiatique et le bloc ibérique se rencontrent au niveau des Pyrénées et certains marqueurs de cet événement unique sont visibles en surface.

On peut observer à certains endroits, le contact étroit entre les granitoides hercyniens (d'environ -300 à -252 Ma) du côté de la plaque tectonique européenne au nord de la FNP, et les calcaires mésozoïques (-160 à -110 Ma) du côté de la plaque tectonique ibérique au sud de la FNP.

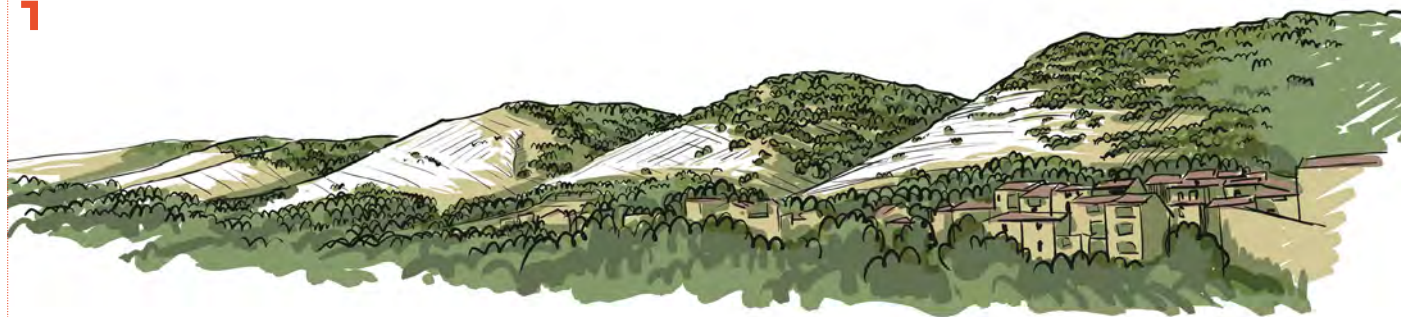
L'exemple est flagrant aux abords de Sournia, où la limite de la FNP est clairement visible grâce aux lames de calcaires mésozoïques sur des reliefs en formes de vagues (mégarides) **(1)**.

Le synclinal du Fenouillèdes **(2)** constitue un autre marqueur incontournable et identitaire du territoire du PNR-CF issu de ces phénomènes géologiques majeurs.

La formation du bassin du Fenouillède initial en synclinal, découle du rapprochement des deux plaques. Ce bassin, comprimé entre le massif de l'Aggly au sud (constitué de granites) et le massif du Mouthoumet au nord, s'est progressivement déformé et plissé pour former finalement un synclinal.

On observe le même phénomène pour la création du synclinal de Boucheville, puisqu'il s'agit d'un ancien bassin qui s'est retrouvé

1



2



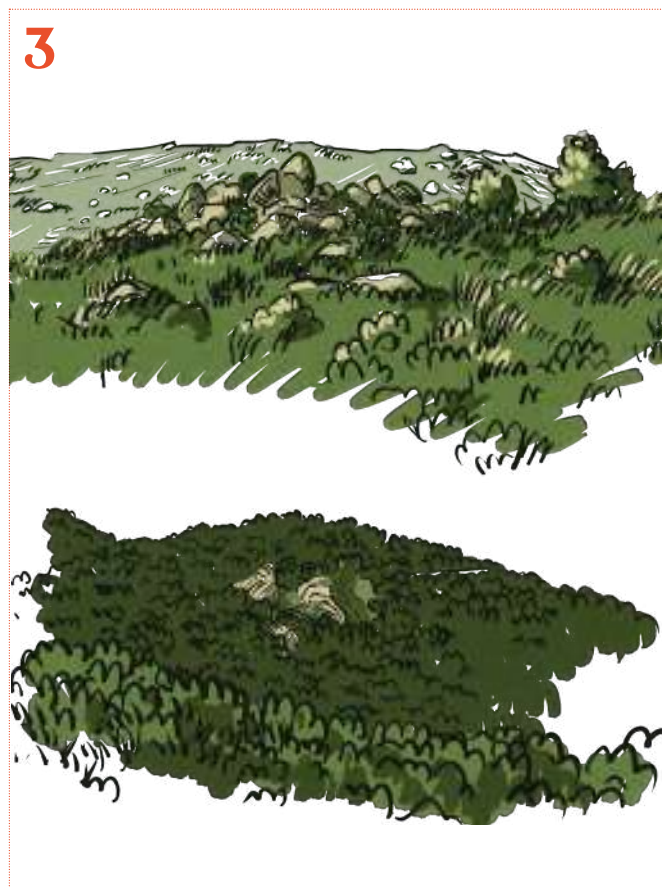
comprimé entre la FNP et les granites de Milas au sud, et le massif de l'Agly au nord.

La végétation (3) peut également constituer un autre marqueur des événements géologiques passés. Au nord juste au-dessus de la FNP, les calcaires sont dépourvus de végétation, puis plus au nord, on trouve des marnes avec une végétation arbustive plus dense. Quant au sud de la faille, les granites émergent sous forme de buttes au sein d'une végétation plus abondante, permise par la structure du sol.

La topographie permet également de lire cette histoire géologique: le massif granitique de Millas forme une dépression par rapport au socle calcaire, comme à Sournia (1) en raison d'une érosion plus prononcée du granite que du calcaire.

De manière plus générale, sur l'ensemble du territoire du PNR-CF, la topographie actuelle (4) révèle les structures des anciens bassins transformés en synclinaux, et les différentes couches compressées devenues serres, cluses, rocs et fractures (voir à ces sujets : chapitre 01 : Recueil des perceptions, partie 2 "Lexique illustré").

Le socle des Corbières-Fenouillèdes, majoritairement calcaire, a subi au fil du temps une érosion hydrique et éolienne à l'origine de la création de multiples grottes ou caunes, et d'un réseau souterrain de tunnels et de cavités remarquables, donnant lieu à un relief et une géologie dits karstiques.



formation du socle du pnr-cf

- un socle karstique

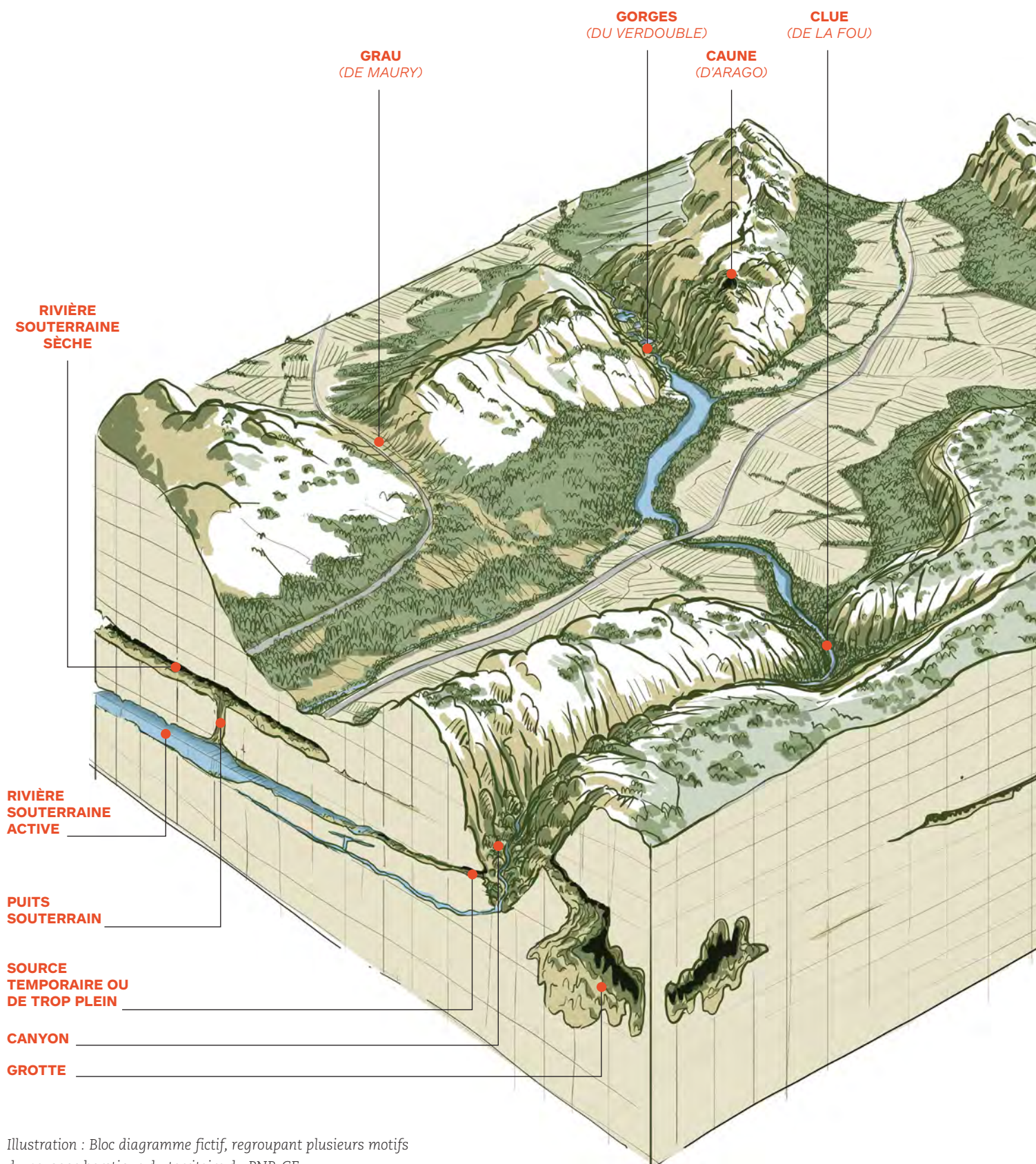
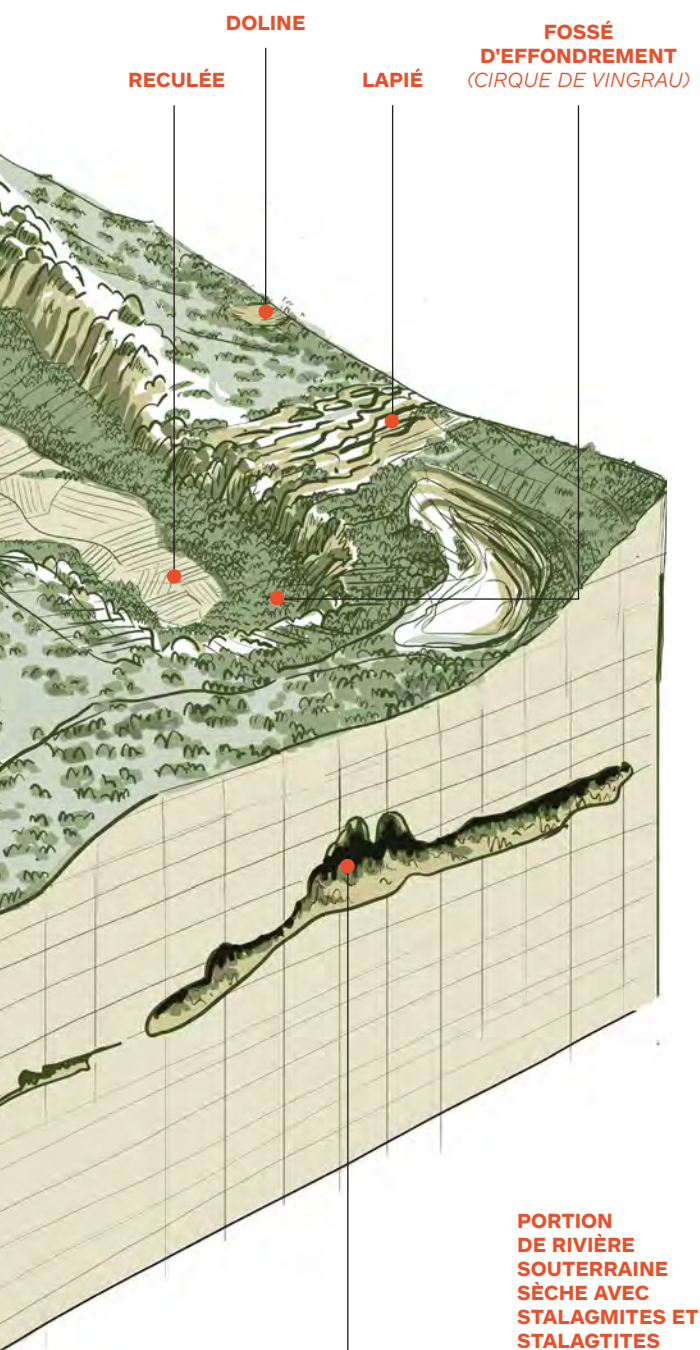


Illustration : Bloc diagramme fictif, regroupant plusieurs motifs du paysage karstique du territoire du PNR-CF



LE RELIEF KARSTIQUE : UNE APPARENCE ARIDE, UN MONDE SOUTERRAIN RICHE ET COMPLEXE

Le relief karstique, qui compose la grande majorité du territoire du PNR-CF, est une manifestation géologique caractérisée par une topographie résultant de l'érosion de roches solubles, principalement du calcaire. Ce processus d'érosion est essentiellement dû à la dissolution de ces roches par l'eau chargée de dioxyde de carbone atmosphérique, formant ainsi un réseau complexe de cavités souterraines.

À première vue, le PNR-CF et les régions karstiques, peuvent sembler arides et dépourvus de cours d'eau visibles en surface. Cependant, cette apparence trompeuse dissimule une richesse hydrologique souterraine remarquable. Les phénomènes karstiques créent un réseau hydrologique complexe constitué de rivières souterraines actives, de puits, de sources, de grottes et de cavernes.

Le relief karstique abrite en réalité d'importantes ressources en eau souterraine en temps normal. Les réseaux de rivières souterraines fournissent de l'eau potable, alimentent les sources et les puits, et contribuent à l'irrigation des terres agricoles environnantes. De plus, ces environnements souterrains uniques abritent souvent une biodiversité et des formations géologiques remarquables, attirant les spécialistes et curieux du monde entier.

Il est cependant à souligner que depuis plusieurs années, les ressources en eau souterraine baissent dans la région des Corbières-Fenouillèdes. Voir à ce sujet, les données du BRGM sur les niveaux des nappes. Ce phénomène est exacerbé par l'effet "chasse d'eau", où l'eau peut apparaître en abondance à certains moments pour ensuite disparaître rapidement. De plus, l'accès à ces ressources hydrologiques souterraines est souvent difficile, rendant leur exploitation et leur gestion encore plus complexes.

Le socle karstique si particulier au territoire du PNR-Cf présente une multitude de caractéristiques distinctives :

- **DOLINES** : dépressions elliptiques formées par l'effondrement du toit des cavernes souterraines.
- **CLUES** : vallées étroites et profondes formées par l'érosion des rivières.
- **GORGES** : canyons étroits et escarpés créés par l'érosion hydraulique et l'effondrement de blocs rocheux.
- **RECULÉES** : vallées allongées et encaissées résultant de l'érosion différentielle entre les couches de roche.
- **GRAUS** : ouvertures dans les falaises karstiques.
- **LAPIÉS** : surfaces rocheuses irrégulières et bosselées résultant de l'érosion différentielle du calcaire.
- **RIVIÈRES SOUTERRAINES** : cours d'eau invisibles à la surface, circulant dans des réseaux de cavernes et de conduits souterrains.
- **PUITS SOUTERRAINS** : ouvertures verticales menant à des réseaux de cavernes et de galeries souterraines.
- **SOURCES DE TROP-PLEIN** : exutoires par lesquels les rivières souterraines peuvent émerger à la surface en période de forte pluie ou de crue.
- **GROTTE/CAUNES** : cavités souterraines souvent ornées de stalactites et stalagmites, résultant de millions d'années de dépôts minéraux.

formation du socle du pnr-cf

• patrimoine géologique créateur d'identités et de frontières

L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE DU PNR-CF, UNE HISTOIRE QUI DÉBUTE PAR LA GÉOLOGIE

Par sa localisation sur la faille nord pyrénéenne et par la présence remarquable des structures géologiques dues à la rencontre des deux blocs ibérique et européen, le Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes se trouve sur un territoire témoin, au cœur géologique de la formation des Pyrénées.

Le patrimoine géologique complexe et unique, largement identifiable aujourd'hui sur les terres du PNR-CF, en fait un ensemble patrimonial d'intérêt majeur.

Le patrimoine géologique du territoire est déjà largement reconnu: Un inventaire à des fins de protections et de valorisation a été entamé en 2008 par la DREAL et le BRGM*.

Le projet de charte du PNR-CF identifie clairement les atouts du patrimoine géologique, ainsi que les opportunités et les menaces qui y sont associées.

De plus, le territoire et ses formations géologiques rares, sont depuis longtemps étudiés par les géologues, spéléologues, archéologues et professionnels de l'histoire des lieux. Les nombreuses grottes et cavités issues du relief karstique sont le terrain parfait des rencontres de spécialistes et forment également des sites d'intérêt touristiques majeurs.

(Voir à ce sujet: *Le Diagnostic, Tome 2 : Patrimoines*, issu du *Projet stratégique de charte du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes*).

* Voir le *Bilan de l'inventaire continu du patrimoine géologique dans les territoires du Languedoc-Roussillon - Année 2016 - Rapport final*, élaboré par le BRGM/RP-67156-FR en Août 2017 et Elisabeth Le Goff, avec la collaboration des membres de la CRPG du Languedoc-Roussillon



UN TERRITOIRE DE FRONTIÈRES ISSUES DE LA FAILLE NORD PYRÉNÉENNE

L'histoire du territoire du PNR-CF débute avec la faille nord pyrénéenne. Cette faille demeure la principale force structurante du socle qui constitue le parc, et qui a largement influé sur l'occupation humaine et la gestion du territoire. Il s'agit là d'une histoire de frontières en bien des domaines.

En effet, la FNP constitue une frontière géologique distincte entre deux entités continentales que l'on peut définir par les emprises des plaques tectoniques : la plaque eurasiatique au nord de la FNP et la plaque ibérique, associée à la plaque africaine, au sud de celle-ci.

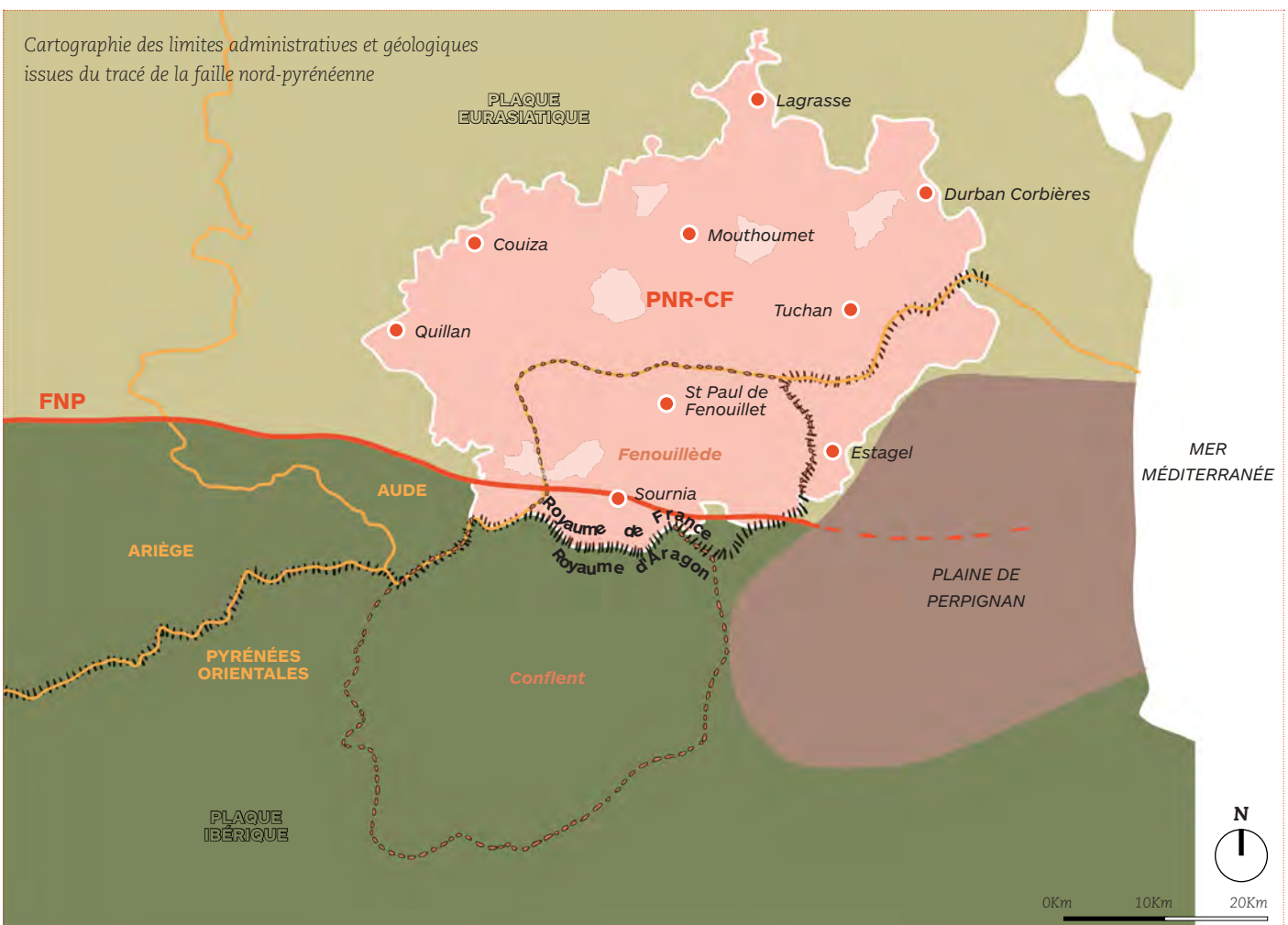
En plus de servir de frontière géologique, cette faille et ses structures géologiques adjacentes délimitent également la frontière géographique entre deux régions naturelles, identitaires et culturelles des Pyrénées orientales : le Fenouillèdes et le Conflent.

Par la présence de la FNP et les structures topographiques qu'elle a générées, le territoire se compose aujourd'hui d'une topographie unique et marquée d'événements majeurs, créant ainsi des frontières physiques naturelles qui furent largement exploitées par les êtres humains.

Historiquement, la FNP correspond approximativement à la frontière entre le Royaume de France et le Royaume d'Aragon entre 1258 et 1659, largement calée sur la topographie des points hauts. Cette ancienne frontière a donné lieu à une partie des tracés des départements de l'Ariège, de l'Aude et des Pyrénées Orientales.

Aujourd'hui, l'activité tectonique le long et aux alentours de la FNP reste modérée, avec des signes récents de compression locale.

Cependant, il ne faut pas oublier que la chaîne des Pyrénées reste soumise à la convergence des plaques ibérique et européenne, induisant un paysage en mouvements.

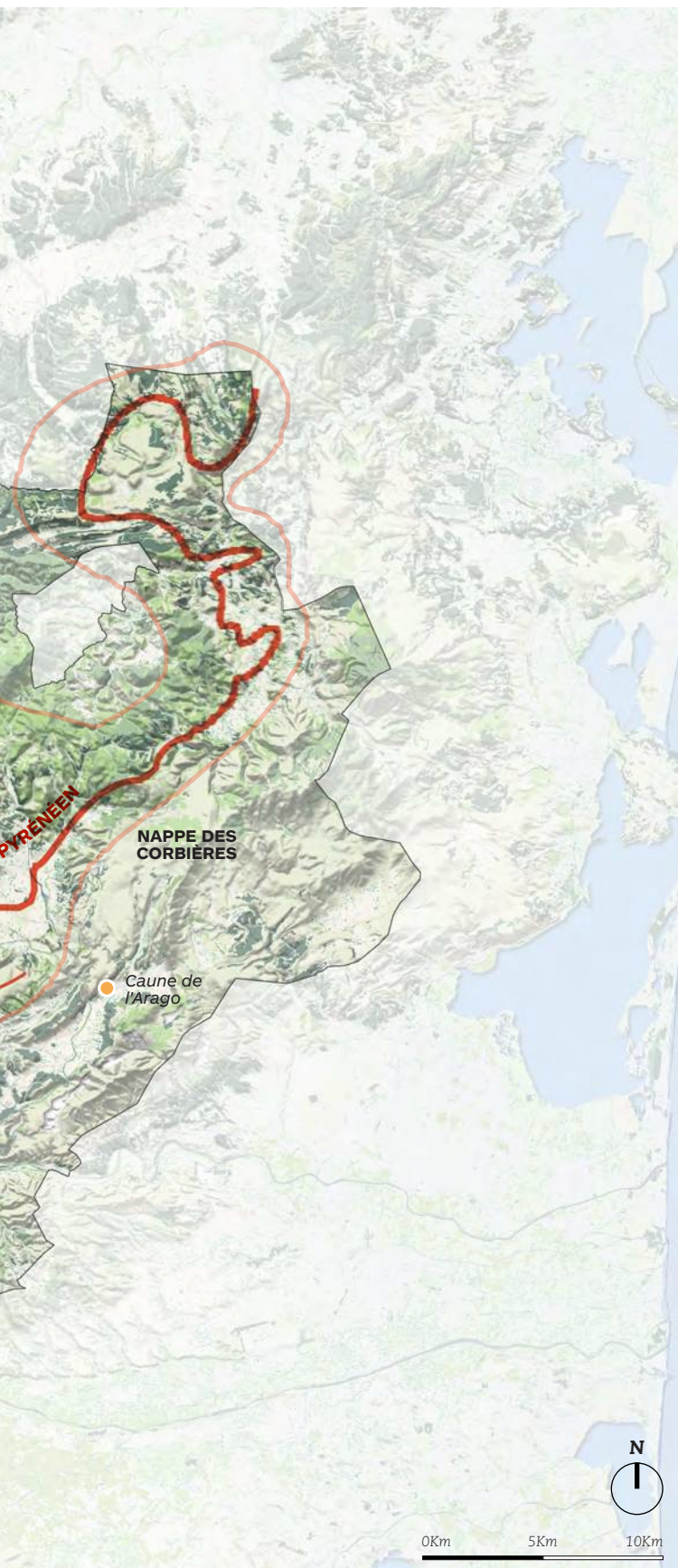


formation géologique

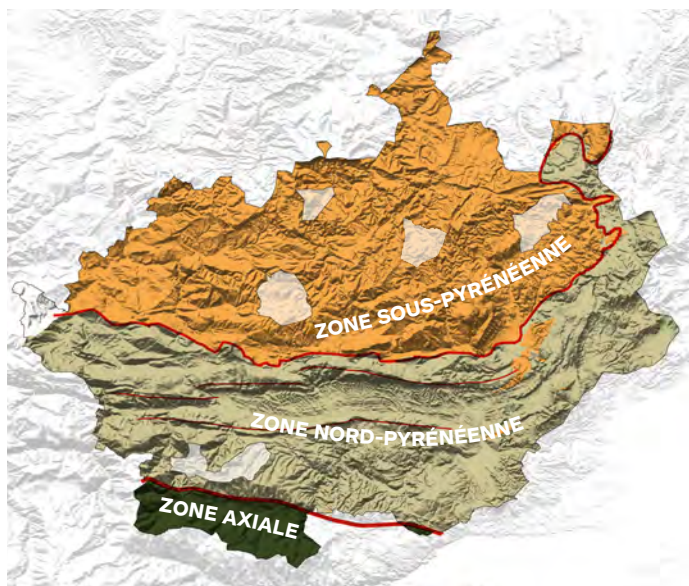
• cartographie du patrimoine géologique du pnr-cf

Cartographie synthétique du patrimoine géologique du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes,
Cartographie à mettre en parallèle avec la carte Géo-Touristique du PNR-CF, issue de la Charte du Parc





SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DU PATRIMOINE GÉOLOGIQUE



Cartographie des grandes structures géologiques de la chaîne Pyrénéenne au sein du territoire du PNR-CF



Cartographie des grandes entités géologiques du PNR-CF

- | | |
|---|--|
| Bassin éocène de Carcassonne | de Saint-Paul-de-Fenouillet et du Bassin de Quillan |
| Tertiaire d'Albas, de Lagraisse et d'Arques | |
| Fossés tertiaires de Tuchan-Paziols | Jurassique calcaire de la Nappe des Corbières-Orientales |
| Bassins crétacés de Sougraigne et de Camps-sur-l'Agly | Synclinal du Bas-Agly |
| Montagne de Tauch | Massif paléozoïque de l'Agly |
| Trias | Granites de Saint-Arnac |
| Massif paléozoïque de Mouthoumet | Granites d'Ansignan |
| Synclinal de Boucheville | Massif paléozoïque du Dourmidou |
| Cœur marneux crétacé du Synclinal | Granites de Millas |

les grands temps de l'anthropisation du territoire

• implantation, frontières et cultures en évolution



1 PRÉHISTOIRE ET PREMIÈRES OCCUPATIONS HUMAINES

LES RELIEFS DE LA FRONTIÈRE GÉOMORPHOLOGIQUE COMME PREMIERS LIEUX DE VIE. L'HISTOIRE GÉOLOGIQUE COMPLEXE ET UNIQUE DU TERRITOIRE, AINSI QUE SA TOPOGRAPHIE MARQUÉE, ONT INDUIT UNE OCCUPATION ET UN USAGE PARTICULIER DES PAYSAGES ET DE LEURS RESSOURCES AU FIL DES TEMPS.

Habitat et édifices

- Occupation très ancienne du territoire par l'être humain ("Homme de Tautavel") grâce au relief (grottes ou caunes devenues abris temporaires pour peuplades de chasseurs),
- Édification de nombreux mégalithes (dolmens et menhirs) et d'une nécropole,

Exploitation des ressources

- Traces d'extraction et exploitations minières (fer, ambre...),
- Fabrication d'outils avec matériaux issus de l'extraction des sols (quartz),

Exploitation et gestion de l'eau

- Ressource régulière en eau douce et exploitation des cavités dans la roche érodée,

Agriculture

- Alimentation majoritairement issue de la chasse et de la cueillette,

Mobilités

- Être humain nomade se déplaçant à pieds

2 ANTIQUITÉ, SÉDENTARISATION ET PREMIERS ANCRAGES

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES

- Colonisation grecque et premières structures urbaines.
- À partir du I^{er} siècle av. J.-C., la région est progressivement intégrée dans l'Empire romain.
- Période de paix romaine et développement économique grâce au commerce, à l'agriculture et aux exploitations minières.
- Territoire unifié

Habitat et édifices

- Constructions de villas (villae) et de centres urbains,

Exploitation des ressources

- Développement de l'exploitation minière et particulièrement du fer,

Exploitation et gestion de l'eau

- Présence de sources d'eau chaudes exploitées dès l'Antiquité et développement du thermalisme,
- Construction d'édifices de gestion de l'eau comme des aqueducs (Ansignan), et des béals (canaux d'irrigation),

Agriculture

- Présence importante de l'agriculture, de jardins potagers, dominance du pastoralisme,
- Début des cultures en terrasse,

Mobilités

- Construction d'ouvrages d'art pour la mobilité (ponts, viaducs...) et des premières routes, échanges commerciaux.

3 PREMIÈRES FRONTIÈRES ADMINISTRATIVES

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES

- Arrivée des Wisigoths au V^{ème} siècle, peuple germanique traversant les Pyrénées et s'installant notamment dans la région du PNR-CF.
- Influence wisigothique dans l'organisation administrative carolingienne de la région et des relations locales, notamment avec le début de structures défensives.
- Établissement des comtés carolingiens en tant qu'unités administratives locales.
- Conflits frontaliers avec les territoires des Francs et des autres peuples voisins.
- Premières édifications liées à la notion de frontière administrative et politico-culturelle.

Habitat et édifices

- Construction d'édifices religieux : abbayes et monastères,
- Consolidation du système de villes et villages

Exploitation des ressources

- Présence de carrières de meules, dont les meules extraites servent dans les moulins à grains,

Exploitation et gestion de l'eau

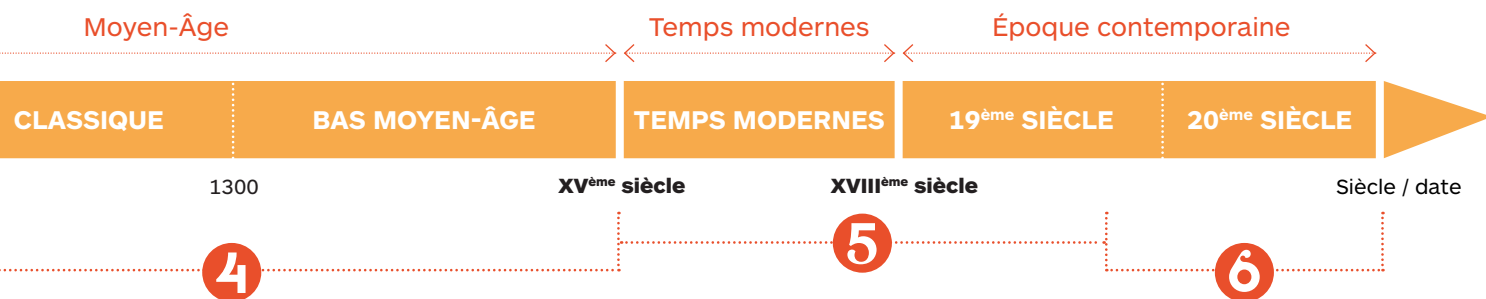
- Présence des moulins fonctionnant à l'énergie hydraulique,

Agriculture

- Pastoralisme majoritaire,
- Développement de la culture de la vigne grâce aux abbayes (Lagrasse et Fontfroide), dans un système de polyculture et d'élevage,

Mobilités

- Utilisation des ouvrages d'arts érigés dans l'Antiquité et des routes.



4 DE LA FRONTIÈRE GÉOLOGIQUE À LA FRONTIÈRE POLITIQUE - GRANDE ÉPOQUE DE CONFLITS

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES

- Développement des seigneuries féodales.
 - Croisade contre les albigeois (1209-1229),
 - Construction de systèmes de défense témoignant de l'importance stratégique de la région et des conflits politiques entre les royaumes de France et d'Aragon.
 - Signature du traité de Corbeil (1258)
 - Guerre de Cent Ans (1337-1453) entre le royaume de France et le royaume d'Angleterre.
- (Cette période est développée en suivant dans le document)*

Habitat et édifices

- Châteaux seigneuriaux, forteresses Capétiennes, tours à signaux et édifices fortifiés, et bornes frontières,
- Bourgs et villages au pied des édifices fortifiés,
- Églises, chapelles et ermitage,

Exploitation des ressources

- Présence de moulins à vent,
- Les mines deviennent la propriété de l'Abbaye de Lagrasse,

Exploitation et gestion de l'eau

- Présence de moulins à eau notamment sur l'Aude,
- Utilisation des fleuves et cours d'eau pour le flottage et le transport du bois,

Agriculture

- Polyculture et pastoralisme majoritaires
- Développement de la vigne, dans un système de polyculture élevage,

Mobilités

- Utilisation des ouvrages et routes existants.

5 INDUSTRIALISATION DU TERRITOIRE ET STABILISATION DES FRONTIÈRES

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES

- Guerres de religion
- Traité des Pyrénées 1659: fin de la guerre France - Espagne et nouvelle frontière. Frontières entre les deux royaumes stabilisées. Dans un territoire aux cultures variées.
- Région sous l'autorité des intendants royaux, mise en place des impôts.
- Révoltes paysannes au XVII^{ème} et XVIII^{èmes} s. contre les impôts et injustices sociales.
- Révolution française 1789.
- 1790, création des départements.

Habitat et édifices

- Édification de bâtiments industriels (forges, fours verriers, usines de chapellerie...),

Exploitation des ressources

- Développement des forges catalanes en montagne et des fours verriers.
- Les mines toujours sous la direction de l'Abbaye de Lagrasse et alimentent les forges à la catalanes,

Exploitation et gestion de l'eau

- Utilisation de l'énergie hydraulique pour les forges à la catalanes et les moulins à grains,

Agriculture

- Polyculture et pastoralisme majoritaires
- Développement de la viticulture

Mobilités

- Arrivée du chemin de fer (développement et industrialisation du territoire).
- Construction de nouvelles routes et nouveaux ouvrages pour palier aux difficultés topographiques (pont du col de Saint Louis, passage du défilé de la Pierre Lys et des gorges de Galamus).

6 GUERRES, CRISES ÉCONOMIQUES, DÉSINDUSTRIALISATION, TOURISME, L'UNITÉ ET L'IDENTITÉ TERRITORIALES MISES À MAL

PRINCIPAUX ÉVÈNEMENTS HISTORIQUES

- Révolte des vignerons de 1907
- Première Guerre mondiale (1914-1918)
- Crise économique et sociale (années 1930), en particulier pour l'agriculture et l'industrie.
- Deuxième Guerre mondiale (1939-1945)
- Désindustrialisation et migration de la population rurale vers des centres urbains (à partir des années 1960).
- Développement du tourisme et valorisation du territoire (œnotourisme et agritourisme).

Habitat et édifices

- Développement des centres urbains,
- Développement des casots vignerons,

Exploitation des ressources

- Développement de l'industrie textile et minière (rachetée à l'abbaye de Lagrasse),

Exploitation et gestion de l'eau

- Utilisation des établissements thermaux pour soigner les blessés de guerre, puis valorisation touristique,
- Créations de barrages (ex: Agly)
- Fort développement des fontaines, lavoirs et abreuvoir dans tous les villages,

Agriculture

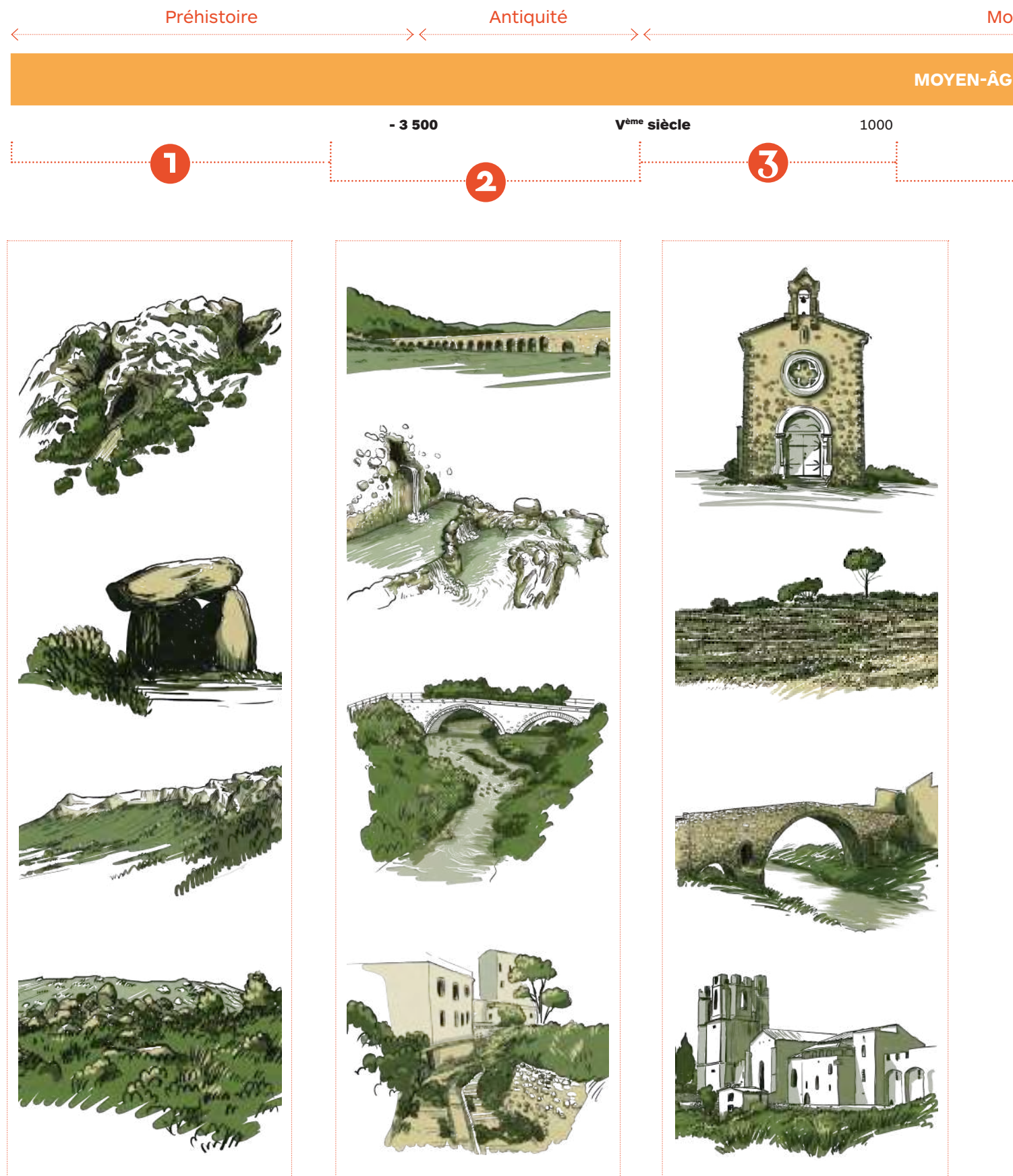
- Extension viticulture en monoculture et développement des terrasses viticoles, et des premières caves coopératives,
- Industrialisation agricole et viticole et développement de l'agriculture moderne.
- Déclin du pastoralisme

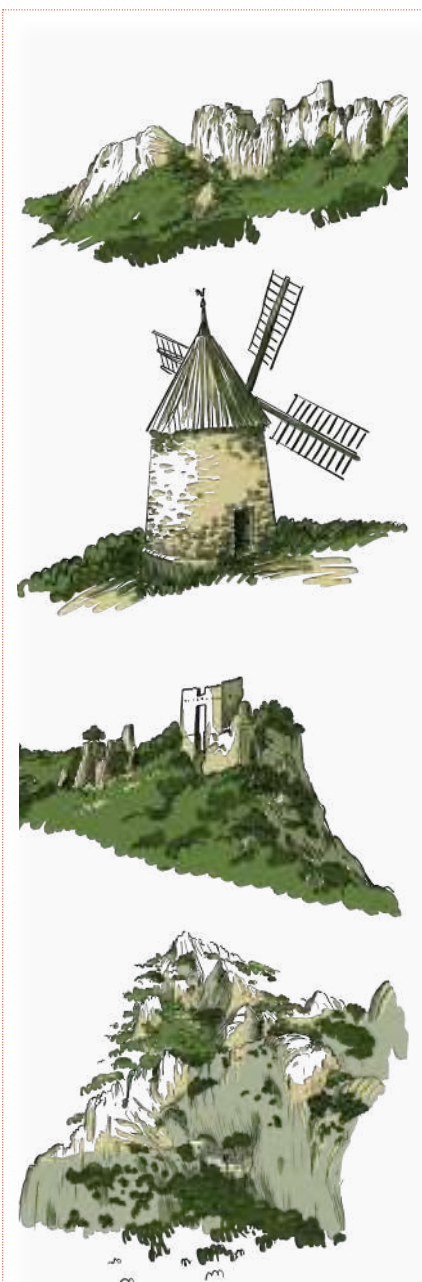
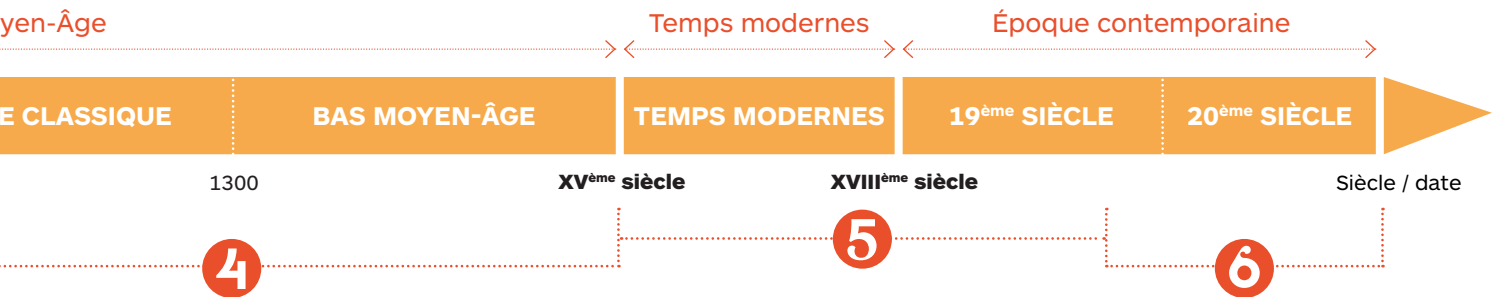
Mobilités

- Création de sentiers de randonnées

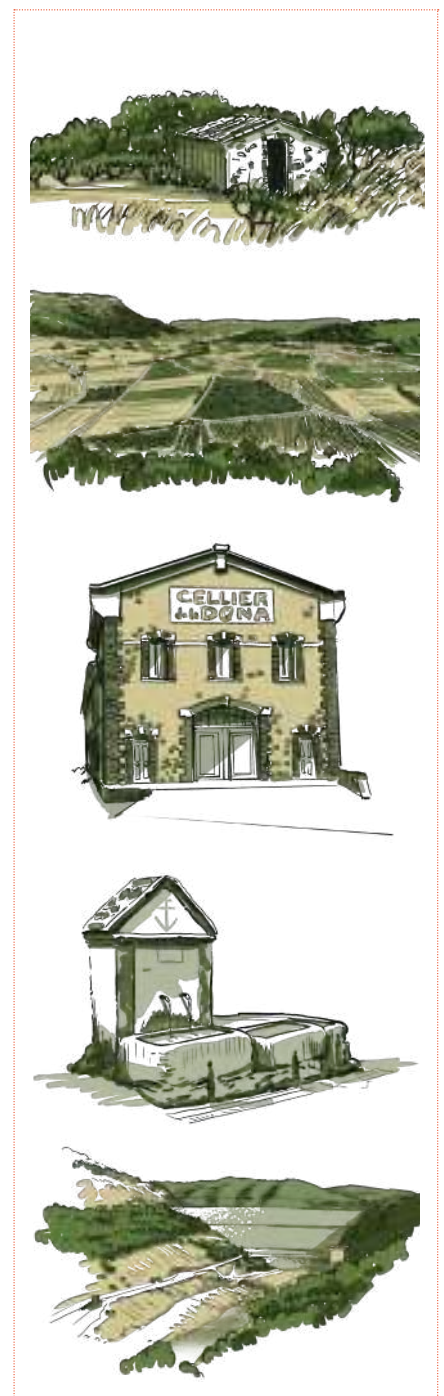
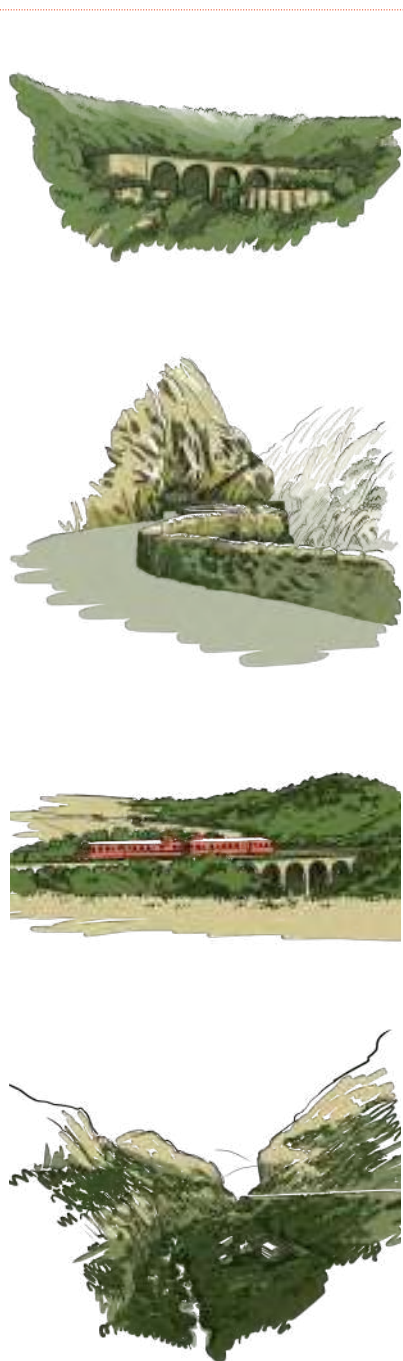
les grands temps de l'anthropisation du territoire

• des marqueurs visibles de l'évolution





(Cette période est développée dans les double-pages suivantes)



les grands temps de l'anthropisation du territoire

• de la frontière géologique à la frontière politique

LES FORTERESSES DE LA SÉNÉCHAUSSEE DE CARCASSONNE, TÉMOIGNAGES D'UNE PÉRIODE CHARNIÈRE DE L'HISTOIRE HUMAINE

La région du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes a été le théâtre, durant le Moyen-Âge, d'événements historiques majeurs d'ordre politique, religieux et culturels. Ces événements ont laissé des traces dans les paysages, formant ainsi une part essentielle du patrimoine de la France et de la région.

Parmi les témoins les plus emblématiques de cette période de l'histoire humaine apparaissent les forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne. Vestiges du système défensif construit et administré par le roi de France après la croisade contre les albigeois, pour contrôler la frontière face à l'Aragon, elles se dressent encore majestueusement dans le paysage aujourd'hui sur les points de repères les plus stratégiques de surveillance du territoire.

Ce système de fortifications est en effet mis en place, au XIII^e siècle, par les rois de France pour affirmer leur autorité sur la sénéchaussée de Carcassonne. Il est constitué d'une sélection de sept forteresses : Aguilar, Lastours, Montségur, Peyrepertuse, Puilaurens, Quéribus et Termes associées au château et aux remparts de Carcassonne.

Cinq d'entre elles se situent sur le territoire du Parc Naturel régional Corbières Fenouillèdes.

Cette série de fortifications, contemporaines les unes des autres, témoigne de la conquête du Languedoc par le roi de France et ses vassaux, dans la première moitié du XIII^e siècle et de ses objectifs : le contrôle d'un vaste territoire par l'affirmation du pouvoir royal. Cet ensemble de fortifications répondait aux mêmes objectifs politiques et militaires et avait les mêmes caractéristiques architecturales. Elle reflète une homogénéité thématique et une cohérence historique, à l'échelle d'un vaste territoire.

Pour en savoir plus à ce sujet, se référer au dossier [Proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne \(XIII^e- XIV^e siècles\)](#), rédigé par l'AMPM (Association Mission Patrimoine Mondial)



"Le château de Peyrepertuse vu depuis l'ouest, au fond Quéribus"
Photographie issue du dossier Proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco, Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe- XIVe siècles), rédigé par l'AMPM (Association Mission Patrimoine Mondial)
Le château de Peyrepertuse vu depuis l'ouest, au fond Quéribus.
Crédits photo : Philippe Benoist - IBS / AMPM

les grands temps de l'anthropisation du territoire

• de la frontière géologique à la frontière politique

CONTEXTE HISTORIQUE D'EDIFICATION DES FORTERESSES ROYALES

Au XIII^e siècle, le Pape et le roi de France, confrontés à la contestation de leur autorité, déclenchent la « Croisade des Albigeois » (1208-1229) ; une rare croisade menée contre une population chrétienne : les « cathares ». Après 20 ans de combats, les seigneurs locaux sont battus et expropriés et le sud du Languedoc est alors intégré au domaine royal français. Les anciennes places fortes et châteaux seigneuriaux sont alors confisqués par le Roi de France qui entreprend un vaste programme de fortification militaire dans les confins les plus méridionaux du royaume.

Cette conquête territoriale est matérialisée dès 1226, par la mise en place de la sénéchaussée royale de Carcassonne, centre administratif du nouveau dispositif de défense frontalier.

Du point de vue religieux, le pouvoir royal doit s'affirmer sur des populations locales entretenues dans un climat de rébellion en raison de la répression du catharisme menée par l'Inquisition. Sur le plan militaire, les sénéchaux doivent faire face à de nombreux foyers de résistance armée, établis dans des zones de reliefs difficiles. Enfin, dans le domaine diplomatique, la Couronne capétienne doit affirmer sa conquête face au royaume d'Aragon qui jouxte les limites

méridionale et orientale de la sénéchaussée (actuelle frontière entre les départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales).

Dans ce contexte de tensions, les rois de France, déploient des moyens considérables pour construire, selon les principes de l'architecture militaire capétienne, un imposant et ostentatoire système de fortifications à l'échelle de ce vaste territoire. La cité de Carcassonne est dotée d'une double enceinte abritant en son sein un château, centre de commandement de la sénéchaussée ; parallèlement, une série de places-fortes féodales, passée sous contrôle royal, est entièrement reconstruite pour protéger les frontières de la sénéchaussée et en contrôler les points les plus stratégiques.

Cet ensemble de forteresses est resté dans sa fonction militaire jusqu'au traité des Pyrénées qui acte, en 1659, la victoire française sur l'Espagne et déplace la frontière vers le sud.

Cette planification par l'administration royale, au XIII^e siècle, d'un vaste système de contrôle territorial et frontalier illustre la volonté capétienne de constituer un grand État européen. Ce réseau fortifié illustre plus particulièrement la stratégie d'expansion des rois de

Page de gauche, de gauche à droite : La France à la fin du XIII^e siècle, La France au début du XIII^e siècle, La sénéchaussée de Carcassonne-Béziers en 1314.

Page de droite : Le déplacement de la frontière consécutif au traité des Pyrénées (1659).

Cartographies pages gauche et droite, issues du dossier *Proposition d'inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco. Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIII^e-XIV^e siècles)*, rédigé par l'AMPM



France en direction du monde méditerranéen et des royautes ibériques. Administré depuis le château de Carcassonne par le sénéchal, représentant direct du roi, il constitue un exemple précoce et particulièrement abouti de gestion militaire et administrative centralisée pour un territoire éloigné du siège du pouvoir royal.

Les fortifications ont été édifiées selon les principes de l'architecture militaire capétienne du XIII^e siècle, qui n'avaient pas encore gagné le Languedoc. Ce modèle de forteresse est caractérisé par la régularité géométrique du tracé des enceintes, la multiplication des tours rondes à archères, la présence de tours maîtresses intégrées à la défense, de logis adossés aux courtines et l'éloignement des zones d'habitats.

Pour asseoir le pouvoir du roi sur l'ensemble du territoire, les forteresses royales s'implantent en lieu et place de châteaux méridionaux préexistants. Le modèle capétien, élaboré à l'origine pour les plaines du nord de la France, a donc ici dû s'adapter à des reliefs escarpés obligeant maîtres d'œuvre, maçons et charpentiers à réaliser des prouesses architecturales.

Bâties en même temps avec des moyens considérables, dans un

temps relativement court et sous maîtrise d'ouvrage royale, les châteaux de la série présentent une homogénéité remarquable. L'architecture militaire capétienne s'y exprime pleinement, tant dans la conception d'ensemble que dans le détail constructif.

En associant rationalité architecturale, efficacité militaire et monumentalité ostentatoire, le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne impose l'autorité capétienne sur les populations rebelles et contrarie les velléités offensives du royaume d'Aragon.

Ces modèles constructifs sont rapidement et largement adoptés tant par les vassaux du roi que par les principautés voisines.

Cet ensemble de monuments exceptionnel par son homogénéité et sa conservation, constitue un exemple rare de système de défense territorial pour le XIII^e siècle et le début du siècle suivant. Peu modifiées par l'histoire, les forteresses royales continuent aujourd'hui de s'imposer au sein de paysages naturels spectaculaires et préservés.

Ensemble elles candidatent aujourd'hui pour une inscription sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.



territoire frontière et unité territoriale

• un patrimoine à la valeur universelle exceptionnelle

EN RÉSUMÉ

FAUX CHÂTEAUX « CATHARES », VRAIES FORTERESSES ROYALES

Après la croisade contre les albigeois, le pouvoir royal organise ses nouveaux États occitans. Carcassonne devient le siège d'une sénéchaussée. Des places fortes autrefois rebelles sont entièrement reconstruites pour former un nouveau réseau de forteresses contrôlant la frontière. C'est le cas de Lastours, **Termes, Aguilar, Quéribus, Peyrepertuse, Puilaurens** ou encore Montségur.

Les fameux « châteaux cathares » sont donc en réalité l'œuvre du roi de France. Ces forteresses sont bâties selon les principes de l'architecture militaire royale, jusqu'alors absente des paysages du Midi, en partie grâce à des artisans venus du nord. La qualité de leur architecture témoigne des moyens considérables engagés par la Couronne en peu de temps : la plupart sont en service dès la fin des années 1250. Aujourd'hui, ces sites emblématiques font l'objet d'une candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO portée par le Conseil départemental de l'Aude et l'AMPM (Association Mission Patrimoine Mondial).

UN BIEN EN SÉRIE DOTÉ D'UNE VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE (VUE), CANDIDAT AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Cette candidature au patrimoine mondial de l'Unesco repose sur la justification d'une valeur universelle exceptionnelle (VUE) du bien en série « Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe-XIVe siècles) ». Il faut en effet pouvoir justifier qu'il n'existe pas d'équivalent au monde de ce type de réseau de fortifications, que leur valeur transcende les frontières. A ce titre, la VUE des forteresses royales s'appuie sur les critères suivants de l'Unesco :

CRITÈRE (III)



(témoigner d'un échange d'influences considérable pendant une période donnée ou dans une aire culturelle déterminée, sur le développement de l'architecture ou de la technologie, des arts monumentaux, de la planification des villes ou la création de paysages).

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne constitue, pour les XIII^e et XIV^e siècles, un jalon remarquable dans le large mouvement de diffusion de l'architecture militaire capétienne depuis l'Europe occidentale vers la Méditerranée et le Moyen-Orient. Il illustre de façon exemplaire le déploiement rapide et maîtrisé de la fortification capétienne au sein d'une région hostile, dans le cadre d'un schéma autoritaire et centralisé de contrôle d'un territoire frontalier.

En utilisant des moyens considérables pour doter Carcassonne d'une double enceinte et d'un château des plus perfectionnés pour l'époque, la Couronne capétienne affirme sa domination sur le territoire. Parallèlement, en s'implantant sur des crêtes escarpées, en lieu et place des châteaux méridionaux préexistants, les bâtisseurs matérialisent le pouvoir du roi. Ils réalisent des prouesses architecturales afin d'adapter le modèle fortifié capétien, conçu à l'origine pour les plaines du nord de la France, à des reliefs très contraignants. Il en résulte un ensemble de fortifications original et remarquable à la fois par son homogénéité architecturale et par la variété des solutions techniques adoptées pour épouser les sommets des promontoires. Ces modèles sont ensuite rapidement adoptés tant par les vassaux du roi que par les royaumes voisins.

L'implantation de ce réseau de forteresses, commandé par une ville centre fortifiée, au sein d'une région à la topographie difficile, démontre la capacité de l'administration royale capétienne à maîtriser un système défensif centralisé, cohérent et précoce. Ce modèle architectural et son organisation territoriale allait durablement marquer le développement des grands États européens alors en gestation. Il forme un exemple de référence dans l'espace géopolitique de l'Europe occidentale et du Moyen-Orient méditerranéen des XIII^e et XIV^e siècles.

CRITÈRE (IV)

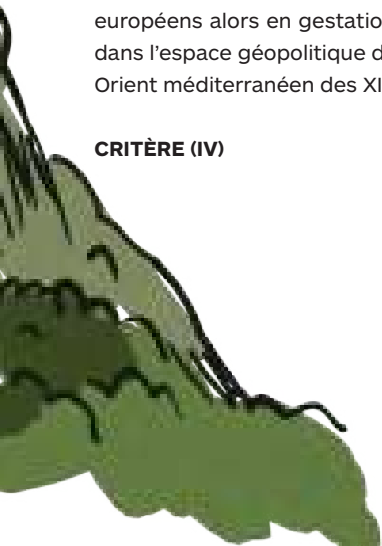
(offrir un exemple éminent d'un type de construction ou d'ensemble architectural ou technologique ou de paysage illustrant une ou des période(s) significative(s) de l'histoire humaine).

Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne constitue un exemple majeur de réseau de fortifications à l'échelle d'un large territoire. Il résulte de l'affirmation du pouvoir royal français lors de la conquête de régions situées aux confins méridionaux du royaume. Les fortifications de Carcassonne et les forteresses qui lui sont associées matérialisent le contrôle d'un territoire réputé hostile et hérétique. Leur architecture militaire, originale et novatrice, impose sa présence et sa force tant aux populations locales qu'au royaume voisin d'Aragon- Barcelone, qui préfigure l'Empire espagnol. L'ensemble des forteresses est administré depuis le château de Carcassonne par le sénéchal, représentant direct du roi. Cette planification par l'administration royale d'un vaste système de contrôle territorial et frontalier est caractéristique de l'ambition capétienne de constituer un grand État européen. Ce réseau fortifié illustre plus particulièrement la stratégie d'expansion des rois de France en direction du monde méditerranéen et des royautes ibériques.

Il caractérise un exemple précoce et particulièrement abouti de gestion militaire et administrative centralisée pour un territoire éloigné du siège du pouvoir royal.

L'énorme système défensif de la ville haute de Carcassonne, conçu par les maîtres d'œuvre royaux sur des bases remontant à l'Antiquité tardive, et sa retranscription dans les forteresses de montagne, constitue un répertoire très abouti des progrès et innovations de l'architecture militaire capétienne et une référence en la matière pour le XIII^e siècle.

Les monuments constituant le bien en série n'ont été que peu modifiés par l'histoire et sont conservés dans des paysages naturels de grande qualité. La morphologie des sites dans lesquels ils s'insèrent a fortement influencé leurs modalités défensives et les formes architecturales adoptées. Ce lien organique des forteresses avec la roche ainsi que la préservation des paysages naturels, peu anthropisés, au sein desquels elles demeurent, participe aujourd'hui de la perception et de l'appréciation de ces monuments.



territoire frontière et unité territoriale

• un patrimoine à la valeur universelle exceptionnelle

CINQ ATTRIBUTS POUR ASSURER LA VALEUR UNIVERSELLE EXCEPTIONNELLE DU BIEN EN SÉRIE

Cette valeur universelle exceptionnelle s'exprime à travers cinq attributs :

ATTRIBUT 1 UNE PLACE-FORTE CENTRALE DE GRANDE AMPLEUR

Les fortifications de Carcassonne matérialisent la centralité du pouvoir militaire et politique exercé par le sénéchal, représentant direct du pouvoir royal. Elles jouent un rôle de place centrale, dont le château du sénéchal est le cœur, et de lieu du pouvoir temporel, par leurs vastes dimensions et par leur aspect dissuasif.

ATTRIBUT 2 UN ENSEMBLE DÉFENSIF NOUVEAU CONÇU À L'ÉCHELLE D'UN TERRITOIRE

Les châteaux ont été construits par l'administration royale pour former, sur tout le territoire de la sénéchaussée, un réseau défensif centré sur Carcassonne et protéger les confins méridionaux de la sénéchaussée face à l'Aragon. Par son importance et ses qualités matérielles et visuelles, ce système fortifié est aussi destiné à impressionner les populations locales réputées rebelles et hérétiques au moment de la conquête.

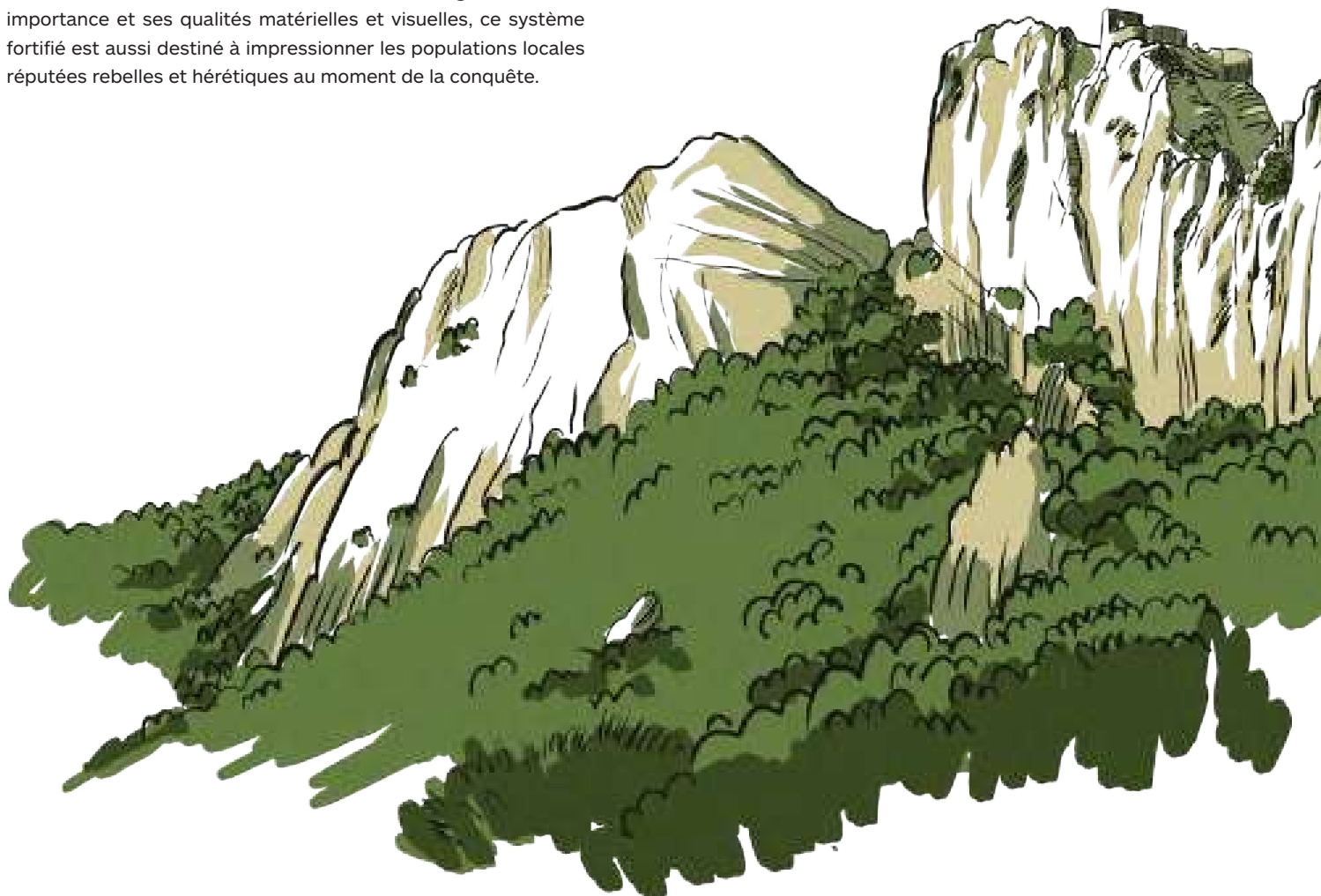
ATTRIBUT 3 UN PROGRAMME CONSTRUCTIF D'ENSEMBLE HOMOGENÈME

L'édification de ces châteaux, bâtis sous maîtrise d'ouvrage royale, grâce à des chantiers menés en parallèle dans un temps relativement court, a constitué une avancée du point de vue technique, logistique et administratif. Ils sont un exemple éminent de la planification d'un système défensif caractéristique des débuts de l'État centralisé en France.

ATTRIBUT 4 DES CHÂTEAUX SENTINELLES DE CRÊTE

Les sites ont été choisis par l'administration royale, parmi les places-fortes féodales de la région, en fonction de leurs positionnements stratégiques et de leurs emplacements escarpés, facilement défendables.

Les principes de fortification élaborés à l'origine pour les plaines du nord de la France ont dû ici être adaptés à des reliefs escarpés

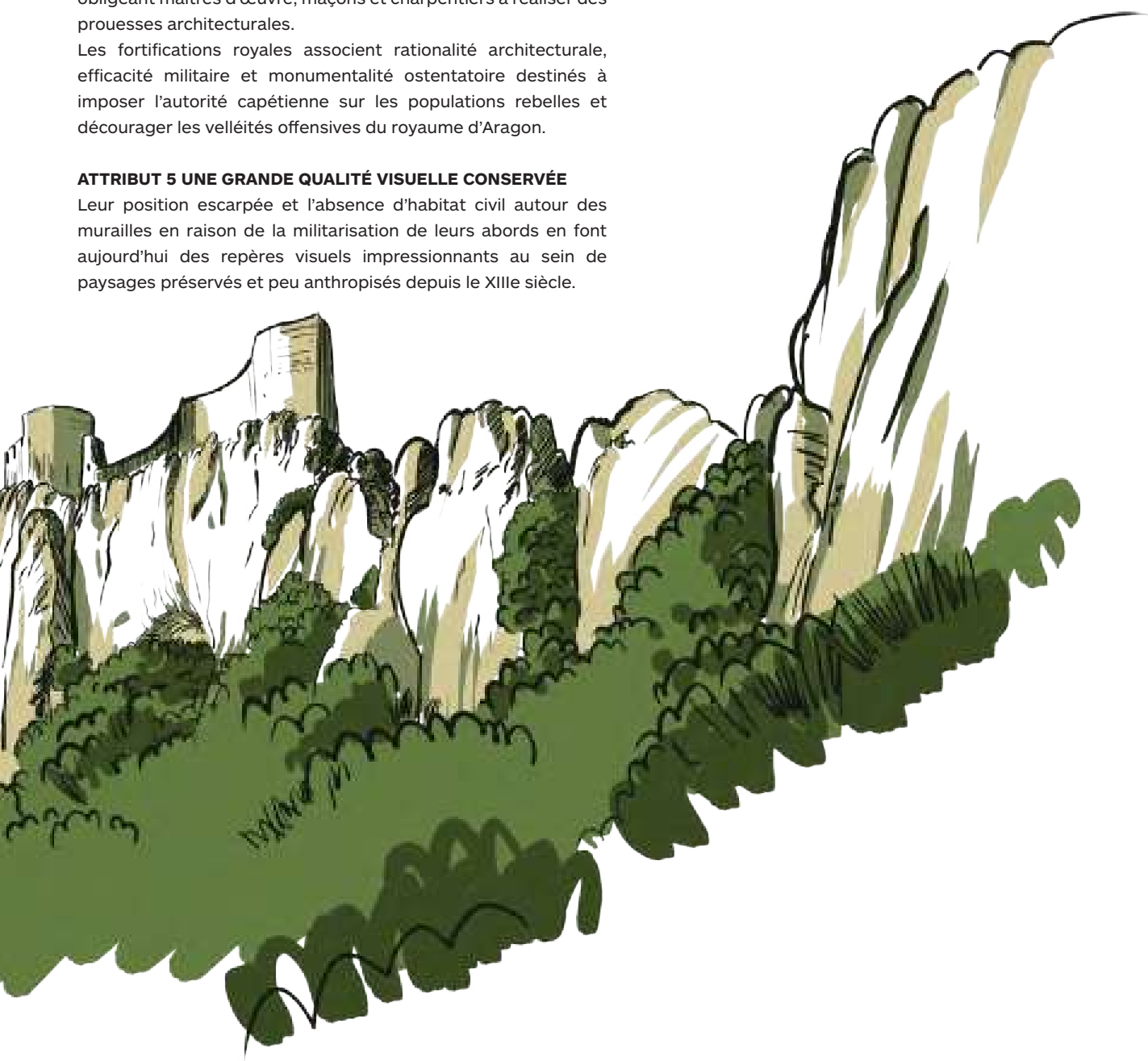


obligeant maîtres d'œuvre, maçons et charpentiers à réaliser des prouesses architecturales.

Les fortifications royales associent rationalité architecturale, efficacité militaire et monumentalité ostentatoire destinés à imposer l'autorité capétienne sur les populations rebelles et décourager les velléités offensives du royaume d'Aragon.

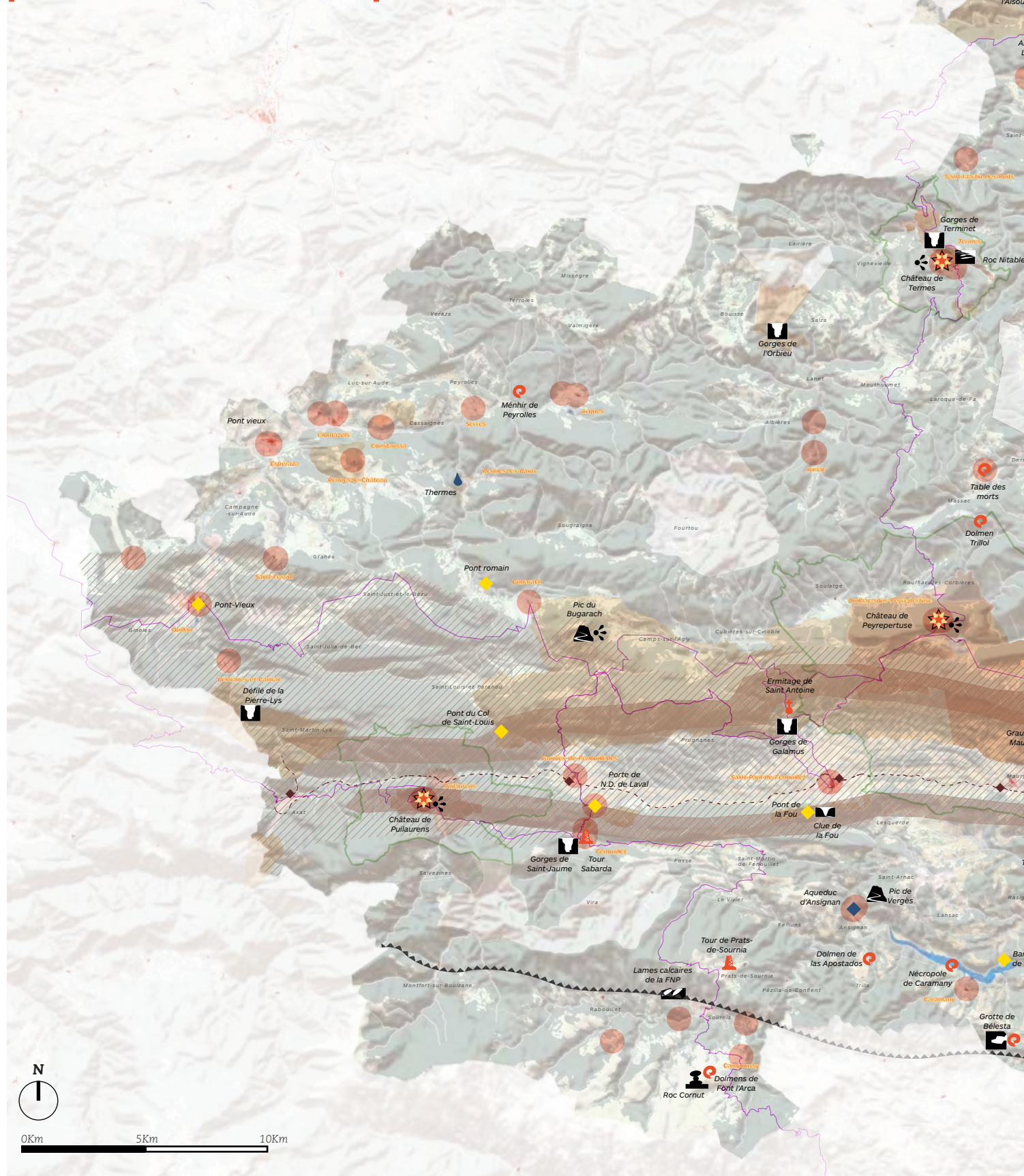
ATTRIBUT 5 UNE GRANDE QUALITÉ VISUELLE CONSERVÉE

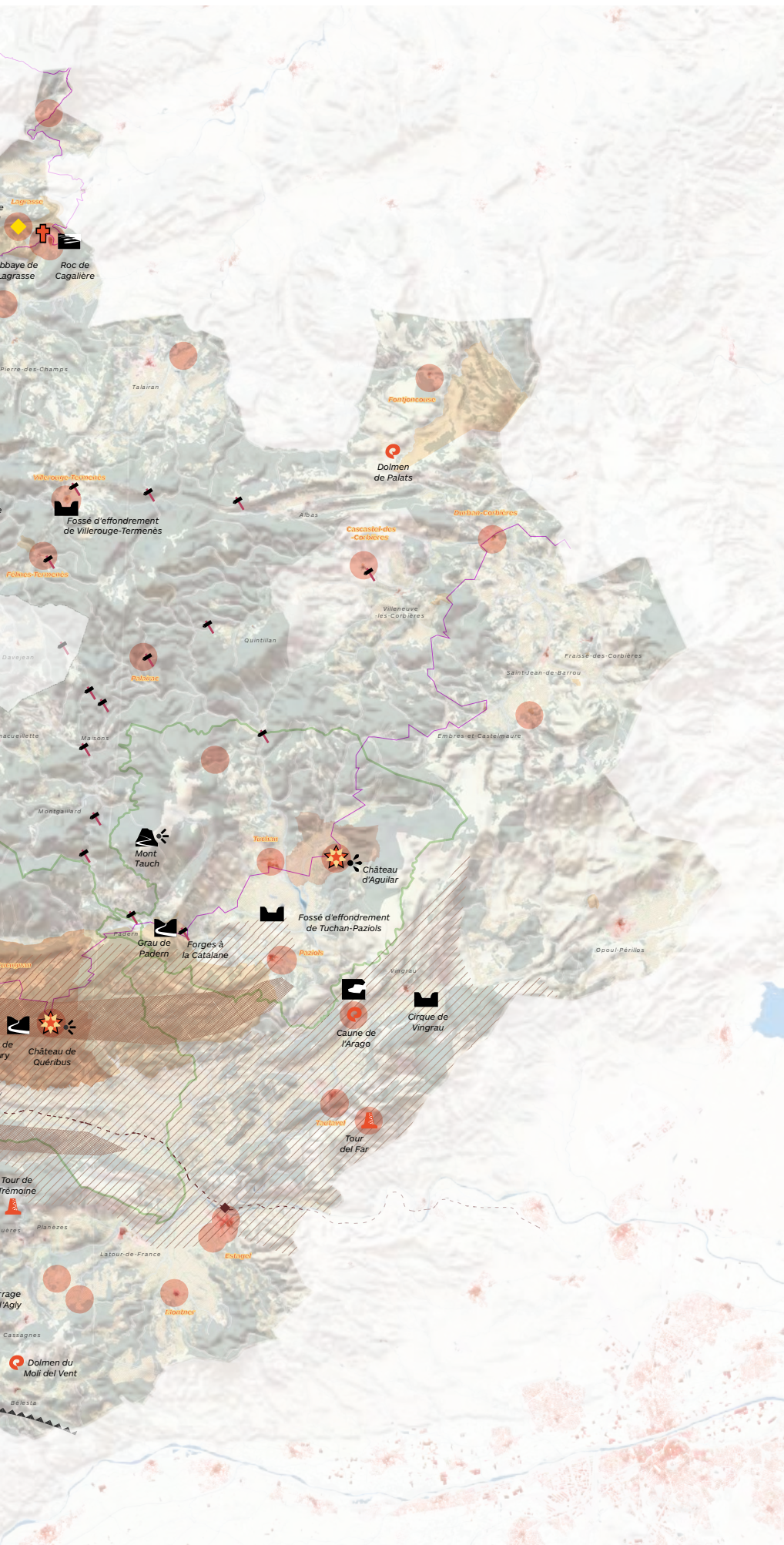
Leur position escarpée et l'absence d'habitat civil autour des murailles en raison de la militarisation de leurs abords en font aujourd'hui des repères visuels impressionnants au sein de paysages préservés et peu anthropisés depuis le XIII^e siècle.



territoire frontière et unité territoriale

- synthèse cartographique des éléments patrimoniaux remarquables





LEGENDE

PATRIMOINE NATUREL

Reliefs marquants

- Gorge
- Grau
- Clive
- Roc
- Pic
- Caune
- Fossé d'effondrement
- Roc Cornut
- Synclinal du Fenouilière
- Serres du synclinal
- Faille Nord Pyrénéenne
- Lames calcaires de la FNP à Sournia
- Point de vue

Hydrologie

- Cours d'eau et retenues d'eau

PATRIMOINE CULTUREL

Habitat et Edifices

- Forteresse s'inscrivant dans le système de défense de la Sénéchaussée de Carcassonne
- Périmètre de protection des monuments historiques
- Zones tampons UNESCO
- Ecrans paysagers autour des Forteresses
- Sites inscrits classés
- Tour sentinelle remarquable
- Ermitage de Galamus
- Site préhistorique remarquable (grotte, dolmen, nécropole)
- Abbaye
- Village à fort caractère patrimonial

Exploitation des ressources

- Forge à la Catalane et ancien site minier remarquable. Se référer au circuit de découverte du patrimoine minier de l'association «Mines en Corbières» - La route des mines oubliées des Hautes-Corbières

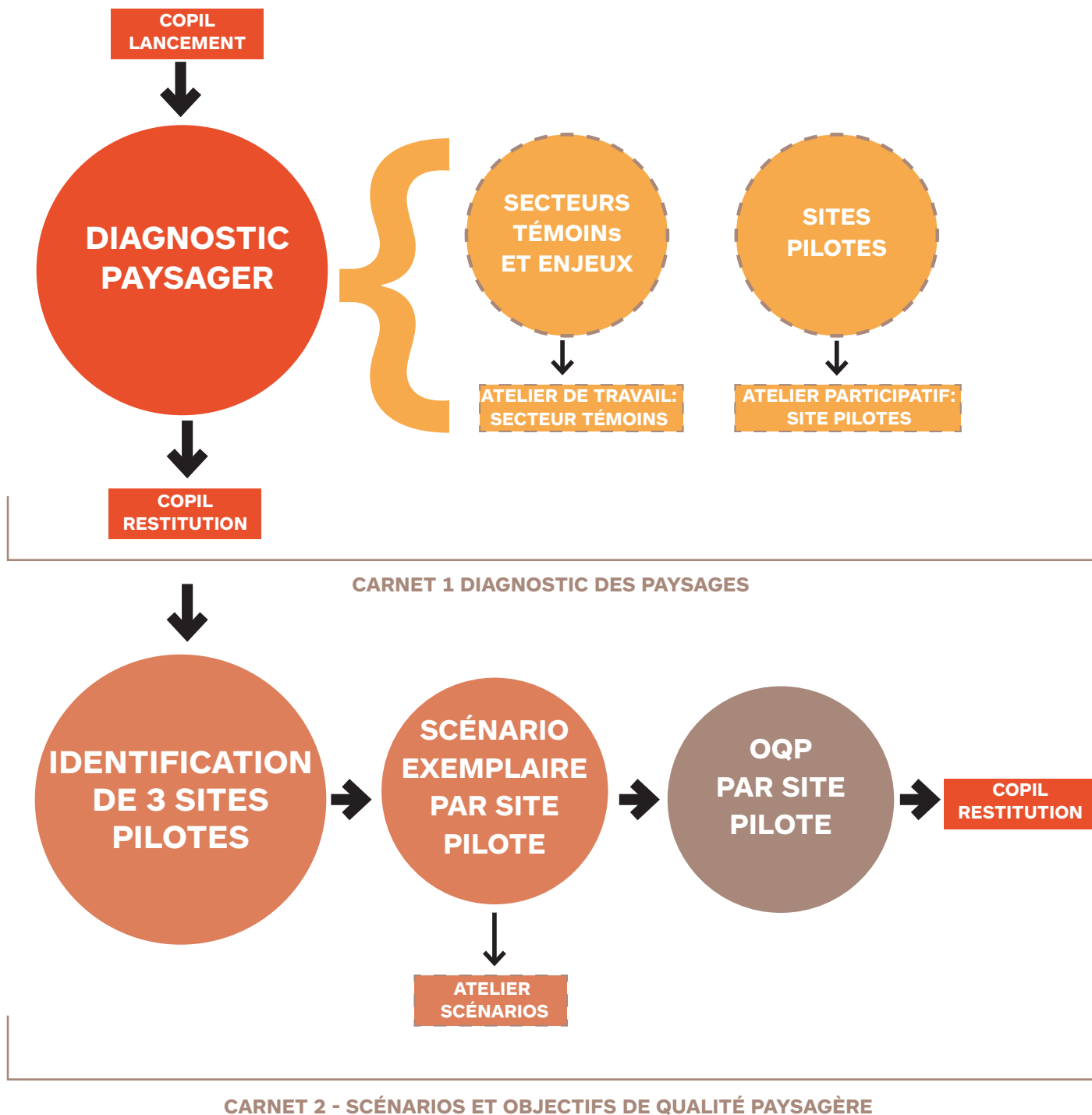
Exploitation et gestion de l'eau

- Station thermale remarquable
- Vestige romain (aqueduc)

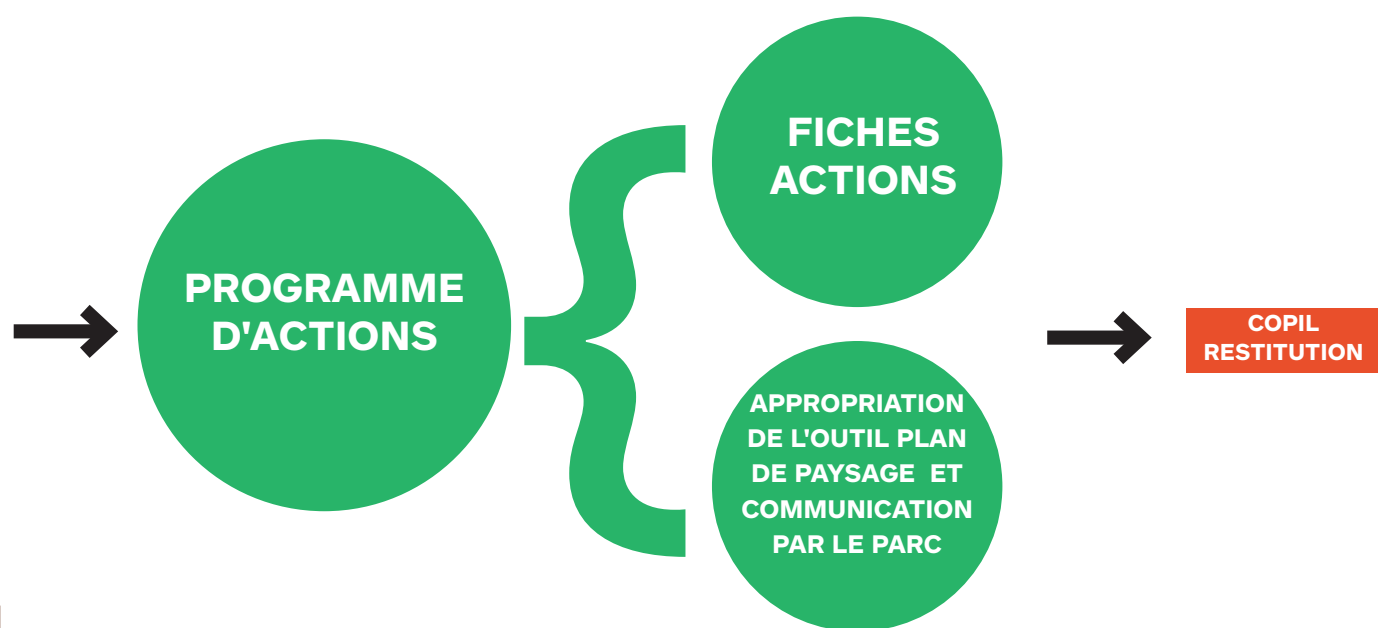
Mobilités

- Ouvrage remarquable (des vestiges romains aux constructions des temps modernes)
- Sentier de randonnée GR
- Voie ferrées touristique (Le Train Rouge)
- Gare du Train Rouge

schéma méthodologique de la suite du plan de paysage



**INDICATEUR DE MISE EN ACTION DE L'OUTIL
PLAN DE PAYSAGE**

**CARNET 3 - PROGRAMME D'ACTIONS**

02. 2

portraits de paysages

INTRODUCTION



quelles sont les dynamiques paysagères actuelles qui se jouent au sein du territoire du pnr-cf ?



CHAPITRE 02.2 : PORTRAITS DE PAYSAGES

Après avoir exploré l'évolution historique des paysages dans le chapitre 02.1, intitulé "Évolution des paysages, territoire de mémoire", ce chapitre 02.2, "Portraits de Paysages", se concentre sur l'analyse des paysages actuels et de leurs dynamiques. L'objectif est d'identifier les enjeux qui émergent de ces dynamiques, une fois les paysages actuels et leur fonctionnement bien compris. Ce chapitre est structuré en deux grandes parties :

• Carte des paysages et unités de paysage : le territoire à l'échelle du parc

La première partie propose une vue d'ensemble des types de paysages et de leurs principales caractéristiques à l'échelle du Parc naturel régional des Corbières-Fenouillèdes (PNR-CF). Elle s'appuie sur la carte des paysages réalisée dans le cadre du Plan de Paysage, en lien avec les unités de paysage déjà définies dans les Atlas des paysages des Pyrénées-Orientales et de l'Aude, ainsi que dans la Charte du Parc.

Cette section introduit également les grands enjeux identifiés à l'échelle du parc, tels que définis dans la Charte. Ces éléments constituent une base solide pour sélectionner trois secteurs témoins, qui incarnent les enjeux majeurs et reflètent les typologies de paysages caractéristiques du PNR. Ces secteurs serviront de points d'appui pour les analyses ultérieures.

Le choix d'approfondir l'étude à l'échelle des secteurs témoins, plutôt que de rester sur une analyse globale, permet une meilleure compréhension des dynamiques territoriales. Chacun des trois secteurs reflète plusieurs enjeux et dynamiques spécifiques, et, ensemble, ils offrent une vision globale et représentative des dynamiques et identités du parc.

• Analyse des trois secteurs témoins : vers la définition de trois sites pilotes

La seconde partie s'appuie sur les analyses détaillées des trois secteurs témoins sélectionnés. Ces secteurs, choisis à titre d'exemples, sont étudiés en profondeur pour identifier les dynamiques actuelles plus en détail. Ces analyses thématiques permettent de dresser un bilan en termes d'atouts et de faiblesses, menant à l'identification des enjeux spécifiques à chaque secteur.

Les enjeux identifiés sont ensuite cartographiés et spatialisés, révélant des zones particulières où convergent plusieurs

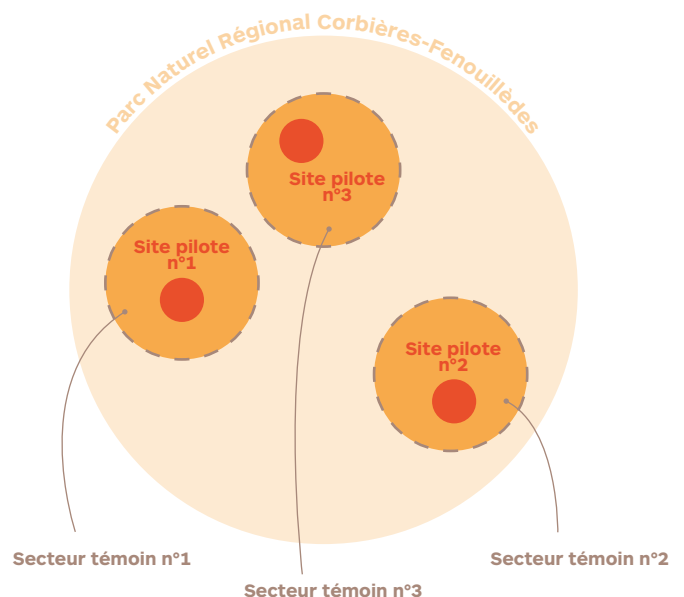
enjeux. Cette étape vise à sélectionner trois sites pilotes, qui concentrent les dynamiques et enjeux principaux du territoire. Cette démarche permet de descendre à une échelle encore plus fine, facilitant une approche plus opérationnelle dans la suite du Plan de Paysage.

VERS DES OBJECTIFS DE QUALITÉ PAYSAGÈRE ET DES ACTIONS CONCRÈTES À L'ÉCHELLE DES SITES PILOTES

Les sites pilotes, tout comme les secteurs témoins, reflètent les dynamiques et enjeux paysagers du PNR, mais avec une précision accrue. Cette analyse détaillée constitue une base pour formuler des objectifs de qualité paysagère et élaborer des fiches actions spécifiques. Cette étape programmatique sera développée dans la suite du Plan de Paysage.

CONCLUSION DU CARNET N°1

Ce premier carnet du Plan de Paysage aboutit à la définition de trois sites pilotes. Ces sites serviront de support pour des Objectifs de Qualité Paysagère (OQP) et des fiches actions, qui pourront ensuite être reproduits sur d'autres parties du territoire. Ils incarnent les dynamiques et enjeux essentiels du PNR et permettront de structurer la deuxième partie du Plan de Paysage de manière plus opérationnelle.



1^{er} élément d'analyse : la carte des paysges du parc naturel régional corbières-fenouillèdes





UNE CARTE DES PAYSAGES ?

L'outil cartographique "carte des paysages", permet de spatialiser le territoire étudié à un instant donné. La carte des paysages est un état des lieux permettant de faire ressortir les spécificités du territoire à travers ses motifs et ses structures paysagères. Elle inclut l'occupation du sol (agricultures, zones urbaines, forêts...), le relief, l'hydrographie ainsi que les grandes infrastructures.

Cette carte constitue donc une représentation choisie du territoire du PNR-CF, offrant une lecture globale de ses paysages. Elle est délimitée par les frontières administratives du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes, et met en avant principalement les paysages des 99 communes adhérentes au parc, dont 69 dans l'Aude et 30 dans les Pyrénées-Orientales.

Les paysages environnants sont également représentés en transparence, notamment pour faire ressortir le relief et le contexte élargi. Étendre la représentation des paysages au-delà des limites strictes du PNR-CF permet de situer le territoire du parc dans un ensemble plus vaste, car le paysage ne s'arrête pas aux limites administratives.

Le format de la carte :

Cette carte des paysages a été réalisée au format A0, à l'échelle 1 : 75 000ème.

Elle est disponible en format poster en annexe au Plan de Paysage. La représentation ci-contre est une "miniature" de la carte.

1^{er} élément d'analyse : la carte des paysages

lire la carte, lire les paysages

RELIEF ET ÉDIFICES ROCHEUX



Forteresses de la candidature UNESCO

Serres avec roche apparente/rochers/éboulis

OCCUPATION DU SOL - ESPACES CONSTRUITS ET USAGES MIXTES



Bâtiments

Espaces de culture, loisirs, sport

Zones industrielles, commerciales et d'activités

Zone urbaine

Enceintes militaires

OCCUPATION DU SOL - VÉGÉTATION ET AGRICULTURE



Forêts sans couvert arboré

Boisements mixte résineux/feuillus

Boisements de résineux

Prairies et formations herbacées

Boisements de feuillus

Chênes sempervirens

Haies

Vergers, cultures maraîchères et de petits fruitiers

Vignes

Landes et garrigues

MOBILITÉS

Sentiers pédestres, équestres, itinéraires de randonnées, de découverte et parcours sportifs

Routes secondaires

Routes départementales

Voies ferrées

DÉCODER LA CARTE : CLÉS DE LECTURE DES PAYSAGES

La légende de la carte des paysages est un outil essentiel pour interpréter et comprendre les informations représentées. Elle décompose les éléments du territoire en cinq groupes distincts, permettant une lecture précise et détaillée :

- Relief et édifices rocheux
- Occupation du sol - Espaces construits et usages mixtes
- Occupation du sol - Végétation et agriculture
- Mobilités
- Hydrologie, énergie et exploitation des ressources

En combinant ces éléments, la légende permet de lire et d'interpréter la carte des paysages avec une compréhension claire et détaillée des diverses composantes du territoire.

Elle aide à révéler les relations complexes entre le relief, l'occupation du sol, la mobilité et les ressources, offrant une vision complète et intégrée du PNR-CF.

HYDROLOGIE, ÉNERGIE ET EXPLOITATION DES RESSOURCES

Cours d'eau

Centrales électriques photovoltaïques

Barrages

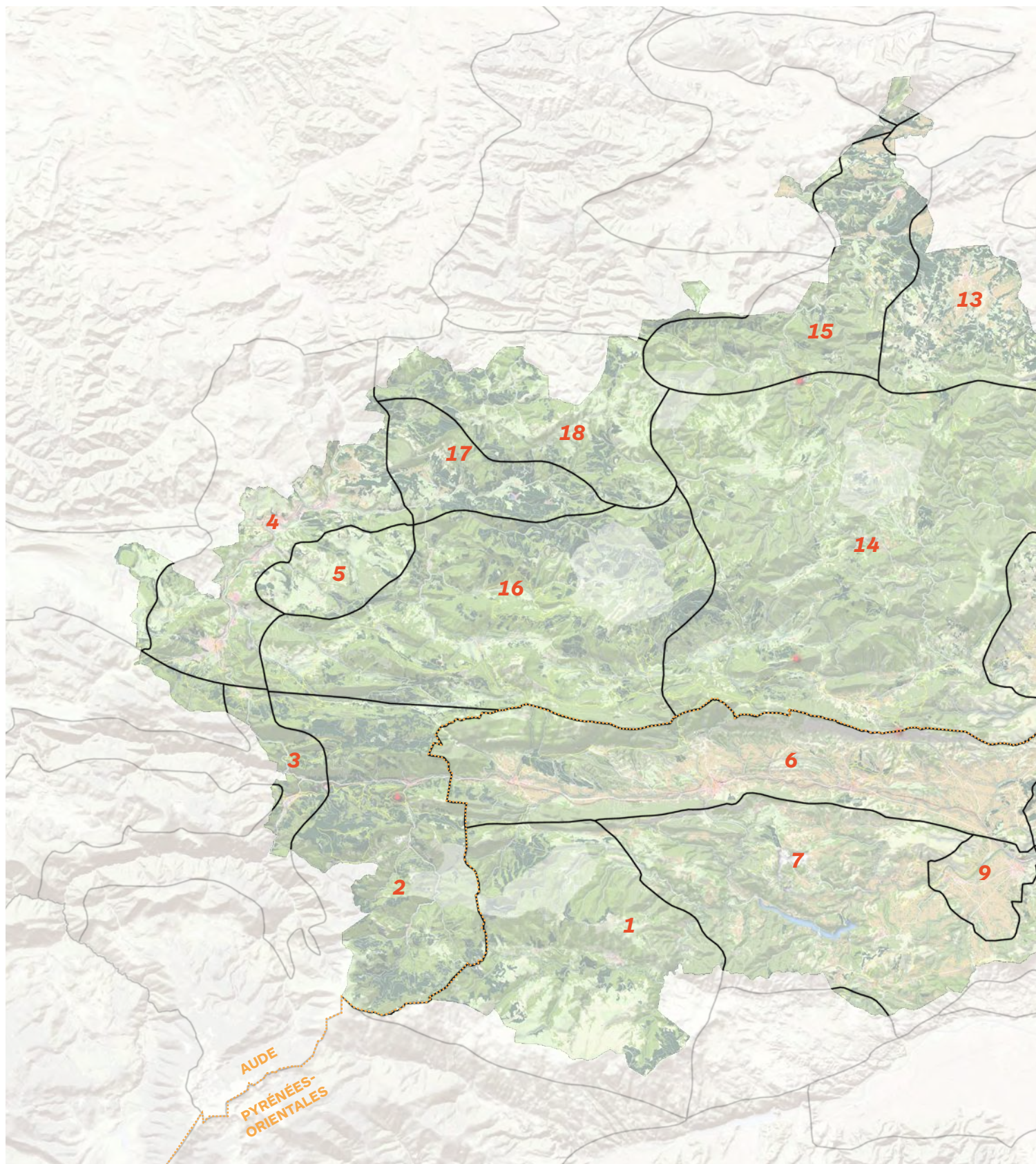
Lacs et retenues d'eau

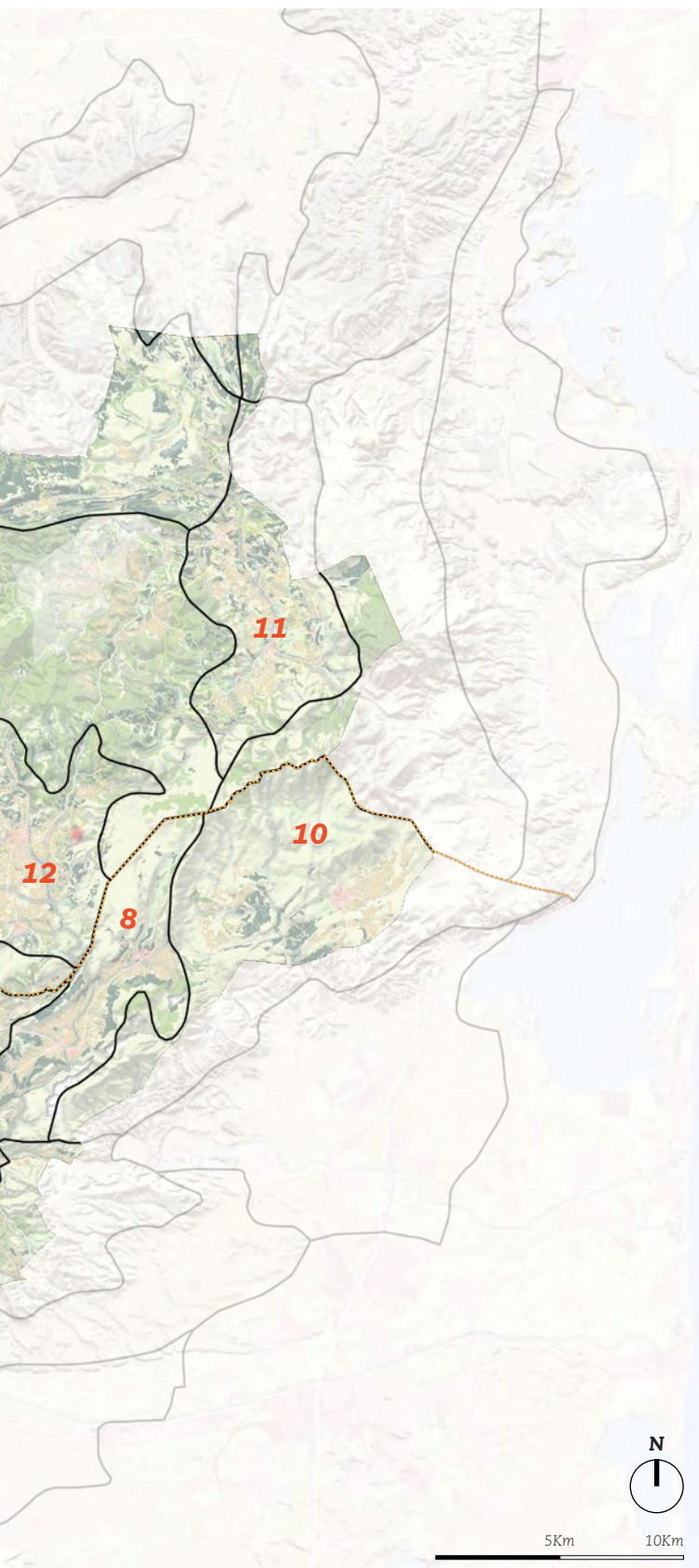
Carrières

Mines

Lignes HT et THT

2nd élément d'analyse : les unités de paysage du parc naturel régional corbières-fenouillèdes





GRANDS ENSEMBLES ET UNITÉS DE PAYSAGE

L'identité particulière des paysages est développée à grande échelle dans les Atlas des Paysages. En effet, les atlas de l'Aude et des Pyrénées Orientales ont identifié, cartographié et caractérisé les grands ensembles paysagers et les unités de paysage.

Un grand ensemble paysager est bien souvent défini par des grandes caractéristiques indissociables les unes des autres : la géologie, la topographie et l'hydrographie. Ainsi lorsque l'on parle de grands ensembles paysagers, les termes de montagne, vallée, plaine, plateau, cordon littoral, etc, accompagnent le choix de leurs toponymes. Quant aux caractéristiques physiques, elles permettent d'en définir les limites.

Un grand ensemble est composé de plusieurs unités de paysage. Elles sont un découpage du grand ensemble auquel elles appartiennent et elles représentent les caractéristiques particulières propres au grand ensemble paysager. L'analyse des unités de paysage permet d'affiner la connaissance du territoire, de rentrer dans une description plus fine et d'en faire émerger les enjeux.

Les dénominations des grands ensembles et unités de paysage utilisées dans ce document sont basées sur celles des Atlas des Paysages de l'Aude et des Pyrénées-Orientales.

Les unités du grand ensemble paysager "LA MONTAGNE" (66)

1 Le Haut-Fenouillède

Les unités du grand ensemble paysager "LES PYRÉNÉES AUDOISES" (11)

2 Le Fenouillèdes audois

3 Les Gorges du Rebenty et de l'Aude

Les unités du grand ensemble paysager "LA VALLÉE DE L'AUDE ENTRE MONTAGNE ET PLAINE" (11)

4 La vallée de l'Aude de Quillan à Alet-les-Bains

5 Le plateau de Rennes-le-Château

Les unités du grand ensemble paysager "LES CONTREFORTS" (66)

6 Le Synclinal du Fenouillèdes

7 Les coteaux viticoles de l'Agly et du Fenouillèdes

8 La vallée viticole du Verdoube

9 La plaine d'Estagel

10 Les garrigues d'Opoul-Périllos

Les unités du grand ensemble paysager "LES CORBIÈRES" (11)

11 La plaine viticole de Durban-Corbières

12 Le bassin viticole de Tuchan

13 Les plateaux et plaines de Villerouge-Termenès à Fontjoncouse

14 Les Hautes Corbières méditerranéennes

15 La vallée de l'Orbieu autour de Lagrasse

16 Les Hautes Corbières montagnardes

17 Les terres rouges de la vallée du Rialsesse

18 Les pâturages autour de Bouisse

2nd élément d'analyse : les unités de paysage en quelques mots



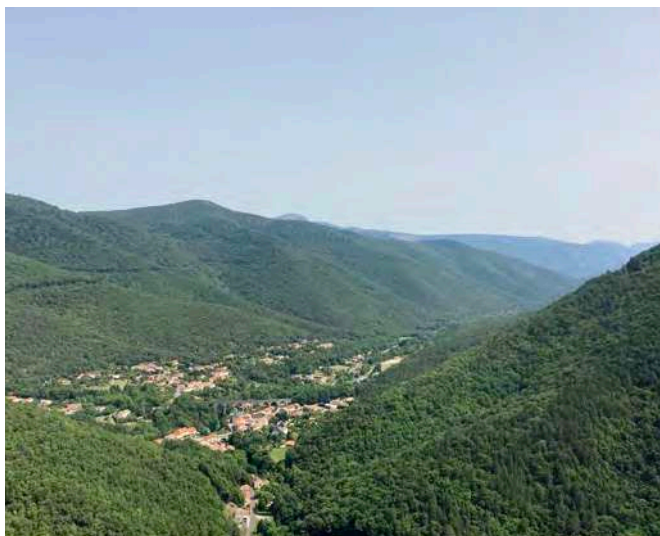
1

LE HAUT-FENOUILLEDÈ

Le Haut-Fenouillèdes, situé au sud du PNR-CF, comprend des vallées peu habitées et des massifs boisés pouvant atteindre plus de 1300m d'altitude. Des routes sinueuses traversent les vallées, desservant les villages des montagnes du sud du PNR, comme Sournia, Rabouillet, Pézilla-de-Conflent, Prats-de-Sournia, et Campoussy.

Les paysages sont géologiquement et topographiquement complexes, majoritairement composés de vallées et massifs boisés, parsemés de quelques sites bâtis.

Photographie : Reliefs autour de Sournia ©Atelier Refuge



2

LE FENOUILLEDÈS AUDOIS

Le Fenouillèdes audois, allongé sur un axe nord/sud, borde la limite sud du parc, à l'ouest du Haut-Fenouillède. Du nord au sud, l'unité comprend l'extrémité ouest du synclinal du Fenouillède avec ses reliefs et sa vallée desservie par la D117 faisant le lien avec la plaine du Roussillon; et les piémonts pyrénéens au sud, largement boisés.

L'unité comprend également la forteresse de Puilaurens perchée sur les reliefs, dominant l'étroite vallée de la Boulzane, ponctuée de quelques villages en fond de vallée.

Photographie : Reliefs et boisements autour de Lapradelle-Puilaurens © PNR-CF



3

LES GORGES DU REBENTY ET DE L'AUDE

Cette unité ne comprend qu'une petite partie du PNR-CF, à l'extrémité ouest. Ses paysages sinueux suivent les gorges du Rebenty et les cours de l'Aude et de l'Aigrette.

Au sein du PNR, elle se compose de l'amont de la vallée de l'Aude en passant par Axat, les gorges de la Pierre-Lys et remontant vers Belvianes-et-Cavirac. Vallée fortement boisée encaissée, ponctuée de villages et de gorges à la roche apparente, façonnant des paysages en creux.

Photographie : Les gorges, proche de Saint-Martin-Lys ©Atelier Refuge



4

LA VALLÉE DE L'AUDE DE QUILLAN À ALET-LES-BAINS

La limite ouest du PNR est également constituée de l'unité 4, composée de la vallée de l'Aude. Cette haute vallée encaissée a un fond étroit bordé de pentes raides, formant une frontière entre les Hautes Corbières à l'est et le Quercorb à l'ouest.

La vallée de l'Aude s'étend sur 20 km, ponctuée de ses petites vallées affluentes. La RD 118 longe le fleuve entre Quillan et Carcassonne. Le fond de vallée est urbanisé par d'anciennes villes industrielles, formant des paysages naturels et urbains remarquables liés à l'Aude.

Photographie : L'Aude, ses berges et ses reliefs à Quillan ©Atelier Refuge



5

LE PLATEAU DE RENNES-LE-CHÂTEAU

Le plateau de Rennes-le-Château surplombe la vallée de l'Aude. Ce massif rocheux de 5km x 6km est découpé par l'Aude, la Salz, et le ruisseau de Saint-Ferriol. Trois villages l'occupent: Rennes-le-Château, Granès, et Saint-Ferriol.

Autour de Rennes-le-Château, un plateau cultivé surplombe la vallée, renforçant l'appartenance à la vallée de l'Aude. Le plateau offre des vues dégagées et des plaines agricoles entre les pentes boisées. Les sites perchés de Rennes-le-Château et Saint-Ferriol dominent ce paysage.

Photographie : Plateau de Rennes-le-Château, ses cultures, pâturages et boisements ©PNR-CF



6

LE SYNCLINAL DU FENOUILLEDES

Le synclinal du Fenouillèdes s'étend sur 30 km d'est en ouest, bordé par les Corbières au nord et le Fenouillèdes au sud. Sa vallée est traversée par la D117 et une ancienne voie ferrée supportant aujourd'hui le TPCF, desservant les villages de Maury, Saint-Paul-de-Fenouillet, Caudiès-de-Fenouillet, Estagel, Puilaurens-Lapradelle et Axat.

Ce paysage géomorphologique remarquable présente un terroir viticole soigné au fond du synclinal, mis en valeur par des crêtes rocheuses et un mélange de vigne et de garrigue. Les serres du synclinal sont le support notamment de la forteresse de Quéribus.

Photographie : Le Synclinal du Fenouillèdes, sa vallée et ses serres ©PNR-CF

2nd élément d'analyse : les unités de paysage en quelques mots



7 LES COTEAUX VITICOLES DE L'AGLY ET DU FENOUILLEDÈS

Entre le synclinal du Fenouillèdes, les montagnes boisées du Haut-Fenouillèdes et la plaine du Roussillon, un petit massif viticole s'étend sur 30 km d'est en ouest et 10 km du nord au sud. Traversé par l'Agly, ce massif, isolé et peu peuplé, est composé de coteaux viticoles, avec une dizaine de villages ne dépassant pas 200 habitants chacun.

Le paysage se distingue par une topographie complexe, des étendues de garrigues, maquis et boisements sur les pentes, des ouvertures sur les coteaux viticoles, et des sites bâtis remarquables.

*Photographie : Coteaux viticoles et vallée de l'Agly à Ansignan
©Atelier Refuge*



8 LA VALLÉE VITICOLE DU VERDOUBLE

Dans les Pyrénées-Orientales, la vallée du Verdoubles, célèbre pour avoir abrité l'homme de Tautavel, est entourée par la montagne de la Serre, les garrigues d'Opoul-Périllos, l'Agly et le synclinal du Fenouillèdes. Le fossé d'effondrement dit "cirque" de 7 km de long et 1,5 à 2 km de large est occupé par les villages de Tautavel et Vingrau, isolés des voies de communication et de l'urbanisation.

Le paysage se distingue par des reliefs marqués, un terroir viticole de qualité, un mélange de vigne et de garrigue, et des sites naturels remarquables.

Photographie : Cultures viticoles autour de Tautavel ©Atelier Refuge



9 LA PLAINE D'ESTAGEL

Traversée par l'Agly, la plaine d'Estagel (et de Latour-de-France) est un vaste fond aplani, distinct des reliefs du Fenouillèdes. Cette petite cuvette de 4 km de diamètre est délimitée par les reliefs du synclinal du Fenouillèdes au nord et la vallée du Verdoubles. Elle est caractérisée par son terroir viticole, bien encadré par les reliefs environnants, et ses trois sites bâtis distincts : Estagel, Latour-de-France et Montner.

Proche de la plaine du Roussillon, elle est accessible par la D117 et la vallée de l'Agly par la D9.

*Photographie : Plaine cultivée autour de Latour-de-France
©Atelier Refuge*



10 LES GARRIGUES D'OPOUL-PÉRILLOS

Les garrigues d'Opoul-Périllos, sont des collines arides et rocailleuses entourant la plaine viticole d'Opoul. Dans les Pyrénées-Orientales, cette partie méridionale des Corbières forme le nord-ouest de la plaine du Roussillon et borde l'est du PNR-CF. Ce paysage aride est principalement occupé par le village d'Opoul-Périllos, avec moins de 600 habitants, et sa petite plaine viticole.

On y trouve des micro-plaines viticoles dans les collines, et la forteresse de Salvetera offrant un panorama unique à Opoul-Périllos.

Photographie : Garrigues d'Opoul-Périllos ©PNR-CF



11 LA PLAINE VITICOLE DE DURBAN-CORBIÈRES

La plaine de Durban-Corbières qui constitue une des unités limitrofes est du PNR-CF, est une dépression viticole de 9 km de long et 3 km de large entre les Corbières maritimes et les Hautes-Corbières. Irriguée par la rivière du Barrou et la Berre, cette plaine est peu enclavée grâce à sa connexion avec le littoral via la vallée de la Berre et la RD 611.

Ce territoire présente une plaine encadrée de reliefs, un terroir viticole soigné et l'architecture vigneronne des villages.

Photographie : Plaine viticole d'Embres ©PNR-CF



12 LE BASSIN VITICOLE DE TUCHAN

La plaine viticole de Tuchan est une dépression naturelle de 5 km de diamètre, au pied de la montagne de Tauch. Irriguée par le Verdoubte et le Tarrassac, cette plaine isolée est aux portes des vallées des Hautes-Corbières vers Cucugnan et du Roussillon vers Tautavel.

Ce paysage est encadré par la montagne de Tauch et les falaises de la Serre, avec le coteau du Pech des Faysettes en toile de fond. On y trouve les ruines du château d'Aguilar et une omniprésence de la vigne.

Photographie : Bassin viticole de Tuchan depuis Aguilar ©Atelier Refuge

2nd élément d'analyse : les unités de paysage en quelques mots



13 LES PLATEAUX ET PLAINES DE VILLEROUGE-TERMENÈS À FONTJONCOUSE

En limite nord-est du parc, s'étend une séquence de plateaux bas avec des vallées et dépressions.

*alairan, VilleroUGE-Termenès et Fontjoncouse occupent cette unité, en étant bien connectés à la plaine de l'Aude via la plaine de Thézan-des-Corbières et les routes RD 106 et RD 613, occupent ce territoire. Un mélange de vignes, de garrigues et de villages isolés constituent des sites remarquables, auxquels s'ajoutent les gorges du Ripaud.

Photographie : Cultures et boisements autour de VilleroUGE-Termenès ©PNR-CF



14 LES HAUTES CORBIÈRES MÉDITERRANÉENNES

Les hautes corbières méditerranéennes constituent la plus vaste unité du PNR-CF. Ce territoire se distingue par son caractère sauvage, ses vignes et sa garrigue. Les villages, rares et isolés, restent éloignés des zones urbanisées et les reliefs abritent les forteresses de Peyrepertuse (en limite sud), Termes (en limite nord) et Quéribus.

Les Hautes Corbières offrent des paysages vertigineux de gorges (Orbieu, Sou, Galamus), et une diversité agricole et naturelle liée à l'altitude et à la géologie.

Photographie : Les hautes Corbières méditerranéennes depuis la forteresse de Peyrepertuse ©Atelier Refuge



15 LA VALLÉE DE L'ORBIEU AUTOUR DE LAGRASSE

La vallée de l'Orbieu aux méandres sinueux, forme un couloir de reliefs resserés. Les points élevés ont été historiquement choisis pour des installations défensives. En aval, le couloir s'élargit autour de l'abbaye de Lagrasse, contrastant avec les paysages sauvages en amont, où les chênes verts sont abondants.

À partir de Saint-Pierre-des-Champs, le paysage devient bucolique et cultivé, relativement préservé de l'abandon agricole. La culture de la vigne autour de Lagrasse donne au couloir valléen une allure de jardin soigné.

Photographie : Vallée cultivée et reliefs de l'Orbieu à Durfort ©Atelier Refuge



16 LES HAUTES CORBIÈRES MONTAGNARDES

L'ouest des Hautes Corbières, avec un climat plus humide et montagnard, remplace les vignes par des pâturages et des prairies et des vallées encaissées.

Les forêts de feuillus dominent les pentes boisées. Culminant au Pech Bugarach à 1230 mètres, cette unité s'étend sur 15 kilomètres d'est en ouest et 10 kilomètres du nord au sud. Elle est difficilement accessible via les petites routes RD10 et RD14 et les villages isolés maintiennent une faible population.

Photographie : Cultures et reliefs boisés des Hautes Corbières montagnardes ©PNR-CF



17 LES TERRES ROUGES DE LA VALLÉE DU RIALSESSE

Le Rialsesse forme une vallée entre les Hautes Corbières et les plateaux de Bouisse, s'ouvrant sur la vallée de l'Aude. S'étendant sur 10 kilomètres du col du Paradis (627 mètres) à la Mourette où il se jette dans la Salz (256 mètres), elle est traversée par la RD 613, reliant Narbonne à Couiza.

Cette vallée présente des marnes rouges, des pins noirs dans la forêt du Rialsesse, et les sites remarquables d'Arques et de Serres.

Photographie : Terres rouges de Peyrolles ©PNR-CF



18 LES PÂTURAGES AUTOUR DE BOUISSE

À la limite nord-ouest du parc, au centre des Corbières, entre Bouisse et Terroles, le massif ancien révèle des schistes et calcaires érodés, avec des sommets arrondis et des plateaux à 500 mètres d'altitude.

Le paysage de pâturages est entouré de vallées profondes : les gorges de l'Orbieu à l'est, la vallée du Rialsesse au sud, la haute vallée de l'Aude à l'ouest, et la vallée du ruisseau de Saint-Polycarpe au nord. On y trouve des croupes pâturées, des cuvettes cultivées, des vues sur les Pyrénées et les Hautes Corbières, ainsi que des bois de feuillus sur les pentes et des villages de moyenne montagne.

Photographie : Collines pâturées de Bouisse ©PNR-CF

3^{ème} élément d'analyse : les grands enjeux paysagers identifiés dans la charte du parc

LES CINQ GRANDS ENJEUX

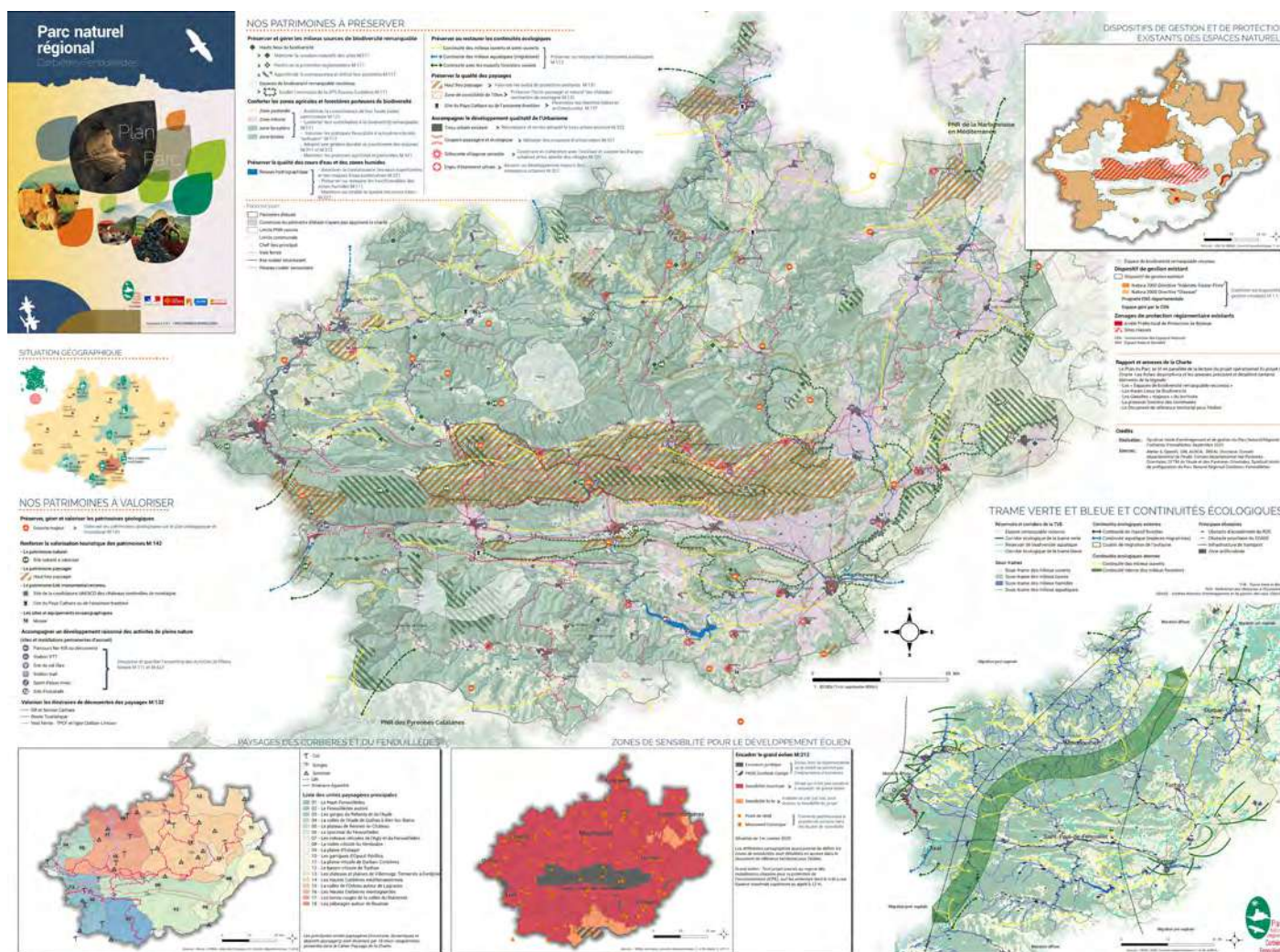
Sur la base des diagnostics et chartes établis par le PNR-CF ainsi que les éléments constitutifs des Atlas des paysages de l'Aude et des Pyrénées-Orientales (11/66), de grands enjeux paysagers et patrimoniaux généraux ont été soulevés.

Cinq grands enjeux paysagers ont déjà été identifiés dans la charte du pnr-cf. Ils ont été définis sur la base des grandes structures paysagères du territoire et contiennent des principes fondamentaux de protection, applicables à l'ensemble du territoire. Ces grands enjeux sont cartographiés et listés dans la Charte du Parc.

Il s'agit là d'une approche globale mettant en exergue ce qui fait l'identité paysagère commune du territoire.

Au sein de la charte, ces enjeux sont ensuite déclinés en objectifs de gestion et d'aménagement des éléments de paysage, applicables localement sur la base des spécificités des unités paysagères.

Il s'agit d'une vision plus sensible et plus fine du paysage, visant une appropriation locale.





grand enjeu n°1

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES AGRICOLES

"Le territoire présente une succession de terroirs clairement identifiés au niveau paysager et des structures paysagères agricoles ancestrales (alignements viticoles, vignobles de coteaux, pâtures, ...). La déprise agricole laisse place à l'enfrichement, brouille et affaiblit l'identité des paysages « façonnés par l'homme » et amène à délaisser le patrimoine paysager vernaculaire." *



grand enjeu n°2

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES FORESTIERS

"Dans la haute vallée de l'Aude, le Fenouillèdes et les Hautes Corbières montagnardes, la gestion forestière a été fortement actrice de nouveaux paysages. L'image paysagère et forestière de nombreuses forêts couvrant le territoire du Parc, principalement sur le flanc Ouest, est donc le fruit d'interventions sylvicoles prolongées." *



grand enjeu n°3

VALORISER LES OUVERTURES ET RUPTURES PAYSAGÈRES

"Des paysages naturels de grande qualité, caractérisés par l'omniprésence de reliefs marqués: crêtes, falaises, graus, verrous, pechs, ... qui sont des éléments de rupture et de contraste, qui dynamisent et renouvellent le regard et la perception sensible: autant de points de basculement d'un paysage à l'autre et de découvertes : Grau de Maury, Cirque de Vingrau, Gorges de Galamus, de la Pierre-Lys..." *



grand enjeu n°4

PRÉSERVER L'ÉCRIN PAYSAGER DES FORTERESSES DU SYSTÈME DÉFENSIF DE LA SÉNÉCHAUSSEE DE CARCASSONNE

"L'histoire du territoire est comme sa géologie, riche et mouvementée. Paysages et culture se confondent, se mêlent, surprenant le visiteur.

Au cœur du périmètre, se concentre des sites et des monuments parmi les plus emblématiques de cette histoire, notamment celle du XIIIème Siècle : les châteaux d'Aguilar, Peyrepertuse, Puilaurens, Quéribus et Termes font l'objet d'une démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que bien en série « Système de défense de la Sénéchaussée de Carcassonne » avec les châteaux de Lastours et Montségur.

Dans le cadre de l'inscription du Bien sur la Liste indicative de la France en 2017, le comité des biens français a émis une recommandation de vigilance pour la dimension et la gestion paysagère du Bien." *



grand enjeu n°5

PÉRENNISER LES IDENTITÉS BÂTIES & ARCHITECTURALES

"Le territoire dispose d'un cadre de vie de très grande qualité, caractérisé par une extrême valeur paysagère, une forte lisibilité et harmonie des silhouettes des villages dans ce paysage due à une très faible pression urbaine. Cependant, on découvre ponctuellement des entrées de villages dévalorisées, des constructions hétéroclites ou des d'extensions urbaines non maîtrisées..." *

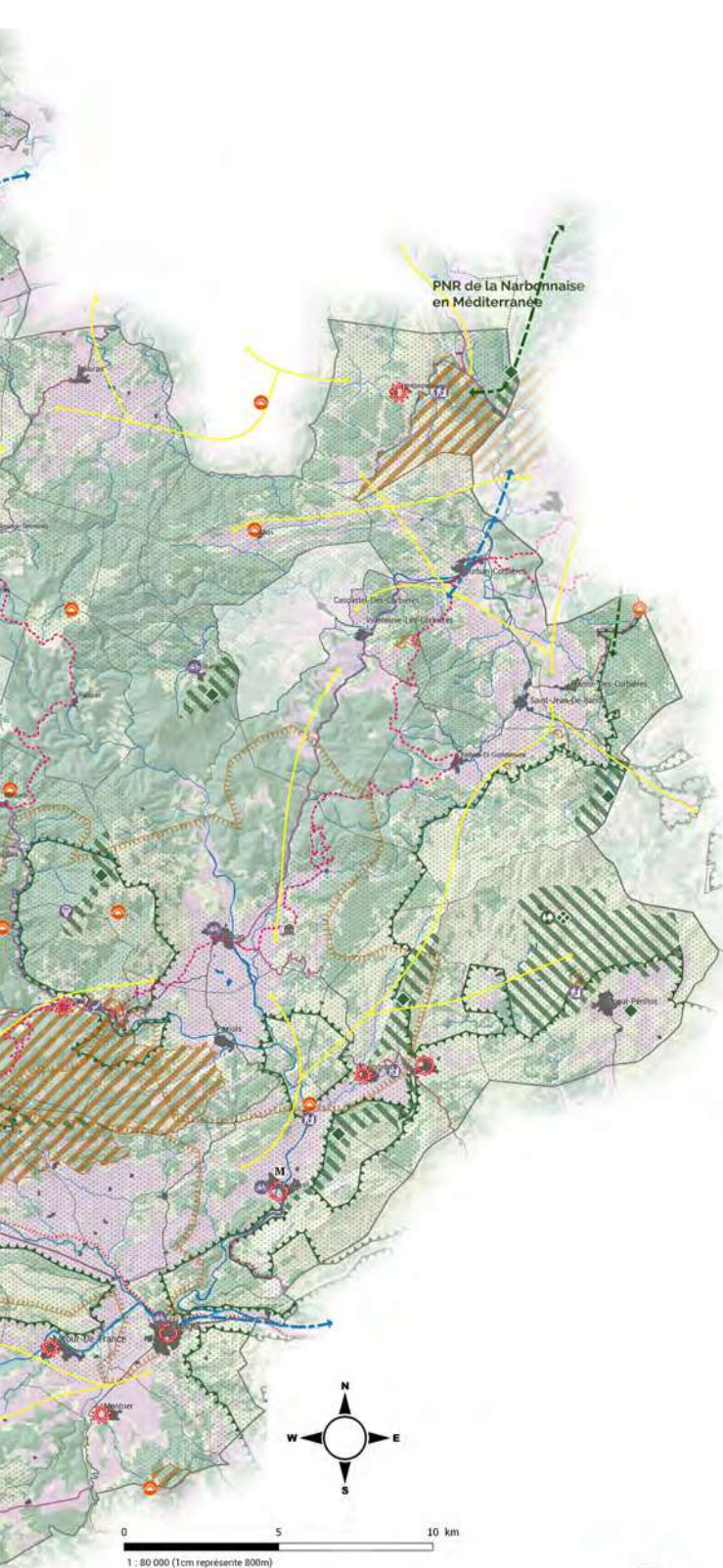
* Textes descriptifs des 5 grands enjeux, issus de la Charte 2021-2036 du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes.

3^{ème} élément d'analyse : les grands enjeux paysagers identifiés dans la charte du parc

CARTOGRAPHIE DES GRANDS ENJEUX LIÉS AU PATRIMOINE

La carte ci-contre révèle la spatialisation à l'échelle du parc, des enjeux liés au patrimoine, en identifiant les patrimoines à valoriser et les patrimoines à préserver (cf légende de droite).





NOS PATRIMOINES À VALORISER

Préserver, gérer et valoriser les patrimoines géologiques

- Géosite majeur > Valoriser les patrimoines géologiques sur le plan pédagogique et touristique M:141

Renforcer la valorisation touristique des patrimoines M:142

- Le patrimoine naturel
 - Site naturel à valoriser
- Le patrimoine paysager
 - Haut lieu paysager
- Le patrimoine bâti monumental reconnu
 - Site de la candidature UNESCO des châteaux sentinelles de montagne
 - Site du Pays Cathare ou de l'ancienne frontière
- Les sites et équipements muséographiques
 - Musée

Accompagner un développement raisonné des activités de pleine nature

- (sites et installations permanentes d'accueil)
 - Parcours No-Kill ou découverte
 - Station VTT
 - Site de vol libre
 - Station trail
 - Sport d'eaux vives
 - Site d'escalade
- Structurer et qualifier l'ensemble des Activités de Pleine Nature M:111 et M:423

Valoriser les itinéraires de découvertes des paysages M:132

- GR et Sentier Cathare
- Route Touristique
- Voie ferrée : TPCF et ligne Quillan-Limoux

NOS PATRIMOINES À PRÉSERVER

Préserver et gérer les milieux sources de biodiversité remarquable

- Hauts lieux de biodiversité
 - Maintenir la vocation naturelle des sites M:111
 - Renforcer la protection réglementaire M:111
 - Approfondir la connaissance et définir leur périmètre M:111
- Espaces de biodiversité remarquable reconnus
 - Etudier l'extension de la ZPS Basses Corbières M:111

Conforter les zones agricoles et forestières porteuses de biodiversité

- Zone pastorale
 - Améliorer la connaissance de leur haute valeur patrimoniale M:121
- Zone viticole
 - Conforter leur contribution à la biodiversité remarquable M:111
- Zone forestière
 - Valoriser les pratiques favorables à la biodiversité dite "ordinaire" M:112
- Zone boisée
 - Adopter une gestion durable et coordonnée des espaces M:311 et M:312
 - Maintenir les pratiques agricoles et pastorales M:421

Préserver la qualité des cours d'eau et des zones humides

- Réseau hydrographique
 - Améliorer la connaissance des eaux superficielles et des masses d'eau souterraines M:221
 - Préserver ou restaurer les fonctionnalités des zones humides M:111
 - Maintenir ou rétablir la qualité des cours d'eau M:222

Préserver ou restaurer les continuités écologiques

- Continuité des milieux ouverts et semi-ouverts
 - Continuité des milieux aquatiques (migrations)
 - Continuité avec les massifs forestiers voisins
- Préserver ou restaurer les continuités écologiques M:113

Préserver la qualité des paysages

- Haut lieu paysager
 - Valoriser les outils de protection existants M:131
- Zone de covisibilité de 10km
 - Préserver l'écrin paysager et naturel des châteaux sentinelles de montagne M:131
- Site du Pays Cathare ou de l'ancienne frontière
 - Pérenniser les identités bâties et architecturales M:131

Accompagner le développement qualitatif de l'Urbanisme

- Tissu urbain existant
 - Reconquérir et rendre attractif le tissu urbain existant M:322
- Coupure paysagère et écologique
 - Ménager des coupures d'urbanisation M:321
- Silhouette villageoise sensible
 - Construire en cohérence avec l'existant et soigner les franges urbaines et les abords des villages M:321
- Enjeu d'étalement urbain
 - Assurer un développement mesuré des extensions urbaines M:321

Fond de plan

- Périmètre d'étude
- Commune du périmètre d'étude n'ayant pas approuvé la charte
- Limite PNR voisins
- Limite communale
- Chef-lieu principal
- Voie ferrée
- Axe routier structurant
- Réseau routier secondaire

3^{ème} élément d'analyse : les grands enjeux paysagers identifiés dans la charte du parc

CARTOGRAPHIES ANNEXES

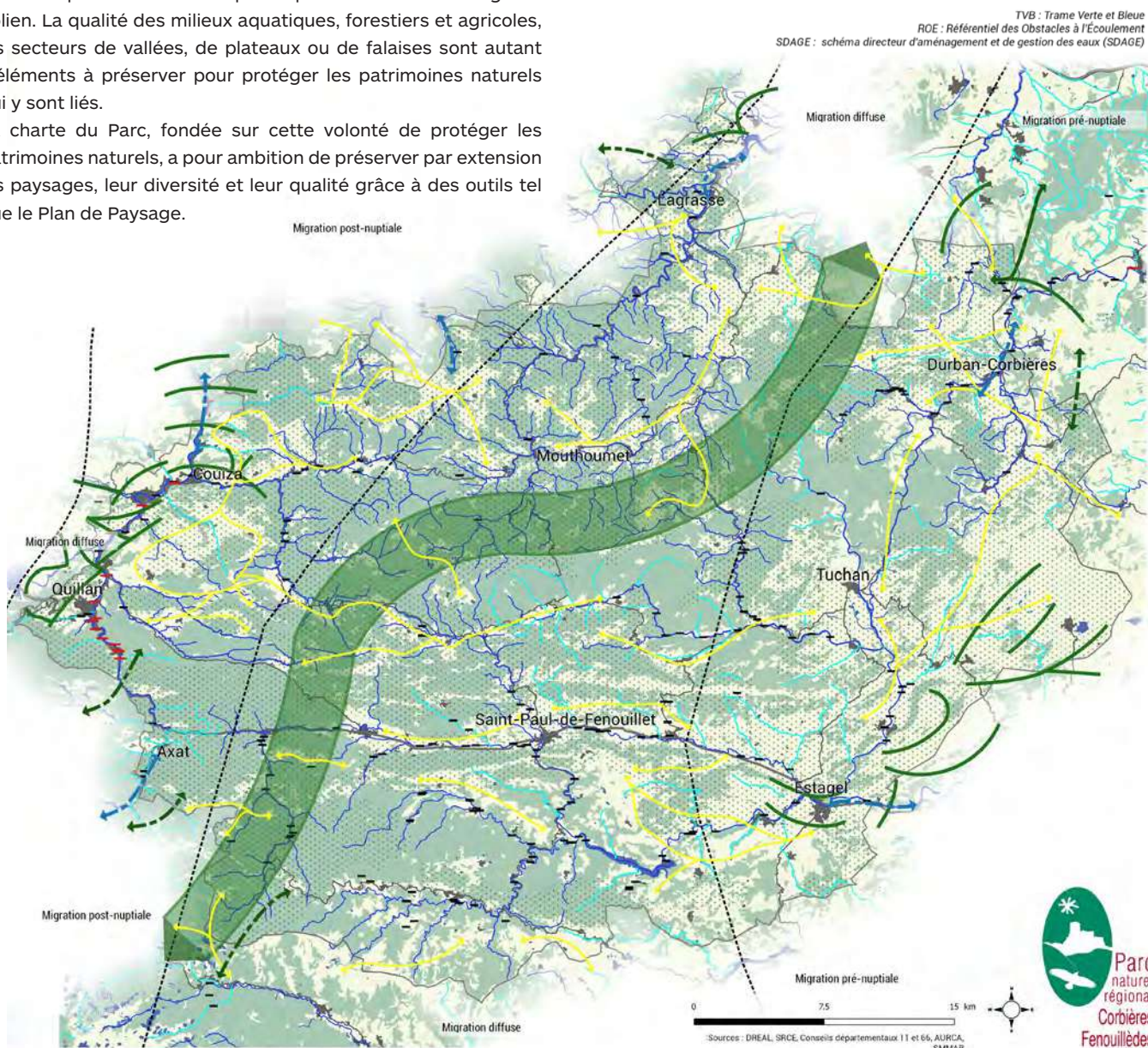
Des cartes annexes à la carte des enjeux généraux permettent également de mettre l'accent sur des éléments liés à l'environnement et au patrimoine naturel paysager du territoire, en donnant à voir clairement la trame verte et bleue, les dispositifs de gestion et de protection des espaces naturels, ou encore les zones de sensibilité pour le développement éolien.

Le PNR étant un lieu préservé à la biodiversité est riche mais sensible, il nécessite certaines mesures de protection. Les enjeux portant sur la présence de nombreuses espèces de rapaces protégées sont au cœur des dispositifs Natura2000, et induisent par extension des prescriptions en matière de grand éolien. La qualité des milieux aquatiques, forestiers et agricoles, les secteurs de vallées, de plateaux ou de falaises sont autant d'éléments à préserver pour protéger les patrimoines naturels qui y sont liés.

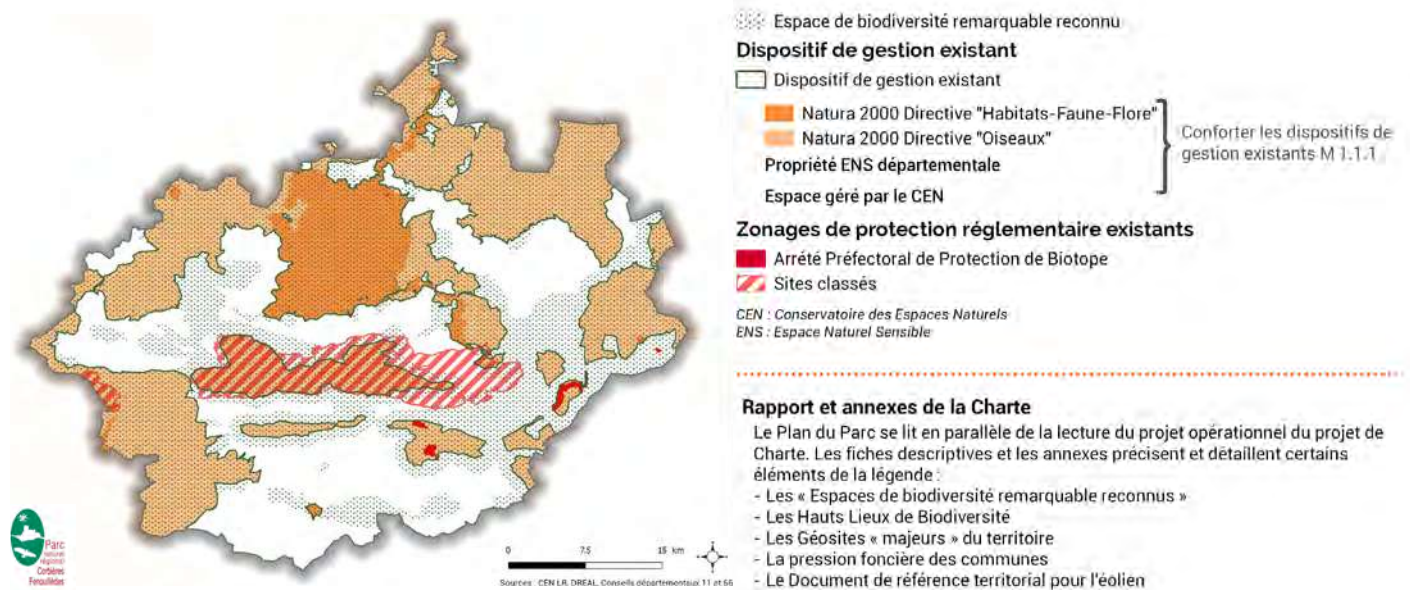
La charte du Parc, fondée sur cette volonté de protéger les patrimoines naturels, a pour ambition de préserver par extension les paysages, leur diversité et leur qualité grâce à des outils tel que le Plan de Paysage.

TRAME VERTE ET BLEUE ET CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES

- | | |
|---|---|
| Réservoirs et corridors de la TVB
Espace remarquable reconnu
Corridor écologique de la trame verte
Réservoir de biodiversité aquatique
Corridor écologique de la trame bleue | Continuités écologiques externes
Continuité de massif forestier
Continuité aquatique (espèces migratrices)
Couloir de migration de l'avifaune |
| Sous-trames
Sous-trame des milieux ouverts
Sous-trame des milieux boisés
Sous-trame des milieux humides
Sous-trame des milieux aquatiques | Continuités écologiques internes
Continuité des milieux ouverts
Continuité interne des milieux forestiers |
| Principaux obstacles
Obstacle d'écoulement du ROE
Obstacle prioritaire du SDAGE
Infrastructure de transport
Zone artificialisée | |



DISPOSITIFS DE GESTION ET DE PROTECTION EXISTANTS DES ESPACES NATURELS



Crédits

Réalisation : Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes, Septembre 2021

Sources : Atelier 5, OpenIG, IGN, AURCA, DREAL Occitanie, Conseil départemental de l'Aude, Conseil départemental des Pyrénées-Orientales, DTTM de l'Aude et des Pyrénées-Orientales, Syndicat mixte de préfiguration du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes

ZONES DE SENSIBILITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

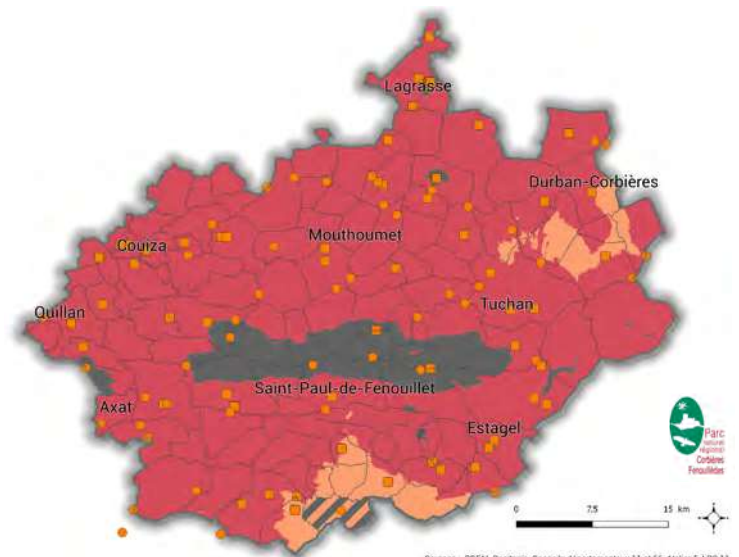
Encadrer le grand éolien M:212

- Exclusion juridique } Zones dont la réglementation ou le statut ne permet pas l'implantation d'éoliennes
- PADD Conflent-Canigó
- Sensibilité maximale > Zones qui n'ont pas vocation à accueillir de grand éolien
- Sensibilité forte > Analyse au cas par cas, pour évaluer la faisabilité du projet
- Point de relief } Elements patrimoniaux à prendre en compte dans les études de covisibilité
- Monument historique

Situation au 1er Janvier 2020.

Les différentes cartographies ayant permis de définir les zones de sensibilités sont détaillées en annexe dans le document de référence territorial pour l'éolien.

Grand éolien : Tout projet soumis au régime des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), soit les éoliennes dont le mât a une hauteur maximale supérieure ou égale à 12 m.



concertation

trois secteurs témoins représentatifs du territoire,

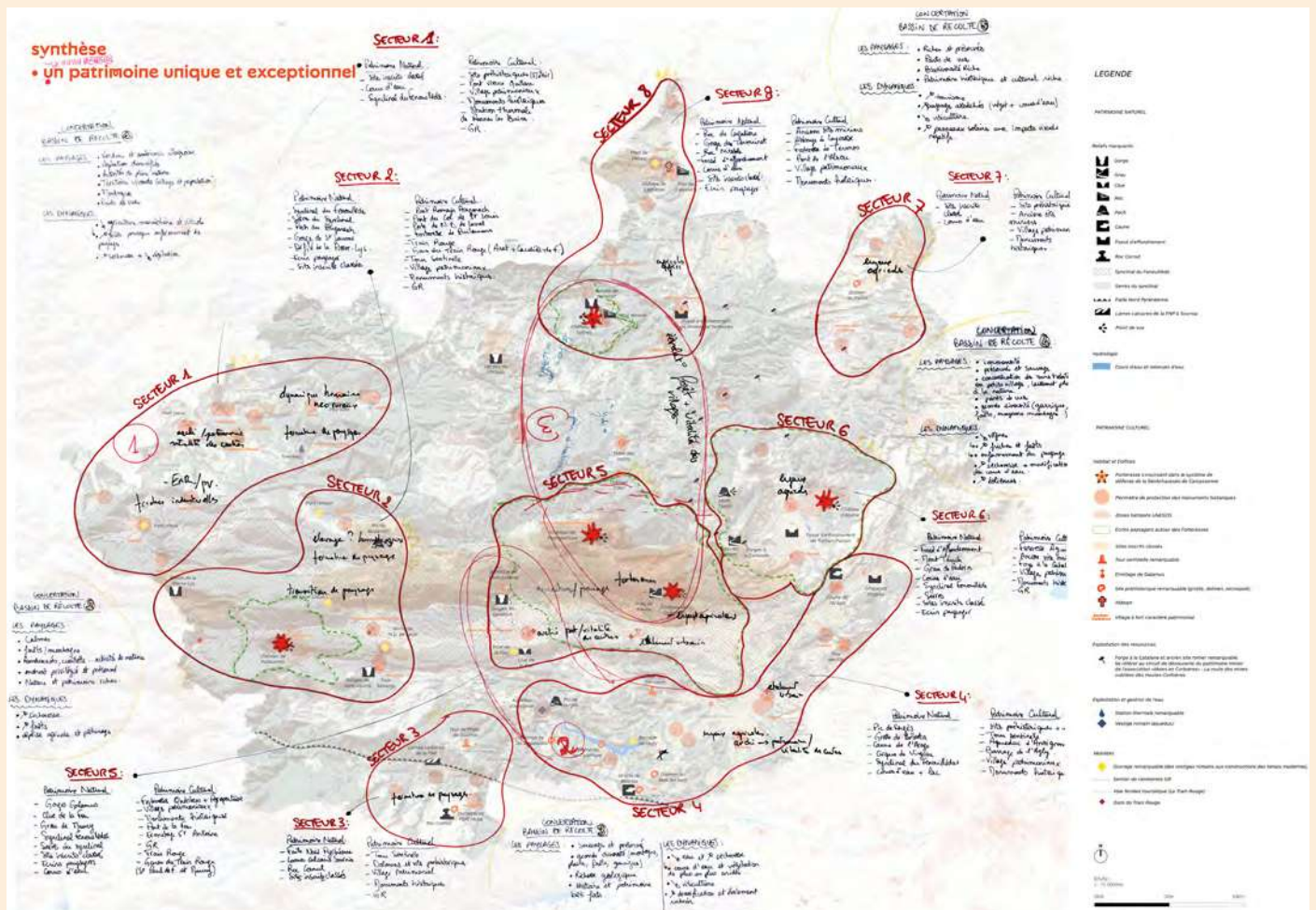
LA DÉMARCHE

Le présent plan de paysage fait suite aux documents d'analyse des paysages et de préconisations à grande échelle, tels que les Atlas des Paysages de l'Aude et des Pyrénées Orientales, la Charte et le Plan de Parc du PNR-CF. Il a pour but d'approfondir la démarche afin de cibler, en définitive, des sites pilotes, supports de fiches actions, donnant des exemples concrets d'actions à mener pour l'avenir des paysages du parc.

Dans ce but, les premiers éléments de ce plan de paysage présentent des travaux complémentaires aux documents déjà existants. La concertation citoyenne sur le territoire et la caractérisation des motifs de paysage (cf. Recueil des perceptions), ainsi que le diagnostic de l'évolution des territoires, ont permis de cartographier les éléments patrimoniaux majeurs du territoire, qu'ils soient naturels ou culturels.

A ces éléments, s'ajoutent l'analyse présente dans la charte du parc sur les caractéristiques des unités paysagères du PNR-CF et sur les cinq grands enjeux à l'échelle de tout le territoire du parc. Suite à l'élaboration et à l'analyse de tous ces documents, huit secteurs ont été pré-identifiés à cette étape du plan de paysage, regroupant des dynamiques relevées lors de la concertation citoyenne, des motifs et structures de paysages particuliers, ainsi que des éléments patrimoniaux culturels et naturels distincts.

Un atelier participatif* a été mené afin de cibler en définitive, trois secteurs témoins, reflétant des spécificités et dynamiques identifiées précédemment. Le but des secteurs témoins étant de cristalliser à eux trois, les différentes composantes paysagères, les différentes dynamiques principales et grands enjeux, présents à l'échelle du PNR.



Scan de la carte de l'analyse des secteurs pendant l'atelier participatif

pour une analyse plus fine des dynamiques actuelles

* Le groupe de travail a réuni des paysagistes concepteurs, des urbanistes, cheffe de projet à l'Association Mission Patrimoine Mondial, référents mobilités et tourisme des structures suivantes : PNR-CF, AMPM, CAUE 11, CAUE 66, AURCA, DDTM 11, DDTM 66, Atelier Refuge. Au total, 10 personnes étaient présentes à cet atelier.

LE DÉROULÉ DE L'ATELIER

Des professionnels du territoire et de ses paysages se sont réunis lors de l'atelier, afin d'échanger sur le choix de ces secteurs.

En premier lieu, les échanges lors de l'atelier participatif ont permis de retenir plusieurs secteurs parmi les huit proposés initialement :

- Le secteur 1 pour son patrimoine industriel,
- Le secteur 4 pour les enjeux liés à la déprise agricole et à la dévitalisation des centres anciens ainsi que la gestion de l'eau avec la vallée de l'Agly,
- Le secteur 5 cristallise un grand nombre d'enjeux liés au patrimoine, aussi bien naturel (par la présence du synclinal, territoire traversé, et de nombreux points hauts) qu'architectural (territoire visité) et l'écrin paysager qui l'entoure. Ce secteur connaît également un enjeu d'étalement urbain,
- Le secteur 8 avec Termes, une forteresse qui n'est pas facilement accessible. Entre les secteurs 5 et 8, qui regroupent de nombreux

lieux patrimoniaux, se trouve un territoire très largement boisé, peu habité et difficilement accessible du fait du relief marqué. Il a été souhaité d'intégrer cet espace au secteur 8 afin de travailler sur l'évolution d'un classement à l'UNESCO pour Termes, et le futur rapport à ses environs très préservés et reculés où la mobilité est difficile.

Dans un second temps, l'atelier participatif a permis de remodeler les limites de ces secteurs initialement proposés pour former in fine, trois secteurs témoins. Ces trois secteurs font, dans la suite du document, l'objet d'une analyse plus poussée, permettant de zoomer sur les dynamiques précises de ces secteurs. Ils ont été choisis pour leur représentativité des différents aspects et dynamiques identitaires du territoire. Chaque secteur accueillera par la suite un site pilote, territoire précis de propositions d'actions pour l'avenir du parc.



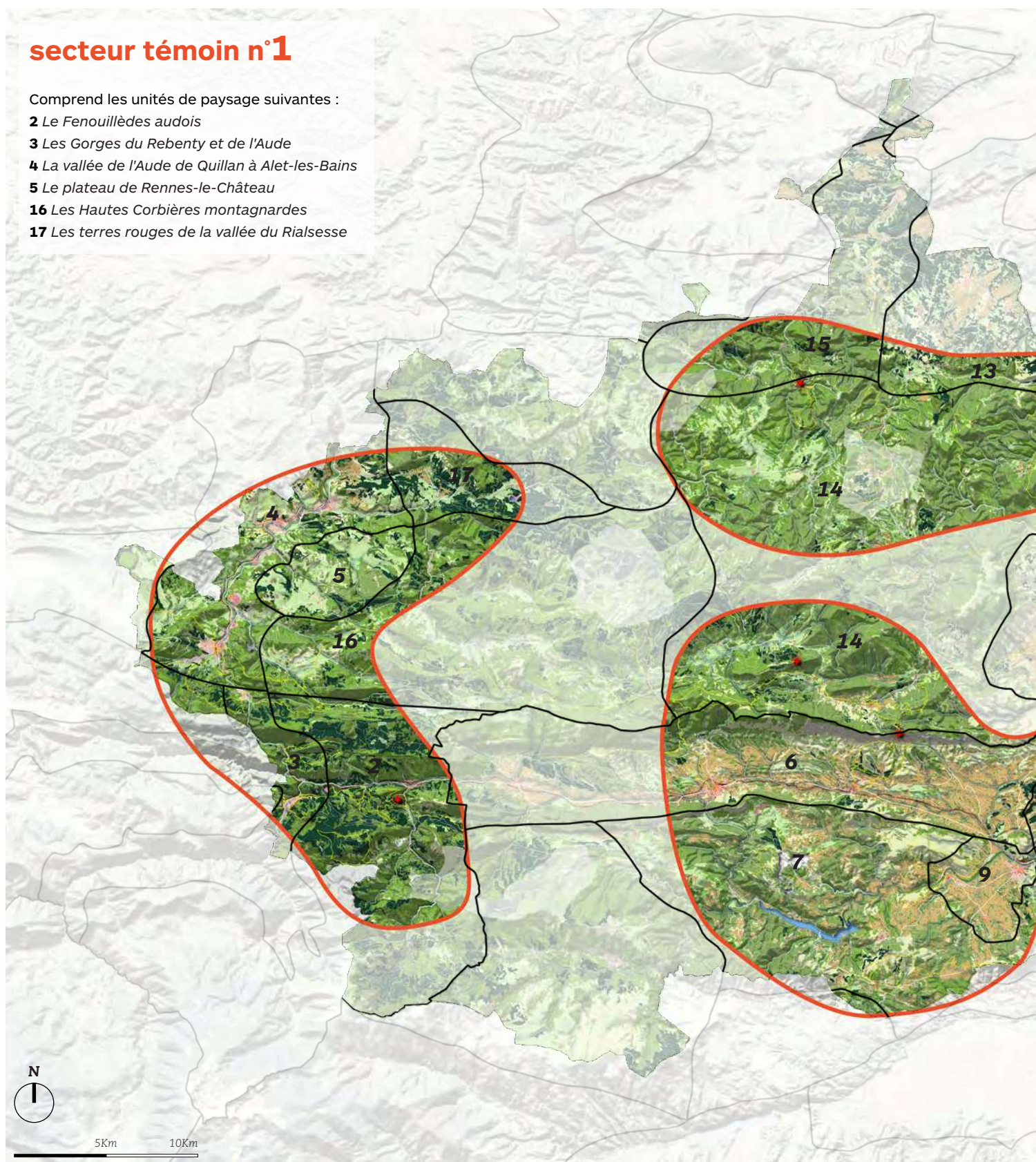
Photographies de l'atelier participatif ©PNR-CF

trois secteurs témoins représentatifs du territoire, pour une analyse plus fine des dynamiques actuelles

secteur témoin n°1

Comprend les unités de paysage suivantes :

- 2** Le Fenouillèdes audois
- 3** Les Gorges du Rebenty et de l'Aude
- 4** La vallée de l'Aude de Quillan à Alet-les-Bains
- 5** Le plateau de Rennes-le-Château
- 16** Les Hautes Corbières montagnardes
- 17** Les terres rouges de la vallée du Rialsesse



secteur témoin n°3

Comprend les unités de paysage suivantes :

- 13** Les plateaux et plaines de Villerouge-Termenès à Fontjoncouse
- 14** Les Hautes Corbières méditerranéennes
- 15** La vallée de l'Orbieu autour de Lagrasse

secteur témoin n°2

Comprend les unités de paysage suivantes :

- 6** Le Synclinal du Fenouillèdes
- 7** Les coteaux viticoles de l'Agly et du Fenouillèdes
- 8** La vallée viticole du Verdoube
- 9** La plaine d'Estagel
- 10** Les garrigues d'Opoul-Périllos
- 14** Les Hautes Corbières méditerranéennes

LES TROIS SECTEURS TÉMOINS

SECTEUR 1

Ce secteur est représentatif des paysages du PNR-CF comportant :

- une forteresse du système défensif de la sénéchaussée de Carcassonne, ici Puilaurens, témoin du passé historique et de l'histoire frontalière des lieux,
- des friches industrielles, ici témoins du patrimoine industriel du 19ème siècle,
- une présence de villages à forts intérêts patrimoniaux,
- des sites inscrits et classés,
- des savoir-faire et dynamiques humaines identitaires du territoire,
- des paysages agricoles d'élevage, ici ovin et caprin notamment,
- un mode de transport alternatif à la voiture, ici le train rouge et ses gares.

SECTEUR 2

Ce secteur est représentatif des paysages du PNR-CF comportant :

- des grands sites d'intérêt patrimonial majeur, ici les forteresses de Quéribus et Peyrepertuse notamment, au plus proche de l'ancien tracé frontalier entre les deux royaumes de France et d'Aragon,
- un territoire à cheval sur les deux frontières actuelles des départements de l'Aude et des Pyrénées Orientales,
- des grandes structures géomorphologiques et topographiques identitaires du territoire, dont le synclinal du fenouillèdes, des serres, pics, grottes et fossés d'effondrement,
- des témoins de l'histoire anthropique et de l'appropriation du territoire et de ses conflits, ici aqueduc romain, barrage de l'Agly, tours sentinelles ...
- des dynamiques de densification et d'étalement urbain,
- un fort impact de la sécheresse sur les paysages hydriques et agricoles,
- une déprise agricole largement visible dans la culture viticole,
- de larges paysages ouverts et grand nombre de points de vues.

SECTEUR 3

Ce secteur est représentatif des paysages du PNR-CF comportant :

- des sites à forts intérêts patrimoniaux, ici la forteresse de Termes notamment, témoin du passé historique et des guerres de frontières passées,
- des paysages relativement préservés,
- une grande richesse de biodiversité,
- de forts enjeux agricoles liés à la déprise et à une agriculture à plus petite échelle et plus diversifiée,
- un territoire ressenti comme isolé et difficile d'accès.

secteur témoin n°1

entrée en matière par les unités de paysage





Unité 2 : Le Fenouillèdes audois ©PNR-CF



Unité 3 : Les Gorges du Rebenty et de l'Aude ©Atelier Refuge



Unité 4 : La vallée de l'Aude de Quillan ©Atelier Refuge



Unité 5 : Le plateau de Rennes-le-Château ©PNR-CF



Unité 16 : Les Hautes Corbières montagnardes ©PNR-CF



Unité 17 : Les terres rouges de la vallée du Rialsesse ©PNR-CF

secteur témoin n°1 relief et vues



• Grande diversité de reliefs et édifices perchés

Le secteur 1 du PNR-CF présente une grande diversité de reliefs, caractérisée par une succession de formations géologiques variées telles que des clues, des gorges, des pechs et des serres. Ces éléments sculptent un paysage contrasté, où l'alternance entre les reliefs accidentés et les creux offre un cadre naturel riche et complexe.

L'un des aspects majeurs de ce secteur est la présence marquée des montagnes au nord et au sud, qui encadrent la fin ouest du synclinal. Ce contexte géologique crée un espace où les reliefs sont particulièrement resserrés et étroits. Les vallées, notamment celles creusées par l'Aude, ajoutent une dimension dynamique au paysage, offrant des corridors visuels qui contrastent avec les montagnes environnantes. Ces vallées, en plus de leur rôle hydrographique, abritent des points de vue stratégiques, notamment sur les abords de l'Aude, sur les reliefs accompagnant le cours d'eau, qui permettent d'embrasser des panoramas plus étendus malgré la configuration resserrée du terrain.

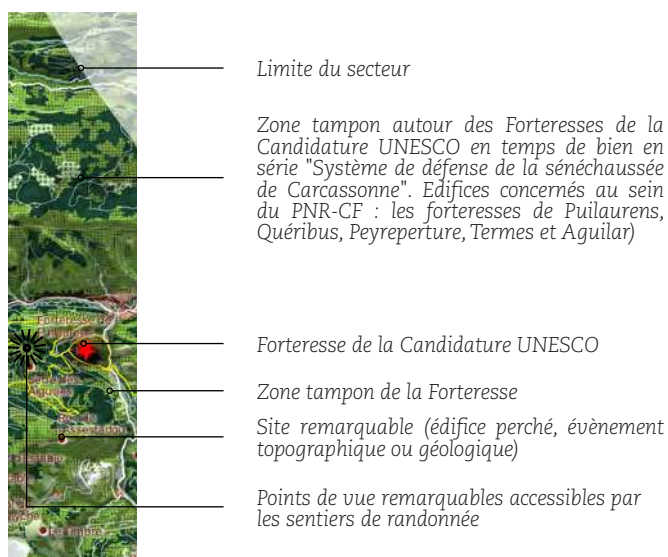
Le secteur abrite également un grand nombre d'édifices rocheux perchés, bien souvent des châteaux, qui tirent pleinement avantage des reliefs marquants. Ces édifices habités, visités ou à l'abandon, sont souvent situés sur des promontoires naturels. En fonction de l'entretien des abords, ils peuvent proposer des vues de grande qualité, permettant de découvrir les paysages sous des angles inédits et spectaculaires, au même titre qu'un pic ou qu'un pech.

Cependant, cette configuration géologique influence directement la portée des points de vue dans le secteur. Contrairement au secteur 2, où les reliefs plus dégagés permettent des perspectives plus lointaines, les points de vue du secteur 1 sont souvent plus restreints en raison de la topographie plus fermée. Cela ne diminue en rien la valeur des panoramas offerts, mais en fait des scènes plus intimistes et concentrées.

Un élément paysager notable de ce secteur est la forteresse de Puilaurens et son écrin paysager, site d'une grande importance culturelle et historique.

Ce périmètre est étroitement lié aux reliefs environnants et à leur couverture végétale, qui définissent et le champ visuel depuis et sur la forteresse. En raison du caractère resserré des reliefs dans ce secteur, l'écrin paysager et la zone tampon de Puilaurens sont plus restreints que ceux de Quéribus ou Peyrepertuse, où les paysages plus dégagés offrent des perspectives beaucoup plus larges. Néanmoins, cet espace est doté d'une véritable valeur paysagère, et historique. L'écrin paysager, défini par le PNR-CF, met en valeur la forteresse de Puilaurens au sein de son environnement naturel.

En conclusion, le relief du secteur 1 du PNR-CF se distingue par sa diversité et sa complexité, offrant une mosaïque de paysages où se mêlent reliefs escarpés et vues captivantes, le tout dans un cadre où la nature et l'histoire se rencontrent.



secteur témoin n°1 relief et vues



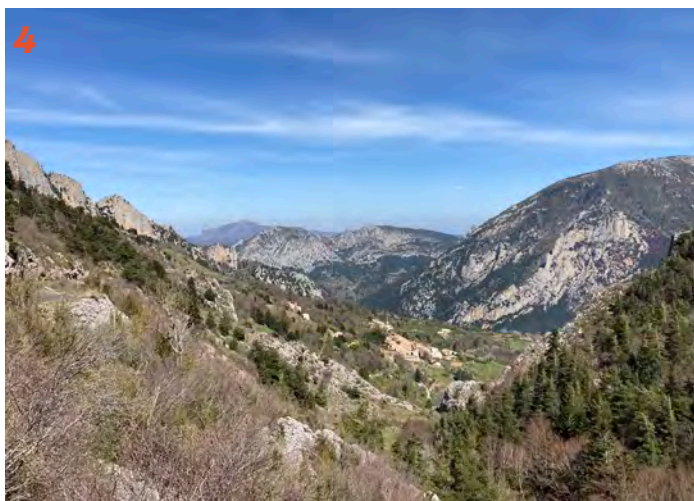
Zone de baignade et de randonnée au cœur des reliefs des Gorges de la Pierre-Lys ©Atelier Refuge



Vue sur Espérazza, la vallée de l'Aude et les reliefs à l'est de l'Aude ©Atelier Refuge



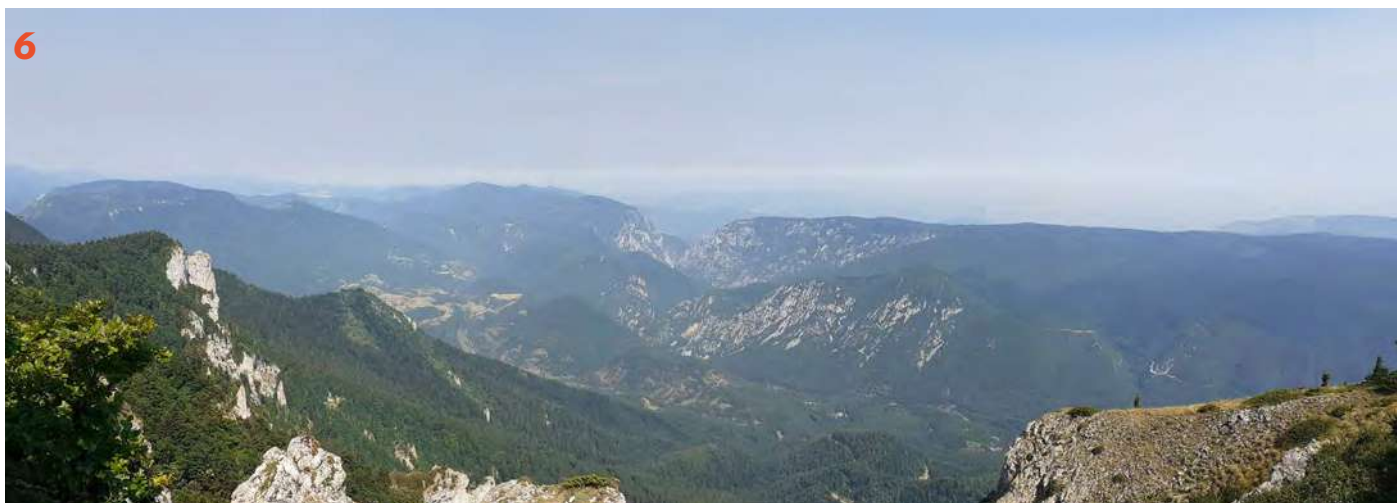
Vue sur les reliefs et vallées depuis le Pech Cardou ©PNR-CF



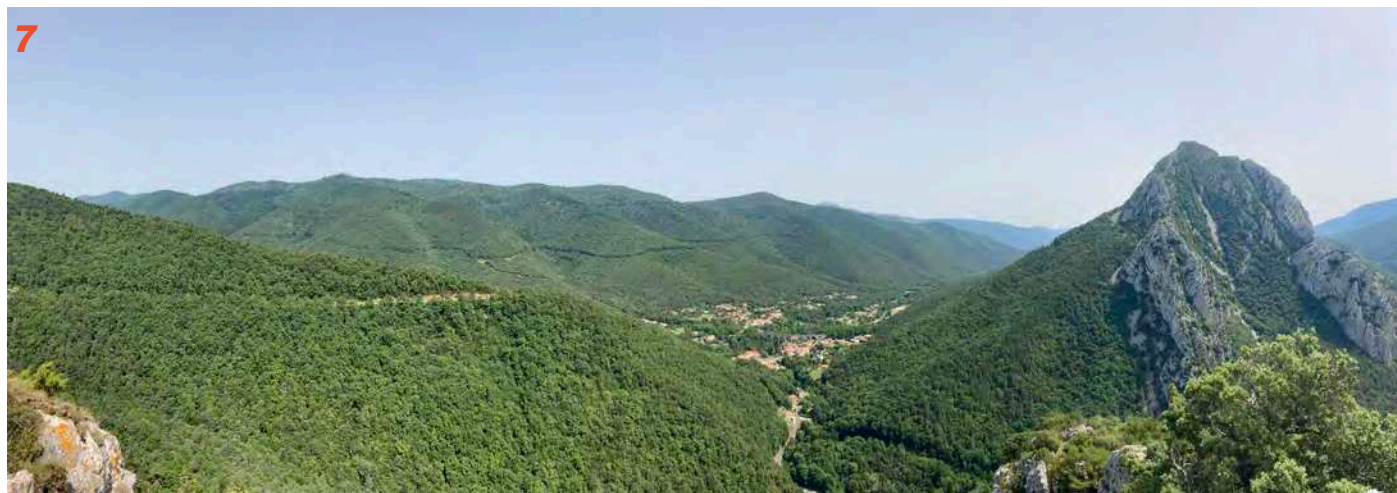
Vue sur la vallée de la Boulzane ©PNR-CF



Vue sur le défilé de la Pierre-Lys ©PNR-CF



Forêt d'en Malo, Salvezines ©PNR-CF



Vue panoramique depuis la forteresse de Puilaurens ©PNR-CF

secteur témoin n°1, dynamiques principales édifices rocheux et valeur universelle exceptionnelle

• Conservation et valorisation des édifices, de leur environnement et des vues

Les édifices rocheux, tels que les forteresses et châteaux situés sur des hauteurs, sont des éléments emblématiques du paysage des Corbières-Fenouillèdes. Ces structures comme Puilaurens dans le secteur 1, offrent non seulement des panoramas spectaculaires mais aussi un témoignage historique précieux.

La préservation des édifices rocheux et de leurs écrans paysagers nécessite une attention particulière pour éviter leur dégradation due aux intempéries, à l'érosion, aux modifications des composantes de leur environnement (urbanisation grandissante architectures standardisées, covisibilité...) et au tourisme.

Les efforts de conservation déjà en cours, à l'image de la candidature UNESCO, doivent s'accompagner de stratégies de valorisation et de préservation qui respectent le caractère historique et visuel des sites tout en répondant aux besoins contemporains de gestion et de tourisme.

• Enrichissement du socle rocheux

Dans le secteur 1 tout particulièrement, le socle rocheux sur lequel s'élève la forteresse, subit une dynamique d'enrichissement progressive. Cette évolution, liée à l'abandon des pratiques pastorales et à la diminution des activités agricoles traditionnelles dans les secteurs

escarpés, modifie la perception du site dans le paysage. L'extension des buissons et des jeunes arbres masque progressivement les contours du socle rocheux et altère les lignes de covisibilité entre la forteresse et les éléments paysagers environnants. La gestion de cette dynamique nécessite des interventions régulières pour maintenir la lisibilité visuelle et historique du site tout en respectant les équilibres écologiques locaux

• Élargissement de l'offre d'accueil et sensibilisation aux abords des forteresses et aux paysages environnants

Le développement d'une offre d'accueil diversifiée autour des forteresses, comme celle de Puilaurens, constitue un enjeu majeur pour conjuguer valorisation patrimoniale et appropriation du territoire. Dans le département de l'Aude, des programmes ambitieux intègrent désormais des parcours de découverte progressive des sites, favorisant l'accès à pied pour révéler toute la richesse des écrans paysagers dans lesquels ces forteresses s'inscrivent. Ces initiatives mettent également en lumière les villages environnants et les motifs paysagers remarquables, tels que les forêts, les formations rocheuses ou les cultures en terrasses, offrant une expérience globale ancrée dans l'histoire et l'environnement local. Dans les Pyrénées-Orientales, ces démarches restent moins développées, traduisant une disparité. Le Parc Naturel Régional



Forteresse de Puilaurens ©Philippe Benoist, pour le cahier de gestion de l'AMP

des Corbières-Fenouillèdes peut jouer un rôle fédérateur en favorisant une mise en réseau des forteresses et de leurs paysages environnants, tout en sensibilisant le public à la préservation des lieux et à l'importance de leur découverte lente et immersive.

• Développement des mobilités et accès aux forteresses et déplacements entre-elles

L'amélioration des mobilités vers les forteresses et des déplacements entre elles constitue un axe essentiel pour valoriser leur inscription dans le paysage tout en renforçant l'expérience des visiteurs. L'Association Mission Patrimoine Mondial (AMPM) a ainsi cartographié des itinéraires à enjeux paysagers, mettant en avant les parcours qui relient les sites de la candidature UNESCO. Ces itinéraires, recoupés à la carte des routes paysagères identifiées par le PNR, invitent à une découverte des forteresses par le prisme du grand paysage, afin d'embrasser la richesse des écrans paysagers et de percevoir la cohérence entre les sites dans leur ensemble.

Des démarches sont également en cours pour repenser l'accès aux forteresses : le stationnement des voitures est envisagé à distance afin de préserver les abords immédiats des sites et de renforcer l'immersion des visiteurs dans des paysages qui participent pleinement de la Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E) du bien. Ces initiatives, en privilégiant une approche respectueuse et immersive, offrent aux visiteurs une compréhension globale du territoire, alliant le patrimoine bâti à son cadre naturel et historique. Ce réseau d'itinéraires et d'aménagements pourrait, à terme, structurer une expérience unique, liant chaque forteresse à son environnement et à son rôle historique dans ce territoire anciennement frontière.

• Entretien et valorisation des vestiges

L'entretien et la valorisation des vestiges des forteresses, comme celle de Puilaurens, s'inscrivent dans une démarche rigoureuse visant à préserver leur Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E). Pour cela, il est essentiel de garantir l'intégrité et l'authenticité du bien. L'intégrité suppose que les vestiges soient conservés dans leur état le plus complet possible, sans altérer leur lisibilité ni leur cohérence dans le paysage. Quant à l'authenticité, elle implique que les interventions de restauration respectent les matériaux, les techniques et les méthodes de construction propres à chaque époque et à chaque partie de la forteresse.

Ces édifices, souvent exposés à des conditions climatiques rigoureuses et à l'érosion naturelle, nécessitent des interventions régulières pour stabiliser les structures et prévenir leur dégradation. Les travaux d'entretien incluent le dégagement de la végétation envahissante, la consolidation des murs et des cheminements, ainsi que la mise en sécurité des accès pour les visiteurs. Cependant, la valorisation ne se limite pas à la simple préservation des éléments architecturaux. Elle s'attache également à restituer l'histoire et les usages des lieux, notamment par des outils de médiation modernes

tels que des supports numériques, des panneaux d'interprétation ou des visites guidées immersives.

Ces actions s'intègrent dans une démarche globale qui prend en compte les paysages environnants, essentiels à la compréhension de la V.U.E des sites. La forteresse de Puilaurens, par exemple, est indissociable de son socle rocheux, de ses lignes de covisibilité et des motifs paysagers qui l'entourent. Au-delà de la simple préservation architecturale, ces efforts participent à la mise en valeur des liens profonds entre le monument et son écrin paysager. L'objectif est de révéler l'authenticité des vestiges tout en intégrant les enjeux modernes de sécurité, d'accueil et de médiation.

Ce délicat équilibre entre conservation et valorisation garantit que la forteresse continue de témoigner de son rôle historique et de sa singularité territoriale. Ainsi, elle demeure un patrimoine vivant et accessible, prêt à être transmis aux générations futures tout en respectant les exigences liées à sa reconnaissance internationale.

• Baisse de la fréquentation touristique

Entre 2022 et 2023, la fréquentation touristique a baissé de 2% en moyenne pour les sites du Pays Cathare (à l'exception de Carcassonne). Plus particulièrement pour la forteresse de Puilaurens, la baisse de fréquentation est de 3,3% entre 2022 et 2023*.

Le COVID notamment (à partir de 2020), a eu un impact sur la fréquentation touristique de ces sites. De plus, depuis quelques années, le tourisme varie en fonction des conditions climatiques. En été, la chaleur intense et l'exposition au soleil rendent les visites de ces forteresses particulièrement ardues, entraînant une baisse notable du nombre de visiteurs pendant cette période. Cette diminution temporaire de l'afflux touristique peut influencer l'économie locale qui dépend du tourisme. Il est cependant nécessaire de mettre en place des stratégies d'aménagement pour améliorer l'expérience des visiteurs tout au long de l'année, tout en respectant le cadre environnemental direct et dans le secteur de co-visibilité des édifices perchés.

**Données issues du Bilan touristique départemental 2023 de l'Aude, réalisé par l'Agence de Développement Touristique (ADT)*

secteur témoin n°1, dynamiques principales les mobilités

• Augmentation des infrastructures de circulation

La proximité de Carcassonne et le doublement de la RD 118 par tronçons entre Quillan et les portes de Carcassonne reflètent une dynamique de croissance économique et de mobilité accrue. Cependant, ce développement peut entraîner une dégradation des paysages par l'urbanisation accrue (notamment aux abords des infrastructures de déplacement), la fragmentation du paysage, les changements d'usages du sol, l'impact environnemental et l'érosion de l'intégrité visuelle des espaces naturels. Les infrastructures de déplacement importantes peuvent également nuire à la qualité de vie des riverains directs et à l'identité des villages et bourgs alentours.

• Valorisation des routes-touristiques et d'intérêt paysager

Certains itinéraires ont été identifiés par le PNR-CF comme "routes-touristiques" possédant un caractère paysager et patrimonial d'intérêt et offrant des vues de qualité, comme l'ancienne voie ferrée Quillan-Limoux et le TPCF (Train du Pays Cathare et du Fenouillèdes), les GR existants ou autres circuits de découverte. Les mobilités alternatives comme le train touristique ou le vélorail sur l'ancien chemin de fer, ou encore les randonnées équestres, sont mis en avant particulièrement dans le secteur 1.

Un travail d'identification des itinéraires de liaisons entre les différents sites du bien en série pour la candidature UNESCO, a également été mené par l'AMPM (Association Mission Patrimoine Mondial). Dans

ce cadre, ces itinéraires ont été hiérarchisés en fonction des enjeux paysagers.

Des dynamiques sont donc à l'œuvre afin d'améliorer l'expérience touristique via des tracés existants (routes ou itinéraires de randonnées). Cette dynamique mal contrôlée peut engendrer une pression accrue sur les paysages, avec une fréquentation touristique à la hausse, et des aménagements qui risquent de nuire à l'aspect naturel des vues.

• Fréquentation des itinéraires de randonnées et sentiers de découverte

La hausse de la fréquentation des itinéraires de randonnées et des sentiers de découverte depuis l'essor du "tourisme vert" est bénéfique pour la valorisation des paysages. Elle permet une découverte raisonnée des paysages et met en valeur les points de vue remarquables offerts par les reliefs variés. Pour préserver ces avantages, il est crucial de gérer la fréquentation, l'accès et l'accueil des visiteurs au départ des circuits, de manière équilibrée afin de protéger les paysages tout en enrichissant l'expérience des visiteurs. Il est à noter que de nombreux itinéraires de type plus "quotidiens" avec des balades accessibles aux riverains sont également présents aux abords des villes et villages du secteur 1.



Dédoulement de la RD 118, et caractère routier des aménagements à l'entrée nord de Quillan ©Google Streeview

l'urbanisation

• Friches industrielles en attente de reconquête urbaine

Le déclin de l'activité industrielle depuis les années 1960, avec son pic de fermetures d'usines dans les années 1990 a provoqué l'abandon des bâtiments et espaces industriels dans les zones urbaines. Des friches industrielles sont en attente de reconquête urbaine, comme à Quillan et Espéraz. Quelques exemples de requalification de ces friches témoignent d'une volonté de réutilisation des espaces urbains. Bien que cette dynamique soit nécessaire pour éviter l'abandon total de ces zones, une véritable attention doit être portée à une requalification respectueuse de l'histoire patrimoniale et de l'environnement direct de ces lieux.

• Pression d'urbanisation

L'amélioration des infrastructures routières (comme le doublement de la RD 118) et la proximité de Carcassonne exercent une pression pour développer des projets résidentiels et commerciaux. Cette dynamique mène à une perte de la qualité paysagère si les nouvelles constructions et infrastructures ne sont pas intégrées de manière harmonieuse dans le paysage existant, augmentant ainsi le risque de fragmentation et de dégradation des paysages naturels et de l'unité architecturale identitaire de la vallée de l'Aude et de ses environs.

• Prise de conscience de la valeur des coupures urbaines

Le long du cours de l'Aude, et dans le secteur 1 particulièrement, des "coupures d'urbanisation" ont été identifiées dans le plan de parc du PNR-CF, entre les zones urbaines. Une dynamique est donc en cours, de prise de conscience et de préservation du véritable atout que représentent ces coupures d'urbanisation, permettant la préservation des paysages et des milieux, ainsi que la qualité des petites zones urbaines sous forme de villages distincts dans une vallée de plus en plus attractive.



Entrée des établissements Jean Bourrel à Quillan, avant-après ©PNR-CF



secteur témoin n°1, dynamiques principales le patrimoine local

• Abandon et dégradation du petit patrimoine

Le déclin des activités agricoles du début du XX^{ème} siècle et l'exode rural des années 1950, ont contribué à l'abandon et à la dégradation du petit patrimoine local (fermes, murets, cazelles, etc.). Cette dynamique de négligence peut entraîner une perte importante du patrimoine culturel et paysager, ce qui affecte négativement l'identité et l'intégrité des paysages locaux.

• Reconnaissance et valorisation du patrimoine industriel

Les friches industrielles et notamment de l'industrie chapelière dans la vallée de l'Aude, leurs anciennes voies ferrées, leurs quartiers ouvriers, cheminées d'usine, et bâtiments d'activités, sont vues comme un patrimoine historique. Cette dynamique de reconnaissance et de valorisation vise à préserver ces éléments pour leur valeur historique tout en les réutilisant dans des projets contemporains. Cependant, une réhabilitation inappropriée peut compromettre leur intégrité visuelle et fonctionnelle, nécessitant un équilibre entre conservation et modernisation.

• Développement de projets de reconquête urbaine

Les projets de reconquête urbaine des friches industrielles doivent faire face à la pression pour des solutions rapides. Cette dynamique risque d'entraîner des projets fragmentés qui pourraient nuire à la cohérence et à la qualité du paysage urbain si les approches globales et intégrées ne sont pas adoptées.



Construction du musée des dinosaures à Quillan sur l'ancienne friche de la voie ferrée, voie aujourd'hui inutilisée - Prises de vue 2000/2005 à gauche et 2024 à droite ©IGN

l'agriculture

• Réduction de l'activité agricole

La réduction de l'activité agricole, due à l'exode rural du milieu du XX^{ème} siècle et à l'abandon des terres, provoque depuis, une transformation des paysages agricoles en friches et en forêts. Cette dynamique entraîne une modification de la structure paysagère agricole traditionnelle.

• Dynamique néo-rurale

Dans les années 1990/2000, la crise du monde agricole provoque un abandon de l'agriculture industrielle, essentiellement fourragère (blé, orge) et d'élevage (bovins et parfois ovin pour la laine) dans le secteur 1. Les terres abandonnées et les propriétés peu valorisées attirent une nouvelle population intéressée par des modes de vie alternatifs et des projets d'agriculture de loisirs. L'arrivée de néo-ruraux, souvent issus des milieux urbains, cherchent à développer des pratiques agricoles non conventionnelles et variées ou de loisirs, sur de plus petites surfaces (maraîchage, apiculture, élevage...).

Depuis les années 2010, le phénomène de néo-ruralité se

stabilise avec une intégration plus marquée des néo-ruraux dans les dynamiques locales. Les projets d'agriculture alternative, tels que les fermes bio, les jardins partagés, et les activités de tourisme rural, deviennent courants, contribuant ainsi à la revitalisation de certaines zones rurales tout en modifiant les dynamiques agricoles traditionnelles.

• Élevage et région forestière

Depuis les années 1980, l'élevage traditionnel a diminué, principalement en raison de l'exode rural et de l'abandon des terres agricoles. Cette tendance a conduit à une fermeture progressive des paysages agricoles.

Cependant, ce déclin de l'élevage a donné lieu à l'extension de la forêt et depuis les années 2000, la gestion forestière s'oriente vers une diversification des essences et une requalification des lisières. Ce changement a favorisé la régénération naturelle des forêts, modifiant ainsi les paysages en augmentant la couverture arborée et réduisant les espaces ouverts.



Réduction de l'activité agricole et développement du couvert boisé à Campagne-sur-Aude. avant/après, 1950/1965 à gauche et 2024 à droite ©IGN

secteur témoin n°1, dynamiques principales les forêts et végétations

• Reboisement et évolution de la couverture forestière

Le reboisement et l'augmentation de la couverture forestière dus à l'abandon des terres agricoles, bien que nécessaires pour lutter contre l'érosion, restaurer les écosystèmes, et réguler les fortes chaleurs, peuvent entraîner une perte de diversité paysagère. L'extension forestière incontrôlée peut remplacer des paysages ouverts et variés par des forêts denses, réduisant ainsi la richesse des paysages traditionnels, et les vues si précieuses sur les paysages. Aujourd'hui, le sud du secteur 1, et autour de Puilaurens notamment, est majoritairement composé de boisements. Au sein de l'écrin paysager de la Forteresse, les boisements représentent 87% des habitats écologiques.*

• Diversification des essences forestières et des modes de gestion

À titre d'exemple au sein de l'écrin paysager de Puilaurens, bien que le Pin sylvestre soit dominant, de nombreuses autres espèces sont présentes, telles que des chênes verts, des hêtres, des sapins blancs, des conifères et feuillus variés.**

La diversification des essences et des peuplements forestiers

visent à améliorer la résilience écologique. Cette dynamique positive nécessite cependant une gestion prudente pour éviter des impacts négatifs sur les paysages existants.

Le modèle sylvicole ici pratiqué, combine des pratiques agricoles et forestières. Il permet de maintenir des espaces semi-ouverts tout en intégrant les bénéfices des forêts, comme la lutte contre l'érosion, la régulation de l'eau et la biodiversité. La sylviculture offre une solution durable qui permet de préserver les paysages traditionnels tout en apportant des bénéfices économiques grâce à la gestion des ressources forestières (bois, récoltes non ligneuses). Ce modèle, bien adapté à la région des Corbières, aide également à maintenir les activités agricoles, qui sont essentielles pour la gestion du territoire et l'entretien des paysages.

* Données issues de la *Mission de réalisation d'une étude prospective sur la biodiversité du bien en série candidat au patrimoine mondial «Le système de forteresses de la sénéchaussée de Carcassonne (XIIIe-XIVe siècles)»*, réalisée par Sud Ouest Naturalistes en 2024

** Plus d'informations à ce sujet au sein du document mentionné ci-dessus



Vieux boisement de sapins avec arbres au sol (volis - à gauche) et tapis d'Ail des ours (à droite) © Sud Ouest Naturalistes*

eau et gestion de l'eau

• Gestion des ressources en eau

Les changements dans l'occupation des sols, comme le passage des terres agricoles en friches et en forêts, entraînent une évolution des régimes de ruissellement de l'eau. De manière générale, les espaces boisés aident à l'infiltration de l'eau dans le sol lors des fortes pluies et limitent les risques d'érosion.

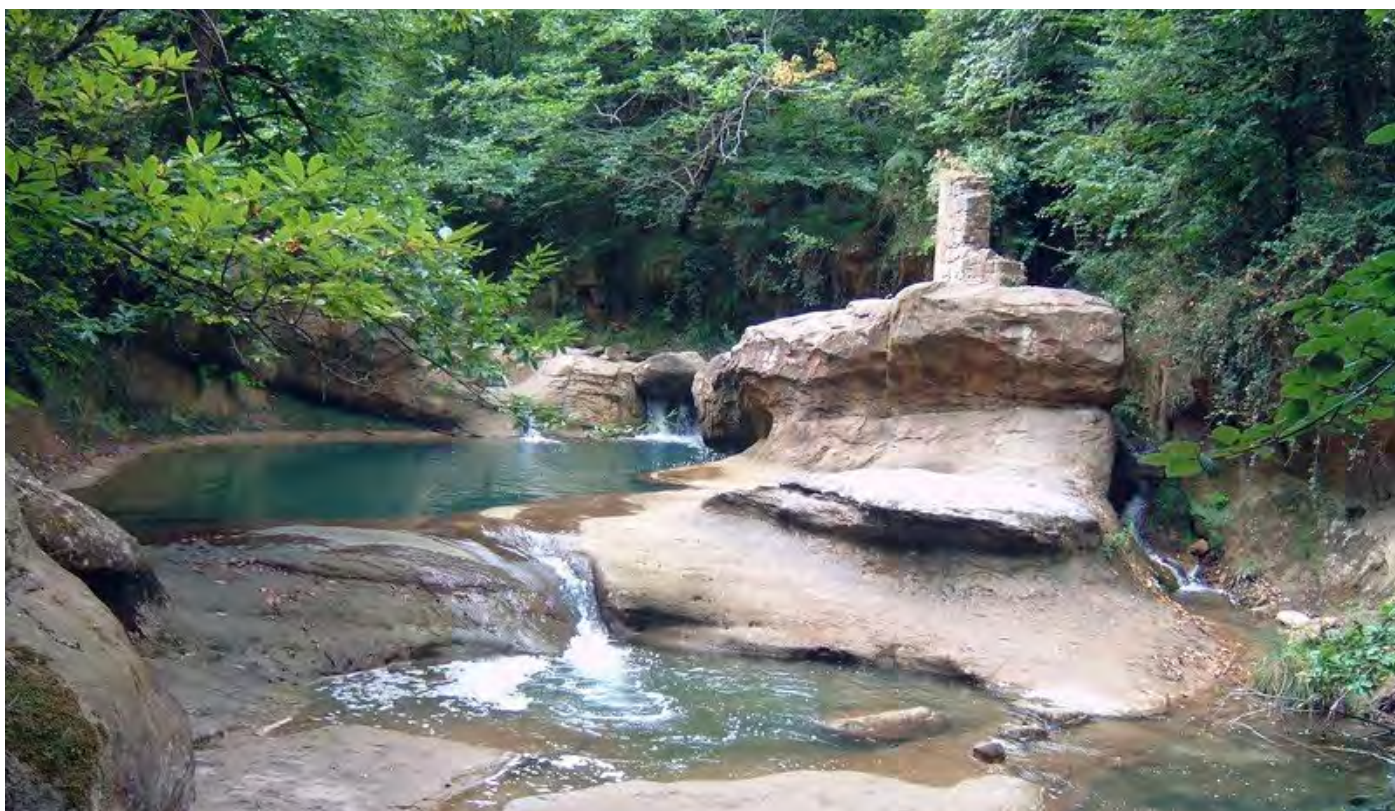
• Impacts du tourisme sur la ressource eau

Le tourisme évolue progressivement vers des activités de plein air adaptées aux changements climatiques, avec une demande croissante pour les zones de baignade et autres activités aquatiques. L'Aude devient donc de plus en plus attractive pour les activités d'eau qu'elle propose (baignade, canoë, rafting...). En effet, plus de 15 établissements proposant ces activités sont présents sur les berges de l'Aude, entre Quillan et Axat. Cependant, ces sites ne sont pas toujours conçus ou aménagés pour accueillir

des vagues de populations touristiques, ce qui entraîne une pression accrue sur ces sites naturels, leur environnement et écosystèmes, lors des épisodes de fortes chaleurs. L'afflux de visiteurs, particulièrement en période estivale, pose des défis pour la gestion durable des paysages de cette ressource et la préservation de la qualité des milieux aquatiques.

• Attait pour les sources d'eau chaude

Rennes-les-Bains, réputé pour ses sources d'eau chaude, reste un lieu prisé pour les soins thermaux et les pauses relaxantes. L'établissement attire des visiteurs, tandis que les sources naturelles de la région, sont très fréquentées par les randonneurs et les locaux. Cette popularité nécessite une gestion attentive pour préserver la qualité des sites et éviter la surexploitation des ressources thermales.



Zones de baignade : Fontaine des Amours, Rennes-les-bains ©PNR-CF

secteur témoin n°1, dynamiques principales exploitation des ressources locales et énergies

• Enfouissement du lit de l'Aude

Depuis 1900, le réchauffement climatique et l'industrialisation de l'extraction des matériaux ont contribué à l'enfouissement du lit du fleuve Aude. Entre 1950 et 1999, 500 000 m³ de matériaux ont été extraits de l'Aude, et la construction de barrages a bloqué la circulation des sédiments. Ces dynamiques ont entraîné des conséquences importantes : dégradation de la vie aquatique et des ripisylves dont les racines sont désormais à sec, abaissement des nappes phréatiques et fragilisation des ouvrages d'art comme les ponts et passerelles à Quillan, où l'enfouissement du lit atteint 4 mètres par rapport à 1900.

Depuis les crues de 1992 et 1999, le SMAH, fondé en 2004, et le SMMAR pilotent des études et préconisations pour atténuer ces impacts, témoignant d'une dynamique de rééquilibrage du fleuve.

• Exploitation des ressources pour le bois-énergie

Depuis 2010, le bois-énergie s'est développé comme une alternative durable aux combustibles fossiles. Dans les Corbières-Fenouillèdes, y compris autour de Salvezines, des initiatives

locales et des programmes régionaux ont été mis en place pour encourager l'utilisation du bois comme source d'énergie, entraînant une augmentation de l'exploitation forestière.

Cette tendance peut offrir des avantages économiques en termes de durabilité énergétique mais requiert une gestion prudente pour éviter la surexploitation et la dégradation des paysages forestiers.

• Abandon de certaines carrières

L'ancienne carrière de Salvezines comme beaucoup d'autres dans la région, a joué un rôle important dans l'économie locale. Leur déclin est principalement dû à la baisse de la demande, les coûts d'exploitation, et de l'épuisement des ressources. Bien qu'elle fasse partie du patrimoine industriel de la région, elle est aujourd'hui à l'abandon.

Ces sites peuvent cependant être sujets à des projets de réhabilitation ou de reconversion. En effet, l'ancienne carrière de Salvezines porte actuellement un projet de renaturation avec notamment de forts enjeux pour la préservation des rapaces



Barrage sur l'Aude à Quillan ©Atelier Refuge



Lit de l'Aude creusé à Espérazza ©Atelier Refuge

et papillons. Bien que d'anciennes carrières portent des projets de renaturation, la totalité des carrières du PNR-CF ont été identifiées dans le SRC Schéma régional des carrières comme d'intérêt national. Ce statut les rendent supérieures à la charte du PNR, rendant possible une éventuelle réouverture si l'intérêt national est appuyé.

- **L'arrivée prochaine des projets d'énergies renouvelables (ENR):**

Les projets d'ENR, en particulier les parcs photovoltaïques et éoliens, commencent à émerger dans la périphérie du secteur 1, à l'extrémité ouest du PNR-CF. En exemple : le parc éolien du Pic de Brau au nord du secteur à Roquetaillade-et-Conilhac.

Bien que ces projets ne soient pas encore présents dans le secteur 1, leur arrivée imminente représente une dynamique de transformation significative. Les projets photovoltaïques, souvent implantés sur des terrains agricoles ou des espaces naturels ouverts, ainsi que les éoliennes, qui nécessitent des zones dégagées et exposées, risquent d'avoir des impacts

visuels majeurs, notamment sur la vue que l'on a aujourd'hui de ces paysages et ce qui fait leur qualité. Le contraste entre ces nouvelles installations industrielles et l'environnement naturel, marqué par un relief montagneux et boisé, pourrait altérer l'identité visuelle du territoire.

L'introduction de ces projets dans des zones périphériques du secteur soulève des interrogations concernant la compatibilité de ces infrastructures avec les valeurs paysagères du PNR-CF et la préservation de son caractère rural, naturel et historique. Bien que les énergies renouvelables constituent une réponse nécessaire aux enjeux climatiques et énergétiques, leur implantation dans ce territoire frontalier, entre l'Aude et les Pyrénées-Orientales, doit être pensée avec soin. Les impacts paysagers, ainsi que les effets sur la faune et la flore locales (en particulier les rapaces, déjà présents dans les carrières en renaturation), doivent être pris en compte pour ne pas compromettre la cohérence de l'unité territoriale du secteur.

secteur témoin n°1

synthèse - les atouts/ faiblesses

LES ATOUTS / OPPORTUNITÉS

• Dynamique néo-rurale

L'attraction de populations pour des projets agricoles alternatifs favorise une gestion plus durable et diversifiée des terres.

• Reboisement et couverture forestière

Le reboisement des paysages peut être un atout face à l'érosion et les changements climatiques, bien qu'il doive être équilibré pour préserver la diversité paysagère et écologique des milieux.

• Diversification des essences et des gestions forestières

L'amélioration de la résilience écologique et l'intégration harmonieuse des nouvelles essences forestières, ainsi que la diversification des modes de gestion sont bénéfiques pour la préservation et l'accompagnement de l'évolution des paysages.

• Exploitation des ressources pour le bois-énergie

Le développement du bois-énergie reflète une exploitation accrue des ressources forestières locales pour des besoins énergétiques, offrant des avantages économiques en termes de durabilité énergétique. La gestion renouvelée des espaces forestiers, avec une approche équilibrée entre éco-gestion et développement économique, montre des pratiques positives.

• Valorisation de la V.U.E, du patrimoine historique et paysager

La gestion intégrée des forteresses et de leur environnement renforce l'expérience touristique tout en préservant l'intégrité visuelle et historique des sites. La candidature UNESCO et les projets de préservation assurent la cohérence entre les forteresses et leurs paysages.

• Développement touristique diversifié

L'élargissement de l'offre d'accueil avec des parcours de découverte permet de promouvoir un tourisme durable, tout en sensibilisant le public à la richesse du patrimoine local et à son environnement naturel.

• Valorisation des routes touristiques et de leurs vues

La présence de parcours de découvertes permet d'accéder aux points de vues, donnant à voir les paysages et ses composantes. L'amélioration de ces itinéraires enrichit l'expérience touristique et valorise les paysages.

• Coupures d'urbanisation salvatrices

Présence de coupures d'urbanisation qualitatives écologiquement et paysagèrement, le long de l'Aude.

• Meilleure gestion des ressources en eau

L'adaptation aux changements d'utilisation des terres avec des pratiques visant à minimiser les risques d'érosion et de saturation hydrique est positive.

• Conservation et valorisation des forteresses et édifices rocheux

Les forteresses et édifices sur des hauteurs, comme Puilaurens, offrent des panoramas spectaculaires et une richesse historique précieuse. Les efforts de conservation, incluant la candidature UNESCO, sont prometteurs.

• Édifices rocheux, points d'intérêt touristiques majeurs

Ces édifices rocheux constituent des sites emblématiques contribuant à l'identité locale et au patrimoine culturel.

• Reconnaissance et valorisation du patrimoine industriel

Les initiatives visant à reconquérir les friches industrielles montrent un potentiel de revitalisation des espaces urbains industriels et favorisent une meilleure intégration paysagère. Les friches industrielles sont mises en valeur comme patrimoine historique.

LES FAIBLESSES / MENACES

• Réduction de l'activité agricole

L'abandon des terres agricoles transforme les paysages en friches et forêts, réduisant la diversité et l'usage des paysages traditionnels.

• Déclin de l'élevage traditionnel

La réduction des pratiques d'élevage traditionnel entraîne une transformation des paysages agricoles vers des paysages forestiers.

• Abandon et dégradation du petit patrimoine

Le déclin de l'agriculture et l'exode rural entraînent la dégradation des fermes, murets, et cazots, compromettant l'identité et l'intégrité des paysages locaux.

• Expansion forestière incontrôlée

La naturalisation des terres agricoles altère significativement les caractéristiques visuelles et fonctionnelles des anciens espaces cultivés. Le reboisement excessif réduit la diversité paysagère et remplace les paysages ouverts par des forêts denses.

• Enfrichement non maîtrisé

Si l'enfrichement des socles rocheux des forteresses n'est pas contrôlé, il risque de dégrader la lisibilité des forteresses et de nuire à l'intégrité des paysages.

• Risques de surexploitation forestière

Le développement du bois-énergie nécessite une gestion prudente pour éviter la dégradation des paysages forestiers.

• Pression sur les paysages

La valorisation des itinéraires touristiques peut accroître la pression sur les paysages, avec des aménagements potentiellement nuisibles pour l'aspect naturel des vues.

• Pression touristique sur les ressources en eau

Le développement du tourisme de plein air et des activités aquatiques augmente la pression sur les sites naturels, nécessitant une gestion durable pour préserver la qualité des milieux aquatiques.

• Augmentation des infrastructures de circulation

Le doublement de la RD 118 entre Quillan et Carcassonne entraîne une dégradation des paysages par l'urbanisation accrue, la fragmentation du paysage, et la perte de l'intégrité visuelle des espaces naturels.

• Impact visuel des ENR

Les projets d'énergies renouvelables nécessitent une intégration soignée pour éviter les impacts négatifs sur la qualité paysagère et écologique, particulièrement dans les espaces ouverts.

• Baisse de la fréquentation touristique

En été, la chaleur intense et l'exposition au soleil réduisent la fréquentation des forteresses, affectant l'économie locale et nécessitant des stratégies d'aménagement adaptées.

• Problèmes de reconquête urbaine

Les projets de reconquête des friches industrielles risquent de nuire à la cohérence paysagère s'ils sont réalisés de manière fragmentée.

• Impact visuel et écologique potentiel des ENR sur le paysage

L'implantation d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques dans les zones périphériques du secteur 1 pourrait dénaturer les paysages, altérant la vue panoramique des forteresses et des espaces naturels du PNR-CF, réduisant ainsi la qualité visuelle qui fait la renommée du territoire. L'arrivée de grands projets ENR pourrait également perturber les habitats naturels, notamment ceux des rapaces présents dans la région, et affecter la faune et la flore locales.

secteur témoin n°1 synthèse - les enjeux



MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES AGRICOLES

- L'accompagnement et l'encouragement de la dynamique néo-rurale
- La gestion de la transition des terres agricoles en forêts



VALORISER LES OUVERTURES ET RUPTURES PAYSAGÈRES

- L'optimisation de la valorisation des routes touristiques, de l'alternative à la voiture et de l'accès aux points de vues
- Le maintien des points d'intérêt touristiques
- La gestion durable des ressources en eau
- Le développement intégré des énergies renouvelables
- La gestion de l'augmentation des infrastructures de circulation
- L'accompagnement des nouveaux projets ENR pour une intégration paysagère fine



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES FORESTIERS

- La gestion de l'exploitation forestière non invasive et équilibrée
- La diversification des essences forestières
- Le contrôle du reboisement et de la couverture forestière
- L'exploitation raisonnée des ressources pour le bois-énergie



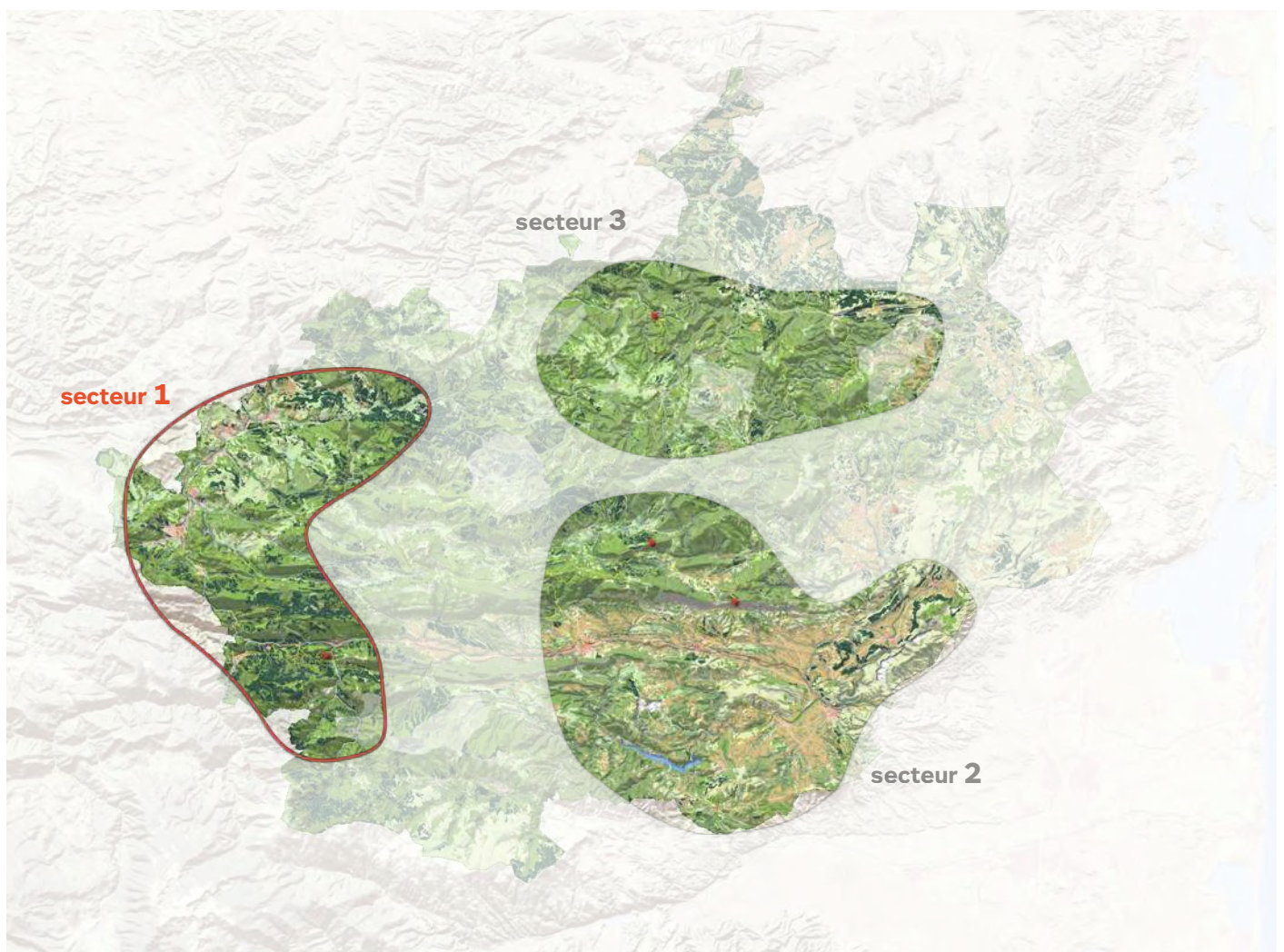
PRÉSERVER LES ÉCRINS PAYSAGERS DES FORTERESSES DU SYSTÈME DÉFENSIF DE LA SÉNÉCHAUSSEE DE CARCASSONNE

- La préservation et la valorisation des édifices rocheux, de leurs écrins et de leurs vues
- La préservation et la valorisation de la valeur universelle exceptionnelle des forteresses et de leurs environnement
- La gestion de la baisse de la fréquentation touristique des forteresses



PÉRENNISER LES IDENTITÉS BÂTIES & ARCHITECTURALES

- La reconnaissance et la valorisation du patrimoine industriel
- L'intégration des projets de reconquête urbaine à l'identité bâtie
- La préservation des coupures d'urbanisation le long de l'Aude
- La protection des paysages face à la pression d'urbanisation
- La prévention de l'abandon et de la dégradation du petit patrimoine



secteur témoin n°2 entrée en matière par les unités de paysage





Unité 6 : Le Synclinal du Fenouillèdes ©PNR-CF



Unité 7 : Les coteaux viticoles de l'Agly et du Fenouillèdes ©Atelier Refuge



Unité 8 : La vallée viticole du Verdoube ©Atelier Refuge



Unité 9 : La plaine d'Estagel ©Atelier Refuge



Unité 10 : Les garrigues d'Opoul-Périllos ©PNR-CF



Unité 14 : Les Hautes Corbières méditerranéennes ©Atelier Refuge

secteur témoin n°2

relief et vues



• Le coup de serpe morphologique du Synclinal et ses abords, grand évènement géologique

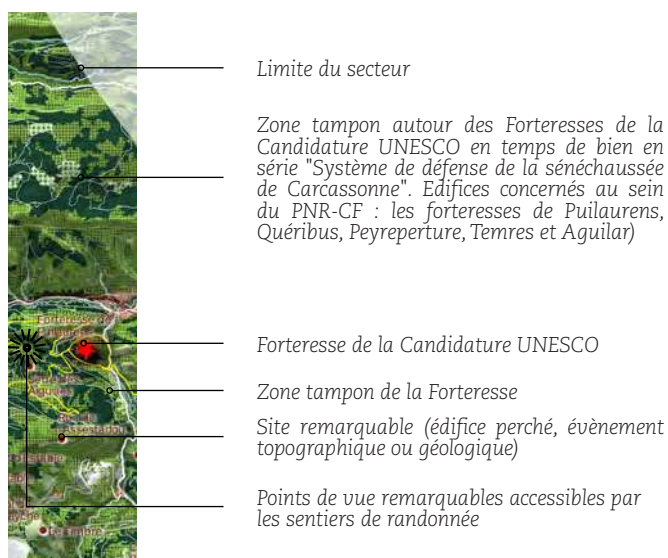
Le secteur 2 du PNR-CF se compose également d'une grande diversité de reliefs, offrant des paysages d'exception et un réseau dense de points de vue remarquables. Ce secteur est marqué par la présence de formations géologiques exceptionnelles et variées, telles que le Synclinal du Fenouillède, les gorges et clues qui l'entailent (Galamus, Clue de la Fou...), les serres et les graus, qui se combinent pour créer un cadre naturel spectaculaire. Ces éléments façonnent un paysage à la fois contrasté et unique, où chaque relief contribue à l'identité visuelle du territoire.

L'un des traits les plus marquants de ce secteur est l'abondance de points hauts en "lignes", grâce aux serres du Synclinal. Autrefois investis au cours de l'histoire, aujourd'hui permettent l'accueil du public et la valorisation des vues. Des sites emblématiques comme les forteresses de Quéribus et de Peyrepertuse se dressent sur ces promontoires naturels, offrant des panoramas époustoufflants sur les environs. Ces forteresses, inscrites dans un paysage exceptionnel, sont au cœur de la zone tampon définie pour leur protection et leur mise en valeur, dans le cadre de leur candidature à l'UNESCO. Contrairement à la forteresse de Puilaurens, où les reliefs sont plus resserrés, la topographie plus dégagée autour de Quéribus et Peyrepertuse (due aux vallées) permet des perspectives beaucoup plus étendues, renforçant l'impact visuel et culturel de ces sites.

Le synclinal, qui traverse le secteur d'est en ouest, joue un rôle central en tant que colonne vertébrale des mobilités. Sa topographie plane en fait un axe naturel pour les déplacements, structurant le territoire et facilitant l'accès aux différentes zones. Ce relief particulier, en lien avec les autres éléments géologiques du secteur, enrichit la diversité des paysages et des points de vue, en créant des contrastes visuels saisissants entre les espaces ouverts du synclinal et les reliefs plus accidentés des serres et des gorges.

Enfin, le secteur 2 abrite de nombreux sites géologiques majeurs, qui non seulement contribuent à la richesse du patrimoine naturel, mais offrent également des opportunités pour l'interprétation et l'éducation environnementale. Ces sites, protégés et mis en valeur par le PNR-CF, sont autant de témoins de l'histoire géologique de la région et participent à l'attrait touristique du territoire.

En conclusion, le relief du secteur 2 du PNR-CF se distingue par sa diversité et sa grandeur, offrant une succession de paysages spectaculaires où l'histoire et la nature se rencontrent pour créer un cadre d'une grande richesse visuelle et culturelle.



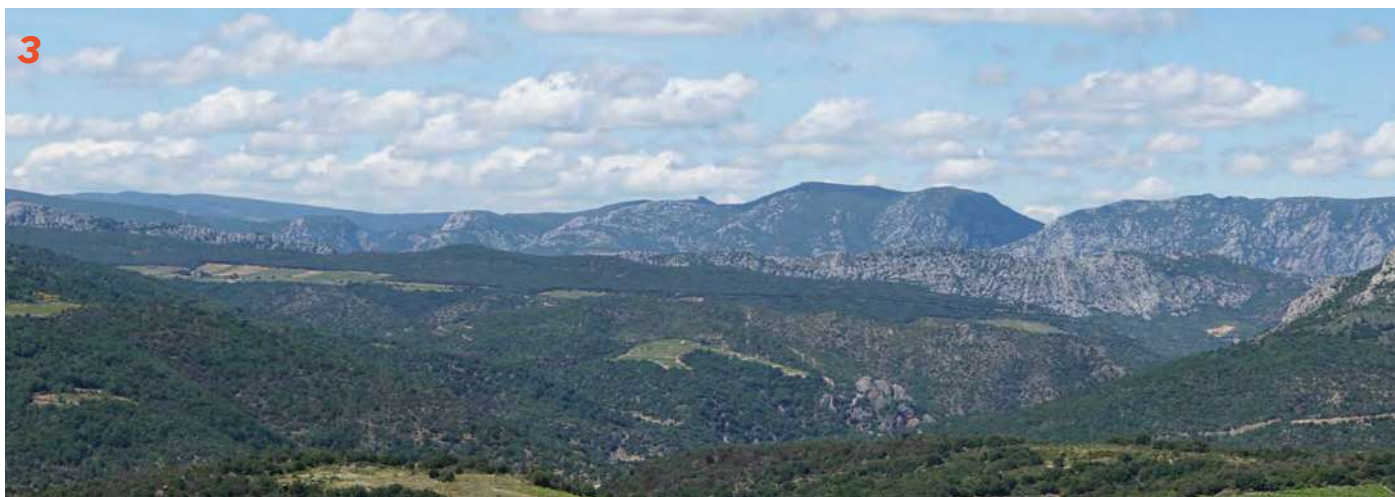
secteur témoin n°2 relief et vues



1 Les reliefs acérés des gorges de Galamus ©Atelier Refuge



2 Village de Trilla, reliefs et vallée de l'Agly ©PNR-CF



3 Vue sur les reliefs resserrés des piémonts pyrénéens et de la vallée de l'Agly depuis le pic de Vergès (gauche et droite) ©PNR-CF



Vue panoramique sur les vallées et collines et vallées au nord du synclinal depuis la forteresse de Peyrepertuse ©Atelier Refuge



Le coup de serpe morphologique du synclinal du Fenouillède, vue sur les serres du synclinal depuis sa vallée ©Atelier Refuge



secteur témoin n°2, dynamiques principales édifices rocheux et valeur universelle exceptionnelle

• Conservation et valorisation des édifices, de leur environnement et des vues

Les forteresses de Quéribus et Peyrepertuse, toutes deux dominantes sur le synclinal du Fenouillèdes, sont des témoins majeurs de l'histoire médiévale et de la frontière entre la France et l'Aragon. Leur environnement, marqué par des panoramas dégagés sur les plaines viticoles et les vallées environnantes, constitue un élément fondamental de leur Valeur Universelle Exceptionnelle (V.U.E). Ces sites, perchés sur des socles rocheux secs et abrupts, se distinguent par leur visibilité lointaine et leur position stratégique.

La valorisation des édifices doit ainsi préserver leur intégrité et leur authenticité, ainsi, les interventions de restauration doivent respecter les techniques traditionnelles. La conservation de ces forteresses ne se limite pas aux pierres elles-mêmes, mais intègre également la protection des vues panoramiques. Toute modification dans l'environnement immédiat et lointain tant qu'il est dans le champ de vision de la forteresse, comme l'urbanisation ou l'aménagement de nouveaux parcours, doit être pensée de manière à préserver la relation visuelle entre les forteresses et les paysages qui les entourent, permettant de maintenir leur dimension symbolique et historique.

• Enfrichement du socle rocheux

L'enfrichement du socle rocheux des forteresses de Quéribus et Peyrepertuse est un défi majeur pour leur préservation, tout comme pour Puilaurens. Les végétations invasives, telles que les buissons et les arbustes, envahissent progressivement les zones qui, autrefois, étaient dégagées, limitant ainsi la visibilité de la forteresse et risquant de fragiliser les structures. Cependant, contrairement à Puilaurens, où l'environnement est marqué par des forêts denses et un relief plus montagnard, les sites de Quéribus et Peyrepertuse sont situés sur des socles rocheux plus secs et abrupts, avec des conditions climatiques différentes. Le contrôle de l'enfrichement, bien qu'essentiel pour la préservation de la V.U.E, nécessite ici des méthodes adaptées à un terrain plus sec et exposé, où l'érosion des sols peut avoir un impact plus rapide sur les structures si la végétation n'est pas régulièrement gérée.

• Entretien et valorisation des vestiges

Comme pour Puilaurens, l'entretien des vestiges de Quéribus et Peyrepertuse nécessite une gestion délicate, à la fois pour garantir leur stabilité et pour préserver l'authenticité du site. Les interventions de restauration respectent au mieux les matériaux originaux et les techniques spécifiques à chaque période de



construction. Les restaurations sont menées avec précision, sans altérer la forme originale des bâtiments, afin de maintenir l'intégrité du site et de ne pas compromettre la V.U.E.

La valorisation des liens entre le monument et son environnement, ainsi que la gestion de l'entretien en harmonie avec le paysage environnant, sont essentielles pour maintenir la V.U.E et préserver l'identité unique de ces sites.

- **Élargissement de l'offre d'accueil et sensibilisation aux abords des forteresses et aux paysages environnants**

L'élargissement de l'offre d'accueil autour des forteresses de la candidature UNESCO suit la même dynamique pour chacune d'entre-elles. Ainsi, Quéribus et Peyrepertuse, à l'image de Puilaurens, bénéficient de programmes de sensibilisation et de découverte des abords. Voir paragraphe correspondant pour Puilaurens (secteur témoin n°1). Cependant, contrairement à Puilaurens, où l'environnement plus fermé limite les accès et les vues extérieures, Quéribus et Peyrepertuse bénéficient de larges panoramas qui permettent de développer des parcours de découverte à la fois immersifs et respectueux de l'intégrité paysagère ces projets à plus grande échelle, qui renforcent la compréhension du lien entre le site et son territoire historique, une fois point de frontière entre l'Aragon et la France.

- **Développement des mobilités et accès aux forteresses et déplacements entre elles**

Les projets de développement des mobilités pour accéder à Quéribus et Peyrepertuse se concentrent sur la création d'itinéraires pédestres adaptés à la découverte progressive des forteresses, tout en évitant l'accès motorisé proche des sites. Cette approche est essentielle pour préserver l'intégrité des paysages, et notamment la V.U.E. Les itinéraires, comme ceux identifiés par l'AMPM pour les sites de la candidature UNESCO, permettent de relier les forteresses entre elles en renforçant l'unité territoriale et le lien entre les éléments du paysage du PNR-CF.

Ces démarches sont particulièrement pertinentes pour des sites comme Peyrepertuse et Quéribus, dont les panoramas sont vastes et dégagés. L'accès à ces forteresses doit se faire de manière à respecter et à intégrer les paysages dans la visite, en réduisant au minimum les impacts visuels des infrastructures modernes.

- **Baisse de la fréquentation touristique des forteresses en période estivale**

Les forteresses telles que Quéribus et Peyrepertuse, au même titre que Puilaurens dans le secteur 1, voient leur fréquentation diminuer en été en raison de la chaleur excessive. En effet, entre 2022 et 2023, la fréquentation a baissé de 8,7% pour Peyrepertuse et 2,4% pour Quéribus.*

Cette diminution temporaire de l'afflux touristique peut influencer l'économie locale qui dépend du tourisme. Il est cependant nécessaire de mettre en place des stratégies d'aménagement pour améliorer l'expérience des visiteurs tout au long de l'année, tout en respectant le cadre environnemental direct et dans le secteur de la zone tampon des édifices perchés.

- **Concentration des protections sur les sites phares**

De nombreux édifices rocheux se situent dans le secteur 2 comme certaines forteresses du système défensif de la sénéchaussée de Carcassonne, les anciennes tours de gué, l'Ermitage de Saint-Antoine dans les Gorges de Galamus, l'ancienne église St-Barthélémy de Jonquerolles, ou encore le château de Padern en limite du secteur. Ces édifices rocheux, offrent non seulement des panoramas spectaculaires mais aussi un témoignage historique précieux du territoire.

La préservation de ces édifices et de leurs écrans paysagers remarquables nécessite une attention particulière. Des protections concernent les édifices, telles que les sites inscrits classés et le périmètre de protection des monuments historiques. Les écrans paysagers et zones tampons se situent quant à eux, sur les périmètre de l'Inventaire National du patrimoine géologique, sites Natura 2000, ZNIEFFS I et II.

Cependant, les protections des édifices et de leurs environnements directs se concentrent principalement sur des sites emblématiques tels que les forteresses de Quéribus et Peyrepertuse et les gorges de Galamus.

Cette focalisation laisse les paysages périphériques moins protégés, ce qui pourrait mener à une dégradation de ces zones non surveillées. Cela induit également un manque de visibilité du patrimoine environnant "restant", tels que les tours, et châteaux et églises sous forme de ruines, nombreux dans le territoire.

- **Valorisation pédagogique et touristique des patrimoines géologiques**

Il y a une dynamique de valorisation des patrimoines géologiques à des fins pédagogiques et touristiques, attirant ainsi plus de visiteurs dans des sites comme la Tour de Trémoine.

Des initiatives locales et régionales visent à promouvoir le site par des visites guidées et des parcours pédagogiques. La présence d'une signalétique explicative et l'organisation d'événements tels que des journées du patrimoine augmentent la fréquentation du site.

*Données issues du

Bilan touristique départemental 2023 de l'Aude, réalisé par l'ADT

secteur témoin n°2, dynamiques principales les mobilités

• Facilité de mobilité est-ouest par le synclinal

La topographie de ce secteur, intégrant une partie du synclinal, favorise la mobilité. La vallée du synclinal offre un couloir relativement plat pour les déplacements, ce qui est remarquable dans le contexte du PNR-CF, dominé par des reliefs qui rendent les accès complexes. La route D117, largement empruntée par les automobilistes, bénéficie de cette topographie avantageuse. Cependant, cette facilité de déplacement n'est pas pleinement exploitée par les alternatives telles que le vélo ou le train, que ce soit pour les trajets quotidiens, touristiques ou les liaisons entre sites.

L'ancienne voie ferrée le long de la D117 propose un itinéraire touristique via le "petit train rouge" ou le vélorail, mais peu d'aménagements facilitent la continuité des déplacements entre les sites touristiques et la voie ferrée, ou entre les différents sites eux-mêmes. De plus, aucun itinéraire n'encourage les déplacements domicile-travail ou entre communes voisines pour les riverains par le vélo (mobilité pouvant être rapidement contrainte par le relief selon les communes) ou le train, les horaires de passage du train ne correspondant pas à cet usage.

• Valorisation des itinéraires de découverte des paysages

La mise en valeur des itinéraires comme les GR, le train rouge, et les routes touristiques encourage un flux accru de visiteurs à la découverte des paysages. Une gestion inadaptée des itinéraires touristiques peut conduire à l'érosion des sols et à une perturbation de la faune et de la flore locales.

• Saturation des sites naturels et de baignade et de leurs accès

La diminution de la fréquentation des sites touristiques dits "chauds" en période estivale conduit à une augmentation de la fréquentation des sites de "rafraîchissement", avec un déplacement notable des visiteurs vers ces derniers.

En effet, l'attrait considérable des sites naturels et de baignade, comme les Gorges de Galamus, associé à une forte fréquentation touristique en été, souligne l'importance d'adapter l'accessibilité et les infrastructures pour accueillir les visiteurs, tout en préservant les paysages et les écosystèmes sensibles.

De plus, les sites de gorges encaissées posent également un problème de sécurité et d'accessibilité fonctionnelle. L'hélicoptage est quasiment systématique, les secours ne pouvant pas accéder autrement aux blessés. La baignade est donc officiellement interdite, bien que pratiquée, afin de limiter les blessés et les interventions. Une gestion équilibrée est nécessaire pour minimiser l'impact environnemental et assurer la sécurité et la durabilité de ces sites.



Route des Gorges de Galamus saturée en été ©PNR-CF

l'urbanisation

• Étalement urbain

Les villes du secteur 2 se situant dans l'aire d'influence urbaine de Perpignan, subissent une dynamique d'étalement urbain, menaçant de fragmenter les paysages naturels et d'empiéter sur les zones agricoles. Les villes de Saint-Paul-de-Fenouillet, Maury, Estagel, Opoul-Périllos et Latour-de-France sont sujettes à cette dynamique. En effet, la pression urbaine est de plus en plus forte et les centres-bourg anciens étant densément construits, les nouvelles habitations s'étalent en périphérie de l'existant, grandissant l'emprise urbaine. L'étalement urbain mal contrôlé réduit la qualité, l'unité et l'identité visuelle des paysages, fragmente les habitats naturels et diminue les terres agricoles disponibles.

• Silhouette villageoise sensible avec changements urbains

Les villages comme Ansignan, Montner, Planèzes, Rasigières et Bélesta (périphérie ouest du secteur), connaissent des changements tels que l'arrivée de nouveaux habitants et l'étalement, qui altèrent leur silhouette traditionnelle. En revanche, les petits bourgs des reliefs sud tels que Caramany et Trilla en sont épargés. Ces transformations urbaines dénaturent le caractère historique et esthétique des villages, affectant négativement l'identité locale.

• Dévitalisation des centres-bourgs

A contrario de la dynamique d'étalement urbain, les centres-bourgs subissent une dévitalisation, avec un déclin des activités, des services et de l'occupation des logements vieillissants, menant à un abandon progressif des centres historiques.

Cette dynamique entraîne une perte de l'authenticité et de la vitalité des villages, rendant les paysages urbains traditionnels moins attractifs.



étalement urbain à Estagel entre les années 1950/1965 (à gauche) et 2024 (à droite) ©IGN

secteur témoin n°2, dynamiques principales le patrimoine local

• Menaces sur les milieux de biodiversité remarquable

Les efforts de protection des milieux de haute biodiversité sont présents, comme le Plan de Gestion des Sites Natura 2000, visant à maintenir et restaurer les habitats naturels. Cependant, malgré ces initiatives, des menaces persistantes demeurent telles que l'exploitation forestière non durable, les incendies de forêt, et l'urbanisation incontrôlée, pouvant entraîner une dégradation des écosystèmes sensibles.

Le manque de surveillance et de gestion adéquate dans certaines zones protégées expose ces milieux à des risques accrus. Par exemple, les Gorges de Galamus, bien que bénéficiant de protections, sont vulnérables à une surfréquentation touristique qui pourrait perturber les habitats naturels. De même, les forêts du Fenouillèdes, qui hébergent une biodiversité unique, sont menacées par des pratiques d'exploitation forestière non durable, malgré les directives du Plan Régional de Forêt et de Biodiversité.

• Dégradation des écrans paysagers des châteaux

La pression de projets de développement autour des châteaux menace l'intégrité de leurs écrans paysagers, nécessitant une vigilance accrue pour éviter la dégradation. En effet, des projets tels que des nouveaux lotissements, nouvelles voiries, développement des ENR et notamment du photovoltaïque en toiture, exercent des

pressions altérant le caractère historique et esthétique des sites, diminuant leur valeur patrimoniale et touristique.

• Abandon du petit patrimoine agricole

La déprise agricole induit un abandon progressif du petit patrimoine agricole, incluant les casots, les fermes traditionnelles et les murets en pierre sèche. Avec le recul des pratiques agricoles traditionnelles, ces structures rurales sont progressivement négligées. Ce manque d'entretien entraîne leur détérioration, menaçant ainsi la richesse historique et culturelle du paysage. Ce patrimoine étant cependant profondément ancré dans l'identité du territoire, il est en certains points, entretenu et largement mis en valeur, comme sur la photographie ci-dessous, à Ansignan.

• Valorisation d'une partie du patrimoine historique

Une partie du patrimoine historique local est reconnue, préservée et mise en valeur. L'aqueduc d'Ansignan, héritage de l'Antiquité romaine, est entretenu et constitue un site touristique majeur avec des circuits de balades et des panneaux explicatifs. Le "Sentier des Oiseaux" sensibilise les visiteurs à ce patrimoine bâti, en leur permettant de découvrir une chapelle restaurée, un ancien moulin au bord de l'Agly, et une aire de pique-nique aménagée dans son jardin, offrant un espace de repos au bord du fleuve.



Murets en pierres sèches et terrasses agricoles de qualité à Ansignan ©Atelier Refuge

l'agriculture

• Déprise agricole

A l'image du secteur 1, et de manière générale dans le territoire du PNR-CF, il y a une diminution de l'activité agricole; le secteur 2 témoigne également de ce phénomène.

En effet, les pratiques agricoles et pastorales sont sous pression en raison de changements économiques et d'un manque de soutien, menaçant ainsi la continuité de ces activités. Cette déprise entraîne un abandon des terres cultivables et une transformation des paysages. Elle contribue à l'embroussaillage et à la fermeture des paysages, réduisant la diversité des milieux ouverts, et notamment l'image traditionnellement viticole de la partie est du PNR-CF.

• Fragmentation des plaines viticoles

Les petites plaines viticoles sont confrontées à des pressions risquant de fragmenter ces paysages et de réduire leur diversité. L'étalement urbain, les nouvelles zones commerciales et industrielles, ou les nouvelles infrastructures routières comme l'élargissement des départementales, entraînent une fragmentation des zones viticoles et compromettent l'identité paysagère locale.

• Impact du changement climatique sur l'agriculture locale

Le changement climatique perturbe de plus en plus l'agriculture locale, causant des récoltes irrégulières, voire des pertes importantes. Les épisodes de sécheresse, les vagues de chaleur, et les événements météorologiques extrêmes nuisent aux cultures traditionnelles, notamment la vigne, qui constitue un patrimoine viticole vieillissant. Face à ces défis, un changement des types de cultures s'opère : les oliviers prennent de l'ampleur, et plus récemment, les pistachiers commencent à remplacer la vigne traditionnelle dans certaines parcelles. Cette évolution reflète une adaptation nécessaire pour maintenir l'activité agricole face aux nouvelles conditions climatiques.

• Avantage géologique pour la culture arboricole

La géologie locale offre un atout considérable pour la culture arboricole, en particulier dans la plaine d'Estagel. La présence d'une nappe d'alluvions, résultant du croisement des trois cours d'eau — le Maury, l'Agly et le Verdoube —, enrichit le sol et favorise la croissance des arbres fruitiers. Cette condition géologique permet une production fructueuse et diversifiée, soutenant ainsi l'agriculture arboricole dans cette région.



Photographie avant après des conséquences de la déprise agricole (développement du boisement et des garrigues) et de la fragmentation de la plaine agricole due à l'étalement urbain (habitat, industries, commerces...) à Maury - 1950/1965 (à gauche) et 2024 (à droite) ©IGN

secteur témoin n°2, dynamiques principales les forêts et végétations

• Risques d'embroussaillage et d'incendies

L'abandon du pastoralisme a conduit à un embroussaillage, rendant les forêts et garrigues plus vulnérables aux incendies. Cette situation augmente le risque d'incendies dévastateurs et réduit la diversité des habitats ouverts.

• Fermeture des paysages par la forêt

L'embroussaillage et la croissance des forêts contribuent à la fermeture des paysages, limitant les vues et les continuités écologiques. Cette dynamique peut nuire à la diversité des habitats, à la qualité des paysages et augmenter le risque d'incendies.

• Dégradation des continuités écologiques

Les efforts pour préserver ou restaurer les milieux ouverts et semi-ouverts sont en cours, mais leur mise en œuvre est souvent insuffisante, menaçant la continuité des habitats. Une mauvaise gestion des continuités écologiques peut fragmenter les habitats naturels, limitant la mobilité des espèces et réduisant la résilience des écosystèmes.



Photographies avant après à Maury - plaine viticole où la végétation a repris ses droits suite à la déprise agricole ©PNR-CF

eau et gestion de l'eau

• Assèchement des cours d'eau

Les cours d'eau connaissent des périodes d'assèchement accentuées par la sécheresse, affectant la disponibilité de l'eau et la biodiversité aquatique. La vallée de l'Agly est particulièrement touchée par cette dynamique, largement visible par le niveau d'eau très bas du cours d'eau et du lac artificiel. Cette situation entraîne des pénuries d'eau pour l'agriculture et les usages domestiques, ainsi qu'une dégradation des écosystèmes aquatiques et aux abords directs des berges.

• Vulnérabilité aux aléas climatiques

Les cours d'eau de la région sont soumis à de grandes variations climatiques, entraînant des fluctuations importantes du volume d'eau, accentuées par la structure karstique du socle. L'Agly est particulièrement touchée par la sécheresse qui s'abat depuis trois ans sur le département (depuis 2021). Le débit du fleuve baisse grandement depuis, et bien que la présence du barrage de Caramany joue son rôle de rétention de l'eau, notamment pour l'écrtage des crues, le niveau d'eau est en dessous des normales, quelques soient les saisons. Cela pose problème au niveau du volume d'eau stocké, et donc posant des défis pour l'approvisionnement en eau.

Ces variations extrêmes pluviométriques peuvent entraîner des pénuries d'eau ou à contrario des risques accrus d'inondations comme en 2020 après la tempête Gloria. À l'occasion des crues, le rôle du barrage de Caramany est crucial, afin de tamponner le débit d'eau sortant en aval.

La mise en place d'un barrage aussi conséquent a cependant eu des répercussions sur l'identité de la vallée de l'Agly et son organisation fluviale et écologique, scindant un linéaire continu en trois sections bien distinctes : le cours d'eau amont, le lac du barrage et le cours d'eau aval, ce dernier étant drastiquement restreint.

• Usages sur la vallée de l'Agly

La vallée de l'Agly est un secteur clé pour l'usage de l'eau, avec des dynamiques qui influencent la gestion des ressources hydriques et les usages agricoles et domestiques. Une mauvaise gestion de l'eau peut conduire à des conflits d'usage et à une surexploitation des ressources disponibles.

• Développement des activités de pleine nature

Le développement des activités de pleine nature, à l'image globale du territoire du PNR-CF, telles que les sports d'eau vive à Galamus, se traduit par une augmentation de la fréquentation de ces sites naturels.

De nombreux sites de baignade ou d'activités de pleine nature moins connus que les Gorges de Galamus connaissent également une hausse de la fréquentation, tels que le Verdoube et ses gorges ou l'Agly.

Cette dynamique peut causer une surfréquentation et une dégradation des milieux naturels, menaçant la ressource en eau et la biodiversité locale, notamment aquatique.



Cours de l'Agly en amont du barrage de Caramany, niveau d'eau très faible formant un mince filet au sein du vaste lit majeur du fleuve, au mois de novembre 2023 ©Atelier Refuge

secteur témoin n°2, dynamiques principales exploitation des ressources locales et énergies

• Impact des projets ENR

Des projets éoliens et photovoltaïques voient le jour, entre Maury et Caudiès, ainsi que dans les carrières de Lansac et Saint-Paul-de-Fenouillet. Une implantation inadéquate ou démesurée de ces projets pourrait défigurer le paysage et perturber les habitats naturels. Les projets mal situés peuvent altérer la qualité visuelle des paysages et affecter la faune locale, notamment les oiseaux et les chauves-souris.

• Exploitation des carrières

L'exploitation des carrières, notamment à Tautavel, Saint Arnac et Lansac continue, posant des défis pour la préservation des paysages naturels et la qualité des sols.

Depuis les hauteurs de Latour-de-France, la carrière d'Estagel est clairement visible, marquant le paysage alentour. L'extraction de matériaux peut entraîner des cicatrices visibles dans le paysage et la dégradation des sols et des habitats naturels.

• Des carrières aux modèles d'exploitation de grande échelle

L'exploitation des carrières dans le PNR-CF a connu une évolution marquante au fil des décennies, passant d'une extraction à petite échelle pour des usages locaux (comme les murets en pierre sèche) à des modèles d'exploitation à plus grande échelle. Cette évolution répond à une demande accrue pour des matériaux utilisés dans des projets de grande envergure, notamment pour

la production de granulats concassés destinés à la construction d'infrastructures.

Cette tendance est visible dans certaines zones du secteur 2, particulièrement sur sa limite est, où les carrières, auparavant exploitées pour des besoins locaux, sont désormais destinées à fournir des matériaux pour des projets industriels, souvent éloignés du territoire. Ce changement dans la gestion des ressources entraîne une pression accrue sur les paysages, avec des impacts notables sur l'intégrité visuelle du territoire, la biodiversité locale et les écosystèmes. De plus, cette dynamique fragilise la possibilité de maintenir des ressources pour des petits chantiers locaux, tels que la rénovation du patrimoine bâti traditionnel, qui nécessite des matériaux spécifiques. Si les carrières sont exploitées pour des productions massives, l'approvisionnement local pour des projets à petite échelle devient de plus en plus difficile.

Les risques sont d'autant plus significatifs dans ce territoire sensible, où les dynamiques de paysage doivent concilier les besoins économiques avec la préservation des valeurs paysagères et culturelles. Le développement de cette exploitation à grande échelle nécessite des mécanismes de régulation et de suivi afin de garantir que ces activités ne compromettent pas les enjeux de durabilité des ressources et de protection des paysages.



Exemple de réutilisation d'un sol déjà artificialisé (2005) par l'exploitation d'une carrière pour du photovoltaïque (2024). Photographie de l'évolution de l'exploitation du sol à Saint-Paul-de-Fenouillet ©IGN



À droite : Carrière en exploitation sur les hauteurs d'Estagel, visible depuis les ruelles anciennes de Latour-de-France ©Atelier Refuge

secteur témoin n°2

synthèse - les atouts / faiblesses

LES ATOUTS / OPPORTUNITÉS

• Grande diversité des reliefs offrant des paysages d'exception

Les reliefs variés, tels que les gorges de Galamus, les serres, grau, clue et synclinal, créent une mosaïque de paysages spectaculaires. Ces formations géologiques uniques offrent aux visiteurs et habitants des panoramas impressionnants et des points de vue inoubliables, renforçant ainsi l'attrait naturel de la région. Ces sites sont également d'une grande valeur par leur intérêt scientifique. Ces lieux, témoins de grands événements géologiques, sont des atouts majeurs pour la compréhension et la préservation du patrimoine naturel.

• Attractivité touristique liée aux paysages variés

L'attractivité touristique du secteur repose en grande partie sur la diversité et la richesse de ses paysages. Qu'il s'agisse de son patrimoine historique, monumental, naturel ou viticole, chaque aspect contribue à renforcer l'attrait du territoire, faisant de la région une destination de choix pour les amateurs de nature et de culture. La dynamique de valorisation des sites géologiques, tels que la Tour de Trémoine, contribue à l'éducation du public et à l'attraction touristique. Les visites guidées et les parcours pédagogiques enrichissent l'expérience des visiteurs tout en mettant en lumière le patrimoine géologique.

• Valorisation des itinéraires de découverte des paysages

Les itinéraires comme les GR, le Train Rouge, et les routes touristiques mettent en valeur les paysages naturels, offrant aux visiteurs des expériences enrichissantes et contribuant à la notoriété du territoire.

• Les vallées ouvertes : colonnes vertébrales des mobilités

Grâce à sa topographie plane, le synclinal joue un rôle central dans les déplacements. Cette structure géologique sert de colonne vertébrale pour les mobilités, facilitant ainsi l'accès aux divers sites touristiques et renforçant la connectivité du territoire. Dans une échelle plus restreinte, le Verdoble et sa vallée jouent également ce rôle de communication entre les différents espaces.

• Points hauts historiques valorisés pour l'accueil du public

Les points culminants, investis par l'histoire, jouent aujourd'hui un rôle essentiel dans l'accueil du public. La préservation de ces belvédères permet de valoriser non seulement les vues panoramiques, mais aussi le patrimoine historique et culturel qui y est associé, offrant ainsi une expérience enrichissante aux visiteurs.

• Protections sur les sites phares

Les édifices rocheux comme les forteresses de Quéribus et Peyrepertuse, ainsi que les Gorges de Galamus, bénéficient d'une attention et d'une protection accrue. Cette protection sur les sites emblématiques aide à préserver ces monuments

historiques importants et à promouvoir leur valeur culturelle et touristique.

• Paysage ouvert par la vigne, valorisant le territoire

La présence des vignobles contribue à l'ouverture des paysages, permettant une mise en valeur visuelle du territoire. Ce paysage ouvert, ponctué de vignes, offre un cadre pittoresque et valorise la tradition viticole locale, attirant les amateurs de vin et les passionnés de nature.

• Patrimoine historique et panoramas exceptionnels

Les forteresses de Quéribus et Peyrepertuse sont des témoins historiques majeurs de la frontière entre la France et l'Aragon. Leur préservation, tout en maintenant leur intégrité architecturale et la qualité de leur environnement paysager, représente un atout précieux pour la valorisation du patrimoine. Les vues panoramiques sur les vallées et les plaines viticoles ajoutent à leur attrait, renforçant l'importance de leur protection et valorisation.

• Développement de l'offre touristique

Les panoramas dégagés et l'histoire unique des forteresses offrent une opportunité d'élargir l'offre d'accueil touristique. Le développement de parcours immersifs et respectueux de l'environnement permet de concilier la valorisation des sites et une meilleure appropriation du territoire par les visiteurs, renforçant ainsi l'attractivité du secteur.

• Maintien de l'intégrité architecturale par des pratiques de restauration respectueuses

L'application de techniques de restauration traditionnelles pour l'entretien des forteresses de Quéribus et Peyrepertuse permet de préserver leur authenticité tout en garantissant leur stabilité. Cette démarche protège l'intégrité des monuments tout en maintenant leur relation avec le paysage environnant, ce qui contribue à renforcer leur valeur patrimoniale unique et universelle.

• Mise en réseau des forteresses via des itinéraires de mobilités douces

Le développement de mobilités douces, à travers la création de circuits pour modes actifs pour relier les forteresses entre elles, offre une opportunité pour renforcer l'unité territoriale et la cohérence de la visite. Ces itinéraires permettent de mieux apprécier la relation entre le patrimoine bâti et les paysages naturels tout en minimisant les impacts visuels des infrastructures modernes.

LES FAIBLESSES / MENACES

• Manque de protections et d'actions de valorisation sur des sites secondaires

De nombreux sites historiques et naturels bénéficient de peu de protections ou d'actions de valorisation contrairement aux sites emblématiques comme les forteresses de Quéribus et Peyrepertuse, les exposant à des risques de dégradation, et leur potentiel touristique et éducatif reste sous-exploité.

• Vulnérabilité aux aléas climatiques et assèchement des cours d'eau

Les grandes variations climatiques influencent le volume d'eau disponible, posant des défis pour la gestion des crues et les besoins en eau, comme observé après la tempête Gloria en 2020. La sécheresse accentue l'assèchement des cours d'eau comme ceux de la vallée de l'Agly, impactant l'approvisionnement en eau et la biodiversité aquatique.

• Risque de dégradation des sites naturels liés à l'eau

La hausse des températures, couplée à une forte attractivité touristique, exerce une pression accrue sur les sites naturels liés à l'eau, tels que les Gorges de Galamus et le Verdoube. Ces lieux, souvent inadaptés à un afflux massif de visiteurs, risquent de se dégrader rapidement. L'absence de mesures de gestion adaptées pourrait entraîner une détérioration des écosystèmes locaux.

• Impact des projets ENR

Les projets éoliens et photovoltaïques impactent grandement les paysages en fonction de leur emplacement et des aménagements de leurs abords. Ces installations doivent être soigneusement implantées pour éviter des impacts négatifs sur la qualité visuelle du paysage et la faune locale.

• Exploitation des carrières à grande échelle

L'extraction de matériaux dans des carrières comme à Saint Arnac et Lansac, qui supporte également un parc photovoltaïque, laisse des cicatrices visibles dans le paysage et dégrade les sols et habitats naturels. De plus, l'exploitation à grande échelle laisse peu de place à l'emploi du matériau local pour le petit patrimoine culturel et historique.

• Pression des pôles urbains périphériques sur les paysages

Le territoire subit l'influence croissante de l'urbanisation perpignanaise, entraînant une fragmentation des paysages naturels et des zones agricoles, notamment autour des villes comme Saint-Paul-de-Fenouillet et Maury. Cet étalement urbain altère l'unité et la qualité visuelle du territoire, dénaturant la silhouette traditionnelle des villages tels qu'Ansignan et Montner, ce qui affecte leur caractère historique et esthétique.

De plus, la dévitalisation des centres-bourgs, due au déclin des activités et services, contribue à l'abandon des espaces historiques,

réduisant leur authenticité et vitalité. Enfin, la fragmentation des plaines viticoles, exacerbée par l'expansion urbaine et l'élargissement des infrastructures routières, compromet l'identité paysagère locale, menaçant l'intégrité des paysages viticoles emblématiques.

• Baisse de la fréquentation des forteresses en période estivale

La baisse de fréquentation estivale des forteresses en raison de la chaleur peut impacter l'économie locale. Il est essentiel de développer des stratégies pour maintenir l'intérêt tout au long de l'année et de gérer les impacts environnementaux.

• Dégradation des écrans paysagers des châteaux

Les projets de développement autour des châteaux, tels que les nouveaux lotissements et les installations photovoltaïques, menacent l'intégrité des paysages historiques et réduisent leur valeur patrimoniale.

• Menaces sur les milieux de biodiversité remarquable

Malgré des protections telles que le Plan de Gestion des Sites Natura 2000, des menaces comme l'exploitation forestière non durable et l'urbanisation peuvent dégrader les milieux sensibles.

• Abandon du petit patrimoine agricole

La déprise agricole conduit à l'abandon et à la détérioration du petit patrimoine agricole, tel que les casots et les murets en pierre sèche, menaçant la richesse historique et culturelle du paysage, ainsi que l'équilibre de gestion de l'eau et de la biodiversité (rôle majeur joué par les murets en pierre).

• Risques d'embroussaillage et d'incendies

L'abandon du pastoralisme provoque l'embroussaillage, augmentant le risque d'incendies et réduisant la diversité des habitats ouverts.

• Impact de la hausse des températures sur la vigne et déprise agricole

L'augmentation des températures affecte gravement le patrimoine viticole, entraînant une déprise agricole progressive et un enrichissement des terres. Cette évolution altère la lecture du paysage, brouillant les repères visuels et affaiblissant l'identité paysagère locale. La perte de ces paysages viticoles emblématiques menace non seulement la tradition agricole, mais aussi l'attractivité touristique et culturelle de la région.

• Enrichissement potentiel du socle rocheux

Bien que moins prégnant que pour Puilaurens, l'enrichissement des forteresses de Quéribus et Peyrepertuse, menace la visibilité des sites et fragilise les structures.

secteur témoin n°2

synthèse - les enjeux



MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES AGRICOLES

- La conservation du petit patrimoine agricole face à la déprise
- La limitation de la fragmentation des plaines viticoles et anticiper le renouvellement du patrimoine viticole vieillissant ou fragilisé par les hausses de températures



VALORISER LES OUVERTURES ET RUPTURES PAYSAGÈRES

- La valorisation des itinéraires de découverte tout en protégeant les paysages
- La gestion de la saturation des sites naturels et de baignade
- La gestion des usages de la vallée de l'Agly de manière équilibrée
- La protection des milieux de biodiversité remarquable contre les menaces altérant les écosystèmes
- La préservation de la continuité des habitats naturels
- L'adaptation aux défis de l'assèchement des cours d'eau
- La gestion des usages de la vallée de l'Agly de manière équilibrée
- L'accompagnement de l'intégration des projets ENR dans le paysage par l'identification de sites propices
- L'anticipation de l'avenir des carrières après leur exploitation
- La gestion des impacts des carrières à grande échelle dans les paysages et leurs fonctionnements



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES FORESTIERS

- Prévenir et gérer durablement la fermeture des paysages par la forêt liés à la déprise agricole



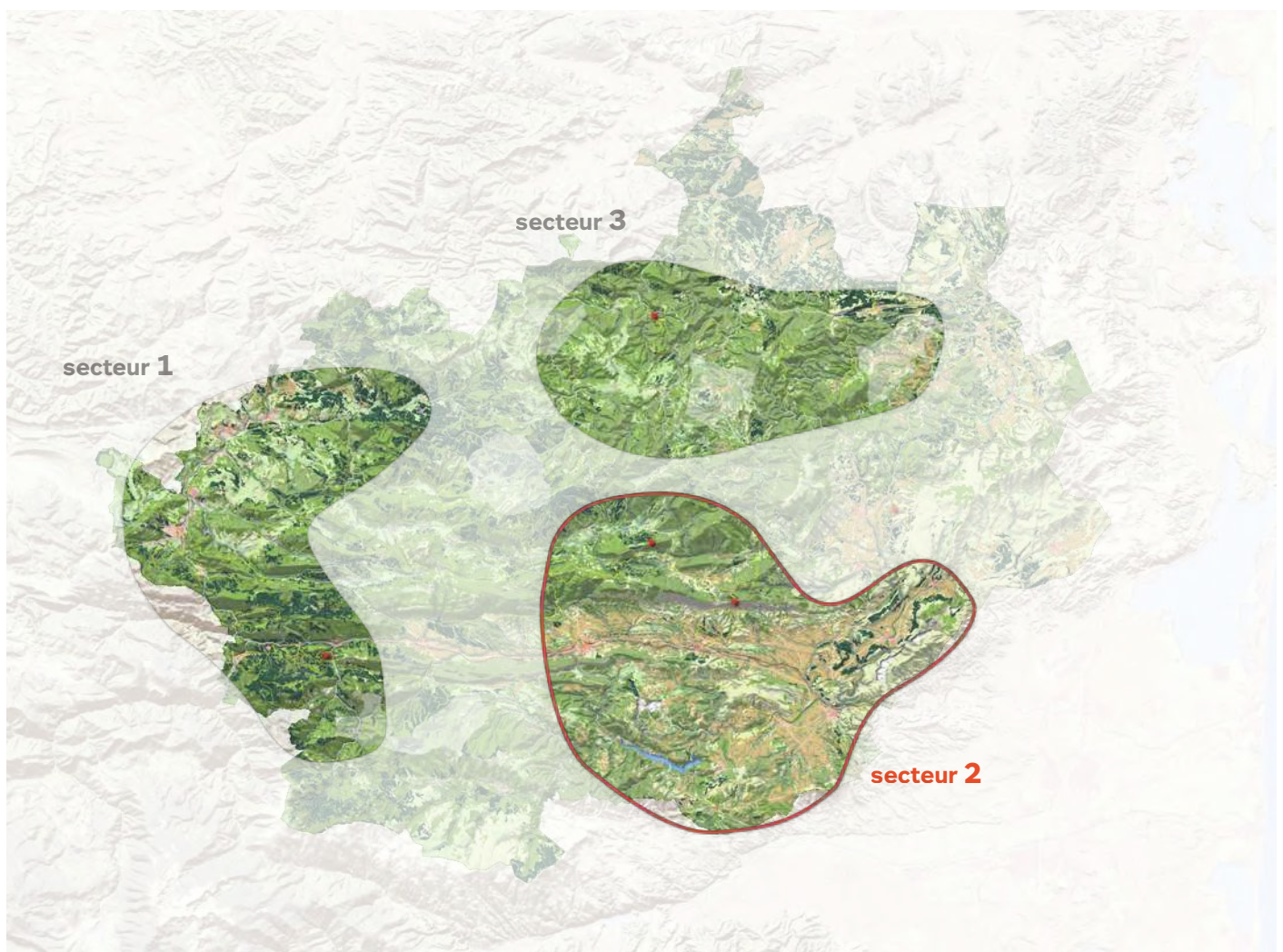
PRÉSERVER LES ÉCRINS PAYSAGERS DES FORTERESSES DU SYSTÈME DÉFENSIF DE LA SÉNÉCHAUSSEE DE CARCASSONNE

- La conservation et la valorisation des édifices rocheux afin de prévenir la dégradation des écrans paysagers des forteresses
- La gestion de la baisse touristique des sites en période estivale
- Le développement de l'offre touristique diversifiée autour des forteresses
- Le maintien de l'intégrité des sites et de leurs environnements, socles de leur V.U.E
- La mise en réseau des forteresses et de leurs écrans paysagers

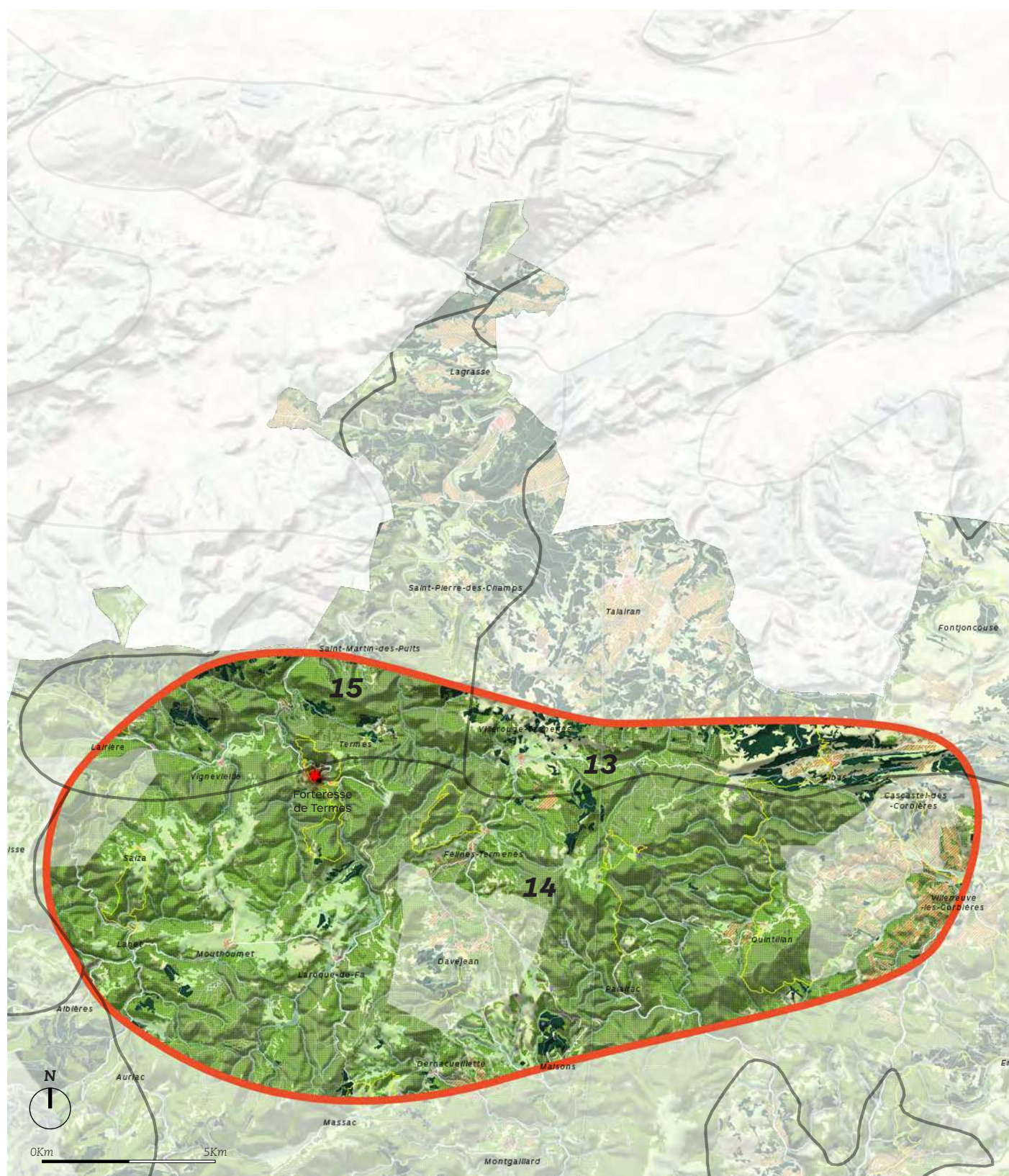


PÉRENNISER LES IDENTITÉS BÂTIES & ARCHITECTURALES

- La maîtrise de l'étalement urbain et la préservation des paysages naturels et traditionnels
- Le renforcement de la vitalité des centres-bourgs



secteur témoin n°3 entrée en matière par les unités de paysage





Unité 13 : Les plateaux et plaines de Villeroze-Termenès à Fontjoncouse ©PNR-CF



Unité 14 : Les Hautes Corbières méditerranéennes ©Atelier Refuge



Unité 15 : La vallée de l'Orbieu autour de Lagrasse ©Atelier Refuge

secteur témoin n°3 relief et vues



• Des reliefs plus resserrés pour un paysage plus intimiste

Le secteur 3 du PNR-CF présente également une diversité de reliefs géologiques remarquables, incluant des gorges, des fossés d'effondrement, des rocs, des pechs et des serres. Ces formations façonnent un paysage riche en contrastes, mais ici, les reliefs sont moins bruts que dans les secteurs précédents. Au lieu de grands panoramas ouverts, ce secteur se distingue par un réseau dense de petites vallées, de montagnes et de collines resserrées. La topographie y est très étroite, créant un paysage fragmenté et morcelé, où l'alternance entre vallons, collines et plateaux donne une impression de cloisonnement naturel.

En raison de ces reliefs resserrés, les points de vue sont plus rares et souvent moins accessibles que dans les secteurs 1 et 2. Les perspectives sont plus limitées, et les reliefs marquants sont moins souvent investis par des édifices perchés. Contrairement aux secteurs précédents, où les forteresses et autres structures historiques dominent les paysages, le secteur 3 compte moins d'édifices perchés. Cependant, quelques exceptions existent, notamment les chapelles de montagne, qui offrent des lieux de visite intéressants, permettant de découvrir les paysages environnants depuis des points hauts isolés.

Ce secteur abrite également la forteresse de Termes, site historique actuellement inclus dans le bien en série candidat pour l'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO. À l'image de la forteresse de Puilaurens dans le secteur 1, Termes est située au cœur d'un paysage aux reliefs resserrés. Cette configuration géologique influence directement la zone tampon de la forteresse, qui se trouve limitée par la topographie environnante. Le périmètre de zone tampon et l'écrin paysager définis autour de Termes sont donc plus restreints que ceux des forteresses de Quéribus et Peyrepertuse, situées dans des reliefs plus dégagés.

En conclusion, le relief du secteur 3 du PNR-CF se distingue par sa complexité et son caractère cloisonné. Moins ouvert et spectaculaire que les autres secteurs, il offre néanmoins un paysage unique, marqué par une riche diversité géologique et des points de vue plus intimistes, où histoire et nature se rencontrent dans des sites parfois plus discrets mais tout aussi précieux.



Limite du secteur

Zone de zone tampon autour des Forteresses de la Candidature UNESCO en temps de bien en série "Système de défense de la sénéchaussée de Carcassonne". Edifices concernés au sein du PNR-CF : les forteresses de Puilaurens, Quéribus, Peyrepertuse, Termes et Aguilar)

Forteresse de la Candidature UNESCO

Zone tampon de la Forteresse

Site remarquable (édifice perché, évènement topographique ou géologique)

Points de vue remarquables accessibles par les sentiers de randonnée

secteur témoin n°3 relief et vues



Les gorges de l'Orbieu ©PNR-CF



Villeroque-Termenès et son fossé d'effondrement ©PNR-CF



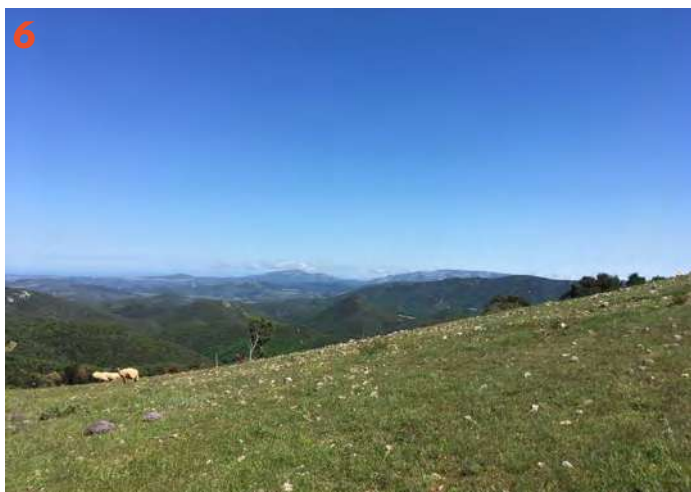
Village de Vignevieille au creux de la vallée forestière ©PNR-CF



Roc Nitable ©PNR-CF



Vue panoramique sur le village de Termes, les reliefs resserrés de la vallée du Sou depuis la forteresse de Termes ©Atelier Refuge



Reliefs à Palairac ©PNR-CF



Village de Massac et sa vallée ©PNR-CF



Vue depuis les hauteurs de Massac, sur le massif des Corbières ©PNR-CF

secteur témoin n°3, dynamiques principales édifices rocheux et valeur universelle exceptionnelle

• Préservation des vues

Les édifices rocheux et les formations géologiques des Corbières-Fenouillèdes sont des éléments emblématiques du paysage. Des gorges de l'Orbieu ou de la Caune, en passant par le fossé d'effondrement de Villerouge-Termenès ou encore le Roc Nitable, les événements géologiques et topographiques identitaires des paysages géologiques uniques du PNR-CF sont nombreux dans le secteur 3. Nombreux également, sont les édifices perchés donnant à voir les paysages environnants largement sauvegardés dans le secteur 3, grâce à des vues dégagées en hauteur, le plus notable étant la forteresse de Termes.

Ils offrent des panoramas uniques qui attirent les visiteurs. Pour maintenir leur valeur, il est crucial de préserver les vues dégagées sur et depuis ces formations. Une urbanisation incontrôlée, une végétation envahissante ou des constructions proches peuvent obstruer ces panoramas, altérant la qualité visuelle du paysage.

• Enfrichement des abords de la forteresse

L'enfrichement des abords de la forteresse de Termes constitue un défi majeur pour la conservation de ce site, à l'instar de Puilaurens. En raison de la situation montagneuse et de la végétation dense qui entoure la forteresse, les arbres et les buissons envahissent progressivement les zones environnantes. Ce phénomène réduit la visibilité de l'édifice à l'emplacement de vues stratégiques, mais participe également à renforcer l'identité boisée environnante. La gestion durable et fine de cette végétation est indispensable pour préserver la vue sur la forteresse et son environnement, mais aussi pour éviter que la végétation ne fragilise les structures rocheuses. Contrairement à Peyrepertuse ou Quéribus, où les sites bénéficient de panoramas dégagés, Termes nécessite une approche spécifique de gestion de l'enfrichement, en veillant à conserver les vues étroites mais marquantes qui relient la forteresse à son environnement immédiat tout en respectant son caractère forestier.



Le château de Termes et ses quelques visiteurs en Hiver ©Atelier Refuge

- **Fréquentation en légère hausse de la forteresse**

Bien que Termes soit la moins fréquentée des forteresses du PNR (comprenant Termes, Puilaurens, Peyrepertuse, Quéribus et Aguilar), elle est la seule des 5 à voir une hausse de sa fréquentation touristique entre 2022 et 2023, bien qu'elle soit minimales. D'après les données de issues du Bilan touristique départemental 2023 de l'Aude réalisé par l'ADT, la fréquentation touristique de la forteresse de Termes a vu une hausse de 5,4% entre les deux années.

- **Élargissement de l'offre d'accueil et sensibilisation aux abords des forteresses et aux paysages environnants**

L'élargissement de l'offre d'accueil autour de la forteresse prend en compte son environnement montagneux et boisé ainsi que ce qui a pris appui dessus, comme le village de Termes, les gorges du Termet, de Coyne Pont et de l'Orbieu, le château de Durfort, ou encore les pechs et caunes alentour. Contrairement aux sites plus dégagés comme Peyrepertuse ou Quéribus, où l'accent est mis sur les grands panoramas viticoles, ici l'accueil des visiteurs privilégie une approche plus progressive et immersive. Des parcours pédestre permettent de découvrir à la fois la forteresse et les paysages environnants, exploitant les sentiers forestiers qui serpentent autour du site.

- **Développement des mobilités et accès aux forteresses et déplacements entre elles**

Le développement des mobilités autour de la forteresse de Termes suit la même dynamique que les autres forteresses de la candidature UNESCO. En effet, les aménagements récents du bourg et des stationnements éloignés du château privilégient une approche douce, respectueuse des paysages et de la V.U.E. du bien.

Malgré ces aménagements, la forteresse peine encore à attirer les visiteurs en comparaison avec les autres sites de la candidature.

- **Entretien et valorisation des vestiges**

L'entretien et la valorisation des vestiges de la forteresse de Termes repose sur une démarche similaire à celle des autres, tout en tenant compte des particularités du site. La restauration des vestiges respecte une approche rigoureuse, en utilisant des techniques et matériaux traditionnels, adaptés à l'époque de construction de la forteresse. Le respect de l'authenticité du site est crucial, tout comme la conservation de son caractère imposant et sa relation avec le paysage environnant. L'entretien ne se limite pas à la structure architecturale mais inclut aussi la gestion des accès et des zones sensibles autour de la forteresse, afin de maintenir une cohérence entre le monument et son environnement.

secteur témoin n°3, dynamiques principales les mobilités

• Accessibilité des sites naturels

L'amélioration de l'accès aux sites naturels comme les gorges et les panoramas est essentielle pour encourager le tourisme vert. Des GR et de nombreux itinéraires de balades et randonnées jalonnent les paysages, donnant à voir les sites naturels et préservés du secteur 3.

Cependant, une gestion inadéquate de l'augmentation du flux de visiteurs peut entraîner des dommages aux infrastructures existantes, tels que les sentiers, et perturber les végétations et habitats locaux. Il est important d'intégrer des mesures de gestion pour préserver les milieux naturels tout en facilitant l'accès.

• Accessibilité des sites historiques culturels

L'accessibilité aux sites historiques phares tels que le Château de Termes fait l'objet d'une attention particulière. En effet, les circulations dans la ville de Termes, ainsi que les abords et accès au château ont été repensés et réaménagés depuis les années 2010. Le village entier bénéficie d'une revalorisation notamment par le réaménagement des voies de circulations piétonnes et véhicules. Par la revalorisation des accès de manière globale autour du site touristique du Château, le vitieur est poussé à découvrir plus que le château en lui-même, notamment le village et plus loin, les gorges.

À contrario, à l'image de la mobilité de manière générale dans ce secteur, de nombreux sites ne bénéficient pas de cette dynamique, restant difficiles d'accès, peu valorisés et peu fréquentés. En effet, les reliefs resserrés du secteurs et les petites routes sinueuses accentuent l'effet d'un territoire reclus et très préservé, où la mobilité reste complexe.



Accès et circulations aux abords du château de Termes après réaménagements, propices à la découverte du village et de ses environs ©Atelier Refuge

l'urbanisation

• Silhouette villageoise sensible

Bien qu'étant plus épargné par l'arrivée de nouveaux habitants, le secteur 3 attire tout de même de nouveaux habitants, contribuant à l'agrandissement des villages. La construction de nouveaux bâtiments dans des villages comme à Félines-Termenès, ne correspond pas à l'architecture locale et ne participe donc pas à la préservation de l'identité historique

forte de ces villages remarquables. Certains villages sont alors sujets à une dynamique d'étalement urbain du fait de l'arrivée de nouveaux habitants.

Ces changements d'urbanisation non conforme entraînent des incohérences architecturales, altérant la silhouette traditionnelle des villages et compromettant leur valeur patrimoniale.



Silhouette villageoise sensibilisée à Félines-Termenès, avec des nouvelles constructions en entrée de village (à droite) d'identité architecturale dénotant par rapport au village historique (à gauche) ©Google Streeview

secteur témoin n°3, dynamiques principales le patrimoine local

• Valorisation du patrimoine local

Le développement de la valorisation touristique des sites patrimoniaux, comme les géosites majeurs, est crucial pour promouvoir le tourisme tout en préservant les traditions locales. Actuellement, une dynamique locale est engagée en plusieurs sites du secteur 3, cherchant à sensibiliser au patrimoine local. En effet, des visites touristiques sont animées pour la découverte des petits domaines viticoles et caves de dégustation comme à Albas. Des circuits touristiques avec la découverte des anciens sentiers muletiers à Quintillan ou les panneaux explicatifs permettent également de découvrir l'histoire des lieux comme à Félines-Termenès au sein même du village.

De nombreuses mines se trouvaient aux alentours de Villerouge-Termenès, Félines-Termenès, Albas et Quintillan. Aujourd'hui, pourtant plus en exploitation, leur présence reste vivante grâce à la valorisation de leur histoire. En effet, des parcours de découvertes gérés par l'association Mines-en-Corbières, permettent de sensibiliser à ce passé industriel, exploitant les ressources locales du territoire. Bien que des circuits permettent de découvrir une partie de ces sites, de nombreux autres sont encore à l'abandon, et restent à revaloriser.

Le « petit » patrimoine tel que les fermes, murets, cazots, lavognes, calvaires, alignements, haies, arbres isolés n'est cependant pas encore identifié et valorisé.



Photo dégustation de vin durant les Dionysiades entre Vingrau et Tautavel ©PNR-CF

l'agriculture

• Déprise agricole

La réduction de l'activité agricole est globale, à l'échelle du PNR-CF, le secteur 3 n'est donc pas épargné. En effet, l'exode rural du milieu du XX^{ème} siècle provoque depuis, une transformation des paysages agricoles en friches et en forêts. Cette dynamique entraîne une modification de la structure paysagère agricole traditionnelle, affectant également la biodiversité.

Les cultures en terrasses et petites parcelles agricoles sont progressivement remplacées par la végétation libre, morcelant les espaces ouverts. Aujourd'hui, les paysages du secteur 3 sont majoritairement composés de forêts à couvert arboré dense.

Cependant, du côté de la vallée de l'Orbieu, la déprise agricole étant moins importante, les paysages sont encore composés de petites vallées agricoles aux parcelles à taille humaine.

• Continuité des milieux ouverts et semi-ouverts

La gestion des terres agricoles est essentielle pour maintenir la continuité des milieux ouverts surtout dans le territoire du secteur 3, largement composé de petits reliefs resserrés. L'abandon des pratiques agricoles, comme les cultures en terrasse, entraîne une fermeture des paysages. Bien que cette évolution vers les boisements soit positive pour augmenter le taux d'infiltration de l'eau dans le sol, et limiter les températures, cette fermeture peut également affecter les vues panoramiques et la biodiversité locale.



Photographies illustrant la déprise agricole et la reconquête des forêts et garrigues, autour de Félines-Termenès, entre les années 1950/1965 (à gauche) et 2024 (à droite) ©IGN

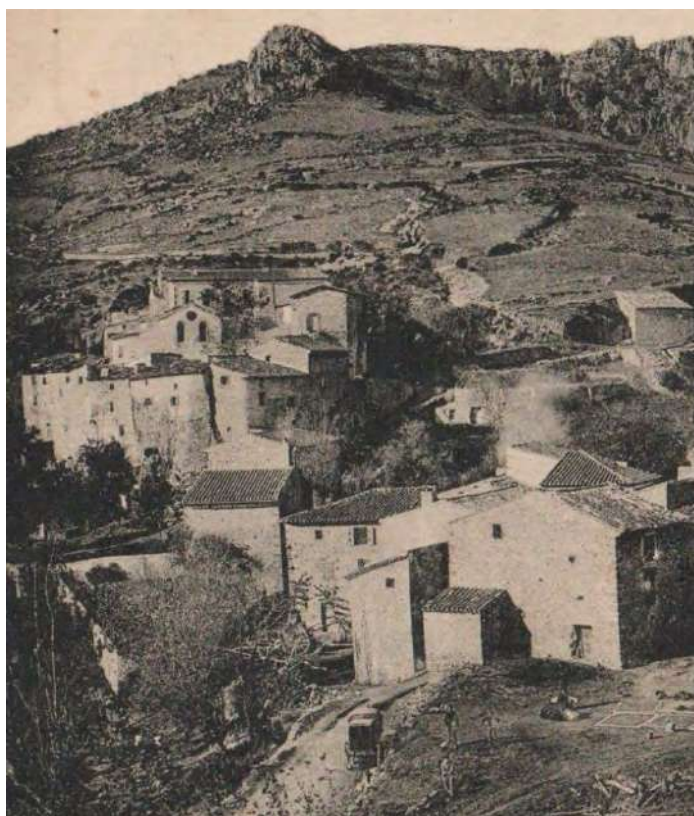
secteur témoin n°3, dynamiques principales les forêts et végétations

• Gestion des espaces ouverts

Au sein du secteur, certains paysages ouverts persistent grâce à la présence du pâturage. Cependant, la tendance majoritaire reste la fermeture des espaces naturels, entraînant une altération des vues, mais également une amélioration de la biodiversité sous réserve d'un bon équilibre entre espaces ouverts et espaces fermés. La gestion des espaces ouverts et des boisements est essentielle pour maintenir l'équilibre écologique. Il est crucial de diversifier les modes de gestion sylvicole et d'encourager le maintien des espaces ouverts pour préserver l'équilibre paysager.

• Manque de préservation des milieux sources de biodiversité

Les milieux forestiers et les espaces de biodiversité remarquables, comme ceux autour de Quintillan, manquent de protection afin de préserver les habitats naturels. Une gestion inappropriée de ces espaces peut entraîner une perte de biodiversité et la dégradation des écosystèmes. La conservation active est essentielle pour assurer leur pérennité et leur intégrité écologique.



Evolution des paysages ouverts et fermés, avant après, à Dernacueillette ©PNR-CF

eau et gestion de l'eau

• Continuité des milieux aquatiques

La continuité des milieux aquatiques, comme le long de l'Orbieu, est essentielle pour soutenir les migrations des espèces et maintenir les écosystèmes aquatiques. Les perturbations, telles que les barrages ou la modification des régimes d'eau, nuisent à ces processus et affectent la biodiversité.

• Assèchement des cours d'eau

Les périodes de sécheresse entraînent l'assèchement des cours d'eau de tout le territoire, ce qui affecte la disponibilité de l'eau et la biodiversité aquatique. La situation hydrologique dans les Corbières se dégrade d'année en année, du fait de températures élevées associées à des besoins croissants d'irrigation. Le territoire reste le plus impacté et le plus critique de la France Métropolitaine depuis plusieurs années selon le BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières).

Les précipitations hivernales et printanières ne suffisent plus à stabiliser l'état des cours d'eau et les nappes d'accompagnement restent à des niveaux très bas. Cela entraîne une chute des débits des cours d'eau, tout spécialement sur l'Orbieu. L'été, cette situation nécessite de plus en plus un renforcement des mesures de restrictions, le secteur de l'Orbieu étant souvent placé sous l'état de "crise", compte tenu de la baisse significative des débits dans les cours d'eau de référence.

Cette situation entraîne des pénuries d'eau pour les usages agricoles et domestiques. Une gestion adaptative des ressources hydriques est cruciale pour atténuer ces effets et garantir une gestion durable de l'eau.

• Développement des activités de pleine nature

Le développement des activités de pleine nature, à l'image globale du territoire du PNR-CF, telles que les sports d'eau vive dans les gorges de l'Orbieu ou du Termenet, se traduit par une augmentation de la fréquentation de ces sites naturels. Cette dynamique peut causer une surfréquentation et une dégradation des milieux naturels, menaçant la biodiversité locale, notamment aquatique.



Photographie gorges du Termenet ©PNR-CF

secteur témoin n°3, dynamiques principales exploitation des ressources locales et énergies

- **Un territoire préservé des projets et installations majeures**

Aucune éolienne n'est recensée à ce jour dans le secteur 3, et les panneaux photovoltaïques sont très peu nombreux, se concentrant uniquement en toitures, de certains bâtiments publics mais surtout privés. L'impact est minime car la présence de ces installations est très faible.

Les nombreux reliefs resserrés ne sont pas propices à l'implantation de champs d'éoliennes ou de panneaux solaires, limitant l'impact visuel dans le paysage.



Photographie d'une animation organisée par l'association Mines en Corbières (Roc das Quiès - Montgaillard) ©PNR-CF

- **L'arrivée prochaine des projets d'énergies renouvelables (ENR):**

Les projets d'ENR, en particulier les parcs photovoltaïques et éoliens, commencent à émerger dans la périphérie du secteur 3. A l'image du secteur 1, bien que ces projets ne soient pas encore présents dans le secteur, leur arrivée imminente représente une dynamique de transformation significative. Les projets photovoltaïques, souvent implantés sur des terrains agricoles ou des espaces naturels ouverts, ainsi que les éoliennes, qui nécessitent des zones dégagées et exposées, risquent d'avoir des impacts visuels majeurs, notamment sur la vue que l'on a aujourd'hui de ces paysages et ce qui fait leur qualité. Le contraste entre ces nouvelles installations industrielles et l'environnement naturel, marqué par un relief montagneux et boisé, pourrait altérer l'identité visuelle du territoire.

L'introduction de ces projets dans des zones périphériques du secteur soulève des interrogations concernant la compatibilité de

ces infrastructures avec les valeurs paysagères du PNR-CF et la préservation de son caractère rural, naturel et historique. Bien que les énergies renouvelables constituent une réponse nécessaire aux enjeux climatiques et énergétiques, leur implantation dans ce territoire frontalier, entre l'Aude et les Pyrénées-Orientales, doit être pensée avec soin. Les impacts paysagers, ainsi que les effets sur la faune et la flore locales (en particulier les rapaces, déjà présents dans les carrières en renaturation), doivent être pris en compte pour ne pas compromettre la cohérence de l'unité territoriale du secteur.

secteur témoin n°3

synthèse - les atouts / faiblesses

LES ATOUTS / OPPORTUNITÉS

• Valorisation du patrimoine agricole local

Le développement de la valorisation touristique des petits domaines viticoles, ainsi que des circuits et panneaux explicatifs, contribue à la sensibilisation au patrimoine agricole local et à l'attractivité touristique.

• Accessibilité des sites historiques culturels

Les efforts de réaménagement des accès autour des sites historiques comme le château de Termes améliorent l'expérience des visiteurs et favorisent une découverte plus approfondie du patrimoine local.

• Hausse de la fréquentation de la forteresse de Termes

La forteresse voit une légère hausse de sa fréquentation touristique, valorisant et sensibilisant aux visiteurs par la même occasion, les environs directs dont le village de Termes.

• Préservation des vues emblématiques

Les édifices rocheux et les formations géologiques en hauteur, à l'image de la forteresse de Termes, offrent des panoramas uniques qui attirent les visiteurs. Au sein de ces paysages resserrés, le secteur 3 offre des vues panoramiques ponctuelles à découvrir.

• Accessibilité des sites naturels

L'amélioration de l'accès aux sites naturels, tels que les gorges du Termet et les panoramas des points hauts, encourage le tourisme vert. Les itinéraires de randonnées et les GR permettent de découvrir les paysages préservés du secteur 3.

• Développement des activités de pleine nature

Le développement contrôlé des activités de pleine nature, telles que les sports d'eau vive, enrichit l'expérience des visiteurs tout en mettant en valeur les paysages naturels.

• Un territoire préservé des projets et installations énergétique majeures

L'absence d'éoliennes et le faible nombre de panneaux photovoltaïques dans le secteur limitent l'impact visuel sur le paysage. Les reliefs rendent difficile l'implantation de grandes installations, préservant ainsi le caractère naturel sur ce secteur.

• Un passé minier valorisé

L'initiation de la valorisation du passé minier à travers des parcours de découverte contribue à la sensibilisation au patrimoine industriel local. Cette valorisation reste à être étendue à plus de sites.

• Valorisation écologique du site

Le reboisement, bien qu'il puisse nuire à la visibilité, renforce l'identité boisée environnante et contribue à la biodiversité locale. Une gestion fine de cette végétation peut offrir des opportunités pour préserver et enrichir les habitats naturels.

• Approche immersive et mobilités douces dans l'accueil des visiteurs

L'accent mis sur des parcours pédestres dans les sentiers forestiers autour de la forteresse permet une expérience immersive et respectueuse du paysage montagnard, tout en valorisant l'environnement naturel. De plus, les aménagements récents autour du site, comme les parkings éloignés et les chemins pédestres, favorisent une approche douce, préservant les paysages et l'intégrité du site tout en offrant une expérience touristique plus durable.

• Conservation de l'authenticité et de la culture patrimoniale

Les techniques de restauration respectueuses des matériaux originaux renforcent l'authenticité du site tout en préservant son attractivité historique et culturelle.

LES FAIBLESSES / MENACES

• Déprise agricole et fermeture des paysages

La transformation des terres agricoles cultivées et pâturées en friches ou en forêts entraîne une modification de la structure paysagère traditionnelle, affectant la biodiversité et les vues panoramiques. La diversification des modes de gestion sylvicole et le maintien des espaces ouverts sont essentiels pour préserver l'équilibre écologique et la qualité paysagère.

• Obstruction des vues

Les reliefs resserrés et la végétation arborée dense offrent moins de points de vues que dans les deux autres secteurs, altérant la qualité visuelle des paysages.

• Silhouette villageoise sensible

La construction de nouveaux bâtiments et l'étalement urbain qui ne respectent pas l'architecture locale altère la silhouette traditionnelle des villages, compromettant leur valeur patrimoniale.

• Manque de valorisation du petit patrimoine

Le petit patrimoine comme les fermes, murets, cazots, et autres éléments traditionnels n'est pas encore suffisamment identifié et valorisé.

• Mobilité complexe

Les reliefs et les petites routes freinent les déplacements au sein de ce secteur, le rendant peu accessible et moins connecté au reste du territoire. De ce fait, certains lieux touristiques tels que Termes sont moins fréquentés que dans le reste du territoire plus accessible (Quéribus, Peyrepertuse, Puilaurens).

• Manque de préservation des milieux sources de biodiversité

Les milieux forestiers et les espaces de biodiversité remarquables manquent de protection adéquate, ce qui peut entraîner une perte de biodiversité et une dégradation des écosystèmes.

• Assèchement des cours d'eau

Les périodes de sécheresse entraînent l'assèchement des cours d'eau, affectant la disponibilité de l'eau et la biodiversité aquatique, et pouvant causer des pénuries pour les usages agricoles et domestiques.

• Impact visuel et écologique potentiel des ENR sur le paysage

L'implantation d'éoliennes et de panneaux photovoltaïques dans les zones périphériques du secteur 1 pourrait dénaturer les paysages, altérant la vue panoramique des forteresses et des espaces naturels du PNR-CF, réduisant ainsi la qualité visuelle qui fait la renommée du territoire. L'arrivée de grands projets ENR pourrait également perturber les habitats naturels, notamment ceux des rapaces présents dans la région, et affecter la faune et la flore locales.

• Difficulté d'attraction des visiteurs

En comparaison avec des sites plus dégagés comme Peyrepertuse ou Quéribus, la forteresse de Termes a du mal à attirer les visiteurs, ce qui limite son développement touristique et son rayonnement.

secteur témoin n°3 synthèse - les enjeux



MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES AGRICOLES

- La valorisation du petit patrimoine agricole
- La gestion de la déprise agricole et ses impacts paysagers



VALORISER LES OUVERTURES ET RUPTURES PAYSAGÈRES

- La préservation des vues dégagées des formations géologiques et sur les forteresses
- La gestion de l'accessibilité des sites naturels et historiques
- La valorisation du petit patrimoine minier
- L'adaptation de l'accessibilité du secteur et de ses différents sites d'intérêt
- Le renforcement de la protection et la sensibilisation aux milieux de biodiversité remarquable
- L'accompagnement du développement des activités de pleine nature
- L'accompagnement des nouveaux projets ENR pour une intégration paysagère fine



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES FORESTIERS

- La préservation des milieux sources de biodiversité en forêt
- La limitation de l'obstruction des vues remarquables par la forêt
- L'amélioration de la gestion des espaces ouverts et de la sylviculture



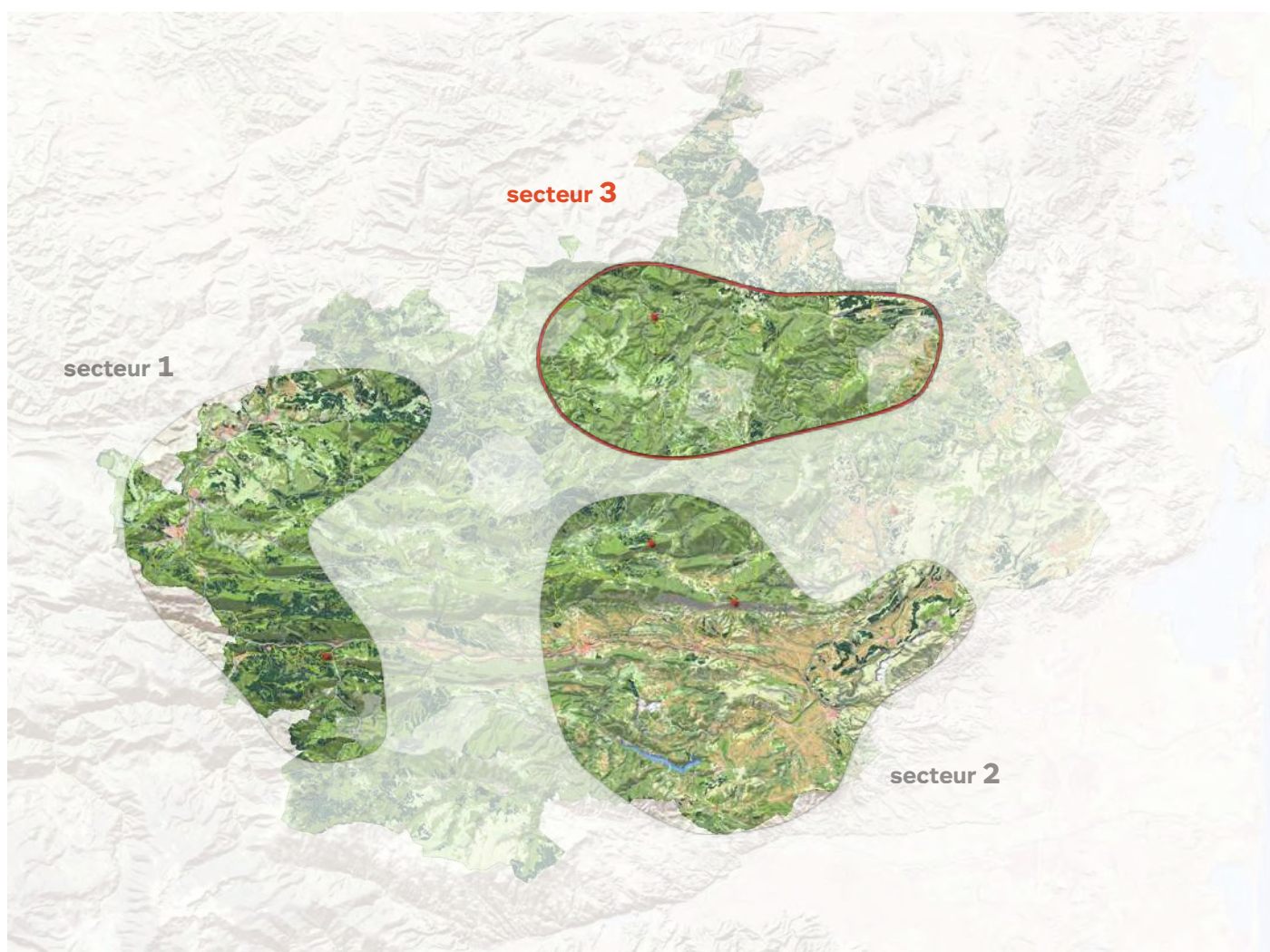
PRÉSERVER LES ÉCRINS PAYSAGERS DES FORTERESSES DU SYSTÈME DÉFENSIF DE LA SÉNÉCHAUSSEE DE CARCASSONNE

- Le développement de l'offre touristique, de ses aménagements, et de la gestion de la fréquentation du château de Termes, en lien avec la candidature Unesco
- Valorisation et développement de l'approche immersive des forteresses par les mobilités douces
- Valorisation des pratiques de restauration respectant l'intégrité et l'authenticité des édifices rocheux



PÉRENNISER LES IDENTITÉS BÂTIES & ARCHITECTURALES

- La préservation de la silhouette villageoise traditionnelle



concertation

atelier de concertation forum des enjeux

INTRODUCTION



le forum, un temps de concertation pour le plan de paysage



UNE CONCERTATION POUR UN PARTAGE DES ENJEUX DU PAYSAGE

Afin de construire un plan paysage le plus partagé possible, il était important, suite à l'immersion auprès des habitant.es et usager.es, d'aller à la rencontre des professionnels du territoire du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes (PNR-CF). Imaginée comme un forum, cette étape de la concertation visait à partager, prioriser et spatialiser les enjeux du PNR-CF. Ce temps de concertation autour des enjeux permet de faire l'articulation entre les 2 carnets composant le plan de paysage suivants :

Canet 1 - Diagnostic des paysages

Carnet 2 - Objectifs de qualités paysagères et scénarios

LE FORMAT "FORUM"

Le forum est un temps de concertation pendant lequel des groupes de professionnels peuvent participer à des discussions, partager de l'information et échanger des idées. La convivialité est à l'honneur grâce à un accueil et des pauses autour de collations proposées par le PNR-CF.

LES OBJECTIFS DU FORUM

Le forum est prévu sur une demi-journée, pour donner le temps aux participant.es de prendre connaissance du diagnostic déjà réalisé et de participer aux ateliers en groupes à l'échelle des 3 secteurs témoins du PNR-CF.

- En premier, il s'agit de comprendre les secteurs témoins, les portraits des paysages et les enjeux.
- Par la suite, les objectifs sont de prioriser et spatialiser les enjeux sur les 3 secteurs du PNR-CF.
- Enfin, pour terminer le forum, les participant.es ont pu commencer à rédiger des premières pistes vers les OQP (objectifs de qualité paysagère).

Il est important de comprendre que la matière issue du forum qui est présentée dans cette partie n'est en aucun cas figée. Il s'agit d'une base de propositions pour permettre à l'équipe de réaliser le plan paysage.

ANIMATION ET PERSONNES RESSOURCES

Architecture In Vivo (AIV) représenté par Adrien Roux-Delagarde et Camille Ducros est chargé de la partie concertation du plan paysage et de l'animation générale du forum. L'Atelier Refuge (AR) représenté par Lisa Fontanel est chargé de la partie réalisation du plan de paysage dans son ensemble. Alexia Fesquet

représente le PNR-CF, et Anaïs Monrozier représente l'AMPM. Ce sont 3 personnes ressources qui permettent de présenter l'avancement du plan paysage et d'apporter des informations lors des échanges par groupe.

PERSONNES INVITÉES

Pour cet atelier environ 80 personnes ont été conviées. Une grande majorité n'a pas pu être présente, réduisant le nombre de participants à 14. Ces 14 personnes cependant représentent une variété de savoir-faire et d'approches du paysage et de son fonctionnement. Nous expliquons ce nombre de personnes présentes par une réunion départementale se déroulant le même jour et qui excuse une dizaine de personnes, 19 refus et 37 non réponses. Nous voyons là un enjeu d'implication des communes et des services autour du plan paysage.

DÉROULÉ DU FORUM EN 5 TEMPS (DURÉE 2H35)

TEMPS 1 : INTRODUCTION (30 min)

- Ouverture de l'atelier et rappel de la thématique du plan paysage : la thématique du plan paysage « Du territoire frontière à l'unité territoriale. Faire œuvrer les mémoires au service des dynamiques territoriales et de leurs évolutions » (AMAP, PNR-CF).
- Présentation du diagnostic et des enjeux issus de la concertation, de l'analyse des données faite par L'Atelier Refuge et le PNR-CF (AR).

TEMPS 2 : PRIORISER LES ENJEUX (60 min)

- Répartition des participant.es en 3 groupes de 4-5 personnes pour représenter et travailler à l'échelle des 3 secteurs témoins.
- Validation collective des enjeux exposés puis les enjeux sont priorisés en fonction de leur importance et leur urgence.

TEMPS 3 : SPATIALISER LES ENJEUX PAYSAGERS (30 min)

- Spatialisation des enjeux témoins sur les secteurs témoins proposés.

TEMPS 4 : RÉDIGER DES PISTES VERS LES OQP (30 min)

- Rédaction des premières pistes de réflexions vers les objectifs de qualité paysagère, en groupe par secteur.

TEMPS 5 : RESTITUTION COLLECTIVE (5 min)

- Partage groupe après groupe afin de mettre en exergue les points de convergences. Ce travail permettra de définir par la suite les sites pilotes. Il servira également de base pour la rédaction des OQP spécifiques des sites pilotes.

concertation

les outils du forum

DES OUTILS ADAPTÉS À CHAQUE TEMPS DE L'ATELIER

Pour accompagner les groupes et marquer les 3 temps de l'atelier, nos outils sont conçus et réalisés sur-mesure. Ils sont le support principal des échanges, intuitifs et appropriables par chacun des groupes.

EXPOSITION

Une présentation des éléments principaux, un socle de connaissance commun disponible à tout moment de l'atelier afin que chaque membre de la réunion puisse retrouver les informations développées à l'oral.

DIAPORAMA

Une version XXL et commentée de l'exposition qui présente un résumé du diagnostic réalisé pour le carnet 1 du plan de paysage
« Carnet 1 : DIAGNOSTIC DES PAYSAGES »



@architectureinvivo



@architectureinvivo



@architectureinvivo

CARTOGRAPHIE

Pour se repérer et cibler des lieux dans le périmètre du PNR-CF. Chaque groupe dispose d'une carte à l'échelle du PNR-CF et à l'échelle de son secteur. Les objectifs attendus sont écrits sur ce support, facilitant l'autonomie du groupe.

PIONS, GOMMETTES, POST-IT

Des petits outils manipulables pour réfléchir seul.e et en groupe pour prendre des décisions collectives : spatialiser, hiérarchiser, annoter, tester...



concertation

le forum en images

POUR SE PLONGER DANS LE VÉCU DU FORUM

Nous vous proposons de revivre en image le forum, pour vous représenter les temps qui se sont enchaînés durant 2h35.

ACCUEIL

La convivialité est à l'honneur grâce à un accueil et des pauses autour de collations proposées par le PNR-CF.

TEMPS 1 : INTRODUCTION (30 min)

- Ouverture de l'atelier et rappel de la thématique du plan paysage : la thématique du plan paysage « Du territoire frontière à l'unité territoriale. Faire œuvrer les mémoires au service des dynamiques territoriales et de leurs évolutions » (AMAP, PNR-CF)
- Présentation du diagnostic et des enjeux issus de la concertation, de l'analyse des données faite par L'Atelier Refuge et le PNR-CF (AR)



Accueil @architectureinvivo



Temps de pause @architectureinvivo



Introduction @architectureinvivo

TEMPS 2 : PRIORISER LES ENJEUX

- Répartition des participant.es en 3 groupes de 4-5 personnes pour représenter et travailler à l'échelle des 3 secteurs témoins.
- Validation collective des enjeux exposés puis les enjeux sont priorisés en fonction de leur importance et leur urgence.

TEMPS 3 : SPATIALISER LES ENJEUX PAYSAGERS (30 min)

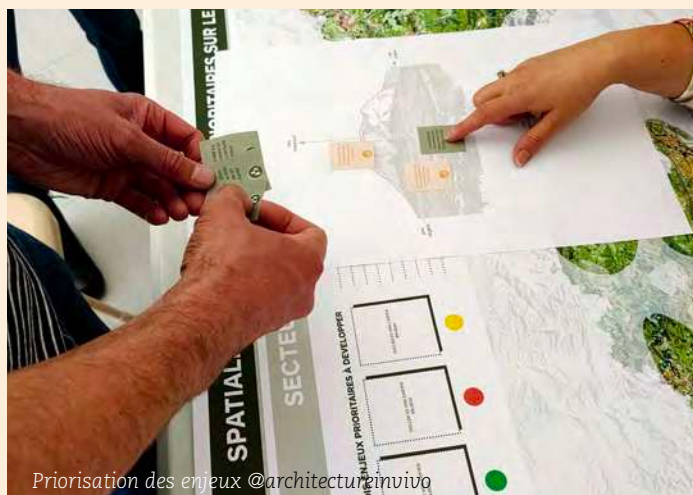
- Spatialisation des enjeux témoins sur les secteurs témoins proposés.

TEMPS 4 : RÉDIGER DES PISTES VERS LES OQP

- Rédaction des premières pistes de réflexions vers les objectifs de qualité paysagère, en groupe par secteur.

TEMPS 5 : RESTITUTION COLLECTIVE

- Partage groupe après groupe afin de mettre en exergue les points de convergences. Ce travail permettra de définir par la suite les sites pilotes. Il servira de base pour la rédaction des OQP spécifiques des sites pilotes.



Priorisation des enjeux @architectureinvivo



Rédaction des pistes de réflexion vers les OQP @architectureinvivo



Spatialisation des enjeux @atelierrefuge



Restitution finale par groupes @architectureinvivo

concertation

les apports pour le forum : un socle commun de connaissances



grand enjeu n°1

MAÎTRISER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES AGRICOLES

"Le territoire présente une succession de terroirs clairement identifiés au niveau paysager et des structures paysagères agricoles ancestrales (alignements viticoles, vignobles de coteaux, pâtures, ...). La déprise agricole laisse place à l'enfrichement, brouille et affaiblit l'identité des paysages « façonnés par l'homme » et amène à délaisser le patrimoine paysager vernaculaire." *



grand enjeu n°2

ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES FORESTIERS

"Dans la haute vallée de l'Aude, le Fenouillèdes et les Hautes Corbières montagnardes, la gestion forestière a été fortement actrice de nouveaux paysages. L'image paysagère et forestière de nombreuses forêts couvrant le territoire du Parc, principalement sur le flanc Ouest, est donc le fruit d'interventions sylvicoles prolongées." *



grand enjeu n°3

VALORISER LES OUVERTURES ET RUPTURES PAYSAGÈRES

"Des paysages naturels de grande qualité, caractérisés par l'omniprésence de reliefs marqués: crêtes, falaises, graus, verrous, pechs, ... qui sont des éléments de rupture et de contraste, qui dynamisent et renouvellent le regard et la perception sensible: autant de points de basculement d'un paysage à l'autre et de découvertes : Grau de Maury, Cirque de Vingrau, Gorges de Galamus, de la Pierre-Lys..." *



grand enjeu n°4

PRÉSERVER L'ÉCRIN PAYSAGER DES FORTERESSES DU SYSTÈME DÉFENSIF DE LA SÉNÉCHAUSSEE DE CARCASSONNE

"L'histoire du territoire est comme sa géologie, riche et mouvementée. Paysages et culture se confondent, se mêlent, surprenant le visiteur.

Au cœur du périmètre, se concentrent des sites et des monuments parmi les plus emblématiques de cette histoire, notamment celle du XIIIème siècle : les châteaux d'Aguilar, Peyrepertuse, Puilaurens, Quéribus et Termes font l'objet d'une démarche d'inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO en tant que bien en série « Système de forteresses de la Sénéchaussée de Carcassonne » avec les châteaux de Lastours et Montségur."*

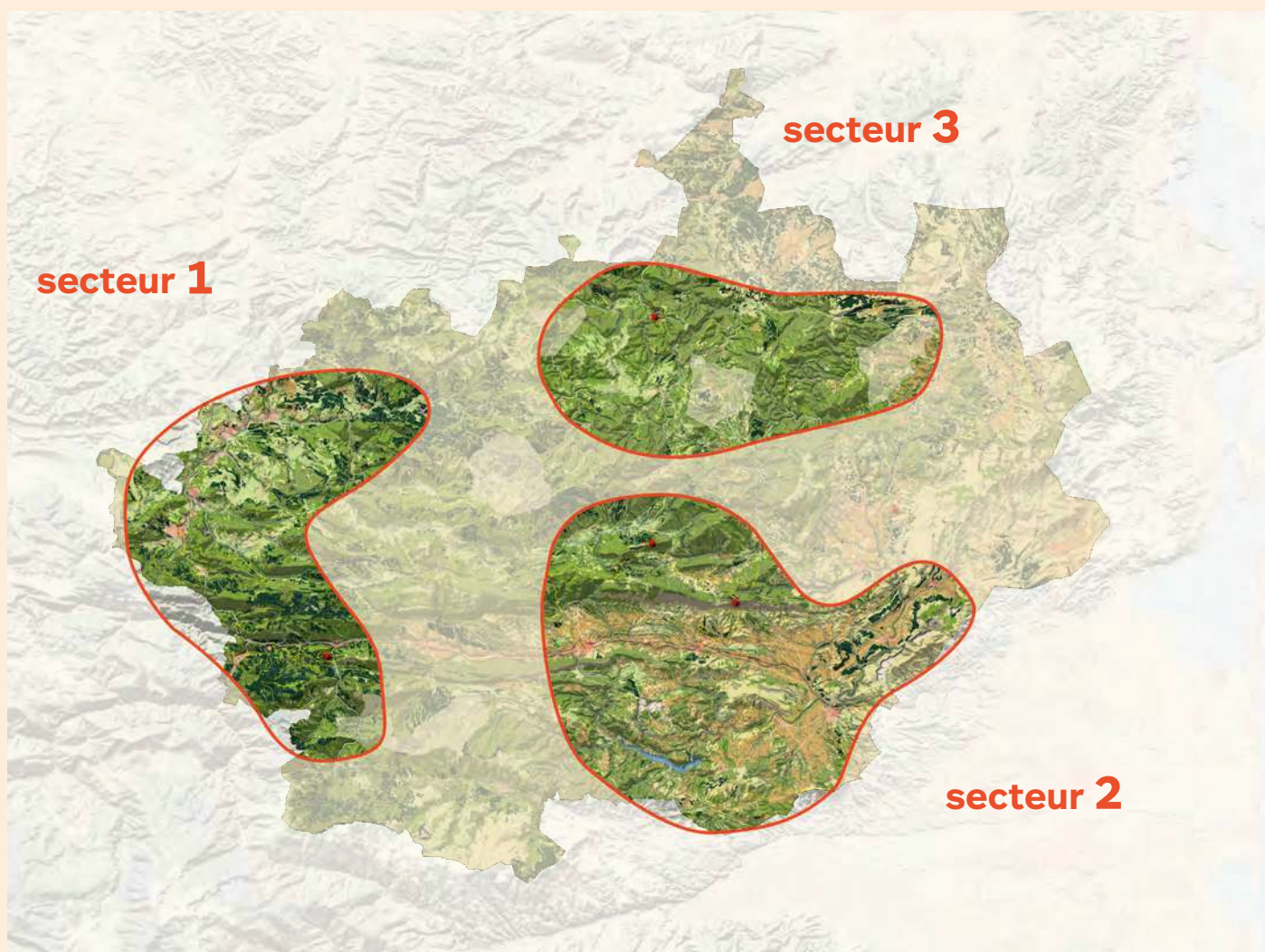
La qualité visuelle préservée de l'environnement de ces forteresses constituant un attribut à part entière de leur Valeur Universelle Exceptionnelle, une attention et une vigilance particulières sont attendues en termes de gestion des paysages des écrins de ces sites.



grand enjeu n°5

PÉRENNISER LES IDENTITÉS BÂTIES & ARCHITECTURALES

"Le territoire dispose d'un cadre de vie de très grande qualité, caractérisé par une extrême valeur paysagère, une forte lisibilité et harmonie des silhouettes des villages dans ce paysage due à une très faible pression urbaine. Cependant, on découvre ponctuellement des entrées de villages dévalorisées, des constructions hétéroclites ou des extensions urbaines non maîtrisées..." *



5Km 10Km

concertation

une synthèse du forum & prise en compte dans le plan de paysage

MÉTHODOLOGIE DE SYNTHÈSE PAR SECTEUR TÉMOIN

La synthèse est divisée en 3, une synthèse pour chacun des trois secteurs témoins.

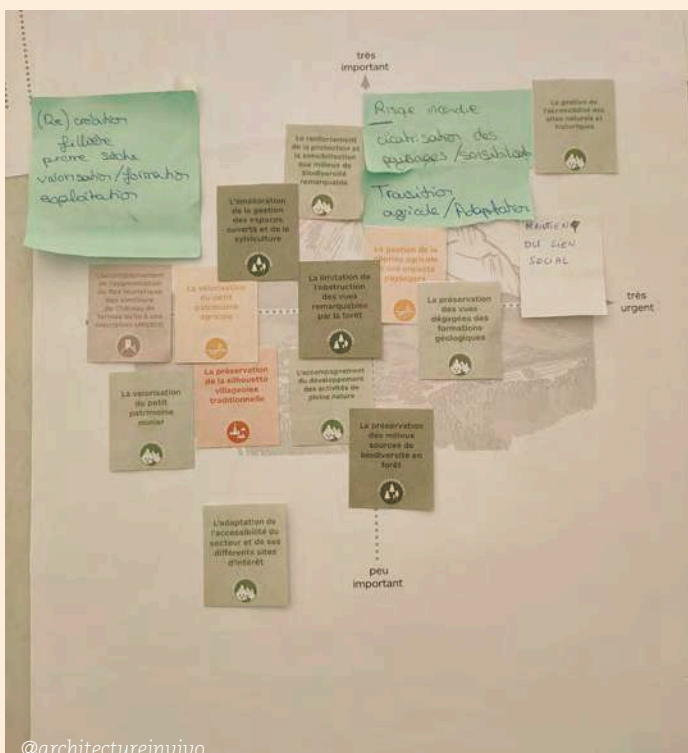
Pour chaque secteur la synthèse présente :

- Les enjeux identifiés : par thématiques, ils ont été expliqués et donnés à chaque groupe sous forme de cartes pour commencer le forum.
- Les enjeux priorités : selon leur importance et leur urgence ils ont été priorités en étant positionnés sur les 2 axes selon leur importance et leur urgence.
- La spatialisation des enjeux témoins : le choix de 3 enjeux ou groupes d'enjeux liés, qui sont représentés sur la carte pour les spatialiser.

- La rédaction des pistes de réflexions vers les OQP : les premières ébauches proposées par les participant.es pour alimenter le travail de rédaction des OQP par thématiques. Les notions clés aident à comprendre en un coup d'œil leur contenu. À ce stade, ce travail sert de base pour la rédaction des OQP. Un travail de l'équipe est nécessaire pour différencier enjeux et OQP et affiner le rendu. Le but étant d'écrire des OQP pour l'ensemble des secteurs sur l'ensemble des enjeux thématiques.

La partie "La spatialisation des enjeux prioritaires" et "La rédaction des pistes de réflexions vers les OQP" sont donc des éléments qui servent de base au travail des équipes. Chaque proposition sera prise en compte et son intégration au plan paysage ou non pourra être justifiée.

Les synthèses complètes et détaillées sont accessibles dans le Document annexe "Forum des enjeux".



@architectureinvivo



@pnr-cf

SYNTHÈSE GÉNÉRALE DU FORUM ET PRISE EN COMPTE DANS LE PLAN DE PAYSAGE

UNE SYNTHÈSE CARTOGRAPHIQUE DES ENJEUX

L'ensemble des apports issus de l'atelier de concertation, incluant les priorisations d'enjeux, leur spatialisation et les premières pistes de réflexion vers les Objectifs de Qualité Paysagère (OQP), pour chaque secteur; constitue un complément précieux pour l'analyse paysagère initiale menée en amont.

Cette analyse préalable, déjà consignée dans le document du plan de paysage, inclut des études approfondies des perceptions, motifs paysagers, évolutions géomorphologiques et anthropiques, ainsi que des dynamiques actuelles et des enjeux identifiés.

Il s'agit d'établir, suite à cet atelier de concertation, une synthèse globale intégrant l'analyse initiale avec les données enrichies issues de la concertation.

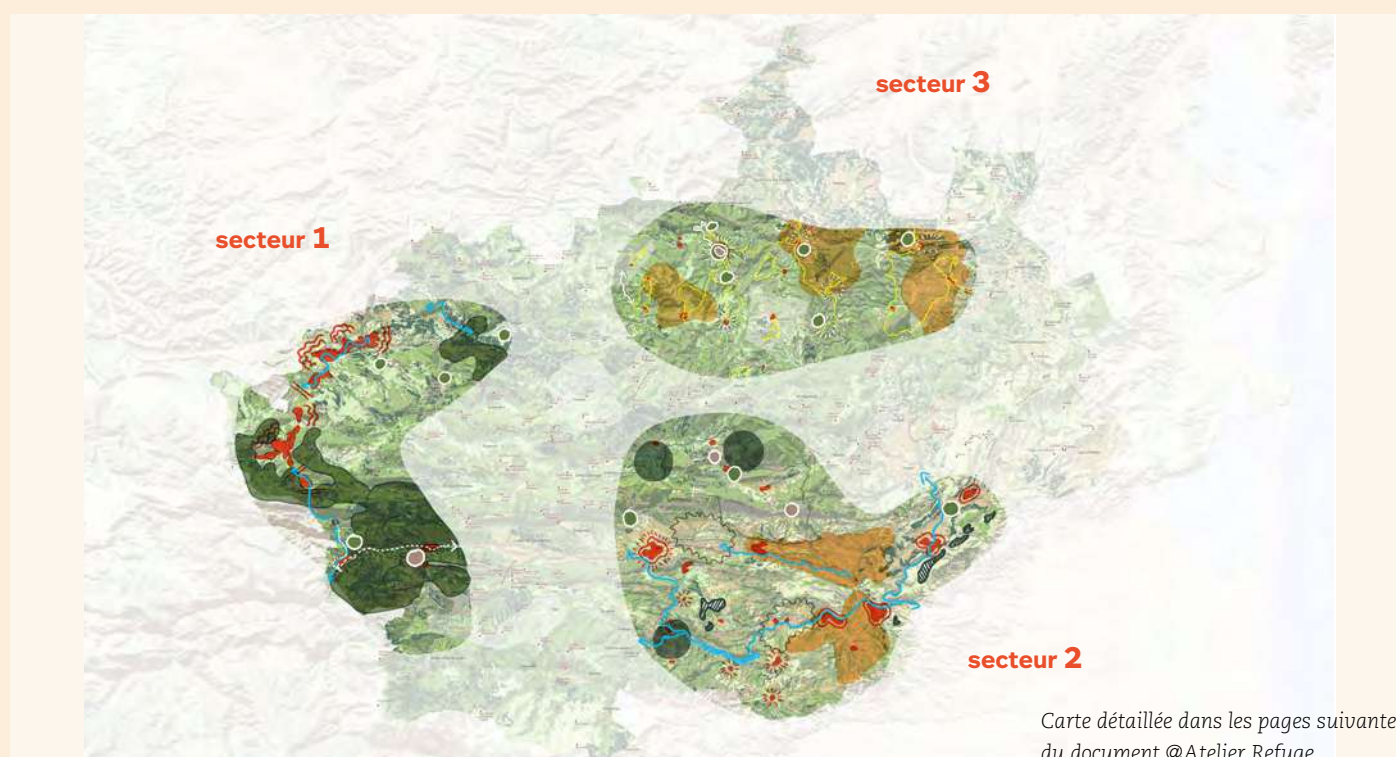
Cette synthèse de l'analyse et de la concertation permet de procéder à une spatialisation synthétique des enjeux les plus marquants pour chaque secteur témoin.

UNE BASE COMMUNE POUR LE CHOIX DES SITES PILOTES

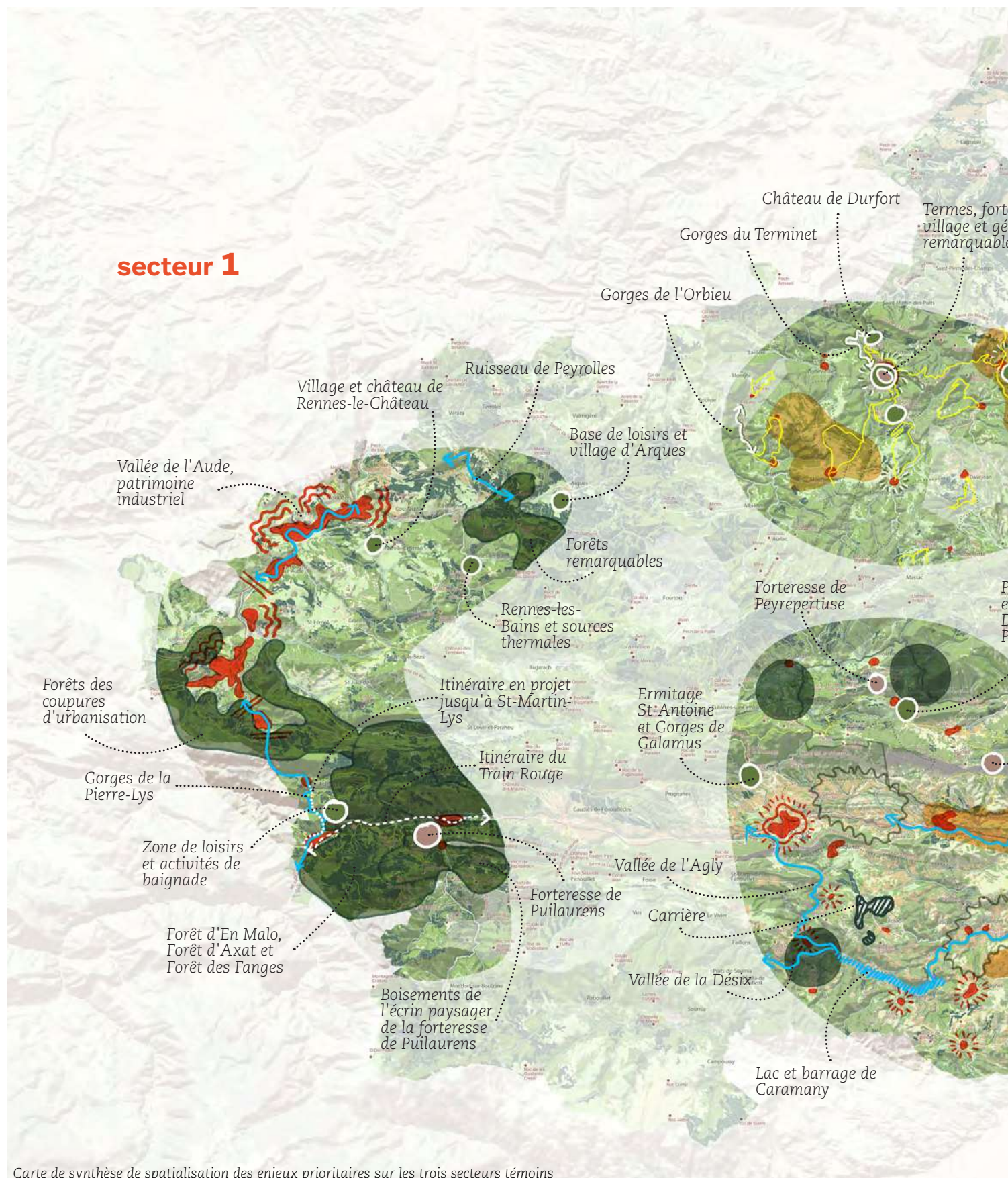
La spatialisation des enjeux constitue une étape clé dans la définition des sites pilotes.

Ces sites, délimités à une échelle géographique plus restreinte et plus détaillée, cristalliseront l'ensemble des enjeux majeurs identifiés.

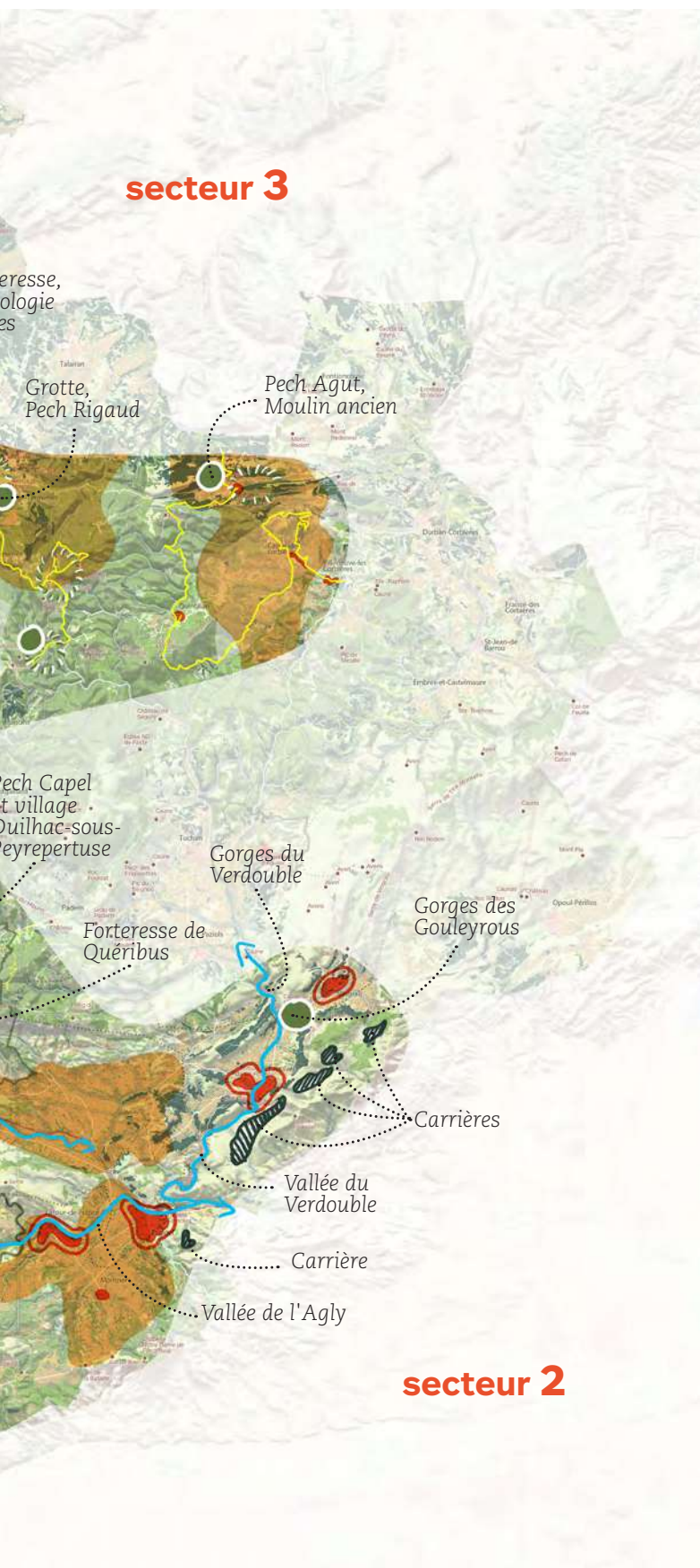
L'objectif est que chacun des trois sites pilotes sélectionnés représente, par ses caractéristiques, la diversité et la concentration des enjeux prioritaires du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes, offrant ainsi une base solide pour des interventions ciblées et exemplaires en termes de qualité paysagère.



synthèse cartographique des enjeux prioritaires sur les trois secteurs témoins



Carte de synthèse de spatialisation des enjeux prioritaires sur les trois secteurs témoins



Cette double page cartographique illustre les trois secteurs témoins du Parc Naturel Régional Corbières-Fenouillèdes, mettant en évidence la spatialisation des enjeux principaux.

Chaque secteur reflète une synthèse intégrée des travaux analytiques approfondis réalisés dans le cadre du plan de paysage, enrichis par les contributions issues de l'atelier de concertation.

Les cartes montrent les enjeux prioritaires et leur répartition géographique, révélant ainsi une vision d'ensemble cohérente et équilibrée. Ce travail conjugue les analyses paysagères initiales (dynamiques géomorphologiques, perceptions, motifs) et les propositions émergentes pour répondre aux enjeux thématiques identifiés lors de la concertation, créant une base solide pour le choix des sites pilotes.

LÉGENDE

-  Villes et villages
-  Villes et villages avec étalement urbain non contrôlé
-  Coupures d'urbanisation
-  Frange urbaine sous pression d'urbanisation
-  Cœur de village à dynamiser
-  Sites naturels et/ou patrimoniaux remarquables et attractifs
-  Forteresse de la candidature UNESCO au sein du PNR-CF, système défensif de la sénéchaussée de Carcassonne
-  Projet de voie-fermée
-  Voie ferrée ligne du Train Rouge
-  Secteurs vecteurs de lien social par le paysage et de sensibilisation au patrimoine local
-  Parcours d'accessibilité vers les sites naturels et historiques remarquables
-  Sentiers de randonnées balisés
-  Linéaires de cours d'eau fragilisés par les usages et les sécheresses
-  Forêts et boisements remarquables d'intérêt patrimonial et paysager
-  Anciens paysages ouverts s'étant refermés par la végétation
-  Paysages ouverts en cours de fermeture par la végétation
-  Zones agricoles fragilisées par la déprise agricole et/ou les dérèglements climatiques
-  Carrières impactant l'identité des paysages

synthèse cartographique des enjeux prioritaires secteur témoin n°1



Paysages forestiers remarquables, jouant parfois le rôle de coupures d'urbanisation ou au sein de l'écrin paysager de la forteresse (forêt d'En Malo, forêt des Fanges, forêt d'Ayat)

Enjeu : Contrôle et préservation des paysages forestiers remarquables



Cours d'eau structurants des paysages, fragilisés par les usages et le climat (Aude et ruisseau de Peyrolles).

Enjeu : Gestion durable des ressources en eau.



Grands sites patrimoniaux d'intérêt touristique, naturels et historiques (itinéraire Pierre-Lys, projet touristique gare St-Martin-Lys, Train Rouge...).

Enjeu : Optimisation de la valorisation des routes touristiques, de l'alternative à la voiture et de l'accès aux points de vues.



Grands sites patrimoniaux d'intérêt touristique (Forteresse, Gorges de la Pierre-Lys, loisirs de nature dans les gorges de la Pierr-Lys et à Arques, Châteaux et édifices perchés...)

Enjeu : Maintien des points d'intérêts touristiques.



Coupures d'urbanisation nécessaires à la préservation de l'intégrité identitaire des paysages de la vallée de l'Aude.

Enjeu : Préservation des coupures d'urbanisation le long de l'Aude.



Pression d'urbanisation sur les paysages naturels remarquables de la vallée de l'Aude (Quillan, Espéraz, Montazels, Couiza, Campagne-sur-Aude, Belvianes-et-Cavirac).

Enjeu : Protection des paysages face à la pression d'urbanisation.



Patrimoine industriel remarquable et historique le long de l'Aude.

Enjeu : Reconnaissance et valorisation du patrimoine industriel.



Forteresse de Puilaurens, marqueur identitaire du paysage et de son histoire frontalière.

Enjeu : Préservation de la valeur universelle exceptionnelle (candidature au Patrimoine Mondial UNESCO)

LÉGENDE



Villes et villages



Villes et villages avec étalement urbain non contrôlé



Coupures d'urbanisation



Frange urbaine sous pression d'urbanisation



Coeur de village à dynamiser



Sites naturels et/ou patrimoniaux remarquables et attractifs



Forteresses de la candidature UNESCO au sein du PNR-CF, système défensif de la sénéchaussée de Carcassonne



Projet de voie ferrée



Voie ferrée ligne du Train Rouge



Secteurs vecteurs de lien social par le paysage et de sensibilisation au patrimoine local



Parcours d'accessibilité vers les sites naturels et historiques remarquables



Sentiers de randonnées balisés



Linéaires de cours d'eau fragilisés par les usages et les sécheresses



Forêts et boisements remarquables d'intérêt patrimonial et paysager



Anciens paysages ouverts s'étant refermés par la végétation



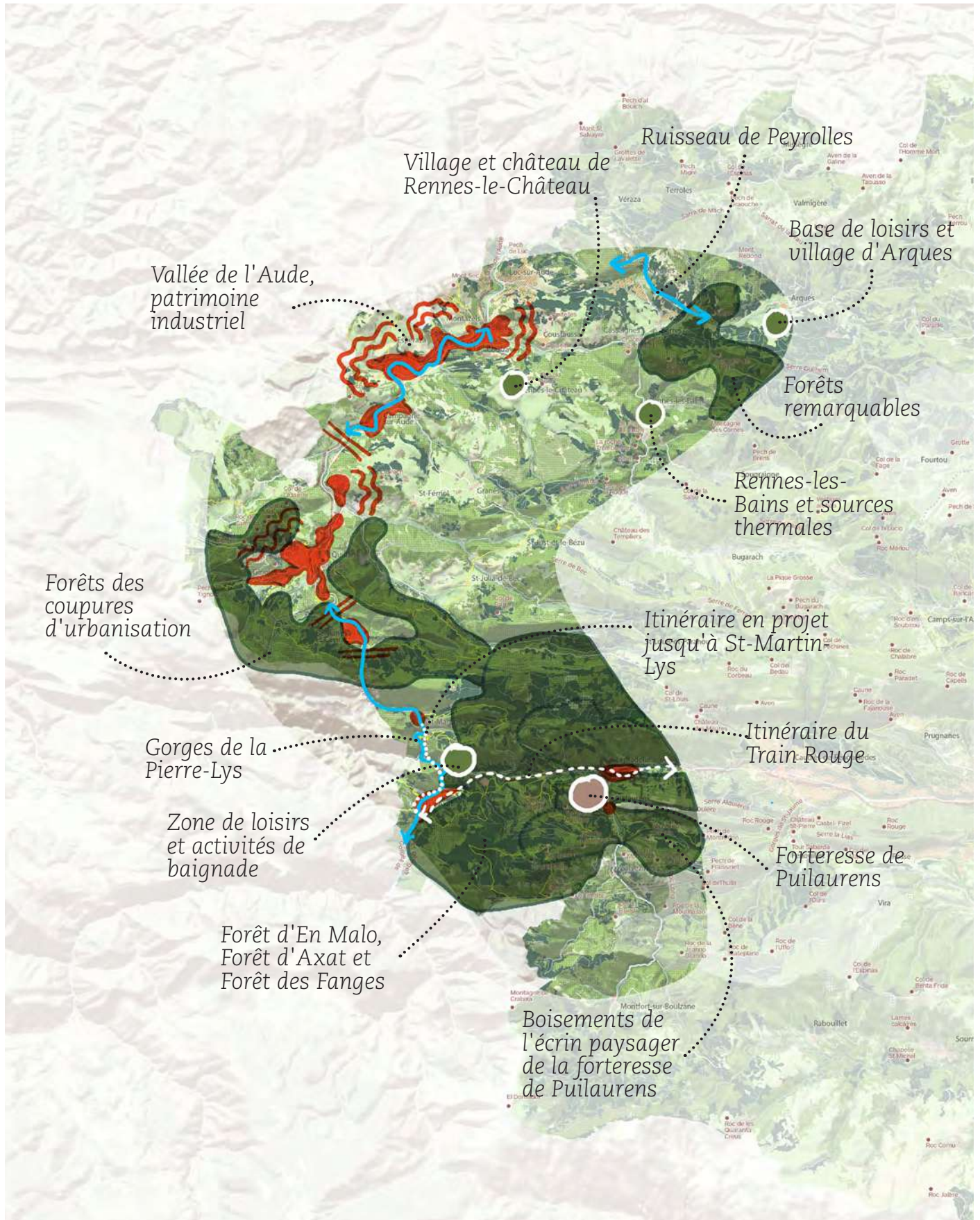
Paysages ouverts en cours de fermeture par la végétation



Zones agricoles fragilisées par la déprise agricole et/ou les dérèglements climatiques



Carrières impactant l'identité des paysages



synthèse cartographique des enjeux prioritaires secteur témoin n°2



Villages fragilisés par l'extension urbaine incontrôlée et paysages remarquables environnants sous pression d'urbanisation (sites plus ou moins touchés : Vingrau, Tautavel, Estagel, Latour-de-France, St-Paul-de-F.).

Enjeu : Maîtrise de l'étalement urbain et préservation des paysages naturels traditionnels.



Présence d'infrastructures importantes d'exploitation des ressources et de l'énergie (parcs éoliens, photovoltaïques, carrières...).

Enjeu : Préservation de l'intégrité des paysages, de leur identité, de leur biodiversité et de leur patrimoine.



Centre-bourgs à la vitalité plus ou moins présente à conserver/valoriser/développer.

Enjeu : Renforcement de la vitalité des centres-bourgs.



Sites naturels de baignade (gorges de Galamus, gorges des Gouleyrous, gorges du Verdoubert) très fréquentés.

Enjeu : Gestion de la saturation des sites naturels de baignade.



Paysages agricoles ouverts en cours de fermeture. et anciens paysages ouverts s'étant fermés par la forêt.

Enjeu : Prévenir et gérer durablement la fermeture des paysages liés à la déprise agricole.



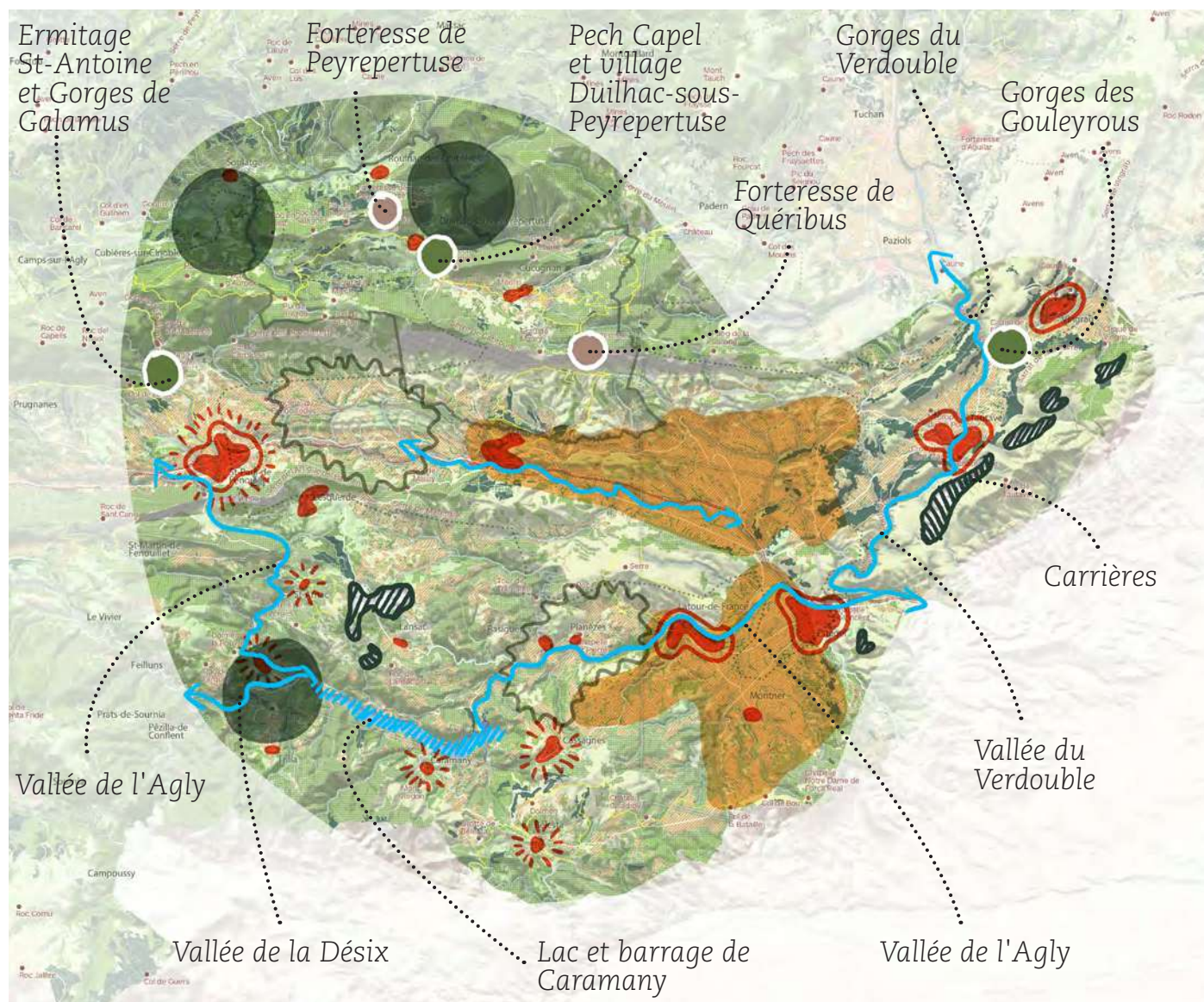
Cours d'eau et vallées majeures (Agly, Verdoubert, Maury) dont le niveau de l'eau varie par la présence du relief karstique (rivières parfois souterraines).

Enjeux : Gestion des usages des cours d'eau de manière équilibrée (loisirs, agriculture, domestique) & adaptation aux défis de l'assèchement des cours d'eau.



Zones agricoles fragilisées par les conditions climatiques (viticulture)

Enjeu : Adaptation/reconversion du patrimoine viticole



LÉGENDE

- Villes et villages
- Villes et villages avec étalement urbain non contrôlé
- Coupures d'urbanisation
- Frange urbaine sous pression d'urbanisation
- Cœur de village à dynamiser
- Sites naturels et/ou patrimoniaux remarquables et attractifs
- Forteresse de la candidature UNESCO au sein du PNR-CF, système défensif de la sénéchaussée de Carcassonne
- Projet de voie ferrée
- Voie ferrée ligne du Train Rouge

- Secteurs vecteurs de lien social par le paysage et de sensibilisation au patrimoine local
- Parcours d'accessibilité vers les sites naturels et historiques remarquables
- Sentiers de randonnées balisés
- Linéaires de cours d'eau fragilisés par les usages et les sécheresses
- Forêts et boisements remarquables d'intérêt patrimonial et paysager
- Anciens paysages ouverts s'étant refermés par la végétation
- Paysages ouverts en cours de fermeture par la végétation
- Zones agricoles fragilisées par la déprise agricole et/ou les dérèglements climatiques
- Carrières impactant l'identité des paysages

synthèse cartographique des enjeux prioritaires secteur témoin n°3



Formations géologiques majeures et identitaires du secteur (Roc nitalbe, Gorges, Caune, Pech...) et patrimoines historiques.

Enjeux : Préservation des vues dégagées sur les sites remarquables & Valorisation des sites géologiques majeurs.



Vallée et Gorges de l'Orbieu, itinéraires remarquables de découverte des paysages naturels et patrimoniaux, frontières naturelles.

Enjeux : Gestion de l'accessibilité des sites naturels et historiques.



Secteurs vecteurs de découverte et valorisation des paysages et de lien social à valoriser (coeurs de villages, sentiers de randonnées, patrimoine local).

Enjeux : Gestion de l'accueil et des services en lien avec les sites patrimoniaux naturels et historiques.



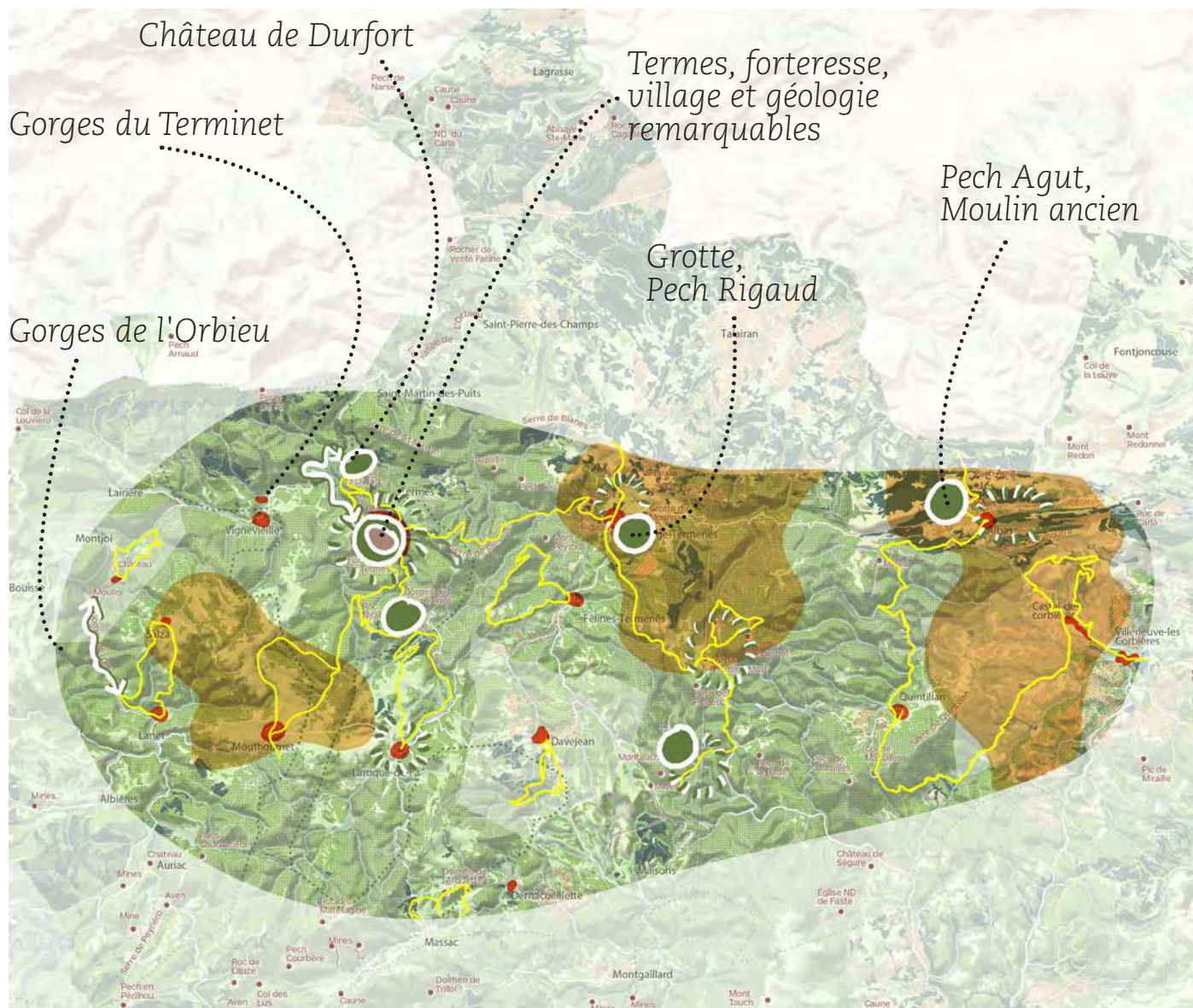
Zones agricoles fragilisées (viticulture/élevage, maraîchage)

Enjeux : Gestion de la déprise agricole et de ses impacts paysagers & Adaptation et accompagnement à la transition agricole.



Forteresse de Termes, marqueur identitaire du paysage et de son histoire frontalière.

Enjeu : Préservation de la valeur universelle exceptionnelle (candidature au Patrimoine Mondial UNESCO)



LÉGENDE

- Villes et villages
- Villes et villages avec étalement urbain non contrôlé
- Coupures d'urbanisation
- Frange urbaine sous pression d'urbanisation
- Cœur de village à dynamiser
- Sites naturels et/ou patrimoniaux remarquables et attractifs
- Forteresses de la candidature UNESCO au sein du PNR-CF, système défensif de la sénéchaussée de Carcassonne
- Projet de voie ferrée
- Voie ferrée ligne du Train Rouge



Secteurs vecteurs de lien social par le paysage et de sensibilisation au patrimoine local



Parcours d'accessibilité vers les sites naturels et historiques remarquables



Sentiers de randonnées balisés



Linéaires de cours d'eau fragilisés par les usages et les sécheresses



Forêts et boisements remarquables d'intérêt patrimonial et paysager



Anciens paysages ouverts s'étant refermés par la végétation



Paysages ouverts en cours de fermeture par la végétation

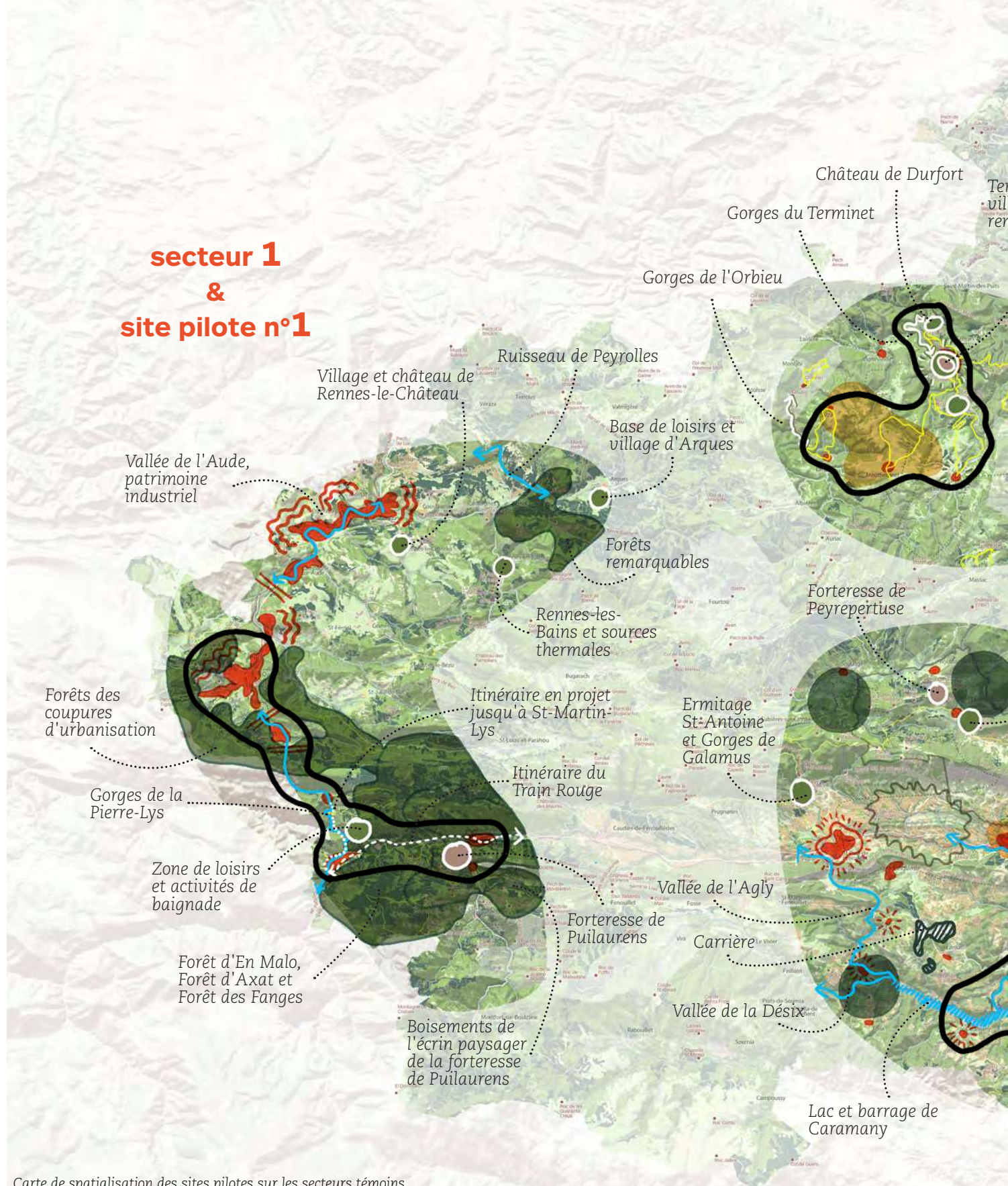


Zones agricoles fragilisées par la déprise agricole et/ou les dérèglements climatiques



Carrières impactant l'identité des paysages

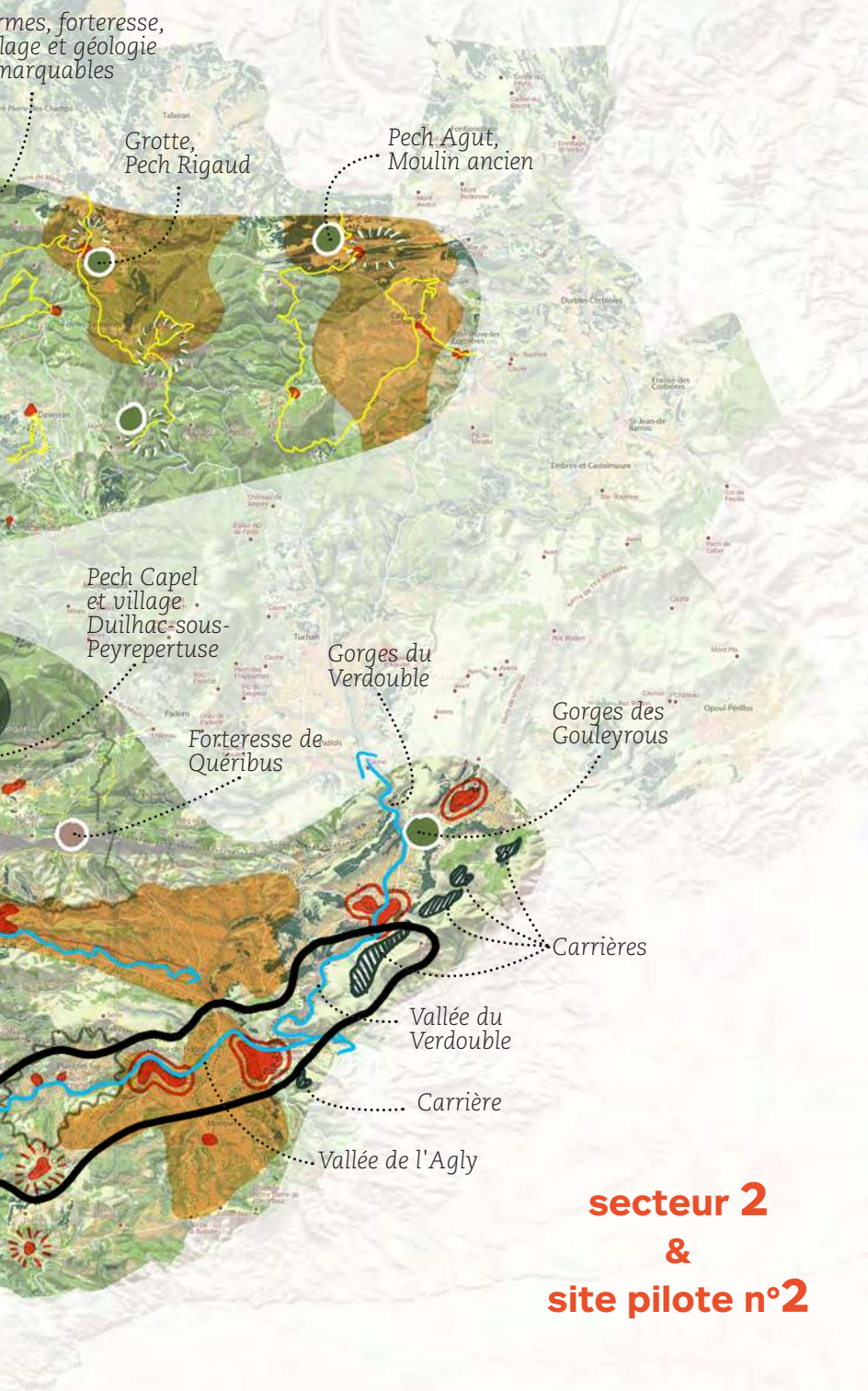
un site pilote par secteur témoin, pour la suite du plan de paysage



Carte de spatialisation des sites pilotes sur les secteurs témoins

secteur 3 & site pilote n°3

mes, forteresse,
lage et géologie
marquables



secteur 2 & site pilote n°2

LÉGENDE

-  Site pilote proposé et validé en COPIL
-  Villes et villages
-  Villes et villages avec étalement urbain non contrôlé
-  Coupures d'urbanisation
-  Frange urbaine sous pression d'urbanisation
-  Cœur de village à dynamiser
-  Sites naturels et/ou patrimoniaux remarquables et attractifs
-  Forteresse de la candidature UNESCO au sein du PNR-CF, système défensif de la sénéchaussée de Carcassonne
-  Projet de voie-fermée
-  Voie ferrée ligne du Train Rouge
-  Secteurs vecteurs de lien social par le paysage et de sensibilisation au patrimoine local
-  Parcours d'accessibilité vers les sites naturels et historiques remarquables
-  Sentiers de randonnées balisés
-  Linéaires de cours d'eau fragilisés par les usages et les sécheresses
-  Forêts et boisements remarquables d'intérêt patrimonial et paysager
-  Anciens paysages ouverts s'étant refermés par la végétation
-  Paysages ouverts en cours de fermeture par la végétation
-  Zones agricoles fragilisées par la déprise agricole et/ou les dérèglements climatiques
-  Carrières impactant l'identité des paysages

